H. LEFEUVRE-MÉAULLE

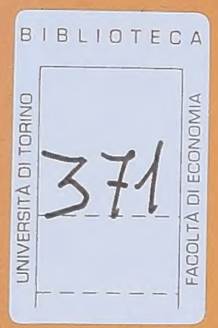
Consul général,
Attaché commercial de France en Orient.

La Grèce économique et financière

PRÉFACE

de M. **Paul Deschanel**, *de l'Académie française.*

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN.



Erato

20.III.16

LA GRÈCE

ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

EN 1915

LA GRÈCE
ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
EN 1915

PAR

H. LEFEUVRE-MÉAULLE

Consul général
Attaché commercial de France en Orient.

PRÉFACE
de M. PAUL DESCHANEL, de l'Académie française.

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1916

PRÉFACE

Voici un livre qui vient à point. Le monde entier a les yeux fixés sur la Grèce. M. Lefeuvre-Méaulle nous donne une étude très documentée sur ce pays, — agriculture, industrie, commerce, voies de communication, et une description des îles acquises à la suite du traité de Bucarest.

M. Lefeuvre-Méaulle séjourne depuis plusieurs années en Orient comme attaché commercial.

L'institution des attachés commerciaux, créée par les Chambres en 1909, a déjà rendu

de notables services. Comme ses distingués collègues, MM. Jean Périer et Fernand Pila, M. Lefeuvre-Méaulle a parfaitement compris ses délicates fonctions.

L'attaché commercial est un informateur et un homme d'action. Il renseigne son pays sur les produits de l'étranger et complète ces renseignements par des conseils, par une action sur l'esprit des industriels, afin que ses informations ne restent pas stériles. Il organise de véritables campagnes, non seulement par des écrits, mais par des réunions, des conférences. Il combat ainsi la routine, l'ignorance, les préjugés ; il triomphe des indifférences ou des hésitations.

Notre attaché commercial pour le Levant a observé l'évolution économique des peuples orientaux, les progrès de leurs importations, les transformations de leurs demandes, les entreprises de nos nationaux et l'action de nos concurrents : enquêtes où il excelle.

Puisse cet ouvrage éclairer nos compatriotes ! Nous n'occupons que le cinquième

rang dans le mouvement commercial de la Grèce. Après la paix, nous devrons coordonner nos efforts pour reprendre à nos rivaux la prédominance qu'ils ont acquise et jouer en Orient le rôle que nous assignent la tradition et l'histoire.

PAUL DESCHANEL.

POIDS ET MESURES EMPLOYÉS EN GRÈCE

---

1 ocque = 1 kg. 280.

1 livre vénitienne = 480 grammes.

1 stremme = un dixième d'hectare.

1 drachme (au pair) = 1 franc.

AVERTISSEMENT

La guerre balkanique a eu pour résultat assurément inattendu de compliquer la tâche du statisticien : présenter une situation économique d'ensemble (arrètée à une date uniforme), de la nouvelle grande Grèce est un travail plein d'embûches qui réclame de la circonspection.

Les données officielles d'avant la guerre s'arrêtent à l'année 1912 et ne traitent que de l'activité des zones comprises dans les anciennes limites *continentales*.

Les parties insulaires du vieux royaume (îles Ioniennes, îles de l'Archipel) s'en sont remises depuis longtemps aux bonnes volontés privées du soin de dénombrer leurs ressources.

Candie, les nouvelles provinces macédoniennes annexées, soumettent aujourd'hui, à l'édification du chercheur, des statistiques indépendantes, mi-partie turques mi-partie grecques, preuves évidentes d'une période de transition historique...

Dans tels cas enfin, devant l'absence complète de données officielles, j'ai eu recours à la méthode de renseignements pris sur place dans les milieux financiers et commerciaux.

N'osant pas m'aventurer sur un terrain par trop glissant, je me suis refusé à fusionner, sous la forme de données globales, des statistiques que les contingences ont séparées avec tant d'entrain : je les produirai dans leur ordre naturel, au fur et à mesure que j'aurai à traiter, à leur point de vue économique propre, chacune des régions bien distinctes incorporées dans le royaume. Ainsi n'y aura-t-il pas de confusion possible et aurons-nous acquis le minimum de chances de tomber dans l'à peu près ou l'arbitraire :

1° L'ancienne Grèce continentale;

2° L'ancienne Grèce insulaire;

3° Les nouvelles acquisitions continentales;

4° Les nouvelles acquisitions insulaires

seront étudiées séparément, sous l'angle de leur vie respective; si le lecteur tient à se fixer une idée *approximative* de l'ensemble des ressources dont dispose maintenant le royaume, il n'aura qu'à juxtaposer, additionner... à ses risques.

LA GRÈCE
ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
EN 1915

L'ANCIENNE GRÈCE

Aspect physique de la Grèce. — Superficie. — Population. — Pour une superficie très réduite, l'ancienne Grèce (je veux parler du territoire antérieur aux acquisitions de 1913) possède une ligne côtière proportionnellement douze fois plus étendue que la France. Le sol présente de la diversité : les hauts sommets, qui se détachent en masses blanches sur le ciel bleu, alternent avec les plaines et les pâturages. La côte maritime pénètre profondément dans la partie continentale et multiplie les conditions climatériques de si étrange façon, qu'il est difficile de donner pour l'ensemble du royaume

une description physique générale ; chaque coin de Grèce possède son caractère particulier. Les fleuves sont rares, d'un cours réduit, mais de courant rapide; ils dévalent des fortes déclivités. Ils ne sont donc pas navigables et ne constituent pas des voies de pénétration. La superficie de la Grèce ne dépassait pas, en 1877, 47 576 kilomètres carrés. Après l'annexion de la Thessalie, des îles Ioniennes et de la mer Égée, la superficie atteignit 64 679 kilomètres carrés :

Grèce continentale (Thessalie comprise).		33 239	kilomètres.
Péloponèse		22 201	—
Iles Ioniennes.	Céphalonie	815	—
	Corfou	1 092	—
	Zante.	438	—
Iles de la mer Égée.	Eubée et Sporades . .	4 199	—
	Cyclades	2 695	—
		64 679	kilomètres.

La densité de la population a plus que doublé depuis cinquante ans; de 752 000 âmes en 1838, elle atteignait 2 632 000 au dernier recensement. Elle représente 41 habitants par kilomètre carré; sa progression annuelle est de 1,72 p. 100. La Grèce est le pays d'Europe ou l'élément féminin est le plus rare; il n'atteint que le 47,9 p. 100 (France, 51 p. 100). La population s'est encore

accrue des réfugiés ayant fui le territoire turc pendant ou après la guerre balkanique; leur nombre atteignait probablement 200 000 en 1914. Le global de population comprend certains éléments étrangers, une cinquantaine de mille habitants, qu'on dénombre comme suit :

Ottomans	27 200
Italiens	6 300
Bulgares	4 800
Anglais	3 200
Allemands	1 200
Français	1 122
Autrichiens	890
Russes	446
Suisses	197
Roumains	142
Belges	98

La population urbaine s'accroît chaque année, et même un peu au détriment de l'élément rural :

	1896	Dernier recensement 1907
Athènes	129 000	175 000
Pirée	51 000	74 500
Patras	50 000	51 000
Corfou	29 000	29 000
Syra	27 300	27 700
Tricala	27 600	30 400
Volo	23 600	16 800
Calamata	21 500	20 300

	1896	Dernier recensement 1907
	—	—
Larissa	19 800	17 100
Karditsa	18 400	16 600
Aighion	18 200	16 700
Chalcis	16 900	15 900
Tripoli	16 100	15 900
Zante	15 800	17 500

L'émigration. — L'Hellène est doué de fortes qualités d'initiative; il a l'esprit aventureux; comme il ne trouve pas toujours sur le sol natal les éléments d'action voulus par son activité chercheuse, il émigre pour tenter fortune. L'Amérique et, surtout, les États-Unis, leur splendide développement commercial et industriel, produisent sur l'élément grec une véritable fascination. De 1906 à 1907, le bureau d'immigration de New-York enregistrait à l'entrée plus de 36 000 sujets hellènes, important un pécule de près de 5 millions de francs.

Cette émigration s'effectue depuis des années; elle pose un angoissant problème et soulève de nombreuses critiques, elle enlève des bras et des capitaux à la métropole. M. de P. de la Rocca dit qu'il n'existe pas en Grèce de petite ville qui, entre son église et son marché, n'exhibe une enseigne où un

transatlantique, entouré de grands panaches de fumée grise, vole sur les vagues d'azur, vers le pays de l'or. L'enrôlement des émigrants est devenu une véritable entreprise, qui étend ses ramifications sur la totalité du pays. Le Pirée seul compte *douze agences d'émigration*; ce faisant, la concurrence a baissé les prix de passage. Des racoleurs courent les moindres bourgades; leur métier est si rémunérateur que la commission parlementaire de 1906 citait le cas d'un prêtre jetant son froc aux horties pour entrer dans « cette carrière ». Les racoleurs sont à la solde de compagnies autrichiennes et italiennes qui tirent d'énormes bénéfices du transport des émigrants. Les Grecs ont fini par créer un service direct d'émigration le Pirée-New-York, desservi par la Société de Navigation Nationale qui tient sur cette ligne 4 navires : *Themistocle*, *Athinaï*, *Patris*, et *Makedonia*. Le mouvement d'émigration vers les seuls États-Unis a pris une ampleur considérable :

1880.	23	émigrants.
1885.	172	—
1893.	1 072	—
1900.	3 773	—
1901.	5 910	—

1902.	8 115 émigrants.
1903.	14 090 —
1904.	11 343 —
1905.	10 515 —
1906.	23 127 —
1907.	36 404 —
1908.	28 808 —
1910.	93 135 —
1911.	37 021 —
1912.	40 000 (environ).

La crise économique qui a frappé les États-Unis en 1908 a imposé un temps d'arrêt à l'immigration hellène; bon nombre d'immigrés sont même retournés en Grèce; mais l'arrêt n'a été que provisoire, ainsi qu'il est prouvé par la statistique. Le Consul général de Grèce à New-York a, de son côté, et à plusieurs reprises, attiré l'attention de son gouvernement sur l'état précaire de la population grecque de New-York. 80 000 Hellènes y vivent dans un état qui confine à la misère. L'exode vers l'Amérique du Sud, le Japon, l'Abyssinie, fait aussi de sensibles progrès. Beaucoup de familles grecques quittent le pays pour aller s'installer à demeure sur le sol ottoman, aux bords de la mer Noire, les Échelles du Levant, ou bien, en Europe, dans les grands centres. M. Edmond Théry estime à 5 millions d'âmes cette population émigrée pour toujours. Ce chiffre, établi pour 1905,

me paraît faible pour 1912 si l'on tient compte des naissances à l'étranger et des émigrations nouvelles. La population grecque *d'Europe* jouit dans son ensemble, de situations enviables dans le commerce et la banque. Elle joue un rôle économique important, sert de liaison entre l'étranger et la métropole. Il faut, en résumé, juger avec beaucoup de circonspection la question de l'émigration hellène. Elle a ses points faibles et forts. D'un côté nous voyons le gouvernement forcé d'intervenir pour enrayer l'exode de la Thessalie et ne pas laisser submerger cette contrée par la main-d'œuvre étrangère; la garantir contre des récoltes déficitaires; mettre fin à ses énormes achats de blés bulgares, qui suivant un rapport de la chambre de commerce française atteignirent jusqu'à 18 millions de francs en 1913. D'autre part, M. Valaority, sous-gouverneur de la Banque Nationale de Grèce estimait à 20 millions de francs, en 1905 et pour cette seule année, les remises en argent faites au pays par les émigrants. En 1912, les seuls Grecs d'Amérique ont envoyé au pays 29 250 000 francs. Ces rentrées constantes ont ramené peu à peu au pair le change du drachme et assaini la situation financière des marchés hel-

lènes. C'est que, dans le flot d'émigrants, quelques-uns réussissent à faire fortune et rentrent riches au pays. Doués d'un fort zèle patriotique ils se font remarquer par leurs libéralités au profit de leurs communes natales; hôpitaux, écoles, et jusqu'à des sommes considérables offertes pour l'acquisition de batteries de canons, de navires de guerre, ces appuis financiers donnés à la patrie, gratuitement, revêtent bien souvent un caractère de faste et de grandeur par l'énormité des sommes offertes. En quatre années, de 1908 à 1912, plus de 32 000 Grecs sont retournés au pays; comme le mouvement d'émigration n'a pas diminué, il faut croire que ces rentrants avaient dans leur ensemble fort bonne mine et que leur situation financière était suffisamment avantageuse pour encourager leurs compatriotes à tenter fortune par les mêmes voies.

Les belles qualités d'initiative de l'Hellène tiennent en partie au soin que le gouvernement et les riches particuliers ont pris d'élever sans cesse et toujours l'instruction de la masse.

L'instruction primaire est gratuite; l'instruction intermédiaire coûte 4 francs par an; l'enseignement supérieur, 100 francs par an....

Il existe aujourd'hui 1 414 écoles primaires de garçons, 400 écoles de filles, 884 écoles villageoises pour les petits enfants. Des écoles du soir instruisent gratuitement les jeunes gens employés dans la journée à leurs métiers manuels. Les étudiants grecs sont nombreux auprès des lycées et universités étrangères; on en compte des milliers en France, en Allemagne, en Angleterre, en Suisse. Cette culture intellectuelle mise au profit d'une race naturellement très intelligente, donne d'excellents résultats, et exalte ses facultés de travail, d'énergie et d'entreprise.

Vue d'ensemble sur l'économie hellène. — Il nous faut observer dans son ensemble le fruit de pareilles qualités.

Au cours de la révolution de 1821-32, pendant dix longues années de luttes, la terre de Grèce eut à subir de l'oppresseur turc tous les outrages matériels imaginables; à cent lieues à la ronde, bâtiments, arbres, haies, murs, tout était détruit, sapé, brûlé, éparpillé en poussière aux quatre vents. Le Turc rasait au niveau du sol, à sa manière; les routes elles-mêmes, transformées en fondrières, s'encadraient de rocs calcinés. Quand le Turc fut chassé, il semblait bien que nul effort humain ne

pourrait réparer l'immensité du désastre.... Quatre-vingt-cinq ans ont passé; considérons la Grèce d'aujourd'hui, et nous sommes bien près de crier au miracle. J'ai parcouru ce pays, épandant les blancheurs presque cristallines de ses montagnes sous la douce lumière de son ciel; j'y ai vu des pentes toutes verdoyantes d'une végétation tropicale et fournie; j'ai gardé le souvenir de ces nuits d'une douceur infinie qui parent la campagne hellène d'un charme si doux; j'ai vu des routes paisibles reliant des villages reposant dans le calme quotidien, des voies ferrées reliant des villes toutes blanches, prises dans le ronronnement de leur labeur. Des scènes de sanglantes horreurs, de ce bouleversement de toute l'hellade, aucune trace. C'est une résurrection, au sens propre du mot; un cadavre revenu à la vie, en pleine jeunesse. L'envahisseur avait tout pu détruire sauf l'attachement au terroir, l'inébranlable esprit de tradition, le respect sacré du souvenir qui marquent si vivement le peuple hellène. Ces vertus enracinées ont engendré la tâche accomplie. Elle est considérable; c'est seulement en jetant un regard vers le passé que nous pouvons juger impartialement du présent et étudier

avec un esprit sain l'économie de la Grèce moderne.

LES RESSOURCES DE LA GRÈCE. — Le pays jouit d'une économie spéciale. Sa production agricole, son industrie n'ont jamais suffi à financer la renaissance nationale. La majorité des ressources provient :

a) Du développement accéléré de la marine marchande, grosse productrice de frets.

b) Des bénéfices envoyés ou rapportés par les colonies hellènes établies à l'étranger.

L'Hellade extérieure étend ses ramifications sur les principaux marchés du monde; elle y puise les ressources monétaires dont elle nourrit la métropole : frets obtenus dans les ports étrangers, opérations bancaires, profits commerciaux, enlevés en Amérique, en Europe, en Australie, au Japon vont grossir chaque année la forture hellénique de sommes considérables. Ne tenant compte que des rentrées visibles, n'avons-nous pas vu que la seule colonie d'Amérique a envoyé au pays, en 1912, près de 30 millions de francs?

Ces importations de numéraires, et, d'autre part, les règlements de créances sur les marchés étrangers ont ramené le cours du change du drachme à un taux normal. J'examinerai cette question plus en détail; mais je crois nécessaire de la signaler

ici pour faire ressortir le rôle considérable joué par l'Hellade extérieure dans l'économie interne du royaume. Grâce aux envois des émigrés, l'or a perdu en Grèce son caractère rarissime; aujourd'hui au lieu de payer *100 francs en or* avec 130 ou 140 drachmes. on ne paye plus cette quantité monétaire que 100 drachmes, la parité est rétablie.

L'Hellade intérieure fait aussi son apport aux recettes du royaume, sous la forme de produits du sol, et du sous-sol; bien que moins considérables que celles fournies par l'Hellade extérieure, ses ressources n'en constituent pas moins un revenu important qui demande à être étudié en détail. Comme les statistiques officielles dressées à ce jour n'ont pas eu le temps ni le moyen d'englober les ressources des dernières régions conquises en 1913, je suivrai dans cette étude une marche qui m'est imposée par les circonstances. J'examinerai : Dans une première partie, les ressources de l'Ancienne Grèce, dénommée Sterea-Hellas (Thessalie, îles d'Egée et Ioniennes comprises). Dans une deuxième partie, les ressources des nouvelles régions reprises au Turc : Macédoine, Épire, île de Crète, îles turques annexées de la côte de l'Asie Mineure.

CHAPITRE PREMIER

L'ANCIENNE GRÈCE. — LE SOL.

AGRICULTURE.

Le ministère de l'Économie nationale estime comme suit le rendement *ad valorem* des cultures de l'Ancienne Grèce :

Blé	85 000 000	francs.
Orge et avoine	15 000 000	—
Maïs	7 000 000	—
Moût de raisin	45 000 000	—
Raisin de Corinthe	52 500 000	—
Olive et huile d'olive	40 000 000	—
Tabac	10 000 000	—
Coton	2 000 000	—
Figues	5 500 000	—

Les travaux des champs sont faits par les femmes, même en temps de paix. Cette particularité a permis à l'agriculture de ne pas trop souffrir du manque de bras durant la dernière guerre. La

main-d'œuvre masculine n'a pas été, du reste, entièrement annihilée par la mobilisation. Une forte quantité de paysans, Hellènes de race, mais de nationalité turque, ont fui le service militaire ottoman et sont venus s'embaucher en Grèce. La surface des terres cultivées chaque année est d'environ 4 250 000 hectares. Leur utilisation se répartit comme suit :

	Surface en hectares. —	Production. —	
Terres, céréales ensemencées ou en jachère	912 000	4 744 000	quintaux.
Vignes à vin	135 000	2 200 000	hectos.
Vignes à raisin sec.	70 000	1 680 000	quintaux.
Tabac.	7 000	100 000	—
Coton.	3 000	36 500	—
Plantations olivier et figuier.	200 000	741 000	—
Prairies et pâturages. . . .	2 000 000	151 000	—
Forêts	800 000	»	

Ces chiffres sont moyens; ils oscillent d'un quart ou d'un tiers pour la production suivant les bonnes ou mauvaises conditions climatériques.

La question agricole est dominée par deux faits que M. Edmond Théry résume d'une façon très précise :

a) La question des raisins secs, dits raisins de Corinthe, dont la production exclusivement

réservée à l'exportation, dépasse à ce jour les besoins des marchés étrangers.

b) La question du blé que le sol hellénique ne produit pas en quantités suffisantes pour l'alimentation nationale, malgré la grande fertilité de certaines provinces.

La population agricole est d'un tempérament indolent et peu actif. Elle n'applique son labeur qu'au quart des terres arables : sur les 4 250 000 hectares exploités, près de 3 millions sont réservés aux prairies, forêts et pâturages. Restent véritablement utilisés à la culture alimentaire 1 250 000 hectares dont 912 000 ne fonctionnent qu'en jachère, c'est-à-dire par moitié chaque année. La Grèce agricole limite donc son travail annuel à 800 000 hectares environ, ce qui est peu et ne suffit pas, à beaucoup près, à assurer l'alimentation locale. Cette constatation est d'autant plus curieuse que plus de la moitié de la population se consacre au travail des champs ; le pays ne souffre pas à proprement parler d'un manque de main-d'œuvre. Le régime de terreur qui régna dans le pays sous la domination turque a probablement orienté vers le fatalisme et l'indolence le caractère de cette population rurale ; il ne s'est pas encore

écoulé assez de temps pour que la race ait pu se dépouiller entièrement de ce défaut.

L'intervention gouvernementale s'est fait sentir, pour secouer l'apathie des populations rurales. En 1912 a lieu la création du ministère de l'Économie nationale qui est, en fait, un ministère de l'Agriculture. Ce département a inauguré de nombreuses stations et écoles agricoles. Il existe 8 postes d'agriculture sous le contrôle du ministère, dans les régions de Patras, Vylma, Corfou, Livadia, Missolonghi, Athènes. A Halmyros, existe une école d'Agriculture dépendante du gouvernement : le *Cassavetios*; à Larissa, l'école fondée par feu Averoff : l'*Averofios*; à Astros et à Trichonis : 2 fermes modèles à la charge du gouvernement. Les directeurs d'exploitation des fermes ont charge de visiter chaque année les différents centres producteurs du territoire et d'enseigner aux agriculteurs les procédés convenables à chaque culture. Le ministère a fait venir de l'étranger des spécialistes en diverses cultures. Il travaille à faire pénétrer dans le pays l'utilisation des engrais chimiques. Beaucoup de terres qui fonctionnaient en jachère, sont maintenant, grâce aux engrais, cultivées de façon continue.

Le gouvernement allège indirectement la situation matérielle des masses rurales, en réduisant au minimum, chaque fois qu'il est possible, les impôts qui frappent la terre ; en 1909-10 par exemple, pour soulager la viticulture, l'impôt foncier sur les vignes fut aboli. La fondation d'une banque de *Crédit Hypothécaire* a été autorisée, qui a pour but de délivrer le paysan de l'usurier ; le dressement d'un cadastre s'ensuivra et permettra d'avancer des prêts hypothécaires.

Malgré toutes ces facilités, l'éducation du paysan ne saurait se faire du jour au lendemain. Le paysan est resté respectueux des vieux procédés autant que des vieilles coutumes. L'utilisation des méthodes modernes l'épouvante souvent.

L'outil ancestral et primitif, la charrue de bois rudimentaire, demeure le plus rude adversaire de l'outillage agricole perfectionné. Certaines fabriques, spécialement à Volo, commencent, il est vrai, à livrer des instruments agricoles établis suivant les derniers modèles étrangers ; quelques machines de fabrication anglaise, importées de Leeds, Lincoln et Gainsborough, ont trouvé leur utilisation dans le pays. Voilà donc un article que nos fabricants pourraient tenter de fournir au

marché hellène avec chance de trouver un débouché qui ira en s'élargissant.

Mais tout en implantant des méthodes nouvelles, le gouvernement ne devra pas omettre de doter le pays du système d'irrigation qui lui est indispensable ; faute d'eau, la culture en général, celle des plantes fourragères en particulier, resterait dans les limites d'un rendement médiocre. Ici, le gouvernement se heurte à la question des capitaux. Les sommes à dépenser seront considérables si l'on veut faire bien et durable.

Donc, l'agriculture en Grèce souffre de trois maux ; *méthodes de cultures périmées; système d'irrigation incomplet; manque de capitaux.* La situation est, il va sans dire, simplement transitoire, mais elle explique que la production des régions les plus riches soit actuellement inférieure à la normale. Les progrès viendront de la transformation rationnelle des parties les plus riches, c'est-à-dire de la Thessalie ; dans ces régions, la création de la petite et de la moyenne culture devra marcher de pair avec l'amélioration du régime des eaux. Une fois son grenier établi, la Grèce ne sera plus tributaire de l'étranger pour le blé. La population thessalienne a pris la bonne voie. Beaucoup

d'immigrés grecs, revenus de Roumanie, ont racheté en terre thessalienne des tchiflichs turcs qui ont bénéficié de ce changement de main.

J'entre maintenant dans le détail des principales ressources agricoles de la Grèce : *l'olivier*, *la vigne*, *les céréales*, *le tabac*, *le coton*, *l'élève du bétail*, *du ver à soie*, *la culture maraichère*.

L'OLIVIER. — C'est l'*arbre national*. La tradition le dit importé d'Égypte par le fondateur d'Athènes, Cecrops, qui avait appris à extraire l'huile du fruit. Les Turcs brûlèrent les plantations d'olivier avec acharnement. Aujourd'hui, l'olivier s'épand sur 300 000 hectares ; on le rencontre partout, sauf sur le territoire thessalien. Cependant sa culture manque encore de densité ; on pourrait la tripler en utilisant les milliers d'hectares laissés vides et qui, par la qualité de leur terre, la température ambiante, donneraient un excellent rendement. La rente fournie par les excédents de récoltes allégerait beaucoup le peuple qui paye l'impôt sous forme de droits d'exportation sur l'huile, le vin et autres produits du sol.

L'olivier présente presque partout un port élevé, qui oblige à recourir à la gaule pour la cueillette. Cette méthode abîme le fruit.

Corfou donne presque la moitié de la production totale soit 19 500 000 kilogrammes sur 43 500 000 (1912-13). L'olivier cultivé en Grèce présente 30 variétés (sur les 33 espèces connues); il donne l'*olive à huile*, et l'*olive de consommation*.

a) *Olive à huile* (voir plus loin dans le chapitre industrie);

b) *Olive de consommation*; se classe en variétés, dites :

Pilion-Volo : olive grosse, ronde, noire, poids 10 grammes, production 6 millions de kilogrammes dont 500 000 exportés en Amérique, Égypte, Turquie.

Amphissa : olive grosse, ronde, noire, ridée, poids 10 grammes, production 5 millions de kilogrammes.

Calamata : olive moyenne, noire, allongée, poids 5 grammes; passée au vinaigre puis conservée à l'huile; production 150 000 kilogrammes.

La Grèce fournit aussi de fortes quantités d'*olives vertes*, passées en saumure et qui sont une des bases de la nourriture paysanne. La méthode de préparation des olives comestibles varie peu : on procède à des trempages successifs dans les eaux fréquemment renouvelées; l'olive perd son amertume et

sa chair devient tendre. Elle est ensuite salée ou placée dans de la saumure où elle se conserve, à moins que, comme pour la qualité de Calamata, elle ne soit placée ensuite dans de l'huile, jusqu'à consommation. L'olive grecque est de qualité secondaire; sa cueillette, sa préparation sont faites avec des soins insuffisants, aussi bien la majeure partie de la production est-elle consommée sur place.

Le rendement en huile varie suivant l'époque et l'espèce de la cueillette. L'huile donnée par un arbre malade est inférieure; l'olivier venu sainement, dans un sol sec et argileux donne alors un rendement en huile très supérieur. Les premières qualités d'huile viennent des îles Ioniennes et entre autres de l'île de Paxos; les deuxièmes qualités, de l'Eubée et du Péloponèse; les troisièmes qualités, huiles lampantes, lubrifiantes, de la presqu'île du Pelion.

Sur cinq récoltes, deux sont excellentes; la production d'huile varie considérablement d'une année à l'autre :

1906	31 466 000	kilogrammes.
1907	58 747 000	—
1909	50 000 000	—
1910	14 283 000	—

1911	57 873 000 kilogrammes.
1912	66 850 000 —

D'après une statistique publiée en 1912-13 par le ministère de l'Économie nationale, l'olivier rapporterait en olive et en huile 40 millions de francs au pays. Il est vrai que la récolte 1912 fut exceptionnellement bonne.

VIGNOBLES

Les surfaces plantées atteignent environ 89 000 hectares, dont : 75 000 hectares en *vigne à raisin de Corinthe*, donnant 170 000 tonnes; 14 000 hectares en *vigne à vin*, produisant 2 500 000 hectolitres.

Raisin de Corinthe. — Le pays en produit plus que n'en demande la consommation mondiale; cette surproduction a provoqué une crise que le gouvernement a essayé de combattre en interdisant la plantation de nouvelles vignes. Ces mesures ne touchent pas les vignes à vin. La culture du raisin de Corinthe s'étend sur :

a) La côte nord du Péloponèse et le long du détroit de Corinthe. Patras est un centre de production et de commerce d'exportation. A 4 kilo-

mètres de la ville, je signale le grand vignoble de *Gutland*; il appartient à un Allemand, n'employant que des Allemands, ce qui n'est pas de nature à le rendre populaire dans la région.

b) La côte ouest ionienne et les îles adjacentes : Corfou, Paxos, Antipaxos, Saint-Maure, Céphalonie, Zante. Les caves installées à Céphalonie donnent des vins extrêmement fins réservés aux usages sacerdotaux.

c) La côte sud continentale longeant le détroit de Corinthe.

d) Quelques parcelles en Eubée, à Chalcis.

Ces régions seules produisent le raisin type de « Corinthe », caractérisé par l'absence de pépin. Toutes les tentatives d'acclimater cette espèce dans une autre région ont échoué.

Les méthodes de culture du raisin de Corinthe sont généralement primitives : outils rudimentaires, engrais rares. On pratique le cerclage pour empêcher la descente de la sève et obtenir des grains de raisin volumineux. Cependant certaines qualités donnent un grain petit et sucré, fort apprécié des Anglais. Le raisin est exposé et séché au soleil. La méthode est économique mais laisse de gros risques; une pluie survenant gâte entière-

ment le raisin ainsi exposé. Cependant le cultivateur atteint par l'augmentation des salaires agricoles (ils ont passé de 1 f. 20 à 4 f. 50 par jour), les maladies de la vigne, cherche par tous moyens à diminuer ses frais d'exploitation.

Les fortes demandes de raisin formulées par la France pendant l'invasion phylloxérique, et par le pays anglo-saxon pour les besoins de la pâtisserie, avaient forcé les vignobles grecs à s'accroître. En 1892, après la reconstitution du vignoble français et les mesures prises contre le vin de raisin sec, la demande tomba presque subitement et provoqua en Grèce une grave crise. La consommation mondiale se limita à 120 000 tonnes tandis que la production hellène se maintenait à 170 000 tonnes. Les stocks s'accumulant, les prix baissèrent.

Une Société de régie, instituée par le gouvernement hellénique, tenta de réduire le stock par des prélèvements de 15 p. 100 à 20 p. 100 sur les quantums exportés, prélèvements qui ne pourraient être utilisés que par l'industrie locale : distillerie, moûts concentrés, vins, etc. Malheureusement l'industrie indigène n'était pas assez puissante pour absorber ce 20 p. 100 de la production. Le gouvernement n'avait pas encore

interdit de planter de nouvelles surfaces. En dépit des efforts de la Société de régie, le stock de raisins secs augmentait, surtout après la forte récolte de 1902.

La situation des cultivateurs s'aggravant, le gouvernement ne parvint plus à encaisser l'impôt (il représentait 4 500 000 francs par an). On songea alors à donner le monopole du raisin à une Société ayant seule *le droit d'exporter le raisin sec ou frais*, et payant le raisin au cultivateur sur un barème de catégorie. La proposition, rejetée d'abord comme dérogatoire aux conventions commerciales avec les pays étrangers, prit une forme pratique en 1905. La Banque d'Athènes, appuyée de capitalistes rançais et anglais, fonda la *Société privilégiée pour favoriser la production et le commerce du raisin de Corinthe*. Le capital de la Société était de 20 millions de francs; son objet : de servir de balancier entre l'offre et la demande; de combattre la surproduction; de maintenir les prix à un niveau couvrant les frais de culture.

La Société obtenait du gouvernement les privilèges de recouvrer l'impôt en nature frappant le raisin sec présenté à l'exportation (impôt de 35 p. 100); de percevoir un droit fixe de 7 drachmes par

1 000 livres vénitiennes ou 1,66 par 100 kilogrammes, sur toute la production ; de faire des avances sur raisins, en nantissement, avec intérêt à 6 p. 100 l'an; d'installer des magasins généraux en Grèce et de percevoir des droits de magasinage. En échange de ces privilèges la Société avait l'obligation : de payer à l'État 4 millions de drachmes pour une exportation de 240 millions de livres vénitiennes avec majoration de 18 drachmes par 1 000 livres vénitiennes d'exportations supplémentaires, ou une diminution de 18 drachmes par 1 000 livres de déficit à l'exportation. D'acheter toutes les quantités de raisins à elle offertes à des prix de catégories, le prix de la qualité la plus inférieure étant de 115 drachmes par 1 000 livres vénitiennes ; de réserver à l'État une somme jusqu'à 500 000 drachmes maximum sur les bénéfices excédant le paiement d'un dividence de 6 p. 100 aux actionnaires de la Société.

Par ces dispositions, la Société retient environ 40 000 tonnes de la production annuelle. En 1909, elle a fait déraciner 5 000 acres de plantations en offrant 800 à 1 000 francs de prime par hectare arraché. On estime que dans quelques années le vignoble de Corinthe sera réduit à 12 500 hectares.

VINS

Depuis ces dernières années les propriétaires de vignobles de Corinthe ont eu l'idée de vinifier leurs récoltes. Il fut bientôt reconnu que le cépage de Corinthe donnait un rendement vinicole supérieur. Des installations nouvelles surgirent, comprenant presses et fouloires. Mais ces installations étaient coûteuses. *La Société hellénique des vins et spiritueux* intervint, créant et répartissant dans le Péloponèse un outillage bien agencé et tout à fait moderne dont j'aurai l'occasion de reparler dans le chapitre industrie. Elle possède des établissements de cette sorte à Calamata, à Tripolis, à Athènes. Elle dirige vers la France plus de moitié de sa production; le reste est consommé sur place. Comme résultat immédiat de cette initiative, on a enregistré une heureuse diminution du stock de raisins secs et un accroissement appréciable de la production vinicole hellénique; elle tripla d'importance de 1896 à 1911, ainsi qu'on s'en rendra compte dans notre chapitre Commerce par les statistiques d'exportations. La quantité de vin produite en 1910-11 a atteint près de 2 millions d'hectolitres, la récolte de 1911-12 donna 2 333 000 hectolitres. Quant à

la *valeur* de la production vinicole, elle varie dans de vastes proportions. Les données officielles manquent : j'emprunte des chiffres au Bulletin de la Chambre de Commerce française d'Athènes : 1909 a donné 12 millions de francs; 1910, sur une récolte déficitaire, invasion du Criquet, développement du Mildew, n'a donné que 6 millions de francs. Le prix moyen des vins ioniens, par exemple, qui était de 18 f. 93 l'hectolitre en 1896, tombe déjà en 1904 à 9 f. 08 l'hectolitre; ce qui fait dire à M. Ed. Théry que les producteurs de vins grecs sont logés à la même enseigne que les viticulteurs français.

Les vins de Grèce comprennent diverses catégories :

Vins résinés : blanc, avec addition de résine de pin; fabrication primitive; impropres à l'exportation.

Vins rouges pour coupage : riches en matières extractives, tannins et résidus; produits par Saint-Maure, Corfou, Paxos, Nemea, Xeroctiori.

Vins secs de table, rouges et blancs : grande franchise de goût et forte teneur en matières extractives; beau bouquet, tels le clos Marathon, le Château Decelie, etc.; produits par Santorin,

Chalcis, l'Attique, la Messénie, l'Élide, l'Arcadie, etc. Ces vins de Péloponèse, fournis par le coupage de Corinthe sont fort connus. Leur titre alcoolique est assez élevé; il varie de 14,5 à 16,5 degrés.

Vins liquoreux : vins de dessert, rappelant ceux d'Espagne; centres producteurs : Céphalonie, Zante, Santorin, Messénie, Patras, etc....

Vins mousseux : produits par fermentation naturelle; la production est limitée et est fournie principalement par Tripolitza en Acardie.

De grandes maisons sérieuses, quelques-unes montées en sociétés à gros capitaux, contrôlent la fabrication et l'exportation. Plusieurs emmagasinent dans des celliers agencés comme ceux d'Algérie ou du Midi de la France. Le tableau suivant fournit les résultats d'une bonne récolte et donne un aperçu d'ensemble de la force productive de chacune des provinces vinicoles :

Aitoloacarnanie	67 000	hectolitres.
Argolide	53 000	—
Arcadie.	96 000	—
Arta	400	—
Attique.	319 000	—
Achaïe	192 000	—
Béotie	159 000	—
Eubée	217 000	—

Zante	30 000 hectolitres.
Élide.	448 000 —
Karditzo	17 000 —
Corfou	172 000 —
Céphalonie	56 000 —
Corinthie.	96 000 —
Cyclades	58 000 —
Lacédémone.	74 000 —
Laconie.	17 000 —
Larissa.	35 000 —
Saint-Maure.	128 000 —
Magnésie	46 000 —
Messénie	109 000 —
Trikala.	28 000 —
Triphylie	85 000 —
Phtiotide	53 000 —
Phocide	38 000 —

TABACS

(1 ocque = 1 kg. 250 environ).

La surface cultivée a suivi une forte progression.

1856	1 900 hectares.
1860	2 500 —
1875	4 500 —
1889	6 400 —
1912-13	12 000 —

La production a augmenté en conséquence; de 3 millions d'ocques en 1894, elle accuse aujour-

d'hui plus de 7 millions d'une valeur de 10 à 11 millions de francs.

Culture du tabac. — Le rendement peut atteindre 600 kilogrammes à l'hectare. La graine est semée en février-mars; la jeune plante vient dans des terres spéciales; elle est transplantée en mai dans les champs labourés, atteint une hauteur de 20 à 40 centimètres, produit 14 à 16 feuilles, et porte au sommet une fleur que l'on coupe. La cueillette s'effectue en juillet lorsque les feuilles, jusque-là vertes, deviennent jaunes. Les qualités inférieures proviennent des grandes feuilles de la base; les petites du sommet donnent les premières qualités. La cueillette a lieu le matin, avant le lever du soleil.

Séchage. — Cette opération dure de 7 à 15 jours; les feuilles, une fois sèches, sont mises en ballots et envoyées dans de grands dépôts. Des experts procèdent à la classification, qui exige une grande expérience et est fort bien rémunérée. Le tabac est soigneusement empaqueté pour la vente. Le prix moyen est de 4 francs le kilogramme. La qualité grecque est inférieure à celle du tabac turc (20 francs le kilogramme); cependant son parfum particulier est fort apprécié par beaucoup de fumeurs; il sert de base à « l'alliage

égyptien » qui est un mélange grec auquel on ajoute une partie de la qualité parfumée turque. L'Égypte absorbe ainsi 2 500 000 ocques dont la plus grande partie vient de Grèce. Malheureusement pour cette dernière, l'Égypte vient d'augmenter tout récemment ses droits de douane sur les tabacs importés; la production hellène en subira un certain préjudice.

Les droits de douane imposés à l'importation en Grèce des tabacs étrangers atteignent 8 francs le kilogramme : aussi cette importation est-elle presque nulle. Mais il existe apparemment une forte contrebande; bien que la consommation sur place ait doublé depuis 1894, les revenus sur les tabacs n'ont pas progressé dans les mêmes proportions.

Centres de production. — La Thessalie produit le *tabac noir* (*karatoutoum*) et le *tabac jaune* (*sari*). La qualité parfumée demandée par l'Égypte ne vient pas dans cette contrée malgré les tentatives de plantation faites avec de la graine turque; la qualité sari s'exporte bien en Égypte (2 500 000 ocques) et sert à l'alliage égyptien. Kesseli près Larissa, Almiro, Pharsale, Karditza, Pharnar, Trikala sont les principaux centres de la production thessa-

lienne. Cette production varie avec les années et tend à augmenter. Elle n'était, suivant le Syllogue commercial de Volo, que de 2 500 000 en 1906-07; elle atteindrait aujourd'hui près de 6 millions d'ocques.

Prix et qualités. — La Béotie, l'Argolide, la Phtiotide et les provinces de l'Est donnent également du tabac. Les tabacs d'Argos et de Nauplie, en Argolide, sont des produits de plaine et de basse qualité; ils valent de 30 à 75 centimes l'ocque et servent au bourrage des cigares belges et hollandais.

Les tabacs de Lamia (Phtiotide), Larissa (Thessalie), Agrinion (Étolie) valent de 2 à 4 francs l'ocque, qualité courante.

Les tabacs des régions montagneuses, rocheuses, donnent les meilleures feuilles.

Le gouvernement et les tabacs. — Le gouvernement prélève un impôt sur le tabac; cet impôt est calculé sur le poids de la feuille. Le gouvernement se réserve le monopole du coupage des tabacs en feuille; il les met ensuite en paquets qu'il entoure d'une banderolle estampillée; il exige 20 centimes par kilogramme pour l'emploi des machines, puis prélève une taxe de coupage de

30 centimes par kilogramme. Il taxe également le papier à cigarettes à raison de 2 f. 40 par kilogramme, le papier est un monopole de l'État et les coupeurs sont tenus de l'utiliser par quantités égales au nombre de cigarettes à faire.

Les régies étrangères ont tenté de faire des achats de tabac à la Grèce. Les monopoles autrichiens, français seraient acheteurs de karatoutum et de sari (qualités thessaliennes). Malheureusement, la mauvaise foi de certains intermédiaires rend les achats difficiles. Le gouvernement français, à la suite de livraisons de qualités inférieures aux prix les plus élevés, et qui répondaient à une commande de près de 1 million de francs, cessa ses achats.

CÉRÉALES

Blé. — La production se tient dans la moyenne de 2 250 000 quintaux métriques, fournis par 260 000 hectares; elle a laissé en 1913 une recette de 85 000 francs. Le blé grec est léger; il pèse à peine 72 kilogrammes à l'hectolitre. Le rendement moyen à l'hectare est de 12 hectolitres; le rendement par rapport à la semence est de 7,5 pour 1. Sur les 260 000 hectares productifs, la Thessalie est

représentée par 80 000 hectares et une production de 1 million à 1 250 000 à quintaux métriques.

Les méthodes de culture sont rudimentaires, et les engrais chimiques peu employés. Cependant les charrues en fer anglaises commencent à apparaître. Un meilleur labour, une utilisation des terrains marécageux de Thessalie, pourraient, aux termes du Conseiller anglais à la Commission financière internationale, élever de 700 000 quintaux métriques la production grecque. Il existe en Thessalie près de 300 000 hectares inutilisés de bonne terre arable et dont la mise en exploitation couvrirait le solde de blé réclamé pour l'alimentation nationale. Pour rendre le défrichement possible, il serait indispensable d'activer les travaux hydrauliques projetés en Thessalie; développer les voies de communication; morceler les domaines nationaux et attirer les capitaux vers l'agriculture; protéger le rendement agricole par des droits d'entrée sur les blés.

L'importation reste considérable et couvre le déficit de la production; il entre en Grèce 2 millions de quintaux métriques de blé d'une valeur d'environ 23 millions de francs. La Russie, la Bulgarie, et, en moindre quantité, les États-Unis,

fournissent ces importations. La baisse du change a rendu encore moins cher le paiement des importations et provoqué encore leur accélération.

Les provinces productives ont, à maintes reprises, réclamé l'application de tarifs douaniers protecteurs. Les tarifs ont été relevés de 4 f. 50 à 6 f. 085 pour les blés. La taxe d'entrée sur les farines est de 110 francs; elle rend toute importation impossible. L'agriculture indigène tâche de profiter de son mieux de ces barrières douanières. Malheureusement les frais de culture sont élevés; les salaires agricoles vont jusqu'à 7 francs par jour pour la main-d'œuvre masculine et 4 francs pour la main-d'œuvre féminine; encore faut-il nourrir les moissonneurs. L'émigration a fait de grands retraits de main-d'œuvre, et beaucoup de propriétaires rebutés par ces difficultés menacent de transformer leurs terres à blé en pâturages.

Un boisseau de grains de blé cultivé coûte 28 f. 70; il fournit une moyenne de 5 boisseaux de froment, soit 35 francs. Le bénéfice est de 6 f. 30, insuffisant au dire de l'agriculteur.

Orge et méteil. — La surface plantée en orge est d'environ 85 600 hectares produisant 830 000 quintaux métriques. La culture de cette céréale donne

moins de risques que celle du blé; le rendement par grain est plus considérable et les frais moins coûteux; il n'en faut pas davantage pour que le cultivateur ait pour cette culture une tendance marquée. Elle rapporte au boisseau moins que du blé : le boisseau d'orge pèse 28 kilogrammes environ et se vend entre 2 f. 30 et 4 francs.

La production de méteil, fournie par 66 000 hectares, atteint 400 000 quintaux métriques.

Maïs. — Le maïs est cultivé sur 98 000 hectares et donne une récolte de 1 250 000 quintaux métriques. La valeur de la récolte 1913 était de 7 millions de francs.

La culture du maïs s'effectue en rotations avec celle du blé ou de l'orge; les deux productions alternent sur le même champ. Le maïs semé en mai est récolté en septembre; il vient bien sur les terrains sablonneux. Son prix de vente au boisseau (26 kg. 40) varie entre 3 f. 50 et 5 francs.

Avoine. — La production atteint 240 000 quintaux métriques; elle est fournie par 17 500 hectares. Le prix de l'avoine oscille entre 2 f. 50 et 4 francs le boisseau, qui pèse 18 kilogrammes. La plus forte production est fournie par la province de Lamia.

Seigle. — La culture occupe près de 4 000 hec-

tares et ne produit que 27 000 quintaux métriques.

La pomme de terre, les lentilles, le riz donnent de petites quantités.

COTON

L'année 1913 a laissé une recette cotonnière de 2 millions de francs. La culture de coton en Grèce remonte à 1862; ses débuts furent difficiles. Les conditions climatériques, la nature du sol convenaient bien cependant.

Le gouvernement s'inquiète d'améliorer les qualités; il entend développer la culture du coton « égyptien ». Les résultats ont été satisfaisants. Cette culture si rémunératrice peut, si elle est bien conduite, provoquer une hausse considérable du prix des terres. Au dire de certains économistes qui ont visité le pays, et en tenant compte du prix actuel de la terre en Grèce, une seule récolte cotonnière suffirait à rembourser le propriétaire du prix de son terrain. Je n'irais pas jusque-là; les frais préliminaires, pour ce type de culture, sont assez considérables; une terre, même en Grèce, préparée pour pousser du coton, reviendrait donc assez cher, mais l'opération demeurerait, en soi, quand même excellente.

Centres productifs. — Le coton réussit particulièrement en Thessalie. Zographo est le centre des meilleures cultures. *La Compagnie du lac Copaïs*, propriétaire de 60 000 acres dans les plaines de Copaïs, a fait des tentatives intéressantes, mais qui demandent à être poursuivies. La Thessalie a fourni, en 1912-13, 82 000 ocques ou 1 025 quintaux de coton, fournis par 85 hectares.

La Béotie, dans la région de Livadia donne annuellement 25 000 quintaux.

La région de Dadi, 9 000 quintaux.

La Phtiotide, avec la région de Lamia pour centre producteur, peut donner 1 550 quintaux par an.

L'Attique a fait des essais de coton égyptien; mais les entraves douanières pourraient en gêner le développement.

La Grèce possède des usines hydrauliques pour l'égrenage et le pressage du coton. Quelques filatures fonctionnent en Béotie, à Livadia.

COCONS ET SOIES

La sériciculture traverse une crise. La production de la soie atteignait 2 500 000 kilogrammes il y a cinquante ans. Elle ne dépasse pas aujourd'hui

700 000 kilogrammes; la recette de 1913 n'a été que de 1 500 000 francs. Les sériciculteurs, découragés par les dégâts occasionnés par l'apparition de la pébrine et aussi par la concurrence de la soie artificielle, ont arraché les mûriers en maints endroits pour cultiver les céréales et le tabac. La production du cocon est tombée; il revient plus à compte d'importer du coton que d'en produire; sur 30 000 onces de grains de ver à soie utilisées par le pays, 18 000 viennent de l'étranger. Le gouvernement étudie un projet comprenant : l'enseignement obligatoire de la sériciculture dans les écoles de filles, la multiplication des plantations de mûriers dans la proportion minimum de 100 arbres par installation d'élevage; les pépinières de l'état, les jardins scolaires des communes activeraient la production de mûriers. Il serait question de créer une station chargée de contrôler les graines de vers à soie et d'envoyer des inspecteurs dans les centres de production avec mission d'améliorer les connaissances du paysan en matière de sériciculture. Des associations abaisseraient les prix de revient de la production et supprimeraient les intermédiaires. Aujourd'hui la production en cocons se répartit comme suit :

Laconie et Lacédémone	220 000	kilogrammes.
Messénie	110 000	—
Agia	112 000	—
Tyrnavos	68 000	—
Calambakas, Trikala et alentours	53 000	—
Pylias et Volo	56 000	—
Mamia	14 000	—
Ogyon, Pyrgos et alentours	24 000	—
Carystia et autres îles	28 000	—
Naupacte	11 000	—
Arcadie	17 000	—
Attique	4 000	—
Total	707 000	kilogrammes.

La première exposition séricicole a eu lieu à Athènes en 1912 sous le haut patronnage de Sa Majesté et a mis en valeur les différents types de production des provinces hellènes. Les régions de Tyrnavos, Agia, Kymi, Calamata produisent le cocon blanc et jaune, parfois de superbe qualité; les régions d'Athènes, Kymi, la Crète, Chypre, Calamata, Larisse, Sparte, donnent des soieries et broderies d'industrie domestique.

BETTERAVE A SUCRE

Cette culture s'est heurtée à la difficulté d'amener le paysan aux méthodes nouvelles; elle exige des travaux spéciaux, des engrais. Il existe en Thessalie, sur les flancs du Pinde, une exploitation prospère

de 750 hectares, donnant 20 à 30 tonnes de betteraves à l'hectare. C'est l'exploitation Zographos frères. Une raffinerie en dépend. Le sucre obtenu se vend en Grèce sous la protection douanière.

HACHICHE

On rencontre cette culture à 600 mètres d'altitude, sur le plateau d'Arcadie. La ville de Tripolitza sert de marché à la production qui, suivant la loi grecque, doit être entièrement exportée. Les principaux débouchés se trouvent en Asie Mineure et en Turquie. Le hachiche est un produit d'une vente facile et dont le prix atteint sur place 12 francs le kilogramme en moyenne. La production est de 90 tonnes par an, d'une valeur de 1 100 000 francs.

ÉLEVAGE

Les bestiaux paissent durant les jours d'hiver sur les terrains incultes et marécageux. En été, les bêtes restent au champ jour et nuit et se nourrissent de chaume.

L'élève du mouton a donné 32 millions de francs en 1913; le mouton de montagne est petit; celui

de plaine est à longue laine, et à laine frisée. La tonte s'effectue à la main, dans le courant de mai; la laine est de qualité inférieure; son prix varie de 1 f. 40 à 1 f. 80 le kilogramme. D'après M. Percy Martin, un troupeau de 300 têtes rapporte net 1 980 francs, en comprenant dans la recette la vente du lait, de la laine et des agneaux. L'élève de la chèvre a donné 18 millions de francs en 1913; l'espèce est pauvre; on n'a pas tenté de l'améliorer; le prix varie entre 13 et 25 francs.

L'élève a lieu dans les contrées montagneuses, sans souci des jeunes pousses que ces animaux ravagent.

Les vaches et veaux sont peu soignés. Les vaches donnent peu de lait; les paysans cherchent surtout à avoir des veaux qu'ils vendent à l'âge de cinq mois, au prix de 60 à 70 francs.

Porcs. — On a essayé de relever l'espèce par des croisements avec des races anglaises. Les résultats auraient été encourageants. Le porc est tenu soit à l'étable, soit à la montagne quand le gland est abondant. Le porc se vend de 1 f. 50 à 2 francs le kilogramme. La truie de 7 à 8 francs le kilogramme. Le cochon de lait 10 francs le kilogramme.

Chevaux, mulets. — L'élevage se poursuit sans méthode. Le cheval coûte de 300 à 500 francs, le mulet, de 300 à 400.

Anes. — Ces animaux sont employés comme bêtes de somme et valent de 100 à 180 francs. La race est petite et de poil dur.

Le ministère de l'Économie nationale estimait, en 1912-13, la production annuelle agricole à 315 500 000 francs, qui s'élèveraient à 400 millions de francs si on y ajoute le produit de l'*élevage*, de l'*horticulture*, de la *culture maraîchère* (soit un surplus de 85 millions environ en chiffres ronds). Le produit de l'élevage seul atteindrait approximativement le tiers de ce surplus, soit 28 à 30 millions.

BOIS ET FORÊTS

Le produit des bois et forêts atteint annuellement 1 800 000 francs. Exception faite des forêts de Thessalie qui sont propriété des communes, les forêts appartiennent à l'État; il en tire un bénéfice réduit. Il accorde la permission des coupes contre paiement de droits d'abattage qui sont de 30 p. 100 pour le bois scié ou fendu et de 24 p. 100 pour le bois abattu avec ou sans écorce. Ce taux est ramené

à 18 p. 100 et même 12 p. 100 pour les forêts privées. L'étendue boisée est relativement considérable; en Thessalie, on rencontre les régions presque vierges de l'Ossa et du Pélion; dans le Péloponèse, le Taygète, Gorlynie, Corinthie, Élide; enfin les forêts du Pinde et du Panétolique. Il y a lieu de s'étonner que la Grèce possède encore des étendues boisées, les Turcs ayant, au cours de leurs luttes sur territoire hellène, rasé tous les arbres avec méthode. La production de bois ne suffit pas à la consommation; le pays en importe chaque année pour une dizaine de millions : bois à brûler, hêtres et pins pour construction, bois ordinaires et précieux pour l'ébénisterie; bois pour la tonnellerie; liège, poix sèche ou liquide, etc. Et cependant la production forestière n'est pas poussée, l'exploitation rationnelle est difficile et les abus trop nombreux : coupes de bois faites au hasard, état nomade du bétail provoquant la destruction des jeunes pousses, incendies continuels provoqués par les pâtres pour trouver des pâturages abondants au printemps (déclarations de M. Samios). La *Lake Copaïs Company* fit, il y a quelques années, des tentatives de plantations. Mais les arbres, une fois de bonne taille, furent

aussitôt coupés par les maraudeurs et transformés en bûchers.

Le coût du transport constitue une autre entrave à l'extension de l'industrie forestière. La Grèce manque de fleuves navigables, susceptibles de transporter à bon marché des trains de bois flottants.

L'État se préoccupe de préserver les forêts de la menace d'une destruction totale. En 1893 il avait institué une administration centrale des forêts; aujourd'hui cette administration se réorganise dans tout le royaume; en 1898 une école forestière fut fondée. Une société de reboisement fut fondée à Athènes, sous le haut patronnage de la princesse Sophie.

Mais tant qu'on n'édictera pas des peines sévères contre la maraude ou les négligences, toutes les initiatives demeureront stériles.

Il est à remarquer que toutes les entreprises de reboisement faites à proximité des maisons ou lieux habités réussissent à merveille.

Le peuplier blanc, le chêne, donnent toute satisfaction; les arbustes de bordure, entre autres le troène, poussent avec rapidité; le pin d'Écosse et d'Autriche atteignent en peu d'années de splendides dimensions.

Dans la région Nord du golfe de Corinthe, le cyprès se multiplie.

Le voyageur remarque le souci constant, dans les villes et villages, de créer des jardins, de planter le long des avenues et d'ombrager les routes, de refaire ce que le Turc a détruit.

CHAPITRE II

L'INDUSTRIE

I. — Industries dérivées du sol
II. — Industries dérivées du sous-sol

ÉTAT GÉNÉRAL DE L'INDUSTRIE EN GRÈCE

L'industrie hellène est encore bien limitée; le temps, l'argent, l'éducation industrielle, la stabilité économique, si nécessaires au développement de l'industrie, lui font encore défaut. La Grèce moderne ne date que de soixante-quinze ans; encore qu'il faille défalquer de cette période les années consacrées à réparer les ravages des Turcs. On ne peut pas demander à un pays de se constituer industriellement parlant, en capitaux, usines, main-d'œuvre, dans un demi-siècle. La baisse du change a entraîné, au détriment du patron, la hausse des salaires. L'émigration a raréfié la main-d'œuvre. De plus, je crois que l'Hellène est, de nature, plus commerçant qu'industriel; l'état clairsemé de ses

usines ne le frappe pas; il lui suffit, à défaut de grandes fabriques, rares en Grèce, de posséder une infinité de petits ateliers qui relèvent plus du petit métier que de la grande industrie à l'européenne. C'est que la grande industrie constitue, avec ses exigences de temps et de capitaux, une opération de longue haleine. Le Grec préfère un rendement immédiat à de plus belles perspectives.

La capacité de production de ces manufactures est très inférieure aux besoins du pays. Cette capacité tend, il est vrai, à s'accroître et le pays montre une tendance à améliorer ses procédés de fabrication. Mais une amélioration sérieuse ne pourra s'obtenir qu'en rénovant les installations existantes; dans maints endroits le matériel et les locaux sont dans un état de vieux ou d'incommodité dont souffre la main-d'œuvre. Cette rénovation sera en même temps une œuvre de haute philanthropie. L'ouvrier hellène est passif et résigné; ignorant des grèves jusqu'à ces dernières années, il a encouragé par inertie le laisser aller patronal. Faute d'une réglementation sérieuse du travail, celui-ci se poursuit trop souvent dans des conditions sanitaires déplorables; le minimum pour la journée de travail est de dix heures; dans la pratique elle atteint

souvent douze à quatorze heures. Beaucoup d'ateliers, pour ne citer que ceux de Trikala, de Calamata, ne reçoivent qu'une atmosphère viciée, fétide et sans soleil. L'ouvrier y dépérit misérablement. Il n'existe pas de loi contre les accidents du travail, pas de loi sur la réglementation des salaires; pas de loi sur le travail des enfants. L'ouvrier estropié ne reçoit aucun secours; les tout petits, des fillettes de six à sept ans, des garçons de huit à dix ans, peinent dix et douze heures pour un salaire infime de 50 centimes à 1 franc par jour. L'ouvrier grec, du reste, n'aime pas l'intervention légale; il préfère « s'arranger » avec son patron si un motif de contestation surgit : derniers vestiges de la mainmise turque dont l'intervention légale ruinait les parties.

I. — INDUSTRIES DÉRIVÉES DU SOL

INDUSTRIE OLÉICOLE

C'est une des plus puissantes sources de revenus de la Grèce. Une récolte laisse en moyenne un rendement de 50 000 tonnes d'huile dont les trois cinquièmes vont à la consommation locale et les deux cinquièmes à l'exportation. Les centres de production sont Corfou, Zante, Leucas, Céphalonie,

Paxos. Le Péloponèse, l'Eubée, la Magnésie participent également à la production. Celle-ci varie d'année en année ; je donne ci-après le rendement d'une année moyenne avec indication des centres producteurs :

PRODUCTION DE L'HUILE EN GRÈCE

Aitoloacarnanie	357 000	ocques.
Argolide	1 419 000	—
Arcadie	380 000	—
Arta	51 000	—
Attique	739 000	—
Achaïe	1 433 300	—
Béotie	716 000	—
Eubée	1 719 000	—
Zante	2 522 500	—
Élide	324 000	—
Corinthe	1 015 000	—
Andros	205 000	—
Santorin	77 000	—
Milo	145 000	—
Naxos	171 600	—
Tinos	67 800	—
Céphalonie	3 222 100	—
Corfou	11 973 000	—
Lacédémone	5 000 000	—
Laconie	2 666 000	—
Larissa	11 750	—
Leucade, Sainte-Maure	3 249 500	—
Magnésie	2 930 500	—
Messénie	1 927 000	—
Triphylie	1 880 000	—
Phocide	767 000	—
Phtiotide	243 000	—
	45 186 610	ocques.

Les procédés de fabrication sont demeurés généralement rudimentaires. Sur 5 120 moulins, 75 seulement sont mus à la vapeur ou hydrauliquement. Le rendement en huile est, dans ces conditions, loin d'atteindre le maximum. Dans presque tous les moulins on a recours à la traction animale pour mettre en marche meules et pressoirs. Dans la même pièce se trouvent olives, grignons, chevaux tournant la meule, ouvriers à leur travail, jarres contenant les huiles ; une atmosphère rare et viciée provoque la fermentation des olives, l'échauffement du fruit. Quelques rares installations possèdent un réservoir isolé pour recevoir l'huile, ou des citernes à revêtement intérieur. Il faut citer comme bonne installation le moulin Scouces, en Attique, les 5 ou 6 moulins installés en Messénie, l'huilerie à vapeur modèle installée à Calamata par M. J. Sarafopoulo, à Kalanéra, l'usine Charilaou et Canelopoulos à Éleusis.

Les qualités obtenues en Grèce sont généralement grasses et de forte densité. Jusqu'à ces derniers temps elles ne plaisaient pas à la clientèle mondiale; presque toute l'exportation est consommée par les colonies grecques établies à l'étranger. Aujourd'hui la Grèce commence à

livrer, à côté de son stock d'huiles courantes, quelques qualités surfines de table qui trouvent placement en France.

Calamata, Corfou, sont des points exportateurs.

INDUSTRIE VINICOLE

La production moyenne atteint de 2 300 000 à 2 800 000 hectolitres, laissant au pays une recette de 25 millions de francs; voici une répartition moyenne de la récolte, par provinces :

Aitoloacarnanie	66 752	hectolitres.
Argolide	52 935	—
Arcadie.	96 665	—
Arta	384	—
Attique	319 175	—
Achaïe	192 000	—
Béotie.	159 242	—
Eubée.	217 126	—
Zante	30 080	—
Élide	448 000	—
Karditsa.	17 646	—
Corfou	172 145	—
Céphalonie	56 654	—
Corinthe	96 000	—
Cyclades	57 820	—
Lacédémone	74 209	—
Laconie	17 069	—
Larissa	34 600	—
Leucas (Sainte-Maure) . . .	128 000	—
A reporter. . .	2 236 502	hectolitres.

Report	2 236 502	hectolitres.
Magnésie	46 016	—
Messénie	109 414	—
Trikala	28 121	—
Triphylie	85 197	—
Phtiotide	53 488	—
Phocide.	38 121	—
Total	2 596 859	hectolitres.

La question des vins est liée à celle du raisin de Corinthe. Afin de sauvegarder l'économie des vignobles grecs, il a fallu procéder à des combinaisons financières escomptant la fabrication du vin pour aider à l'écoulement de la surproduction du vignoble.

La *Société privilégiée pour favoriser la production et le Commerce du raisin de Corinthe*, a assumé de maintenir les prix du raisin et de faciliter l'écoulement des stocks. Comme, depuis 1896, la production en raisins grecs excède la consommation mondiale, la Société courait le risque d'être écrasée par l'accumulation des stocks.

C'est ici qu'intervient la *Société hellénique des Vins et Spiritueux*. Fondée au capital de 10 millions de drachmes, commanditée par la *Société privilégiée* pour la moitié du capital, la Société hellénique des Vins et Spiritueux, travaillle le raisin de Corinthe que lui fournit la Société privilégiée au

prix de 30 francs les 1 000 livres vénitiennes (soit : 6 f. 25 les 100 kilogrammes). Elle doit traiter au moins 70 millions de livres annuellement. Ses accords avec la Société privilégiée lui laissent toute latitude pour fabriquer ce qu'elle veut avec le raisin sec, à la condition que le commerce du raisin en nature ne s'en trouve pas concurrencé.

La Société produit :

a) De l'alcool bon goût;

b) De l'alcool dénaturé ;

c) Des gelées, confitures, sirops; de la glucose;

d) Des vins.

Ces quatre productions absorbent chaque année 80 millions de livres vénitiennes de raisins secs.

La fabrication de l'alcool bon goût ou dénaturé a pris une large place dans l'activité de la Société. Les neuf dixièmes du raisin sont réservés à sa production. La Société pousse elle-même d'une façon extrêmement intelligente la consommation de l'alcool insdustriel; elle développe sur place l'éclairage, le chauffage à l'alcool que les hôtels, maisons, restaurants, municipalités utilisent avec succès.

Les vins de la Société sont tirés du raisin frais de Corinthe, dont le prix est inférieur au raisin sec. Elle a des contrats d'achats en raisins frais

avec la Société privilégiée qui y trouve son compte puisque le stock de raisin sec est, par ces achats, indirectement réduit. Le raisin frais se paie de 6,20 à 7,80 les 100 kilogrammes, prix notablement inférieur à celui du raisin sec; il donne un vin mieux goûté de la clientèle étrangère, et n'encourt pas de difficultés douanières. La Société n'utilise le raisin sec que pour faire des moûts, fermentés, coupés avec des vins rouges hauts en couleur, puis alcoolisés et expédiés à Hambourg sous la dénomination de *Blutwein*. La consommation du Blutwein atteint 25 000 hectolitres; ou bien pour traiter de petites quantités de vins courants achetés par l'Égypte et la Turquie, ou bien encore pour la fabrication du sirop de raisin, qui entre en franchise en Angleterre.

La Société hellénique possède de grandes usines à Phalère et à Myli. Les installations d'Éleusis, de Pyrgos, ont été renforcées en 1913. Elle possède une autre usine à Calamata. Les usines de Pyrgos et de Calamata se sont spécialisées dans la fabrication du vin. Ces usines travaillent toute l'année; leur outillage perfectionné permet un traitement excellent : puissants fouloirs, égrappoirs, presses coumpound, transforment en moût d'énormes

quantités de raisins apportées à pied d'œuvre par le rail Athènes-Péloponèse.

La société possède des dépôts privés; d'autres, qui lui sont réservés par le producteur. Dans ses seuls fûts, elle peut loger 400 000 hectolitres pendant la vendange. Les moûts sont logés dans des citernes en béton armé, de 1 000 à 1 500 hectolitres chacune. Les approvisionnements sur place sont enfûtés et mutés à l'acide sulfureux liquide. De cette façon ils peuvent attendre octobre-novembre pour être traités après le coup de feu des vendanges.

L'entreprise est prospère; suivant bilan au 31 décembre 1913 et pour un capital de 10 millions de francs, les bénéfices accusés sont de 2 107 000 francs; encore que l'entreprise ait été fortement entravée par la dernière guerre. Dans des circonstances plus favorables, en 1911-12 la Société a vendu 5 000 tonnes de vins divers et 1 000 tonnes de bitartrates.

Au cours de ces vingt dernières années, l'industrie vinicole hellénique a triplé sa production, les exportations ont suivi une marche parallèle.

Le Pirée compte 30 fabriques distillant les vins, les alcools, les cognacs et liqueurs.

Patras possède plusieurs distilleries de ce genre ainsi que des dépôts où se préparent les raisins de Corinthe.

Chalcis est également un centre producteur.

INDUSTRIE COTONNIÈRE

L'industrie cotonnière se développe dans la zone de production du textile, Livadia, Dadi, Lamia; la superficie plantée représente environ 3 000 hectares donnant 2 750 000 ocques par an. Livadia possède des usines hydrauliques qui travaillent à l'égrenage et à la mise en balles; quelques filatures à vapeur; des machines extraient l'huile de la graine de coton; cette huile est utilisée à la fabrication des savons de lessive; les résidus sont transformés en tourteaux. L'industrie cotonnière grecque est encore à son premier pas; mais on peut lui prédire un bel avenir le jour où les centres producteurs seront mis en communication facile avec le Nord et le Sud du pays.

Argostolie, Lyxavi possèdent des filatures et fabriques de tissus. Athènes possède une fabrique de draps; deux de tissus de coton imprimés.

Le Pirée : 7 fabriques de tissus laine et coton.

Patras : des filatures.

Tripolitza, fabrique des tissus de coton, flanelles, rubans en petites quantités mais bonnes qualités.

Argos, fabrique des tissus de coton et des toiles à voile de coton et chanvre mélangés.

Syra, des tissus de coton et des rubans.

Chalcis, des tissus de coton, dit tricots.

Volo, des tissus de coton, des rubans et filatures.

Zante, quelques qualités de tissus coton.

INDUSTRIE DE LA SOIE

Cette industrie est fortement concurrencée par la soie artificielle et entravée dans son développement par la crise qui frappe la production indigène du cocon et dont j'ai fait un exposé dans le chapitre « agriculture ». L'annexion des nouveaux territoires, producteurs de cocons, donnera probablement un élan heureux à l'industrie de la soie. La région de Salonique fournit environ 38 000 onces d'œufs. Sa production de cocons frais atteint 2 234 000 kilogrammes dans les bonnes années. La qualité est, en général excellente et le prix moyen se maintient à 4 f. 30 le kilogramme. Les nouvelles zones conquises ou annexées, de Monastir, de Janina, de la Crète constituent des centres de pro-

duction très intéressants qui viendront ajouter leur rendement à celui des provinces de l'ancienne Grèce, Lacédémonie, Laconie, Messénie, Tricala.

Le chiffre moyen de la production de la soie, Grèce et Crète, était de 50 000 kilogrammes, chiffre bien faible par rapport à la production mondiale (37 millions de kilogrammes).

Athènes possède une fabrique de tissus de soie.

Le Pirée possède une fabrique de tissus de soie.

Calamata, Sparte, Mistra, filent et tissent les soies écrues.

En Étolie, en Acarnanie, on rencontre quelques petits ateliers.

Volo donne des tissus de soie, ainsi que Zante.

INDUSTRIE DE LA MINOTERIE

Cette industrie a son centre au Pirée qui possède 14 fabriques dont 6 de pâtes alimentaires.

Volo possède également des minoteries et des fabriques de pâtes alimentaires.

INDUSTRIES DÉRIVÉES DES HUILES

J'ai donné un aperçu de la production dans le chapitre Agriculture. Il reste à désigner les principaux centres de fabrication. Citons :

Le département de l'Attique, districts d'Acharnaï, Thoricon, Phylé, Cropie, Marathon, Orops, Megara, Éleusis, Égine.

Volo produit des huiles de savons.

Zante donne depuis 1911 un grand développement à ses industries locales du savon et de l'huile.

Le Pirée possède 9 savonneries.

INDUSTRIES DIVERSES

Elles sont réparties un peu partout, moins importantes que nombreuses, exception faite pour les installations que l'on rencontre en Attique où le mouvement industriel commence à se moderniser.

Athènes possède 2 brasseries, des petits ateliers de ferronnerie, des manufactures de fils, brosses, meubles, chapeaux paille et feutre, chocolats, gants, coupe des tabacs, cigarettes. Il s'est fondé une fabrique de verrerie qui a déjà exclu toute concurrence étrangère; de même pour le papier d'emballage et cellulose.

Le Pirée possède 13 chantiers de constructions de machines, et réparations de navires, ainsi que quelques petites fonderies; 5 fabriques de produits chimiques; une compagnie du gaz et 2 usines

électriques; 5 fabriques de clous; 2 fabriques de poteries; 4 de verreries et glaces; 4 de briques, tuiles et ciments; 4 fabriques de brosses et balais; 3 de coffres-forts; 2 scieries mécaniques, 2 menuiseries à vapeur. Des ateliers fabriquent des sacs; d'autres des poudres et plombs de chasse; le Pirée compte enfin une imprimerie et une fabrique de papier. Il y a lieu de signaler l'extension prise par l'industrie chimique, et celle du plomb. La Société des Poudreries et Cartoucheries helléniques prend le premier rang dans la fabrication des plombs et cartouches de guerre. Elle livre également des produits chimiques : acide sulfurique, nitrique, sulfate de cuivre et de fer, acide chlorhydrique, etc.

Éleusis, près du Pirée, possède une fabrique de ciment, qui détient tout le marché local.

Patras a des tanneries, des fabriques de bougies, de bière, d'eaux gazeuses, de meubles et malles.

Corfou, des corderies, chapeaux de paille; poteries, conserves, et une importante manufacture de papier. Corfou à le monopole de la fabrication des cartes à jouer.

Lamia, des poteries et de la ferronnerie.

Zante possède des scieries de bois et fabrique des caisses pour l'exportation des raisins secs.

II. — INDUSTRIES DÉRIVÉES DU SOUS-SOL

Le sous-sol est riche mais les capitaux manquent pour son exploitation rationnelle. Le système d'exploitation est défectueux, les concessionnaires affermant les gisements à des tiers. Ceux-ci, n'étant pas possesseurs de la mine, ne cherchent pas à améliorer son installation et n'entreprennent pas de travaux définitifs. Ils reculent devant l'achat d'un bon outillage, et ne suivent pas un plan d'exploitation économique. Ils se contentent d'un rendement médiocre obtenu avec des moyens médiocres. Ainsi voit-on des mines condamnées à l'inactivité qui pourraient, exploitées judicieusement, produire encore. De 1861 à 1875, le gouvernement hellénique accorda 400 concessions représentant une superficie de 190 000 hectares. Des 30 sociétés anonymes qui se constituèrent pour mener ces exploitations, il n'en restait que 4 en 1896 :

1° Le Laurium français ;

2° Le Laurium grec ;

3° La Société de Dardeza ;

4° La Société de Sériphos ;

auxquelles vinrent se joindre en 1904 :

La Société hellénique de Mines;
La Société des Mines de Locride;
La Société des Mines d'Atalanti;
La Société des Mines de Capsalo.

Ces huit sociétés représentent un capital nominal de 34 millions de francs. Elles ont accusé dans leur ensemble une diminution de bénéfices dont la principale cause vient de l'abaissement des cours du change; car les sociétés vendent leur production payable en or et couvrent leurs frais sur place, en drachmes. Lorsque le change était à 1,62 comme en 1902 par exemple, telle société, vendant 1 000 francs de production et recevant *1 000 francs or* pouvait avec cette somme régler pour *1 620 drachmes de dépenses*. Aujourd'hui, le cours du change étant ramené au pair, cette même société, ayant encaissé *1 000 francs or*, ne peut plus régler avec cette somme que *1 000 drachmes de dépenses*. La baisse du change a forcé des réductions de dépenses, de salaires, pour préserver les bénéfices. Les Laurium français et hellénique qui employaient autrefois 10 000 ouvriers n'en emploient plus respectivement que 3 000 et 700. La réduction des recettes est même plutôt attribuable à la baisse du change qu'à un ralentissement de la

production ou de la vente. En 1896, l'industrie minière a fourni à l'exportation : 17 400 000 francs de minerais et métaux bruts. En 1904, 19 200 000 francs de minerais et métaux bruts.

En 1910 et suivant un des derniers rapports de M. Gounaris, inspecteur général des mines, l'exportation aurait rapporté 23 268 000 francs. On s'est bien rendu compte de ce phénomène, et les capitaux étrangers documentés sur la richesse extrême des gisements helléniques, ne désespèrent pas d'en tirer parti. En 1912, les contrats d'achats ont été plus nombreux ; il y a indice d'amélioration de la situation.

Voici un aperçu de la production minière :

PRODUCTION MINIÈRE

I. — *Produits des mines.*

	Tonnes.	Francs.
Fer	535 482	4 488 301
Fer manganésifère	50 015	531 857
Plomb	8 355	127 380
Zinc	37 108	289 458
Manganèse	41	483
Nickel	110	6 208
Sulfurés mixtes	190	2 522
Chrome	9 450	400 662
Magnésite	18 073	354 406
Lignites	1 500	22 500
Émeri	12 939	1 321 519
Pyrite de fer	33 291	399 793
Cuivre	191	8 684

PRODUCTION MINIÈRE (suite)

II. — *Produits de fours.*

	Tonnes	Francs,
	—	—
Plomb d'œuvre	16 710	7 169 820
Zinc calciné	28 898	2 590 238
Produits pauvres.	2 090	119 665
Magnésite calciné	17 892	1 237 928
Magnésite calciné à mort . .	2 457	173 164
Briquettes de magnésite. . .	295	75 000

Le produit des minerais vendus dépasse 7 millions de francs.

Fer. — Il est produit par les zones du Laurium. Marathon, Locride, Sériphos, Syros, Kythnos, Grammatikon, Septmos, Milos. A Lorymnos, la Corporation grecque des Minerais et les Concessions grecques des Minéraux, sont appuyées par des capitaux anglais. Cependant les capitaux engagés sont encore insuffisants pour tirer un plein parti de la richesse considérable du sol en minerai de fer.

Pyrite de Fer. — Cette Pyrite se rencontre dans la région d'Hermione.

Plomb. — Le Plomb de Grèce est argentifère; il est produit par les zones du Laurium, de l'Attique, à Mykonos, Siphnos, Seriphos. Il est exploité par deux grandes entreprises : *Le Lau-*

rium grec et *le Laurium français. Le Laurium grec* est une société de petit rendement; principale actionnaire du chemin de fer de l'Attique, elle est intéressée aux mines de Dardezza, Capsalo, Bou Thaleb, Siphnos. Elle traite surtout les rejets des antiques exploitations grecques et romaines du v[e] siècle. Les nouveaux procédés employés, et des additions de minerais neufs, permettent de tirer le 3,50 p. 100 de plomb argentifère contenu par ces rejets. L'extraction atteint 7000 tonnes de plomb d'œuvre et représente une valeur de 3 500 000 francs en plomb et métal argent. Le plomb est désargenté à Marseille.

Le Laurium français extrait de 210 000 à 220 000 tonnes de minerais divers, plomb, fer manganésifère, minerais mixtes sulfureux, zinc. Ces minerais subissent le premier traitement sur place avant d'être exportés. Cette entreprise étant française, mérite d'être exposée en détail :

En 1863, M. Serpiéri obtenait la première concession pour le traitement des mines abandonnées par les anciens. Il fondait une première société avec M. Hilarion Roux, de Marseille, et dès cette époque exportait de 8 à 10 000 tonnes de plomb donnant en moyenne 2 kilogrammes d'argent par

tonne. En 1869 la société s'outillait à la moderne de façon à tirer le maximum des scories dont le fonds allait en s'épuisant.

En 1876, la société créait la *Société française des Mines de Laurium*, dont le siège social est à Paris. Aujourd'hui cette société extrait, en seul minerai de plomb argentifère, 110 000 tonnes, et possède, à côté de ses mines, des usines métallurgiques traitant les minerais divers. Les trois centres d'exploitation minière sont Kypriano, Camareza et Plaka. Les mines de Camareza sont les plus importantes et ont des moyens d'exploitation ultra modernes. Les minerais de Plaka et de Camareza sont traités par les usines de la société, reliées par rail privé au centre d'extraction et situées à proximité de la côte. D'autres voies ferrées mettent les usines en relation directe avec les quais du port de Laurium où un dock de chargement réservé pour le produit des mines en permet le chargement économique sur les vapeurs. Ces usines sont fort bien agencées; elles traitent les minerais de zinc et de plomb argentifère qu'elles convertissent en minerai aggloméré pour l'exportation.

Les minerais de fer ne sont pas traités sur place,

mais expédiés bruts en Angleterre, en Belgique et en Hollande; ils sont fort riches en teneur.

La société a cherché à contre-balancer les effets néfastes de la baisse du change sur ses prix de main-d'œuvre, en demandant à un outillage perfectionné un rendement encore plus économique. Elle a installé récemment des fours à fondre le plomb, système américain. La force motrice est donnée par des moteurs à gaz pauvre (1 000 chevaux environ) et le transport de force électrique est employé sous toutes ses applications. L'entreprise est conduite fort intelligemment et fait honneur à notre industrie.

Zinc. — Fourni, nous l'avons vu, par la zone du Laurium; on le rencontre à Antiparos et à Siphnos. Il se présente sous la forme de calamine ou blende.

Manganèse. — Produit en petite quantité par le sol de Grèce, il est fortement concurrencé par la production du Caucase. On a enregistré une baisse de prix. Est trouvé dans les zones de Grammatikon, Siphnos, Sériphos, Milos.

Magnésite. — Zone de Locride, Mégaride, Hermionide.

Les meilleures qualités viennent de l'*Eubée*. Les

mines de Magnésium de Mantoudion et de Limi sont exploitées par la *Société hellénique des Travaux publics et communaux.* A côté, la *Bristish Petrified Cy* travaille sur les champs de Galataki. L'exploitation à ciel ouvert donne du très bon minerai. Citons encore en Eubée, exploitant à Saint-Jean, la *Compagnie anglo-hellénique de Magnésium.*

Chrome. — Zones d'Eubée, Phtiotide, Thessalie.

La Thessalie produit environ 9 à 12 000 tonnes par an, d'une valeur de 200 à 275 000 francs. Le minerai est exporté presque en totalité à Philadelphie et vers la Belgique. L'exportation a subi une baisse. En 1906, la valeur exportée atteignait 310 000 francs. Le développement des mines est entravé par le manque de capitaux, d'initiative et de moyens de communication.

Soufre. — Zones : Milos, Attique, Péloponèse, Archipel.

Cuivre. — Produit en très petite quantité.

Nickel. — Produit en très petite quantité.

Émeri. — Zone : île de Naxos (Cyclades).

L'exploitation de l'émeri est monopole d'État qui maintient un stock permanent de 2 à 3 000 tonnes. Syra a depuis 1899 le dépôt exclusif de l'émeri

qui y parvient de Naxos, par voiliers, Syra a exporté en 1912, 7688 tonnes dont 3400 vers l'Amérique, 2330 vers la Hollande et 632 vers la France. Le développement de l'industrie métallurgique des États-Unis a favorisé l'écoulement de l'émeri de Naxos. Le produit de la vente de l'émeri donne près de 1250000 francs par an. Suivant décret royal en date d'août 1913, l'émeri est divisé en trois qualités :

Émeri grosses pierres, de Naxos : la meilleure qualité, chaque morceau pesant plus d'un demi-kilogramme.

Émeri petites pierres : qualité bonne, chaque morceau ne dépassant pas un demi-kilogramme.

Émeri qualités secondaires : minerai de qualité inférieure, fourni par les carrières du Lyona et de Moutsouna, mélangé.

Les carrières de Xoxaki.

Le prix varie suivant la qualité, de 115 francs or pour l'émeri grosses pierres, 95 pour l'émeri petites pierres, à 80 et 70 pour les qualités secondaires. Toute demande l'achat doit être formulée au ministère de l'Économie nationale qui fixe la quantité à vendre à chaque acheteur en raison de la priorité de sa demande et du quantum de stock existant.

Le personnel ouvrier employé dans les mines et hauts fourneaux de la Grèce est d'environ 8 000 hommes.

CARRIÈRES ET SALINES

Les carrières de Grèce donnent du marbre, du gypse, des pierres meulières, de la Pouzzolane.

MARBRES. — Ils sont fournis par les zones de l'Attique, du Péloponèse, de la Thessalie et des îles. D'excellente qualité et recherchés dès la plus haute antiquité. Les carrières du Pentélique sont demeurées les plus riches; elles donnent un tiers environ de la production, soit 1 000 mètres cubes sur 3 000 qu'on extrait chaque année.

Les Anglais ont constitué la *Société des Marbres grecs*, au capital de 5 millions, ayant pour objet d'exploiter les gisements de :

Dionysius : *Marbres blancs.*

Kokinera : *Marbres bleus.*

Ile de Tinos : *Marbres verts.*

Mani : *Marbres rouges.*

Ile de Skyros : *Marbre Jaspé.*

Eubée : *Marbre vert, noir et blanc.*

Argos, Naxos : *Marbre noir.*

La valeur des exportations des marbres helléniques atteint 600 000 francs par an.

Pouzzolane. — La production atteint plus de 31 600 tonnes par an; elle a une valeur de 285 000 francs.

Pierres meulières. — Zone : Milo.

Les carrières grecques de pierres meulières sont les plus importantes de tout l'Orient; le Trésor hellénique en tire un gros bénéfice; les pierres trouvent un débouché facile dans les îles de l'archipel, en Italie, Égypte et Syrie. Les carrières sont à trois heures d'Adamantion, dans un endroit éloigné de tout port. Le transport a lieu à dos de mulet par des sentiers escarpés. L'exploitation des carrières est demeurée primitive. Le ministère de l'Économie nationale se préoccupe de la réglementer; il serait enfin question d'installer des dépôts à Adamantion avec débarcadère.

On divise les pierres meulières en deux qualités : *première espèce*, *seconde espèce*, classées suivant la longueur et la largeur et l'épaisseur de la pierre. Les prix varient de 0 f. 20 à 6 f. 50 la pièce.

Salines. — La consommation par habitant étant de 10 à 11 kg. 250 de sel par an, et l'emploi des saumures pour la conservation des olives absor-

bant de fortes quantités de sel, la production locale est insuffisante; elle est compensée par de gros arrivages de sel tunisien. Citons les salines de Volo; leur production est en sensible décroissance; elle était de 353 000 ocques en 1900; elle n'est plus que de 150 000 ocques environ. La vente du sel est monopole de l'État; elle donne 3 250 000 francs par an.

PÉTROLES. — On trouve du pétrole dans l'île de Zante. Le rendement est médiocre. Les mines remontent à la plus haute antiquité; Hérodote et Pline en font mention. Elles appartiennent aujourd'hui à la Compagnie du Développement des Huiles à Londres, qui les afferme.

CARBURE DE CALCIUM. — Une usine pour la fabrication du calcium s'est installée à proximité d'un torrent fourni par les eaux du Gorgospotamos. Un système de canalisation amène la force hydraulique aux turbines de l'usine. Les turbines sont au nombre de deux, du type *Francis* à haute pression, et donnent un ensemble de force de 1 150 chevaux qui met en marche un alternateur développant une puissance de 170 ampères sous 5 500 volts en courant de haute tension triphasé (indépendamment d'une dynamo servant d'excitatrice à l'alternateur

et d'une autre dynamo à courant continu de 220 volts et 76 ampères). Le courant est amené par câble à l'usine de production de carbure de calcium. Le carbure est obtenu par la fusion, dans les fours électriques (système Moissan), d'un mélange d'anthracite et de chaux, à la température de 4 000 degrés. L'usine en question aurait l'intention d'aborder la fabrication des engrais azotés par le procédé Frank (absorption de l'azote atmosphérique par le carbure en présence). Ces engrais reviendraient à bon compte et trouveraient un débouché sur place.

CHAPITRE III

COMMERCE

Les statistiques qui suivent donnent une vue d'ensemble de l'activité commerciale du pays. Les chiffres, relevés aux sources officielles, sont cependant probablement inférieurs à la réalité ; les expéditeurs ont coutume de déclarer des valeurs moindres de façon à diminuer la charge des droits de douane :

MOUVEMENT GÉNÉRAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Années.	MOUVEMENTS GÉNÉRAUX (en francs)		
	Importation.	Exportation.	Total.
1873-77	112 500 000	75 000 000	187 500 000
1889	132 653 000	107 777 000	240 430 000
1896	116 300 000	72 500 000	188 800 000
1897	116 400 000	81 700 000	198 100 000
1898	138 267 392	88 221 601	226 488 993
1899	131 258 749	93 802 818	225 061 567
1900	131 386 348	102 738 871	234 125 219
1901	140 506 210	93 993 818	234 500 028
1902	137 229 364	79 663 472	216 892 836
1903	137 494 499	85 924 197	223 418 696
1904	137 016 282	90 569 557	227 585 839
1905	141 756 053	83 691 166	225 447 219

MOUVEMENT GÉNÉRAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR (*suite*)

Années.	Importation.	Exportation.	Total.
	MOUVEMENTS GÉNÉRAUX (en francs)		
—	—	—	—
1906	144 636 162	123 525 906	268 162 068
1907	149 087 753	117 620 197	266 687 950
1908	154 633 041	110 713 003	265 346 044
1909	137 549 244	101 686 905	239 236 149
1910	160 536 471	144 571 070	305 107 541
1911	172 202 393	140 902 651	313 105 044
1912-13	154 067 000	145 022 000	299 089 000

La balance commerciale de la Grèce s'est améliorée. De 1896 à 1910, les importations sont beaucoup plus importantes que les exportations. Le déficit est, en moyenne, d'une quarantaine de millions de francs par an. En 1910, le déficit se réduit à environ 16 millions de francs. En 1912-13 il tombe à 9 millions.

La Grèce échange les produits suivants :

Catégories (valeurs exprimées en millions de francs).

	1896		1912-13		DIFFÉRENCE EN 1912-13	
	Importations.	Exportations.	Importations.	Exportations.	Importations.	Exportations.
	—	—	—	—	—	—
Animaux vivants	2,9	0,1	2,9	0,1	»	»
Produits animaux	4,5	2,9	4,4	5,7	— 0,1	+ 2,8
— de pêche	5,7	1,3	7,7	0,5	+ 2	— 0,8
— agricoles	36,7	31,1	39,8	70,4	+ 3,1	+ 39,3
Huiles et graines	0,6	4,2	2,3	21,0	+ 1,7	+ 16,8
Produits forêts	4,5	3,7	14,6	3,3	+ 10,1	— 0,4
Minerais et métaux	13,2	17,4	24,3	23,4	+ 11,1	+ 6,0
A reporter	68,1	60,7	96,0	124,4	+ 27,9	+ 63,7

	1896		1912-13		Différence en 1912-13	
	Importations.	Exportations.	Importations.	Exportations.	Importations.	Exportations.
	—	—	—	—	—	—
Report.	68,1	60,7	96,0	124,4	+ 27,9	+ 63,7
Produits chimiques.	8,0	0,8	7,8	1,7	— 0,2	+ 9,0
Vins et boissons. .	0,3	6,2	0,4	16,9	+ 0,1	+ 10,7
Fils et tissus . . .	22,8	0,2	19,7	0,2	— 3,1	— 0
Métaux ouvrés . .	3,6	4,1	7,3	0,9	+ 3,7	— 3,2
Divers	13,5	0,5	22,8	0,9	+ 9,3	+ 0,4
	116,3	72,5	154,0	145,0	+ 37,7	+ 80,6

Les produits agricoles, *céréales* aux entrées, *raisins secs* aux sorties, comptent pour près d'un tiers dans le mouvement général du commerce extérieur. Ceci constitue une anomalie : le pays avec une exportation agricole importante ne suffit pas lui-même à sa propre alimentation.

Les rapports officiels parus en 1913-14 donnent la statistique du commerce extérieur par pays, pour l'année 1911-12. (La période qui suivit fut remplie par la guerre balkanique; les statistiques commerciales qui y affèrent en ont très certainement subi la répercussion, et ne donneraient qu'une idée très fausse du mouvement commercial.)

Les mouvements de l'année 1911-12 nous donneront donc un aperçu plus normal du commerce hellénique :

Commerce extérieur par pays
(valeurs en millions de francs).

	1896		1911-12		DIFFÉRENCE EN 1911-12	
	Importations.	Exportations.	Importations.	Exportations.	Importations.	Exportations.
Angleterre. . . .	29,4	18,2	40,8	33,8	+ 11,4	+ 15,6
Russie.	24,1	7,6	34,4	2,6	+ 10,3	— 5,0
Turquie	14,4	7,9	8,9	4,8	— 5,5	— 3,1
Autriche-Hongrie.	11,8	6,9	23,7	13,5	+ 11,9	+ 6,6
Allemagne. . . .	10,2	3,3	13,3	16,3	+ 3,1	+ 13
France	8,5	6,5	10,4	13,7	+ 1,9	+ 7,2
États-Unis	4,5	2,7	4,1	12,5	— 0,4	+ 9,8
Italie	2,9	3,9	6,5	4,0	+ 3,6	+ 0,1
Pays divers . . .	10,5	15,5	31,4	39,7	+ 20,9	+ 24,2
	116,3	72,5	173,5	140,9	+ 57,2	+ 68,4

Voici maintenant, détachés de cette statistique générale, les mouvements globaux du commerce français avec la Grèce :

MOUVEMENTS GÉNÉRAUX DU COMMERCE FRANÇAIS AVEC LA GRÈCE (valeur exprimée en francs).

Années.	Importations.	Exportations.	Totaux.
1896	8 500 000	6 500 000	15 000 000
1904	10 207 678	8 623 867	18 831 545
1905	10 101 070	7 078 321	17 179 391
1906	10 198 205	8 125 889	18 324 094
1907	10 802 934	7 525 474	18 328 408
1908	10 781 198	11 246 335	22 027 533
1909	9 567 915	7 635 659	17 203 574
1910	9 864 408	15 467 779	25 332 187
1911-12 (officiel) 1913-14. . . .	10 438 331	13 732 958	24 171 289

La statistique suivante donne le détail par catégories des achats et des ventes de la France, suivant les dernières statistiques officielles parues en 1913-14. Je les juxtapose intentionnellement aux statistiques concernant l'année 1906 ; la France n'a presque pas augmenté ses ventes à la Grèce ; par contre elle lui achète davantage :

DÉTAIL DES ACHATS ET DES VENTES DE LA FRANCE A LA GRÈCE

Ventes de la France à la Grèce.

Désignation des marchandises.	1906 Francs.	1911-12 Francs.
Animaux vivants	1 897	1 240
Dépouilles d'animaux	1 077 045	843 348
Produits pêches	535 211	1 449 316
Produits agricoles	1 022 086	670 852
Huiles et oléagineux	128 931	81 338
Produits bois et forêts	89 823	101 403
Teintures végétales	21 759	40 719
Métaux et minéraux	510 066	255 886
Produits pharmaceutiques et chimiques	1 442 766	1 752 247
Peaux et os ouvrés	567 444	673 997
Bois ouvrés, meubles, etc.	53 127	30 945
Sucreries, confitures	36 041	321 669
Vins et liqueurs	127 144	109 211
Fils et tissus	2 026 635	1 720 464
Sparterie, chapellerie	138 835	373 133
Verrerie, poterie	284 216	155 247
Métaux ouvrés	952 570	848 443
Instruments de musique	140 258	67 490
Papiers, photographie	229 824	201 429
Divers	815 834	739 954
Totaux	10 198 205	10 438 331

Achats de la France à la Grèce.

Désignation des marchandises.	1906	1911-12
—	—	—
	Francs.	Francs.
Dépouilles d'animaux.	1 669 115	1 238 368
Produits pêches	114 125	20 550
Produits agricoles	1 319 981	2 023 993
Huiles.	1 474 074	429 052
Minerais, métaux.	3 165 242	3 736 864
Vins et liqueurs	293 819	6 204 952
Divers.	109 533	79 189
Totaux.	8 125 889	13 732 958

Les *importations françaises* portent surtout sur les articles suivants : peaux non ouvrées, morues, cafés, substances propres à la tannerie, chaux et ciments, ocre, eaux minérales, plâtres, plomb en barre, couleurs, soude caustique, produits chimiques, cuirs et peaux ouvrés, gants de peau non fourrés, confitures, vins mousseux et non mousseux, tissus de coton et de laine, chapellerie, verrerie, minéraux et métaux ouvrés, papiers de toutes sortes, armes à feu et douilles de cartouches, brosserie, gants de peau et avec fourrures, jouets d'enfants en métaux.

Les *exportations, ou achats de la France à la Grèce*, portent sur les articles suivants; cocons, soies dévidées ou retorses de toutes qualités, soies crues ou cuites de toutes qualités, éponges, rai-

sins de Corinthe, autres raisins, fruits de table secs, tabacs en feuilles, coton non égrené.

Coton en laine, graine de coton, huile d'olive, olives, plomb argentifère, fer manganèse, émeri.

IMPORTATIONS EN GRÈCE

Les statistiques officielles publiées en 1913-14 traitent de l'année 1911-12. J'ai jugé préférable de ne pas rajeunir cette statistique, car j'aurais dû emprunter ma documentation à des sources moins dignes de foi.

Les articles d'importation les plus demandés sont les produits agricoles, produits de pêche, minéraux et métaux bruts, fils et tissus, *bois et forêts*, *produits chimiques* et pharmaceutiques, métaux ouvrés.

PRODUITS AGRICOLES ET DÉRIVÉS. — Importé : 56 249 000 francs, dont importations françaises : 670 000 francs. Le blé, le café, le riz, les légumineuses, l'orge torréfié, le poivre noir, les dattes, les huiles comestibles, ont été très demandés.

Méteil et blé. — Importé : 168 691 000 ocques = 42 172 000 francs. De France : 88 798 francs. Russie (31 700 000 fr.) et Bulgarie (9 700 000 fr.) sont les gros fournisseurs. Les importations sup-

pléent à la pénurie de la production indigène; la culture du blé en Grèce est insuffisante; la Thessalie pourrait donner davantage et surtout un blé de meilleure qualité. Le pays importe surtout des blés durs, le pain indigène étant généralement fabriqué avec des semoules de cette origine. Ces blés viennent de Russie. Les blés tendres viennent de Bulgarie. Les blés durs arrivent en vrac, et les blés tendres en sacs. Droits d'entrée, 10 f. 03 les 100 kilogrammes.

Cafés. — Importé : 1 445 800 ocques = 3 614 000 francs. De France : 307 265 francs. Gros fournisseurs : l'Autriche (2 360 000 francs) et le Brésil (447 000 francs). Le peuple en fait une forte consommation; le café préparé à l'orientale est bu à toute heure du jour. On consomme le Rio et le Santos, importés en grains et en sacs de 100 kilogrammes. Droits d'entrée, 164 francs les 100 kilogrammes.

Riz. — Importé : 4 749 000 ocques = 2 612 000 f. De France : 15 500 francs. Très consommé en Grèce, le riz est même autorisé pendant les jours d'abstinence et de carême orthodoxes. Les gros fournisseurs sont la Hollande (1 097 000 francs) et l'Italie (691 000 francs). Le pays demande les qualités exotiques : Rangoon, Java, Bassein, Japon;

et européennes : Caroline, Camolino. Les riz, expédiés en sacs de 8 kilogrammes, payent un droit d'entrée de 29 f. 50 les 100 kilogrammes.

Légumes secs. — Importé : 3 269 000 ocques = 1 307 000 francs. De France : 4 930 francs. Gros fournisseurs : l'Autriche (692 700 francs), la Bulgarie (413 000 francs).

Les haricots, lentilles, fèves et pois trouvent un écoulement facile. Les droits de douane sont de 11 f. 05 p. 100 kilogrammes.

Orge torréfiée. — Importé : 247 500 ocques = 148 500 francs. De France : 0.

L'orge torréfiée vient uniquement d'Autriche ; elle sert à la fabrication de la bière sur place. Le droit de douane de 101 f. 95 p. 100 kilogrammes, très élevé, compense le manque d'impôt sur la consommation.

L'orge parvient en sacs de 50 kilogrammes.

Poivre noir. — Importé : 159 700 ocques = 383 000 francs. De France : 20 600 francs. Fourni en grandes quantités par l'Autriche et l'Italie, il est importé par les maisons de riz et de cafés. Droits de douane : 79 f. 30 les 100 kilogrammes.

Dattes. — Importé : 83 500 ocques = 150 000 fr. De France coloniale : 27 000 francs. Les dattes sont

fournies en grande partie par l'Égypte, l'Autriche et la Turquie. La Tunisie et l'Algérie soutiennent nos ventes. Les importations s'effectuent en petites caisses. Droits de douane : 10 f. 15 les 100 kilogrammes.

Noyaux d'olives et substances oléagineuses. — Importé : 3 950 000 ocques = 394 900 francs.

La Turquie, la Grèce sont les fournisseurs de matière première nécessaire à alimenter les nombreux moulins à huiles du pays; car la production indigène est insuffisante. Les noyaux d'olives, payés 50 centimes la tonne, ne payent pas de droits d'entrée.

Huiles végétales. — Importé : 48 700 ocques = 59 000 francs. De France : 25 400 francs.

Gros fournisseurs : la France et l'Angleterre (11 400 francs).

Il y a lieu de distinguer les huiles comestibles des non comestibles. Parmi les huiles comestibles, la Grèce achète celles d'olive, d'arachide, de sésame, de coton. Les expéditions se font surtout en barils, très peu en bouteilles.

Les droits de douane pour les huiles d'olive et de sésame sont de 33 f. 97 les 100 kilogrammes.

Les droits de douane pour les huiles d'arachide,

rave, héliotrope, 113 f. 28 les 100 kilogrammes.

Les droits de douane pour les huiles de coton, 33 f. 97 les 100 kilogrammes.

Sucres. — Importé : 7 466 000 ocques = 4 497 800 francs. De France : *914 francs.* Les gros fournisseurs sont l'Autriche (4 407 000 francs), la Turquie (40 000 francs), l'Égypte (25 400 francs).

PRODUITS DE PÊCHE. — Les importations globales atteignent 7 897 000 francs. La France y a participé pour 1 449 000 francs. Les carêmes orthodoxes provoquent une forte consommation de poissons salés et conservés sous toutes formes : poissons fumés, harengs, maquereaux, conserves de thon, homard, sardines, morue, surmulet, poulpe, caviar, huîtres, coquillages. Les demandes varient suivant les régions.

Morue. — Importé : 4 057 000 ocques = 3 246 000 francs. De France : 1 407 000 francs. Sur le stock importé, l'Angleterre fournit 2 250 000 ocques et la France 1 750 000 ocques.

Les importations passent par Patras, le Pirée, Kalamata et Volo. Notre importation a augmenté sensiblement grâce à l'amélioration de nos conditions de vente. La qualité française concurrence la qualité anglaise ; celle-ci cependant garde encore la

priorité sur le marché hellénique, pendant l'été.

Les tentatives d'importer directement de Labrador par voilier, ont laissé des déconvenues; la marchandise arrivait en mauvais état et était vendue aux enchères, à bas prix.

Les prix varient suivant la force de la demande; les droits d'entrée sont de : 7 f. 25 les 100 kilogrammes. L'importation se fait en sacs de 80 kilogrammes.

Poissons salés, en saumure, marinés, fumés. — Importé : 1 318 000 francs. De France : 13 056 fr.

Sur 599 000 ocques d'importation l'Autriche a fourni 216 500 ocques, le Portugal 203 600 ocques, la France 1 390 ocques. Les provenances portugaises prennent une grande importance. Le Pirée et Patras reçoivent plus de la moitié de ces importations. Les droits de douane sont de 33 f. 98 les 100 kilogrammes.

Harengs. — Importé : 1 057 000 francs. De France : 720 francs.

L'Angleterre est le grand fournisseur (865 000 ocques, valeur 1 038 000 francs). Les harengs proviennent directement de Great Yarmouth et sont vendus en consignation en douane, au plus offrant.

Expédiés en barils de 30 à 35 kilogrammes, de 200 à 600 poissons chacun, ils payent un droit d'entrée de 8 f. 70 les 100 kilogrammes.

Minéraux et Métaux bruts. — Importé : 28 609 000 francs. De France : 255 900 francs.

Ces importations comprennent les produits suivants :

Minerais de fer et fonte brute, *fers en barres et plaques, en poutres, en feuilles*, etc., aciers en barres, laminés ou en pièces ; minerais plomb, *plomb en saumons*, barres ou plaques, antimoine, minerai d'étain, étain brut, nickel en barres et saumons, masses ou lames ; minerai de cuivre, *cuivre*, bronze en barres, feuilles ou plaques, minerai d'argent, argent en masse, *fils* et limailles de tous métaux, *charbons de terre et houille, soufre en poudre, pétroles.*

Fers bruts en barres et plaques. — Importé : 4 520 000 ocques = 1 130 000 francs. De France : 6 880 francs.

Les fournisseurs principaux sont la Belgique (505 000 francs), l'Angleterre (344 500 francs), l'Allemagne (210 000 francs).

Les fers entrent, par le Pirée et Patras. Ils ne payent pas de droits de douane. Le fer marchand

belge n° 2 est le plus demandé ; prix 13 f. 50 p. 100. C. I. F., Pirée.

Fers en feuilles non étamés. — Importé : 3 089 000 ocques = 834 000 francs. De France : 8 680 francs.

Fournisseurs principaux : l'Angleterre (478 000 francs), la Belgique (236 000 francs), l'Allemagne (90 000 francs). Les droits d'entrée sont de 28 f. 35 les 100 kilogrammes. Les fers allemands, de prix inférieur, sont très appréciés.

Plomb en saumons, barres, plaques ou feuilles. — Importé : 238 000 ocques = 142 000 francs. De France : 24 000 francs.

Les principaux fournisseurs sont l'Allemagne (82 900 francs), l'Italie (24 500 francs), l'Angleterre (11 300 francs). Les expéditions se font en vrac, paiement à quatre mois, entrée en franchise.

Cuivre en feuille jusqu'à 2 millimètres. — Importé : 169 000 ocques = 508 000 francs. De France : 6 150 francs.

Les fournisseurs sont l'Angleterre (269 000 f.), l'Allemagne (100 000 francs), la Hollande (66 000 francs), la Russie (31 500 francs).

Fils de fer et d'acier. — Importé : 1 519 000 ocques = 334 300 francs. De France : 1 900 francs.

Les fournisseurs principaux sont l'Allemagne

(147 600 francs), la Belgique (90 000 francs), l'Angleterre (47 300 francs), la Hollande (28 600 francs), l'Autriche (14 700 francs).

Charbons de terre et de houille. — Importé : 425 923 000 ocques = 21 296 000 francs. De France : 0.

Principaux fournisseurs :

Angleterre	19 571 000 francs.
Allemagne	750 000 —
Hollande	446 000 —
Belgique	415 000 —

Le solde est fourni par la Russie, l'Autriche, l'Amérique. Le Pirée reçoit près des deux tiers des importations charbonnières. Les autres ports : Syra, Laurium, Patras, Andros ne participent aux entrées que pour des quantités allant de 17 à 54 millions d'ocques. La valeur des importations charbonnières a augmenté fortement : de 5 074 000 francs en 1905, elle a atteint 21 296 000 francs en 1911-1912. Cette augmentation *ad valorem* provient de l'accroissement des importations et aussi de l'accroissement du prix des charbons. Les demandes helléniques sont très fortes, mais la France n'en profite pas; notre pays n'est pas exportateur de charbon; il est lui-même obligé d'importer pour

pourvoir à ses propres besoins. Les prix des charbons suivent les oscillations du marché; les chiffres qui suivent doivent être considérés comme une simple indication; car ils ont subi depuis, et du fait de la guerre européenne, de profondes modifications; mais je les cite parce qu'ils concordent avec une période économique à peu près normale :

	Les 1 000 kilogrammes.
Cardiff	32 francs.
Newport	27 —
Newcastle.	25 —
Héraclée	20 —
Allemand.	26 —

Pétroles. — Importé : 176 853 caisses = 834 000 francs. De France : 0

L'État a monopolisé la vente des pétroles, dont le revenu est affecté au service de la Dette hellénique. L'Amérique. la Russie, la Hongrie, sont les principaux fournisseurs. Les importations se font en caisses de deux bidons chacune, de poids de 14 kilogrammes, de 72 à 30 francs la caisse. La consommation a tendance à diminuer puisque les importations de pétrole purifié qui atteignaient entre 2 500 et 3 000 caisses de 1908 à 1910 ne figurent plus aux entrées. Le développement pris

en Grèce par l'éclairage au gaz, à l'électricité, à l'alcool et à l'acétylène, en est peut-être la ausec.

Soufres en poudre et en canons. — Importé : 9 310 000 ocques = 1 489 000 francs. De France: 0.

Le principal fournisseur est l'Italie, avec 9 171 000 ocques d'une valeur de 1 467 000 francs. L'importation progresse beaucoup : elle n'était que de 7 800 000 ocques en 1908. Ce produit est utilisé en grand dans la viticulture qui consomme la qualité « Prima Raffinska » et la qualité « Prima Fleuristella ». Le produit arrive en sacs de 50 kilogrammes, entre en franchise, et se paye au comptant au prix moyen de 11-12 francs les 100 kilogrammes, C. I. F., Pirée.

Fils et tissus. — Importations globales : 20 493 000 francs. De France : 1 720 000 francs.

Ils comprennent les produits suivants : Cotons en laine, ouates, *fils simples écrus, blanchis, etc., tissus de coton, tissus de lin, chanvre ou jute, fils de laine ou poils, fils et tissus de laine ou poils, tissus de soie pure ou mélangée.*

Toutes ces importations remédient à la précarité de l'industrie indigène.

Cotons en laine. — Ils sont fournis par l'Amérique (926 000 francs) et l'Égypte (528 000 francs).

Fils coton simplex, écrus, blanchis, etc. — L'Angleterre a le monopole du marché. Je rapproche son apport de celui de la France :

Espèces.	Imports globaux.	Angleterre.	France.
	Francs.	Francs.	Francs.
Fil simplex écru	877 700	556 800	2 814
— au-dessus du n° 24	19 245	9 782	2 792
Fil simple blanchi	5 495	3 007	»
— au-dessus du n° 24	1 950	683	»
Fil simple teint	53 215	15 855	851
— au-dessus du n° 24	7 521	723	»
Fil teint à l'huile.	10 486	4 316	29
Fil écru retors au-dessus du n° 24	4 452	4 446	»
Fil teint huile câblé	2 125	2 125	»
Fil à coudre en bobine . . .	311 117	249 537	12 433
Fil non à coudre.	86 709	40 502	2 180

La Grèce demande surtout :

La marque anglaise de fil à coudre « Coats », possédant dépôt à Athènes ; prix 3 f. 20 par douzaine de bobines.

La marque française Dolfus Mieg et Fils, et Cartier-Besson et C[ie] ; la marque Thiers, Alsace 2 brins.

Les droits de douane sont de 113 f. 28 les 100 kilogrammes.

Fils de laine ou poils. — Ils comprennent des fils écrus retors ou non ; la Grèce en importe pour 860 000 francs, dont la moitié est fournie par l'Angleterre et 59 000 francs par la France. D'autres imports de fils de cette catégorie, blanchis, teints, atteignent 264 000 francs, dont 116 000 de provenance anglaise et 36 000 de provenance française.

Enfin des *serges, soies, drapade laine grossière* sont importées pour une valeur de 80 000 francs, dont 26 000 de provenance anglaise, 1 000 de provenance française, 38 000 de provenance turque.

La Grèce achète surtout des tissus de coton écru, à 36 fils de chaîne et trame par 5 millimètres carrés. L'Angleterre tient le marché.

Espèces.	Imports globaux.	Angleterre.	France.
	Francs.	Francs.	Francs.
Tissus écrus 36 fils. . . .	1 045 000	937 000	9 000
— 44 fils. . . .	17 000	14 000	»
— 56 fils. . . .	12 000	12 000	»
Tissus blanchis	1 680 000	1 450 000	25 000
Fils teints, imprimés, etc.	4 995 000	3 045 000	213 000
Tissus coton teints, etc. .	405 000	50 000	42 000
Tissus pour doublure. . .	427 000	338 000	6 000
Mèches	13 000	1 000	6 000
Courroies transmission coton.	51 000	10 000	»
Objets brodés	115 000	5 000	5 000
Dentelles	196 000	53 000	20 000

Espèces.	Imports globaux.	Angleterre.	France.
	Francs.	Francs.	Francs.
Lingerie coton.	308 000	33 000	20 000
Velours, façon velours . .	171 000	71 000	19 000
Cretonne	91 000	11 000	36 000
Rubans,franges,indiennes.	253 000	100 000	49 000
Bas.	180 000	6 000	8 000
Flanelles de coton	220 000	49 000	17 000

Tissus chanvre, lin ou jute. — Cette catégorie comprend un nombre considérable d'articles dont l'énumération sortirait du cadre de ce rapport. Chacun de ces articles donne lieu à des importations variant de 120 francs à 100 000 francs. Les plus demandés sont :

	Francs.
a) les tissus à 14 fils de chaîne par 5 millimètres .	89 000
b) les tissus à 14 fils et au-dessus.	91 000
c) les tissus-tapis	99 000
d) les tissus-lingerie.	80 000

Tissus laine ou de poil. — Ces articles font l'objet de nombreuses classifications douanières ; je désigne ci-après les plus importantes :

Articles.	Importations globales.	Angleterre.	France.
	Francs.	Francs.	Francs.
Tulles, grenadines, fichus, broderies	83 000	3 000	76 000

Articles.	Importations globales.	Angleterre.	France.
	Francs.	Francs.	Francs.
Tissus laine jusqu'à 350 gr. au mètre carré	388 000	206 000	85 000
Tissus laine jusqu'à 750 gr. au mètre carré	660 000	427 000	91 000
Tissus laine jusqu'à 200 gr. au mètre carré.	268 000	169 000	47 000
Au-dessus de 200 gr. au mètre carré	1 328 000	621 000	41 000
Au-dessus de 450 gr. . . .	516 000	385 000	10 000

L'Allemagne concurrence assez fortement l'Angleterre.

Tissus de soie pure ou mélangée. — Cette catégorie comprend les dentelles et blondes, fichus, voiles, tulles, gazes, broderies, rubans et cordons, velours et peluches, tissus soie toute couleur et mélangée, galons et franges en soie artificielle, tissus de soie écrue, passementerie; les plus forts achats portent sur les articles suivants :

Articles.	Importations globales.	Angleterre.	France.
	Francs.	Francs.	Francs.
Fichus, voiles, tulles, etc. .	247 000	29 000	168 000
Rubans, cordons.	97 000	3 800	63 000
Objets de bonneterie	4 500	150	1 700
Velours, peluches	88 000	8 000	55 000
Tissus soie toute couleur . .	156 000	2 500	111 000
Tissus soie mélangée. . . .	103 000	2 700	60 000
Franges.	67 000	860	»

La France tient le marché et en tire des bénéfices; les prix offerts atteignent généralement le double de ceux pratiqués sur le marché français. Les droits de douane se calculent à raison de 31 f. 25 par kilogramme.

Les ventes se traitent paiement contre remise d'une acceptation.

La Suisse, l'Allemagne, l'Autriche surtout, tentent de concurrencer les produits français, en objets de bonneterie, velours et peluches, franges.

Pour ce dernier article le marché est tenu par l'Autriche (32 000 francs sur un global d'importations de 67 000 francs).

Bois et charbons de bois. — Importations globales, 12 525 000 francs. De France, 101 400 francs.

Les ressources forestières de la Grèce sont grandes mais leur exploitation défectueuse. Le pays achète à l'étranger les bois nécessaires à son industrie, ainsi que des charbons de bois, des résines, poix, huiles de térébenthine, gommes brutes. Les importations les plus considérables portent sur les suivantes catégories :

Charbons de bois. — Importé : 3 870 000 ocques : = 38 700 francs. De France : 0.

La Turquie fournit à elle seule 3 millions

d'ocques; les grosses importations entrent par le Pirée (2 millions d'ocques) et Syra (900 000). Les achats de charbons de bois ont augmenté fort sensiblement; la Grèce n'en importait que pour 202 000 francs en 1908.

Bois pour constructions navales. — On utilise les sapins, pins, soit en poutres ou en bois ronds, et les bois de chêne. Les gros achats portent sur les sapins et pins : 5 800 mètres cubes d'une valeur de 418 000 francs. L'apport de la France est nul : la Turquie reste le premier fournisseur avec des ventes de 270 000 francs.

Le solde des importations est fourni par l'Autriche, la Roumanie, la Crète.

Bois de constructions. — Cette catégorie comprend tous bois de construction de pin et sapin en général, poutres, madriers, bois ronds, etc...

Imports.	Mètres cubes.	Francs.	De France. Francs.
Tous bois, pin en général .	51 900	5 190 000	»
Poutres, madriers pins et sapins	25 000	3 000 000	32 000
Bois ronds, pins et sapins .	17 600	1 146 000	1 500
Bois de chêne	1 000	148 000	»
Bois de hêtre	1 700	112 000	»

Les bois de pin et de sapin arrivent débités en planches d'épaisseur courante; leur prix de vente varie de 37 à 49 francs le mètre cube suivant l'épaisseur qui oscille de 24 millimètres à 12 millimètres.

Les bois sont taxés à l'entrée, sur la base de :

Fcs 19 575 le mètre cube;
— 14 504 le mètre cube pour madriers.

Les bois de hêtre, bien que compris dans la catégorie des bois de constructions, sont surtout utilisés pour la fabrication des boiseries d'appartements, portes et fenêtres, et de meubles. Ils valent 55 francs le mètre cube pris en magasin. Les droits d'entrée sont de 27 f. 55 le mètre cube.

Bois de hêtre pour futailles, cercles, douelles. — Ces importations répondent aux besoins de l'industrie vinicole et oléicole.

Importé.			De France.
	Ocques.	Francs.	Francs.
Bois de hêtre pour futailles.	1 425 000	142 000	47
Cercles toutes espèces . . .	1 533 000	214 000	»
Douelles	4 438 000	976 000	»

Ces articles proviennent surtout d'Autriche et de Turquie.

PRODUITS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES. —

Importations globales : 8 808 000 francs. De France : 1 752 000 francs. Cette catégorie comprend 36 rubriques dont les principales sont : les huiles de ricin, vernis, parfumerie, allumettes, soude caustique, salpêtre, sulfate de cuivre, produits chimiques divers.

Huiles de ricin. — Importé : 39 700 ocques = 397 000 francs. De France : 191 700 francs. La consommation en Grèce tend à diminuer. Les huiles sont importées en barils de 100 kilogrammes ou en estagnons de 5 à 10 kilogrammes. Elles payent un droit d'entrée de 0 f. 5666 le kilogramme.

Couleurs et vernis terraux ou métalliques (non liquides). — Importé : 444 000 ocques = 1 554 000 francs. De France : 326 000 francs. Les importations empruntent la voie du Pirée ; elles sont en diminution. Nous venons au second rang, et nous trouvons fortement concurrencés par l'Allemagne et menacés par l'Autriche. Ces produits entrent en franchise.

Parfumerie. — Cette rubrique comprend les parfumeries, pommades, huiles, poudres, pâtes aromatiques, articles divers de toilette. Ces divers produits se vendent facilement et à bon prix ; paiement à quatre-vingt-dix ou à cent quatre-

vingts jours; fret et emballage à la charge de l'acheteur.

Importé : 15130 ocques = 529000 francs. De France : 289700 francs. L'Allemagne vient en second avec ses importations de 148000 francs. Le Pirée est le principal port importateur de parfumerie.

Allumettes. — Importé : 15435000 ocques = 145900 francs. La totalité de ces importations est fournie par l'Autriche. La vente des allumettes est monopole d'État; elle s'est accrue considérablement de 1908 à nos jours (1908, 1250000; 1912-13, 15500000 boîtes).

Soude caustique. — Importé : 2004000 ocques = 601000 francs. De France : 246 francs.

Les principaux fournisseurs sont :

L'Allemagne	257000 francs.
L'Angleterre	195000 —
L'Égypte	63800 —
La Belgique	36700 —

La soude est livrée à 70 degrés, en fûts de 350 kilogrammes; elle entre en franchise.

Salpêtres. — Importé : 512000 ocques = 307000 francs. De France : 25900 francs.

L'Allemagne tient le marché (80800 francs),

concurrencée par l'Angleterre (72 000 francs) et l'Autriche (12 800 francs).

Sulfate de cuivre. — Importé : 2 013 000 ocques = 1 409 000 francs. De France : 2 300 francs.

L'Angleterre tient le marché (1 387 000 francs).

Le sulfate de cuivre est utilisé au sulfatage des vignes, comme préservatif des graines de semence contre l'attaque des vers, et en petites quantités dans l'industrie de la teinturerie. Expédié en sacs de 100 kilogrammes ou en barils de 5 quintaux anglais, il entre en franchise et emprunte généralement la voie de Patras. Calamata, le Pirée importent, mais en plus faibles quantités. Le prix moyen du sulfate de cuivre a passé de 48 à 52 francs les 100 kilogrammes, puis à 60 francs les 100 kilogrammes. Le produit a donné prétexte à spéculation, et le gouvernement a décidé d'approvisionner lui-même les vignerons.

Produits chimiques divers. — Importé : 1 006 000 ocques = 702 000 francs. De France : 140 500 francs.

Le Pirée, Patras sont les ports importateurs. Droits d'entrée, 10 francs les 100 ocques. Nous nous sommes laissé distancer par l'Autriche et l'Allemagne qui livrent chacune pour plus de

160 000 francs de produits chimiques divers, indépendamment des spécialités.

Métaux ouvrés. — Importations globales : 6 976 000 francs. De France : 848 000 francs.

Cette catégorie comprend 40 rubriques dont les plus importantes sont les poutres en fer à T, les fers ouvrés ou martelés pour gros travaux, chemins de fer, etc., les clous et vis, les pompes, les machines à coudre.

Poutres en fer a t. — Importé : 2 647 000 ocques = 794 000 francs. De France : 3 657 francs.

Fournisseurs principaux : l'Allemagne (403 000 francs,) la Belgique (202 000 francs), l'Angleterre (148 000 francs).

Les droits d'entrée sont de 10 francs les 100 ocques.

Ces importations sont en sensible décroissance depuis 1908.

Fers ouvrés et martelés, etc. — Importé : 742 000 ocques = 1 114 000 francs. De France : 179 000 francs.

Fournisseurs : l'Allemagne (368 000 francs), l'Angleterre (343 000 francs), l'Autriche (175 000 francs).

Les droits d'entrée sont de 25 francs les 100 ocques.

Clous et vis. — Importé : 582 000 ocques = 698 000 francs. De France : 192 000 francs.

L'Allemagne nous supplante avec 214 000 francs d'importations. L'Angleterre vient après nos ventes avec 106 700 francs.

Les droits d'entrée sont de 15 francs les 100 ocques.

La Grèce demande surtout des pointes et petits clous, des vis à bois à tête plate ou ronde, des vis ou boulons à écrous. (Les pointes et petits clous se vendent en barils de 50 kilogrammes, escompte 3 p. 100, trois mois; les vis à bois. en caisses de 150 à 200 kilogrammes, par paquets d'une grosse. Les boulons et écrous en caisses de 150 à 200 kilogrammes.)

Machines. — La Grèce importe un chiffre relativement réduit de *machines fixes*, *locomotives*, *locomobiles*, *rouleaux à vapeur*, *chaudières*, *pompes aspirantes et foulantes*.

Importé : 1 973 000 ocques = 1 184 000 francs. De France : 83 000 francs.

La plus grande partie des importations sont faites par l'Angleterre (472 000 francs), l'Allemagne (396 000) et l'Autriche (111 000).

Nos ventes sont relativement minimes, nos prix étant trop chers.

Machines à coudre. — Importé : 11 988 ocques = 719 000 francs. De France : 2 000 francs.

Fournisseurs : Angleterre (342 000 francs), Allemagne (289 000), Amérique (68 000). Ces importations ont doublé depuis 1908. L'entrée a lieu en franchise.

LIBRAIRIE. — Importé : 562 000 ocques = 1 407 000 francs. De France : 129 000 francs.

Les achats en librairie tendent à augmenter ; notre commerce devrait faire plus d'efforts pour en tirer profit. Notre rang demeure secondaire. L'Autriche, l'Italie se sont assuré une place prépondérante (l'Italie, seule, livre pour 250 000 francs). Nos exportateurs négligent les diffusions de prospectus, catalogues ; ces moyens sont coûteux mais indispensables pour maintenir un contact permanent avec la clientèle. *Nos conditions de paiement sont d'une rigueur exagérée* ; ce n'est ni plus ni moins que le paiement à réception. Les concurrents étrangers admettent sans difficulté d'ouvrir des comptes courants à leur clientèle hellène ; ces comptes se règlent tous les six mois ou tous les ans. Nous tenons encore le monopole de la forte vente pour les ouvrages littéraires ; mais les spécialités : sciences, droit, médecine, etc., nous échappent peu à peu.

Cuirs. — Il y a de très fortes demandes : la production locale est insuffisante *et de qualité inférieure*. Les importateurs Grecs sont prêts à payer n'importe quels prix pour de *bons cuirs tannés*. Malheureusement le gouvernement français a interdit l'exportation des cuirs, vu la guerre, sans distinction de qualité, on sait pourtant qu'il existe en France de gros stocks de *cuirs de luxe* qui ne peuvent servir à notre armée, ni à une autre; n'étant pas de forte épaisseur; on pourrait en autoriser l'exportation.

EXPORTATIONS

Les principaux articles d'exportations s'inscrivent aux rubriques suivantes : produits et dépouilles d'animaux, produits agricoles, huiles, bois et forêts, minéraux et métaux bruts, vins, liqueurs, boissons alcooliques.

Le global des exportations atteint 140 900 000 f. pour l'exercice 1911-12, suivant statistiques officielles parues en 1913-14.

Produits et dépouilles d'animaux.

Exportations globales : 5 483 000 francs. Vers France : 1 238 000 francs. Dans cette catégorie, les principaux produits d'exportation sont les soies

crues ou cuites non ouvrées, les peaux brutes, fraîches ou sèches.

Soies non ouvrées. — Exporté : 27 000 ocques = 1 095 000 francs. Vers France : 772 000 francs. Les sorties s'effectuent par Calamata, le Pirée et Volo ; expéditions en balles de 100 kilogrammes d'un prix moyen de 40 francs l'ocque. Ces exportations ont plus que doublé depuis 1905.

Peaux brutes. — Exporté : 909 000 ocques = 2 274 000 francs. Vers France : 122 000 francs. Les sorties sont en forte augmentation sur les années précédentes. Elles s'effectuent par Patras, le Pirée et Volo, au prix moyen de 2 f. 50 par ocque. Les expéditions se font C. I. F. port de destination.

Les forts acheteurs sont l'Autriche (1 415 100 f.), l'Amérique (437 000 francs), l'Italie (168 000 francs).

Ces peaux sont de diverses catégories ; mouton, agneau, bouc, chèvre, chevreau, chevrette.

Produits agricoles. — Exportations globales : 75 598 000 francs. Vers France : 2 023 300 francs. Ces exportations portent principalement sur les raisins de Corinthe et autres raisins secs, les figues, tabacs en feuille, les cotons égrenés.

Raisins de Corinthe. — Exporté : 249 882 000 livres vénitiennes = 46 728 000 francs.

Principaux acheteurs :

France.	1 434 500 francs.
Autriche.	1 940 000 —
Amérique	5 609 000 —
Allemagne.	5 651 000 —
Hollande.	6 132 000 —
Angleterre	24 892 000 —

Patras exporte à lui seul 146 500 000 livres vénitiennes. Catacolon et Calamata viennent en seconde ligne avec des sorties de 30 à 32 millions de livres vénitiennes. L'exportation a suivi une forte progression; elle n'était que de 202 millions de livres vénitiennes en 1908.

Autres raisins secs. — Exporté : 15 318 000 livres vénitiennes = 3 116 000 francs.

Principaux acheteurs :

Allemagne	205 000 francs.
Amérique.	717 000 —
Angleterre	2 041 000 —
France	»

Ces qualités s'exportent par Catacolon : Patras livre également, mais en moindres quantités. Le prix moyen pratiqué est de 210 francs les 1 000 livres vénitiennes. L'exportation a subi un ralentissement en 1909 pour reprendre ensuite plus vigoureuse.

Figues. — Exporté : 280 000 quintaux = 5 326 000 francs.

Les neuf dixièmes des exportations passent par Calamata, le prix moyen des ventes est de 19 francs le quintal. Les demandes à l'exportation ont augmenté.

Les principaux acheteurs sont :

Autriche	3 816 000 francs.
Russie	384 000 —
Amérique	316 000 —
Allemagne	234 000 —
Roumanie	203 000 —
France	16 800 —

Tabacs en feuilles de Nauplie et d'Argolide. — Exporté : 1 142 000 ocques = 1 370 000 francs.

Les acheteurs sont :

Hollande	1 076 000 francs.
Allemagne	129 000 —
Égypte	55 000 —
France	38 000 —
Angleterre	49 000 —

La totalité des exportations s'effectue par Nauplie. Les ventes s'effectuent au prix moyen de 1 f. 20 l'ocque ; elles sont en progression depuis ces dernières années. Les achats francais sont dirigés sur la Tunisie : les envois arrivent emballés

par 100 kilogrammes, payables généralement au comptant. Afin d'éviter la contrebande, des règlements spéciaux stipulent que le tabac ne peut traverser le royaume et atteindre le port d'embarquement que s'il est accompagné d'un permis spécial.

Tabacs en feuilles des autres provinces. — Exporté : 5 442 000 ocques = 16 328 000 francs.

Les acheteurs sont :

Égypte.	8 626 000 francs.
Allemagne	2 034 000 —
Autriche	1 416 000 —
Malte et divers	1 294 000 —
France.	115 000 —

Les trois cinquièmes des exportations passent par Volo et Missolonghi; le prix moyen de vente est de 3 francs l'ocque, livraison en balles de 84 kilogrammes. Les exportations ont augmenté dans des proportions considérables depuis ces dix dernières années.

Coton égrené. — Exporté : 223 000 ocques = 335 000 francs.

Les principaux acheteurs sont :

Russie.	147 000 francs.
Allemagne	67 000 —

Italie	43 000 francs.	
Égypte	42 000	—
France	23 000	—

La totalité des sorties s'effectue par le Pirée et Volo. Le prix moyen de vente est de 1 f. 50 l'ocque. Les ventes sont en sensible décroissance.

Huiles et oléagineuses. — Les exportations globales de cette catégorie ont atteint une valeur de 9 420 000 francs. Vers France : 429 000 francs.

Les principaux produits classés dans la catégorie sont les *huiles d'olive*, *olives*, *huiles de noyau d'olive*.

Huiles d'olive. — 3 145 000 ocques = 4 088 000 f.

Les principaux acheteurs sont :

Russie	1 030 000 francs.	
Allemagne	589 000	—
Amérique	549 000	—
Italie	453 000	—
Autriche	456 000	—
France	265 000	—

Un tiers environ des exportations passe par Corfou et le reste par le Pirée, Calamata, Volo. Le prix de vente moyen est de 1 f. 30 l'ocque. Ce commerce est sujet à de très fortes fluctuations régies tant par le rendement de l'olivier en Grèce que par l'importance de la demande étrangère. C'est ainsi

que les sorties passent de chiffres très faibles à des chiffres très forts :

1905	sorties	d'une valeur de. .	2 150 000	francs.
1906	—	— . .	13 656 000	—
1907	—	— . .	6 517 000	—
1908	—	— . .	13 121 000	—
1909	—	— . .	1 906 000	—
1910	—	— . .	17 465 000	—
1911	—	— . .	4 088 000	—
1912	—	— . .	21 000 000	—

Les achats portent surtout sur les huiles lampantes, expédiées en fûts ou en bidons de 15 kilogrammes.

Les huiles bon goût s'expédient en faibles quantités, livrées en fûts de 500 kilogrammes, à des prix jamais inférieurs à 1 f. 50 le kilogramme.

Olives. — Exporté : 5 750 000 ocques = 4 032 000 f.

Les principaux acheteurs sont :

Amérique.	1 856 000	francs.
Égypte	684 000	—
Russie	453 000	—
Turquie.	390 000	—
Roumanie.	269 000	—
France	159 000	—

Les trois sixièmes des sorties s'effectuent par Volo; les deux sixièmes par Galaxidi. Le prix moyen de vente est de 0 f. 70 l'ocque.

Les ventes sont sujettes à de fortes fluctuations; de 2 700 000 francs en 1908, elles ont atteint 5 400 000 francs en 1912-13 (non officiel). Les olives sont livrées en saumure ou en conserves à l'huile; celles en saumure sont en barils de 150 kilogrammes; celles en conserve, en boîtes de 1 kilogramme.

Huiles de noyau d'olive. — Exporté : 1 442 000 ocques = 1 296 000 francs.

Principaux acheteurs :

Autriche	423 000	francs.
Amérique	391 000	—
Hollande	152 000	—
France	4 000	—

Prix moyen de vente, 0 f. 90 l'ocque.

Les sorties s'effectuent par le Pirée, Zante, Corfou, Patras. Elles sont en diminution.

Produits bois et forêts. — Exportations globales : 4 088 000 francs. Vers France : 8 500 francs.

Les principaux produits de cette catégorie sont les *avelanèdès*, *les résines*, *les huiles de térébenthine.*

Avelanèdès (*Glands*). — Exporté : 150 500 quintaux = 2 258 000 francs.

Principaux acheteurs :

Autriche	739 000	francs.
Italie	487 000	—

Allemagne	439 000 francs.
Russie	263 000 —
Turquie	227 000 —
France	» —

Le prix moyen de vente est de 15 francs le quintal. Les sorties s'effectuent par Gythion, Andros, Vonitza, Patras, etc.

Résines. — Exporté : 6 095 000 ocques = 1 219 000 francs.

Principaux acheteurs :

Allemagne	383 000 francs.
Italie.	362 000 —
Autriche	181 000 —
Roumanie	147 000 —
France.	» —

Le prix moyen de vente est de 0 f. 20 l'ocque.

Le Pirée exporte pour 4 500 000 ocques; à signaler quelques expéditions intéressantes par Chalcis. Les exportations de résines ont fortement augmenté : depuis 1908, elles ont passé de 1 333 000 à 6 millions d'ocques.

Huiles de térébenthine. — Exporté : 1 220 000 ocques = 524 000 francs.

Principaux acheteurs :

Allemagne	393 000 francs.
Italie.	58 000 —
France.	» —

Le prix moyen de vente est de 0 f. 43 l'ocque. Les expéditions se font par le Pirée et Chalcis.

Minéraux et métaux bruts. — Exportations globales : 24 122 000 francs. Vers France : 3 736 000 francs.

Les principaux produits de cette catégorie sont le *plomb argentifère, le fer manganésifère, l'hématite, le minerai de zinc, l'émeri.*

Plomb argentifère. — Exporté : 15 480 tonnes = 8 745 000 francs.

Principaux acheteurs :

Belgique	4 973 000 francs.
France	3 263 000 —
Angleterre	509 000 —

Le prix moyen de vente est de 565 francs la tonne.

Les sorties s'effectuent en totalité par le port de Laurium.

Les ventes ont diminué; elles atteignaient 10 110 000 francs en 1910.

Fer manganésifère. — Exporté : 185 800 tonnes = 3 345 000 francs.

Principaux acheteurs :

Angleterre	1 337 000 francs.
Hollande	765 000 —

Autriche	331 000 francs.
France	54 000 —
Belgique	180 000 —
Norvège	165 000 —
Amérique.	164 000 —

Les exportations passent par Syra, Laurium et Stylis.

Le prix moyen de vente par tonne est de 18 francs. Les ventes ont diminué ; elles atteignaient 5 500 000 francs en 1909.

Hématite. — Exporté : 172 800 tonnes = 3 111 000 francs.

Principaux acheteurs :

Angleterre	1 796 000 francs.
Autriche	529 000 —
Hollande	403 000 —
Allemagne	163 000 —
France	144 000 —

Ce minerai de fer est exporté dans sa totalité par Syra et Laurium.

Les sorties ont fortement progressé, quadruplant depuis 1918.

Le prix moyen de vente par tonne est de 18 francs.

Minerai de zinc (*Calamine*). — Exporté : 32 000 tonnes = 5 831 000 francs.

Principaux acheteurs :

Belgique	3 522 000 francs.
Allemagne	2 169 000 —
Angleterre	139 000 —

Prix moyen de vente : 182 francs la tonne. Livré en totalité par Laurium et le Pirée. Les livraisons annuelles se maintiennent, depuis 1908, entre 3 500 000 et 5 750 000 francs.

Émeri. — Exporté : 183 600 quintaux = 1 101 000 francs.

Principaux acheteurs :

Hollande	328 000 francs.
France	264 000 —
Amérique	221 000 —
Allemagne	136 000 —
Angleterre	106 000 —

Les sorties ont lieu par Santorini. Ce produit fait l'objet d'un monopole de l'État; extrait des mines de Naxos, avec stock permanent à Syra, son prix légal est de 106 f. 50 la tonne.

Vins, liqueurs et boissons alcooliques. — Exportations globales : 18 248 000 francs. Vers France : 6 204 000 francs.

Les principaux articles de cette catégorie sont les *vins en fûts* et les *cognacs*.

Vins en fûts. — Exportés : 47 635 000 ocques = 14 290 000 francs.

Principaux acheteurs :

France	6 177 000 francs.
Allemagne	1 664 000 —
Hollande	1 482 000 —
Autriche	1 014 000 —
Angleterre	994 000 —
Suisse	968 000 —
Italie	901 000 —
Égypte	342 000 —
Turquie	301 000 —

Les grands ports exportateurs sont Calamata, le Pirée et Patras. Des sorties s'effectuent aussi par Catadolon, Leucas, Santorini, Céphalonie et Naxos.

Le prix moyen de vente est de 0 fr. 30 l'ocque.

Les ventes sont en forte augmentation depuis 1908.

Eaux-de-vie dites « cognacs ». — Exporté : 942 ocques = 2 826 000 francs.

Principaux acheteurs :

Turquie	1 573 000 francs.
Égypte	633 000 —
Amérique	278 000 —
Russie	128 000 —
France	3 870 —

Le prix moyen de vente est de 3 francs l'ocque.

Le Pirée exporte les neuf dixièmes de la production, laissant de faibles sorties à Patras et à Céphalonie. Les ventes sont en progression depuis 1908.

Ces eaux-de-vie, désignées sous le nom de *cognacs*, dérivent en général de la distillation des raisins de Corinthe; quelques-unes, mais plus rares, se fabriquent avec des vins de raisins frais; elles se vendent en caisses de 12 bouteilles contre remise d'acceptation à deux, trois ou six mois et par l'entremise d'agents représentants établis dans les pays acheteurs.

Divers. — *Éponges.* — Exporté : 34 000 ocques = 867 000 francs.

Principaux acheteurs :

Angleterre	709 000 francs.
Autriche	78 000 —
Allemagne	20 000 —
France	20 000 —

Le Pirée exporte la presque totalité. Le prix moyen de vente est de 25 francs l'ocque. Les sorties sont en diminution.

Les éponges sont pêchées par des scaphandriers, sur les côtes d'Afrique. Les livraisons s'effectuent en caisses de 7 à 8 kilogrammes pour l'Allemagne, et de 15 à 20 kilogrammes pour la France.

NOS RELATIONS COMMERCIALES AVEC LA GRÈCE

Critique de notre action commerciale.

Nous n'occupons que le cinquième rang dans le mouvement commercial de la Grèce. Il se peut que les statistiques officielles ne reflètent pas avec une rigoureuse exactitude l'importance de nos transactions; beaucoup de produits d'origine française se dérobent à la statistique en entrant par colis postaux ou dans les malles des voyageurs; tel est le cas pour nos articles de modes et lingeries, bijouteries, achetées par la clientèle grecque voyageuse dans nos magasins de France et qui entrent en franchise sous appellation d'articles usagés.

La pénurie de nos liaisons maritimes force notre commerce de gros à emprunter les lignes étrangères; nos marchandises transitent fréquemment à Londres, à Anvers : arrivées aux douanes helléniques, elles sont inscrites à l'entrée comme de provenance anglaise ou belge.

Les renseignements statistiques gardent donc un caractère relatif, dans les questions de détail; mais cela ne les empêche pas de donner une vue générale fort précieuse de notre commerce; ils

démontrent que depuis déjà plusieurs années *nos ventes demeurent sensiblement stationnaires*, et que nous ne maintenons notre rang dans le mouvement commercial du pays, qu'en *augmentant d'année en année nos achats à la Grèce.* L'accélération de notre mouvement commercial augmente *la balance débitrice* de nos comptes avec la Grèce. La France ne cherche plus un profit, mais plutôt à combler le déficit de sa propre production.

Cela est loin d'être satisfaisant.

Pendant que nous jouons le rôle passif d'acheteurs (8 500 000 francs en 1904, 13 750 000 en 1911-12), nos concurrents prennent sur le marché hellène une prédominance qu'il sera bien difficile de leur reprendre.

De 1904 à 1911-12, période précédant la guerre balkanique :

L'Angleterre porte *ses ventes* à la Grèce de 29 à 40 850 000 francs.

L'Amérique porte *ses ventes* à la Grèce de 1 à 4 142 000 francs.

La Hollande porte *ses ventes* à la Grèce de 1 à 4 087 000 francs.

L'Autriche-Hongrie porte *ses ventes* de (1896) 12 à 23 720 000 francs.

La France reste *stationnaire.*

Nos exportateurs ne sont pas les plus grands responsables, loin de là; ils sont victimes d'une organisation économique déplorable en bien des points. *Ils manquent de liaisons maritimes à bon marché; ils manquent d'appuis bancaires.*

Sous le rapport des *liaisons martimes*, Marseille est le seul port français qui, depuis cinquante ans, nous relie à la Grèce; nos compagnies de navigation, après avoir assuré des raccords de ligne avec les principaux ports grecs, les ont délaissés peu à peu. Volo, Corfou, Catacolo, ne voient plus nos navires; Syra, Calamata, n'aperçoivent notre pavillon que de loin. Les luttes de pavillon pour les itinéraires et les rabais de frets, se sont localisées entre compagnies anglaises, allemandes, américaines, hollandaises, belges. Nos produits d'Algérie et de Tunisie, faute de lignes directes françaises, doivent faire un large circuit, emprunter la voie de France ou celle d'Italie.

Sous le rapport des *appuis bancaires*, le commerce français est encore plus mal partagé :

Dans la plupart des cas, les banques françaises *refusent en effet à nos négociants exportateurs l'escompte de leurs créances sur l'étranger.*

Par une aberration que j'ai à maintes reprises signalée, ces mêmes banques, après avoir refusé leurs fonds à notre commerce, *n'hésitent pas assez à les prêter aux banques étrangères, lesquelles s'en servent précisément pour escompter les créances de leur commerce d'exportation sur l'étranger.*

Il est matériellement impossible de prendre racine sur un marché étranger *si on ne peut lui vendre à crédit*; nos exportateurs, privés d'avances bancaires, serrés dans leurs fonds de roulement, ne peuvent pas subir de délais dans la rentrée de leurs fonds; ils posent à la clientèle étrangère des conditions de règlement comptant ou à court terme, qui finissent par l'écarter infailliblement.

Le concurrent étranger, rendu aisé par les avances bancaires, ne supporte aucune gêne à consentir des crédits de six, huit, neuf mois (les Allemands vont jusqu'à douze mois sur certains articles). Il est facile, dans ces conditions, d'attirer à soi une clientèle dont, en général, toute l'ambition commerciale *est de pouvoir payer la marchandise avec l'argent de la revente au détail, c'est-à-dire de faire une opération commerciale sans bourse délier.*

CONCLUSIONS

Vouloir accélérer nos exportations, en engageant nos négociants à exporter par leurs seuls moyens et sans autre appui, est une de ces utopies dangereuses qui ont causé à notre commerce beaucoup de déboires. On a parlé ces derniers temps d'encourager l'émigration française, d'envoyer notre jeunesse sur les marchés étrangers, aux fins « d'y représenter nos intérêts ». Fort bien ; mais que fera cette génération de commerçants si, devant une concurrence toujours plus forte, elle ne dispose pas d'armes économiques pour se défendre, et faire prendre racine aux « intérêts Français ». Il faut donner à cette génération les moyens qui ont manqué à la précédente : des *frets à bon marché et directs, et des fonds très larges en banque* (par voie d'escompte).

Tant que nous n'aurons pas rénové notre marine marchande, tant que nos grands guichets refuseront leur argent à notre commerce d'exportation, notre commerce avec l'étranger ne pourra pas se développer.

Si l'on en croit les statistiques, les placements de nos banques à l'étranger dépasseraient 30 mil-

liards. Il est douloureux de penser que sur de pareilles sommes, éparpillées en émissions d'États, sociétés étrangères, etc., les grands conseils d'administration n'aient pas songé un seul instant à réserver un « petit » milliard pour servir de fonds d'escompte à notre commerce extérieur. Peut-être du moins pouvons-nous espérer aujourd'hui que lors du règlement de l'indemnité de guerre qui sera imposée aux Austro-Allemands, le gouvernement français aura l'heureuse idée de prélever sur elle le nombre de millions nécessaires à la création de l'organe qui contribuera le plus à notre rayonnement commercial : la banque d'exportation.

Expédition des marchandises. — La lenteur de nos transports, la rareté de nos départs, entravent les expéditions de notre commerce extérieur. Les *délais de livraisons doivent* cependant *être le plus court possible* si l'on veut contenter la clientèle étrangère. Mettons-nous à la place du commerçant hellène : il considère comme essentiel de pouvoir livrer au détail au moment même où la demande se produit. Si son concurrent reçoit la même marchandise avant lui, il lui barre le marché en vendant en son lieu et place ; c'est une recette perdue. Le commerçant hellène s'adressera donc

de préférence au négociant étranger qui lui livrera la marchandise *bon marché et vite*. Or, notre clientèle étrangère cite, à tout moment, des retards de livraison invraisemblables lorsqu'elle s'adresse à la France : c'est 300 malheureux kilogrammes de marchandises qui mettent quatre mois pour franchir la distance Besançon-Pirée; c'est un autre lot, perdu dans les magasins d'une grande compagnie de navigation française, à Marseille, et qui y stationne sans cause apparente. A côté de ce laisser aller, regardons fonctionner les livraisons anglaises et surtout les allemandes; ces dernières, non seulement sont rapides, mais revêtent parfois, vu leur rapidité, le caractère d'une énigme. Telles marchandises d'encombrement et de poids lourds, ferronnerie, grosse machinerie, etc., sont livrées comme une boîte de dragées, par retour de courrier. C'est que le commerce allemand dispose de multiples tarifs combinés et de raccords d'horaires entre réseaux ferrés et compagnies de navigation; il peut tabler sur la régularité des transports, et, entre les divers qui s'offrent à lui, choisir le plus rapide. Nos exportateurs n'ont pas les mêmes facilités. Les combinaisons de tarifs minima existent en France, désignés sous l'appellation de

tarifs d'exportation. Mais ces tarifs, considérés en soi, n'accélèrent pas le transport; qui pis est, dans la pratique, ils ne rabaissent pas le coût des expéditions. En effet, nos compagnies de chemins de fer consentent ces tarifs réduits aux compagnies de navigation, qui considèrent ces réductions comme une source privée de bénéfices. Elles ne diminuent pas leur fret en proportion, en faveur de leurs chargeurs. Le tarif d'exportation devient une prime à la navigation et perd son caractère de prime au commerce exportateur. Nos compagnies de navigation bénéficient donc de détaxes, mais ne se considèrent pas comme obligées d'assurer, en échange, la réexpédition rapide des marchandises; comme leurs départs sont rares, les marchandises s'accumulent sur les quais d'embarquement. Tel colis malheureux restera deux mois à quai.... Nos exportateurs, lassés, tant par les délais de chargement que par la cherté des frets, ont souvent jugé préférable de charger à Anvers, Amsterdam, ou même Hambourg, des produits du centre français destinés au bassin méditerranéen.

Types de marchandises, conditions de ventes. — Nos exportateurs doivent tenir compte de l'évo-

lution du goût de la clientèle et des rabais consentis par la concurrence. Nos catalogues et prix courants se fixent sur un type de produit et sur des cotations invariées. Les Allemands, passés maîtres dans le commerce d'exportation, modifient chaque année leurs modèles, en créent de nouveaux et modifient leurs prix au gré des besoins. Ce sera la tâche de nos représentants sur place, de visiter la clientèle (et non pas de l'attendre dans leur bureau), de relever ses desiderata, de lui faire des conditions de vente acceptables. Les prix ramenés au plus juste, doivent être offerts *C. A. F. Marseille*, ou mieux encore *C. I. F. Pirée emballage compris.*

J'insiste sur cette dernière condition; elle a fait l'objet de nombreuses demandes de la part de la clientèle hellène.

Voici un aperçu des types de marchandises que nos exportateurs pourraient offrir à la Grèce avec bonne chance de débouché :

1° Appareils de chauffage, éclairage et hydrothérapie. Bouteilles, carafes, verrerie, faïencerie, carrosserie, sellerie, coffres-forts. Instruments de musique. Pianos. Lits en fer pour grandes personnes et enfants. Layettes. Parfumerie. Miroi-

terie. Poterie. Savons. Eaux dentifrices, etc.

2° Armes. Mercerie. Bimbeloterie. Articles de chasse et de voyage. Bretelles. Brosserie. Cartonnerie. Coutellerie. Plumes. Crayons. Fournitures de bureau. Jouets. Bonneterie. Articles de Paris. Masques.

3° Toilettes. Chemiserie. Lingerie. Articles de blanc et trousseaux. Confections pour hommes et dames. Étoffes de laine, de coton, soieries. Coutils. Dentelles. Draperies. Ganterie. Mousselines. Nouveautés. Passementeries. Rubans. Stores et rideaux. Toiles et tissus. Vêtements imperméables. Corsets. Chemisettes. Fourrures.

4° Bijouterie. Articles en or et en argent. Articles de fantaisie et doublé. Horlogerie : montres, pendules, horloges, etc. Pierres fines en simili. Verroterie, etc. Couverts en argent, Ruolz, Cristofle, aluminium. Bronzes divers.

5° Produits chimiques, pharmaceutiques. Appareils et papiers photographiques. Couleurs. Crèmes. Droguerie. Essence. Eaux de toilette. Instruments de chirurgie et de chimie. Produits vétérinaires. Spécialités pharmaceutiques. Couleurs et vernis. Peintures.

6° Machines. Appareils. Vélocipèdes. Automo-

biles. Machines à écrire. Matériaux de construction. Poutrelles. Ferronnerie. Fers à cheval. Clouterie. Fonderie. Machines à vapeur. Dynamos. Machines et instruments agricoles. Machines et caractères d'imprimerie. Tuyaux. Serrurerie. Verrous. Boulons. Rivets.

7° Articles alimentaires. Beurres. Chocolats. Caramels. Bonbons. Dragées. Confitures. Truffes. Fromages. Vins de toutes sortes. Champagne. Vermouth. Cognac. Liqueurs. Morues. Amidons.

Usages commerciaux. — Le négociant grec entre rarement en rapports directs avec le producteur étranger. Il traite avec le commissionnaire intermédiaire qui peut prendre une très grande importance, maintenir un stock sur place. Donc, exception faite pour les gros achats d'approvisionnements en charbons, blés, tissus, etc., l'exportateur français aura bien plus souvent à traiter avec le commisionnaire qu'avec l'acheteur hellène. Notre compatriote n'aura qu'à s'adresser à la Chambre de Commerce française d'Athènes-Pirée, ou à l'Office national du Commerce extérieur à Paris, ou encore aux Banques établies sur place, pour obtenir tous renseignements sur le crédit et la moralité du commissionnaire.

L'exportateur devra faire un plus grand emploi de la représentation directe par *commis voyageur.* Plusieurs négociants hellènes se sont plaints à moi de ne jamais recevoir la visite de commis voyageurs français. M. Lebé, consul de France, a enregistré les mêmes plaintes. « *Les articles français sont trop chers et aucun commis voyageur français ne se présente chez nous pour nous les offrir.* »

Les commis voyageurs allemands sont innombrables; ils signalent à la métropole, avec force détails, les nouveaux desiderata de la clientèle. La métropole crée au besoin un nouvel outillage pour pouvoir livrer la première le produit demandé.

Le commis voyageur ayant joué son rôle d'agent de liaison, s'effacera ensuite quelque peu lorsqu'il s'agira d'arrêter par *documents écrits* les accords intervenus. Les tribunaux grecs appelés à trancher un litige commercial jugent surtout sur les documents versés au dossier. L'accord sur les prix, qualités, quantités, délais de livraison et de paiement, devra être fixé par correspondance.

Les documents : facture, connaissement, police d'assurance, seront établis avec grande attention. Le connaissement établi en double, expédié par

deux voies différentes, sera autant que possible *nominatif*, de façon à diminuer les risques de détournement de ce document et de retrait de la marchandise par un tiers non autorisé.

Emballage léger mais résistant.

Prix de vente suivant l'usage : cotés *C. I. F. Pirée.* S'écarter de cette coutume serait peu avantageux.

Règlements : ils se font par l'entremise d'une banque qui livre les documents à l'acheteur soit contre paiement immédiat, soit contre remise d'une traite acceptée. L'exportateur français doit éviter de tirer directement sur son acheteur.

Échéances : elles varient de 2 à 3, 6 et 12 mois. Les méthodes de renouvellement sont courantes dans le Levant; nos exportateurs commettraient une grosse erreur en se montrant trop stricts sur la question des échéances. — Un client auquel on a refusé le renouvellement d'une traite, en garde une sorte de rancune, et va se fournir ailleurs. Bien heureux quand il ne soulève pas des contestations qui entraînent des procès longs, coûteux et difficiles à surveiller.

Juridiction commerciale. — En Grèce, les causes commerciales passent devant la *juridiction civile*;

elle est longue et coûteuse. Pour une instance en justice, nommer sur place avec fonction de Fondé de Pouvoirs, un avocat muni d'une procuration légalisée par une autorité consulaire grecque; demander même à cette autorité consulaire de rédiger elle-même la procuration en langue grecque.

CONTESTATIONS DOUANIÈRES. — Les litiges sont tranchés par une commission des *Contestations douanières* dépendante du ministère des Finances. La sentence est rendue dans les 30 jours qui suivent le dépôt des échantillons au laboratoire du Pirée, et dans les 40 jours dans les autres douanes. La Commission rend des décisions *sans appel*. Durant la contestation, la livraison des marchandises est suspendue; à moins que le destinataire ne verse caution égale au droit de douane réclamé.

PRÉCAUTIONS UTILES. — Les fabricants doivent envoyer des factures bien détaillées, donnant poids brut et net de chaque article; conditionner les colis en caisses solides, cerclées si possible, la manipulation étant toujours brutale. Assurer contre le vol et autres risques et indiquer sur la facture le nom du représentant en Grèce de la Compagnie d'Assu-

rance à qui le destinataire devra faire constater l'avarie ou le manquant.

Voyageurs de commerce. — Ils sont tous soumis à un régime de droit commun, déterminé par l'article 6 de la Convention Commerciale intervenue entre l'Allemagne et la Grèce. Ils doivent se pourvoir d'une carte de légitimation délivrée par l'autorité compétente de leur pays.

Les échantillons dont ils sont porteurs bénéficient de la franchise, à condition qu'ils soient réexpédiés dans les délais légaux (six à douze mois) et sous réserve de l'accomplissement des formalités douanières prévues. Les voyageurs de commerce sont exemptés de l'impôt de patente sous condition que les voyageurs grecs jouissent de la même exception dans les pays réciproques.

Les voyageurs français peuvent, le cas échéant, organiser une exposition de leurs échantillons dans les locaux de la Chambre de Commerce française en Grèce, et même s'y faire adresser leur correspondance.

Chambre de commerce française en Grèce. — Ci-après je reproduis l'avis de cette Chambre, sur lequel j'attire tout spécialement l'attention de nos exportateurs.

AVIS

Le Comité de la Chambre de Commerce française en Grèce admet, à titre de membre adhérent, toute société, tout syndicat, tout industriel et négociant qui en fait la demande.

Les échantillons, prospectus, prix courants, etc., qui sont adressés à notre Chambre de Commerce, sont tenus à la disposition du public.

La Chambre de Commerce envoie gratuitement aux membres adhérents son Bulletin commercial périodique, dans lequel figurent leurs noms, adresses et la dénomination de leur genre de commerce et d'industrie.

Le montant de la cotisation à payer annuellement, est laissé à la disposition des membres adhérents; cependant le minimum est fixé à dix francs.

Cette cotisation doit être envoyée en un mandat-poste international.

Le Trésorier, L. Lebeau.

Le Président, P.-J. Richerolles.

N. B. — La Chambre de Commerce française donne gratuitement à ses membres actifs et adhérents tous les renseignements commerciaux qui lui sont demandés. Avoir soin de bien indiquer aussi exactement que possible les noms, prénoms et professions des négociants sur lesquels sont

demandés les renseignements, à cause de la grande quantité des noms similaires en Grèce. Ajouter un timbre de 25 centimes pour la réponse.

Office national du commerce extérieur, a Paris. — Il a son siège, 3, rue Feydeau, à Paris.

Son répertoire contient les noms des producteurs français exportateurs d'articles, ou recherchant des représentants honorables sur les places étrangères. Cet office fait fonction de liaison entre l'acheteur et le commerçant français. Bien des relations peuvent se créer par lui. C'est un devoir pour nos résidents français en Grèce de référer à notre Office national toute maison hellène désireuse de se documenter sur notre production.

CHAPITRE IV

LE RÉGIME DOUANIER EN GRÈCE PORTS ET NAVIGATION HELLÉNIQUES

L'État, désireux de protéger l'industrie, l'agriculture, et d'assurer de fortes recettes au Trésor applique des taxes douanières exhorbitantes. Malheureusement le fardeau de ce régime protectionniste est supporté en fin de compte par le consommateur.

L'impôt *ad valorem* appliqué aux denrées de consommation courante dépasse toutes les moyennes connues. Tels articles d'habillement, confections, chaussures, gants supportent des droits d'entrée oscillant entre 50 et 100 p. 100. Les meubles de bois sont taxés, suivant leur qualité, entre 130 fr. 50 et 580 francs par 100 ocques (ou 120 kilogrammes). Les meubles de luxe, à raison de 1 fr. 015 par 120 kilogrammes.

L'épargne nationale souffre de la vie chère; car la production sur place ne suffisant pas à la

consommation, il faut bien importer les produits d'usage courant. Le paysan, l'ouvrier, ne pouvant pas supporter le coût de la vie, *émigre*.

L'État gagnerait à diminuer ses perceptions douanières; la vie devenant moins chère, l'ouvrier et le paysan s'expatrieraient moins; la production agricole et industrielle gagnerait en intensité. Il en ressortirait une plus-value des perceptions sur le revenu et la propriété publiques qui contre-balancerait très avantageusement la moins-value des recettes douanières.

Le régime douanier appliqué à la Grèce crée un déséquilibre économique que l'État, pressé d'encaisser pour le compte du Trésor, n'aperçoit pas suffisamment.

LES PORTS GRECS

Les Turcs laissèrent les ports dans un état lamentable. Sans quais, manquant de profondeur et non dragués, ils n'étaient pas en état de recevoir des navires de fort tonnage. Nauplie pouvait à peine contenir dans ses eaux les vaisseaux *Hydra* et *Spetzia*. La construction des ports du Pirée, de Patras, de Syra, de Corfou, de Missolonghi, suivirent la libération du territoire. Les travaux coû-

tèrent 150 millions de francs mais ils étaient indispensables. La marine marchande hellène ne pouvait aspirer à se développer que si des points d'atterrissage sérieusement abrités et toujours accessibles lui étaient préparés par la nation. Ce fut un placement à longue échéance, mais qui porta ses fruits.

Le système décentralisateur a présidé au développement des ports grecs. Chacun d'eux est régi et administré par une commission spéciale qui perçoit les taxes et en dispose. Le système prévient toute méfiance de la part du contribuable, qui est heureux de verser son argent au profit du secteur économique qu'il habite, et duquel développement dépendent généralement ses propres intérêts. Aussi bien, les augmentations de taxes donnent-elles rarement lieu à des réclamations. Plusieurs ports grecs doivent leur développement à ce système. Malheureusement, les petits ports, situés dans les régions pauvres, ne reçoivent aucun secours des secteurs adjacents et poursuivent avec difficulté leurs travaux d'amélioration. L'État intervient peu, et les subventions gouvernementales ne doivent pas entrer en ligne de compte. Dans leur ensemble les améliorations apportées à l'installation et au ser-

vice des ports ont été remarquables; mais il reste encore à les rendre plus profonds. Sauf au Pirée, il arrive fréquemment que les navires ne peuvent pas accoster aux quais. L'embarquement et le débarquement des marchandises sont donc coûteux et longs. Les chantiers de quelque envergure font défaut; encore que ceux existant, localisés dans la région riche du Pirée (ateliers des Compagnies Mac Dowell et Bassiliades) limitent leurs travaux à des réparations. Je note dans une étude de M. Andreades que sur 400 vapeurs battant pavillon grec, un seul, l'*Athena*, a été construit en Grèce.

LES PRINCIPAUX PORTS

Le Pirée. — En 1837, le Pirée ne comptait que quelques cabanes de pêcheurs éparpillées le long de la rade. Aujourd'hui ce port compte près de 100 000 habitants.

Constituant un abri naturel de 1 200 hectares, il tenta bientôt les initiatives des armateurs; le nombre des vapeurs qui y touchaient allait grandissant. La commission du port prit pour programme de faciliter l'accès aux navires de quelque tonnage, ainsi que la manutention des marchandises.

Le Pirée se compose :

1. D'un très vaste avant-port.

2. Du port proprement dit, réservé aux gros tonnages.

3. D'un port peu profond, réservé au petit cabotage.

Malheureusement la profondeur maxima n'est pas suffisante. Les grands vapeurs ne peuvent pas accoster, voyageurs et marchandises empruntent des mahonnes, pour transborder.

Le gouvernement a déposé un projet prévoyant de grands travaux, dont les devis seront soumis à la commission du port; celle-ci a comme ressources les droits de ports et les recettes extraordinaires; l'ensemble s'élevait en 1913 à plus de 2 millions de francs.

Les dépenses d'exploitation du port atteignent près de 1 million.

Les dépenses portant sur les travaux entrepris sont calculées également à 1 million.

Les améliorations comprennent le nivellement des fonds, l'achèvement de la jetée du port extérieur, le déplacement du phare rouge reporté à l'extrémité du port, l'achat de dragues, le dallage des quais, l'achèvement des bassins de radoub.

Il sera procédé à un nouvel emprunt pour couvrir partiellement les nouveaux projets en cours et dont le gouvernement s'est engagé à prendre le 30 p. 100 à sa charge.

Le Pirée possède 2 bassins de radoub, grande forme et petite forme, le premier de 26 m. 40 sur 146 mètres, le second de 15 m. 60 sur 102 mètres.

Le programme approuvé par le gouvernement comprend la construction de nouveaux quais, d'une nouvelle douane, de môles de débarquement, d'appareils de manutention rapide, et enfin l'approfondissement des bords. Le coût atteindra plusieurs millions.

Ces travaux devront arrêter l'attention de l'industrie française, qui aura intérêt à se mettre en ligne avec la concurrence étrangère.

Mouvements du Pirée. — 195 vapeurs, paquebots ou cargos, d'un tonnage global de 170 817 tonnes, ont leur point d'attache au Pirée. On n'en comptait que 34 en 1892.

En 1882, les mouvements du Pirée portaient sur 1 658 navires de 1 829 000 tonnes. Ils ont fortement progressé depuis. Aujourd'hui le Pirée tient le sixième rang parmi les ports méditerranéens après Gibraltar, et avant Trieste. Les trois cin-

quièmes des recettes sur la marine hellénique proviennent du Pirée.

Paquebots entrés au Pirée.

1901-02	2 018 paquebots.	2 187 000 tonnes.
1902-03	2 256 —	2 575 000 —
1903-04	2 556 —	2 873 000 —
1904-05	2 411 —	2 811 000 —
1905-06	2 451 —	2 845 000 —
1906-07	2 322 —	2 908 000 —
1907-08	2 711 —	3 276 000 —
1908-09	2 610 —	3 533 000 —
1909-10	2 663 —	3 594 000 —
1910-11	2 747 —	3 764 000 —
1911-12	2 709 —	3 696 000 —

Dans ces mouvements, les divers pavillons tiennent l'ordre suivant :

Pavillon austro-hongrois. . . .	645 000 tonnes.
— italien	468 000 —
— anglais.	450 000 —
— allemand.	300 000 —
— français	288 000 —
— russe	243 000 —
— grec	1 229 000 —

Le Pirée est devenu aujourd'hui le centre commercial de l'Est méditerranéen.

Les *revenus des douanes* du Pirée oscillent entre 24 et 27 250 000 francs, suivant les années. L'année 1911-12 donna le maximum avec 27 243 000 francs.

Les voies d'accès par terre reliant le Pirée à l'intérieur sont représentées par trois voies ferrées : Pirée-Athènes, Pirée-Athènes-Péloponèse (vers le Sud), Pirée-Athènes-Larissa (vers le Nord), la prolongation de cette dernière ligne joindra directement le Pirée au grand réseau central européen et doublera l'importance déjà très grande de ce port.

Le transport des marchandises du Pirée à Athènes est réservé aux charretiers. On a essayé de substituer des services automobiles; les charretiers ont fait une vive opposition; les services automobiles ont dû cesser; il faut attendre que l'initiative des transports automobiles soit prise par les charretiers eux-mêmes.

Le Pirée est relié par services quotidiens de petits vapeurs, avec les Cyclades, l'Eubée, les ports du Péloponèse, de la Thessalie et des îles Ioniennes.

Le Pirée est tête de ligne d'une vingtaine de compagnies de navigation helléniques; il faut citer parmi le lot :

La Société Panhellénique	10	vapeurs.
La Compagnie John Mac Dowall et Barbour .	9	—
La Société Destouni et Yamoulato	9	—
La Compagnie Diakaki	5	—
La Compagnie Gondi	5	—

D'autres compagnies grecques entretiennent des agences au Pirée (Compagnies Neorion, Hermapolis, Pantaleon, Mango Fils et Cie, etc.). Un certain nombre de compagnies étrangères sont également représentées; parmi les plus importantes, il faut citer :

Les Compagnies, des *Messageries Maritimes, Fraissinet, Cyprien Fabre, Lloyd Autrichien, Khedivial Mail Line, Compagnie Russe, Norddeutscher Lloyd, Levant Linie, Johnston Linie, Compagnie Franco-Belge, Compagnie Hollandaise*, etc.

Patras. — C'est le marché central du monde pour les raisins secs. Détruit en 1821 par Yssef Pacha, le vieux Patras a fait place à la ville moderne, aux rues larges et pavées. Patras dispose d'une longue jetée terminée par un phare. C'est le plus grand port après le Pirée. L'Allemagne a pris pied dans cette région fort riche en vignobles; les plus importants lui appartiennent (le Gutland) qui n'emploient que de la main-d'œuvre allemande. Patras compte environ 38 000 âmes.

Des projets sont tracés pour l'amélioration du port et ils prévoient une dépense d'environ 1 800 000 francs. Ils comportent la réfection de la

digue et des brise-lames, dont les bases reposant sur des fonds peu solides.

En 1913, on ne comptait que 7 vapeurs attachés au port de Patras. C'est fort peu, comparé au chiffre des vapeurs attachés au Pirée (195-170 000 tonnes). Mais Patras est régulièrement fréquenté par les vapeurs étrangers; le Lloyd Autrichien, la Société Austro-Américaine, la Société Maritime Italienne, la Société Puglia, font des escales régulières. Patras est en relation directe avec la Hollande par la Société Royale Néerlandaise. Les pavillons allemands et anglais visitent également la rade.

Calamata. — Situé dans le golfe de Coron, au sud de la Morée, Calamata compte 20 000 habitants environ. La ville est assise sur le Ledon, petit cours d'eau dont le quartier indigène pourrait tirer profit pour l'assainissement de la ville. Le système d'écoulement est nul : les eaux croupissent sur place, les rues sont boueuses. La ville neuve est au contraire fort soignée. Une jetée construite en maçonnerie sert en même temps de promenade; des boulevards plantés relient la ville à son port. Calamata devient un centre industriel intéressant : une usine métallurgique, un entrepôt de vins, des

fabriques de savon, d'huiles, et de pâtes alimentaires y sont installées à côté de manufactures de soieries. Au dire de certains, Calamata reposerait sur les restes d'une ancienne forteresse du XIIIe siècle.

Calamata compte 3 vapeurs battant pavillon hellénique attachés à son port.

Les mouvements généraux d'entrée et de sortie ne dépassent pas une centaine de vapeurs, dont un tiers bat pavillon grec.

VOLO. — Situé à l'intérieur du golfe de même nom, le port de Volo est la grande voie d'accès du commerce thessalien. Nos relations maritimes avec Volo devraient donc retenir l'attention de nos armateurs. Il n'en est rien malheureusement. Nos services réguliers, bi-hebdomadaires de 1874 à 1881, hebdomadaires de 1882 à 1887, disparaissent en 1888, coupant du coup notre commerce direct avec la Thessalie. En 1873 nous alimentons le 56,62 p. 100 du commerce thessalien; en 1909 nos apports n'atteignaient plus que 2,54 p. 100. Après avoir échangé 15 250 000 francs de marchandises, nous tombons aujourd'hui à un échange de 1 250 000. Nos compagnies de navigation n'entretiennent pas d'agents officiels à Volo. Elles ont

des correspondants qui sont *en même temps* agents des compagnies helléniques desservant Volo-Le Pirée. Toutes les marchandises pour la ligne Volo-France doivent subir les lenteurs des transbordements au Pirée et de toute la paperasserie que ces opérations comportent. Je relève dans un rapport d'un de mes collègues que des colis de marchandises périssables ont mis *trente-six jours* de Paris à Volo, via Marseille et transbordement au Pirée. Il n'est pas étonnant que le commerce de Paris et même de Lyon, centre français, ait intérêt à expédier à Volo par la *voie d'Anvers* ou de *Trieste*, au grand profit des compagnies de navigation belges ou autrichiennes....

Les services réguliers de vapeurs à Volo sont desservis par 9 *compagnies de navigation grecques, la Compagnie du Lloyd Autrichien, la Johnston Linie Cy, la Deutsch Levant Linie, la Cunard Cy.*

Les mouvements du port atteignaient en 1907 en entrées et sorties.

2 520 vapeurs.	1 038 000 tonnes.
2 130 voiliers	35 500 —

L'exploitation du rail Pirée-Larissa a malheureusement enlevé beaucoup de passagers et de marchandises au port de Volo.

Quelques lignes régulières, donnant peu de profit à leurs armateurs ont été supprimées ; 1908, 1909, 1910 marquent une dépression dans le tonnage.

1911-12 comptent des entrées et sorties de 680 000 tonnes vapeurs et de 57 000 tonnes voiliers.

Les autres grands ports grecs, situés dans les îles Ioniennes et la mer Égée, sont traités plus loin dans les chapitres concernant les îles.

LA MARINE MARCHANDE HELLÉNIQUE

Les guerres de l'indépendance avaient réduit la marine.

Le développement côtier de la Grèce, les aptitudes de la race pour tout ce qui touche à la navigation, l'entrée en franchise des matières premières utilisées aux constructions navales, devaient naturellement ramener une grande et rapide reprise. En 1837 la Grèce possédait une quarantaine de navires à voiles d'un tonnage ne dépassant pas 4 500 tonnes. La marine à vapeur était inexistante. Mais peu à peu la marine à vapeur remplace la voile ; la Grèce privée de fonds, doit faire de grands efforts pour suivre les méthodes nouvelles. Mais ici l'esprit d'association intervient, les premiers navires sont construits et divisés en 100 parts, sous la

forme de commandite navale : le système permet à la Grèce de jeter les bases de sa marine marchande actuelle. Aujourd'hui et, par rapport à sa population, la Grèce est, après la Norvège, le pays qui possède la plus forte marine marchande. De 1837 à nos jours, la Grèce a agrandi sa marine de 1 100 p. 100. En 1896 la Grèce possédait 1 059 navires (246 000 tonnes) dont *107 vapeurs* (145 000 tonnes brutes).

En 1912-13 elle possédait *389 vapeurs* (433 000 tonnes).

En 1913, et suivant les chiffres officiels, elle possédait :

1 177 coques d'un tonnage net de 570 351 tonnes dont : 433 797 tonnes vapeurs et 136 554 tonnes voiliers.

La marine à vapeur hellénique classée par port d'attache se distribue comme suit :

Le Pirée . .	195	vapeurs.	Tonnages nets . .	170 817
Syros. . . .	79	—	— . .	89 820
Patras . . .	7	—	— . .	4 616
Corfou . . .	5	—	— . .	5 156
Volo	5	—	— . .	1 944
Andros . . .	47	—	— . .	83 869
Argostoli . .	25	—	— . .	42 452
Ithaque. . .	15	—	— . .	26 141
Spetsai . . .	2	—	— . .	2 310

Hydra . . .	1 vapeur.	Tonnages nets . .	1 528
Calamata . .	3 —	— . .	357
Zakynthos. .	3 —	— . .	2 873
Galaxidi. . .	1 —	— . .	1 292
Santorini . .	1 —	— . .	482

La marine hellénique s'est développée seule, en dehors de tous subsides gouvernementaux; on verra par le tableau qui suit que ce développement présente un accroissement considérable; le Pirée seul a sextuplé sa fortune en navires :

Marine à vapeur hellénique par port d'attache.

	1892		1913	
	Navires.	Tonnes.	Navires.	Tonnes.
Pirée.	34	11 171	195	170 817
Andros	5	5 826	47	83 869
Syra	26	13 333	79	89 820
Argostoli	17	14 367	25	42 452
Ithaque.	16	14 476	15	26 141
Divers ports. . .	5	1 245	28	20 563
	103	60 418	389	433 662

Le montant du capital engagé dans la marine marchande hellénique est estimé à environ 126 millions de francs. Les bénéfices doivent atteindre une quarantaine de millions.

Si on examine la relation entre le nombre des navires et le tonnage global, on constate qu'en 1892 la moyenne de jauge par navire était de 600 tonnes, et de 1 110 tonnes en 1913.

L'augmentation de la jauge est en effet une des caractéristiques de la flotte marchande hellénique. C'est à partir de 1900 que cette tendance devient visible. En 1913-14 et sur un ensemble que l'on me dit être de 493 vapeurs, la Grèce possédait 232 belles unités. Sur l'ensemble des nouveaux navires, beaucoup ont été commandés en Angleterre par les armateurs des grands ports qui ont trouvé un soutien financier considérable auprès des banques grecques. Reste à savoir dans quelles proportions les armateurs grecs ont bénéficié personnellement du développement de leur flotte. Les uns, et c'est le cas de certaines compagnies grecques localisées au cabotage, se sont fait une concurrence fâcheuse; faute d'argent, faute de réserves prélevées sur excédents de recettes, ils n'ont pas pu remplacer leurs vieux navires. D'autres, armateurs privés, semblent avoir développé leurs affaires plus intelligemment : ils ont renouvelé leur matériel, troqué les petits tonnages contre les coques de plus grande jauge et réalisé depuis 1900 des recettes considérables. Leurs lignes ont dépassé même la Méditerranée et atteignent l'Amérique. Leur activité, rendant peu à peu la balance extérieure de la Grèce plus favorable,

inscrivant des crédits au profit du pays, a pesé pour beaucoup dans la baisse du change.

Le champ d'action principal de la marine marchande hellénique est la mer Noire. Les statistiques de passage aux Dardanelles mettent en tête, même avant celui de la Grande-Bretagne, le pavillon grec quant à la quantité de navires transités (4 150 navires grecs jaugeant 2 935 000 tonneaux contre 3 650 anglais jaugeant 7 400 000 tonneaux; 780 autrichiens, 1 542 000 tonneaux et 700 russes, 1 152 000 tonneaux). Même sur le Danube et jusqu'à Soulina, le pavillon grec vient aussitôt après le pavillon anglais. La marine grecque assure la plus grande partie du transport des céréales entre Russie et France.

Le mouvement d'émigration grecque vers l'Amérique a encouragé la création de lignes grecques directes transatlantiques. Ces transports étaient autrefois assurés par des compagnies autrichiennes et italiennes. Une compagnie transatlantique fut fondée par Moraitis, qui fut bientôt suivie d'une seconde compagnie (la Société de Navigation nationale). Cette compagnie absorba plus tard la première, puis elle se développa avantageusement sous la bonne direction de son *directeur* Léonidas

Embirikos, en assurant le service direct Pirée-New-York.

La Grèce possède aujourd'hui 4 transatlantiques : *Thémistocle*, *Athinaï*, *Patris*, *Makedonia*, qui jouèrent durant la dernière guerre le rôle de croiseurs auxiliaires. En 1912-13 la compagnie en question distribuait 20 p. 100 de dividende.

De son côté, l'État, instruit par les nombreuses crises d'argent et de confiance, qu'eut à traverser la marine hellénique, désireux en outre d'encourager celle-ci mais, en même temps, de mettre l'épargne en garde contre les emballements irréfléchis, l'État s'inquiéta de reviser la législation maritime. En 1908, une commission présentait au vote de la Chambre la loi nouvelle comportant environ 300 articles. Votée en bloc, elle instituait *l'hypothèque maritime.*

L'hypothèque maritime a ouvert le crédit étranger à l'armement grec et ce fait est considérable. Autrefois, les fonds indispensables à toute entreprise maritime s'obtenaient à l'aide de combinaisons bâtardes, mal étayées par la loi, laissant la porte ouverte aux irrégularités, et qui trahissaient parfois la confiance de la petite épargne en l'attirant par des promesses de bénéfices exagérés. Je ne

pense pas que la seule création de l'hypothèque maritime suffise à faire disparaître en Grèce le système de coopération par parts à l'armement marchand. Mais il encouragera la création de sociétés nouvelles qui, grâce aux fortes avances de fonds à elles consenties, pourront aborder sans trop de difficultés la construction et la mise en exploitation de navires de forte jauge répondant aux desiderata modernes.

Il manque encore à la Grèce un organisme essentiel au développement de sa marine marchande, je veux parler des *assurances maritimes*. Une quinzaine de millions sont prélevés chaque année sur les bénéfices de l'armement et versés à des compagnies d'assurances étrangères. C'est « un bon tiers des gains péniblement acquis » remis à l'étranger, suivant l'expression de M. Andreades. En mars 1912, la Banque d'Athènes a présenté un projet de *banque maritime*, combiné avec un système de *contre-assurance*. La Banque assurerait les navires et, en fin d'exercice, distribuerait les bénéfices d'assurances entre les participants. (L'État garantirait au capital engagé, c'est-à-dire 20 millions de francs, un intérêt de 5 p. 100.)

Bénéfices sur frets. — Le conflit de 1914 a créé

une situation maritime d'exception dont les navires demeurés disponibles ont largement bénéficié. Les *frets* sont montés dans des proportions jusque-là inconnues. Voici un aperçu des nolis pratiqués au cours de la guerre de 1914, vers le mois de novembre-décembre :

Manche-Méditerranée	20-24	sh. par tonne.
États-Unis-Méditerranée. . . .	50	—
Amérique du Sud-Méditerranée.	65	—

Or le tonnage des navires grecs, en forte surcharge, atteint près de *1 million de tonnes*, et les armateurs, si l'on en croit les assertions de la *Sfaira*, du Pirée, avouent déjà de fabuleuses recettes. Pour une année de hauts frets, les bénéfices seront de 120 p. 100 pour les anciens bâtiments et de 50 p. 100 pour les nouveaux. Le bénéfice de 12 mois atteindrait 5 livres sterling par tonne ou 5 millions de livres sterling, ou 125 millions de francs...

CHAPITRE V

VOIES DE COMMUNICATION

ROUTES

Aucune route carrossable n'existait en 1832; les voies parcourues par les caravanes et les voyageurs n'étaient que des coupures informes remplies de fondrières bourbeuses, d'eaux stagnantes, d'éboulis rocheux. Ces voies étaient infestées de brigands et les voyages n'étaient rien moins que sûrs; les voyageurs se réunissaient entre eux, ou suivaient de près les caravanes; il fallait être en nombre...

L'argent manquait pour songer à la réfection du réseau routier. En 1852, la troupe, aidée par des mains volontaires, villageois ayant intérêt à joindre leur ferme au village voisin et, surtout, au poste militaire le plus proche, entreprit la construction de 200 kilomètres de routes. Peu à peu, le réseau s'agrandit; l'État y consacra dès qu'il le put de fortes sommes; de 1882 à 1893, ces travaux absor-

bent une cinquantaine de millions, et le réseau s'accroît de 300 p. 100. De 1835 à 1892, le réseau passe de 240 kilomètres à 3 286 kilomètres. Aujourd'hui il atteint environ 5 500 kilomètres. Les routes communales, entretenues par les communes, accusent une longueur de 500 kilomètres.

CHEMINS DE FER

La première ligne, construite en 1870, couvre 8 kilomètres. Elle relie Athènes au Pirée. Aujourd'hui le réseau ferré couvre 1 600 kilomètres. La Grèce possède 2 km. 500 de rail par myriamètre carré (la France, sur les mêmes proportions, possède 9 km. 200). La création du réseau représente un gros effort, une saignée utile que l'on estime à 70 millions de francs. Presque toutes les lignes ont été construites par des initiatives auxquelles l'État accorda des subventions. Sous cette forme, la part prise par l'État se monterait dans son global à 136 500 000 francs.

L'effort est très grand, très méritoire ; malheureusement, le réseau dans son état actuel ne répond pas encore aux dernières exigences du trafic. Le trafic intérieur s'est considérablement accéléré depuis 1870. La création de nouvelles voies de

débouché, principalement vers le Nord, vers le réseau de l'Europe centrale, s'impose; on s'était heurté jusqu'ici aux difficultés diplomatiques soulevées par la Turquie. Le rail grec, prolongé jusqu'à Salonique (alors sous la domination turque) constituait, aux yeux de la Porte, une menace stratégique. Elle ne donnait un accord de *principe* que pour la prolongation du réseau par Karaferia.

Aujourd'hui, le réseau comporte 7 lignes, 6 partent d'Athènes; une part de Volo.

Lignes.	Longueur des réseaux.
Athènes-Pirée	8 kilomètres.
Pirée-Péloponèse	754 —
Athènes-Larissa	440 —
Thessalien (Volo-Larissa-Kalabata)	249 —
Nord-Ouest	74 —
Attique (Khephisia)	76 —
Pyrgos-Katakolon	13 —
	1 614 kilomètres.

Ces sept lignes transportent annuellement 8 500 000 à 9 millions de voyageurs. Leur étude en détail, bien qu'extrêmement intéressante, sortirait par son importance du cadre de ce rapport. Je parlerai cependant de la ligne *Pirée-Athènes-Larissa* qui couvre 440 kilomètres, la plus importante au point de vue économique et stratégique et

dont la construction n'alla pas sans de grosses difficultés. Les travaux entrepris tardivement (1889) furent entravés par des dissensions entre la compagnie et le gouvernement; ils provoquèrent même une crise financière vers 1892 et furent abandonnés. La Société hellénique de Chemins de fer, appuyée par un puissant groupe financier anglo-français, s'adressa à la *Société des Batignolles*, qui reprit les travaux en 1902 et les termina en 1907. Avec ses tunnels (celui de Bralo), ses nombreux ouvrages d'art, la ligne, à voie large de 1 m. 44, coûta 66 250 000 de francs. Sa construction se heurta à des difficultés techniques énormes; la Société des Batignolles tourna ces difficultés avec une science, une élégance technique, qui font grand honneur au corps de nos ingénieurs français. Le terminus atteint Larissa-Pappapouli. La jonction avec le réseau de Salonique s'impose [1]. En utilisant la vallée de Tempé et en remontant en ligne directe vers le Nord, le devis ne dépasserait pas 15 millions de francs. *Le réseau de Salonique*, compris dans la partie de Macédoine annexée en 1913 par la Grèce, ajoute plus de 300 kilomètres

1. Cette jonction est à la veille d'être faite.

aux voies hellènes. Il comprend trois branchements :

Salonique-Drama-via Constantinople.

Salonique-Uskub.

Salonique-Ostrovo-Monastir.

La jonction Salonique-Constantinople a laissé des recettes nettes de 48 p. 100. Celle de Salonique à Monastir, 70 p. 100 ; ceci laisse entrevoir le bénéfice que tirera le pays d'une jonction du réseau Salonique au réseau Athènes. La capitale se trouvera en relations directes avec les grands centres européens ; les voyageurs, arrêtés jusqu'à présent par la longueur des transports par mer, emprunteront ce réseau pour venir en Grèce par voie de terre. La Malle des Indes, reliant l'Extrême-Orient à l'Europe, trouvera grand avantage à suivre la nouvelle voie Suez-Pirée-Uskub, ouverte par le réseau grec. En outre, les riches contrées macédoniennes dotées de ces nouveaux moyens de transports rapides pourront donner leur plein rendement.

Les recettes du réseau hellénique sont suffisamment encourageantes pour permettre les plus grandes initiatives. Les frais, ou coefficients d'exploitation, varient suivant les lignes et suivant

les années; leur moyenne oscille entre 36,3 et 68,6 p. 100.

Les recettes, de 9 500 000 en 1898, ont atteint 17 900 000 en 1913.

Ces résultats sont remarquables : ils ont été obtenus en dépit de fortes difficultés financières, des époques de ralentissement économique provoqué par la dernière guerre, de la pauvreté relative de la masse, peu portée aux déplacements dans l'intérieur et qui n'assure pas, comme dans les grands pays, des recettes voyageurs fournies et régulières.

Mais il reste encore beaucoup à faire; le rail manque dans bien des régions; un coup d'œil jeté sur la carte en donnera un aperçu concis et rapide. La vie économique se ralentit dès que l'on s'éloigne des grands centres, et le genre de vie, le mode d'habitation est demeuré en maints endroits fort primitif, et rien moins que confortable; ceci n'attire pas le voyageur, et prive le pays de ces rentrées d'or fortuites que ces derniers effectuent dans les pays mieux organisés. La Grèce aurait avantage à développer l'industrie hôtelière qui, sur cette terre de beauté et de souvenirs, pourrait tirer du tourisme des bénéfices considérables. Mais l'indus-

trie hôtelière n'est viable qu'appuyée par le rail.

Le gouvernement s'inquiète de cet état de chose; la menace d'une attaque brusquée de la Turquie (affaire du super-dreadnought *Rio-de-Janiero* acheté par la Turquie) l'avait un moment incité à réserver ses fonds aux armements navals, pour parer à toute éventualité. La crise passée, il a pu examiner plus à loisir les projets d'élargissement du réseau ferré et prévoir les fonds nécessaires à l'exécution prochaine des travaux. Les études de la *ligne Papapouli-Gida*, 90 kilomètres, sont achevées; ce tronçon est d'une importance stratégique considérable, puisqu'il doit relier le réseau grec au réseau européen. On espère que l'inauguration des travaux aura lieu dans quelques mois.

D'autres projets sont en cours d'examen : projets de réseau Tirnovo-Salonique (181 kilomètres); Demerli (Thessalie) Kalabata-Castoria-Florina (310 kilomètres); Kalabata-Sorovitch (226 kilomètres); le tracé mer Égée-mer Ionienne, Volo-Santi Quaranta.

Le gouvernement se propose de racheter toutes les lignes déjà exploitées, et de prendre à sa charge le réseau à venir. En octobre 1913, il reprenait à la Société des Batignolles la construction du rac-

cord de Papapouli à Salonique et poussait activement les travaux. Il négociait le rachat de la ligne Pirée-Larissa, et l'acquérait tout dernièrement. Le rachat des lignes de la Macédoine, de Thessalie, est également compris dans ce vaste programme de centralisation.

La réalisation de ce vaste programme exigera une contribution de 200 millions pour la voie, et de 50 millions pour la réfection des têtes de lignes ou de ramifications.

Le conflit actuel ne se prête pas malheureusement à des lancements d'emprunts; il faudra attendre la cessation des hostilités pour faire les fonds que demande une aussi grande entreprise.

En attendant la réalisation complète de ces multiples devis, on pourrait souhaiter que *Janina soit reliée au port de Valona*, le port grec le plus rapproché de Brindisi. Ce réseau créerait une voie d'accès rapide par l'Adriatique, au commerce français, et nous pourrions lutter alors avec plus de chances de succès contre la prépondérance austro-allemande sur les marchés balkaniques, Grèce comprise.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Le Bureau Central est à Athènes et fonctionne sous le contrôle du gouvernement. La Compagnie orientale des Télégraphes dirige la presque totalité du réseau, y compris celui des câbles sous-marins. L'État a seulement la direction de la ligne Larissa-Salonique. Le réseau télégraphique est de 8 000 kilomètres et la longueur des fils atteint 16 000 kilomètres.

L'État possède 4 bureaux principaux et 2 bureaux auxiliaires *de téléphones*. Athènes, tête de poste, est reliée par 20 lignes au Pirée, par une ligne à Patras ; mais cette dernière ligne n'est que rarement employée par le public; elle est plutôt réservée aux fonctionnaires. L'abonnement au téléphone coûte 150 francs aux particuliers, 300 francs aux administrations, hôtels et cafés.

Les recettes des postes, télégraphes et téléphones sont d'environ 6 millions de francs. On trouvera ce chiffre assez réduit si on le compare au 370 millions de recettes assurées aux postes et télégraphes français.

CHAPITRE VI

FINANCES D'ÉTAT

LES FINANCES HELLÉNIQUES ET L'INSTRUCTION DE LA COMMISSION FINANCIÈRE INTERNATIONALE

De 1824 à 1893 l'État, grec suivit une politique fiscale qui devait se solutionner par une faillite. Le pays dévasté et sans ressources, sortit victorieux de la guerre de l'indépendance, mais se laissa aller à des séries d'emprunts dont il ne pouvait supporter les charges, surtout aux taux qu'on lui imposait. Les premières demandes de fonds, formulées en 1824, atteignent 70 millions et sont servies aux taux réels de 50 à 56 p. 100.... Puis viennent les emprunts de 1833, 1879, 1881, 1884, 1887, 1890. En 1890, et en tenant compte qu'une conversion des anciens emprunts avait eu lieu en 1879, la situation débitrice de la Grèce accusait comme capital emprunté 570 millions de francs, et comme capital réellement touché, 413 millions de francs.

La charge d'amortissement et d'intérêts à payer chaque année atteignait 27 789 000 francs. La charge réelle par an représentait le 6,72 p. 100 des sommes prêtées par les États d'Europe. Le capital emprunté endettait chaque habitant de *260 francs payables en or*. La situation très haute du change-drachme ne faisait que rendre encore plus lourd le règlement de cette dette. Le franc valait alors 1,65 drachme, ce qui accroissait la dette de près des deux tiers, en monnaie du pays. Au 1er janvier 1893, la Grèce accusait les dettes suivantes :

	Dette en drachmes.	Dette en or.
	—	—
Emprunts amortissables .	51 596 088	476 872 011
Rentes perpétuelles . . .	»	155 000 000
Dette flottante.	100 120 051	39 422 434
	151 716 139	671 294 445

Le service de cette dette, payable *en or*, et par conséquent majorée des deux tiers vu la hausse du change, exigeait *58 millions par an*.

Comme les recettes d'impôts étaient bien inférieures à cette charge, la faillite était inévitable. Elle fut votée par le Parlement grec en octobre 1893 et consommée par la loi du 10-23 décembre de la même année. Toutes les affectations réservées

au service des emprunts furent supprimées et le service d'amortissement suspendu.

On a beaucoup reproché à la Grèce sa faillite, oubliant que le pays n'avait emprunté que pour tenir des engagements antérieurs qui lui furent imposés à des taux usuraires pendant une période d'absolu besoin: on oublia aussi que ce cas de faillite d'État n'était pas unique et qu'on pouvait citer les précédents suivants :

États.	Dates des faillites.
Prusse	1807 et 1813.
Westphalie	1812.
Kur-Hessen.	1814-1815.
Shleswig-Holstein. . .	1850.
Autriche	1802, 1805-6, 1811, 1816, 1818.
Espagne	1820, 1834, 1851, 1867, 1872, 1882.
Russie	1839.
Turquie	1875.
Portugal	1837, 1852, 1892.
Hollande	1814.

L'Etat grec entama de laborieuses négociations avec les porteurs étrangers ; mais elles furent quelque peu entravées par la malheureuse guerre de 1897, qui soumit le pays à de nouvelles charges, dont 4 millions de livres turques à verser à la Porte à titre d'indemnité de guerre. Cette indemnité à payer fut peut-être un bien, car les puis-

sances créancières de la faillite hellénique avaient besoin d'un joint autorisant leur immixtion directe dans le jeu des finances de la Grèce. Elles consentaient aux demandes justifiées du vainqueur, mais elles ne voulaient pas que le paiement de ces 4 millions de livres *portât atteinte aux droits acquis des anciens créanciers de la Grèce.* Le traité préliminaire du 18 septembre 1887 posait, par son article 2, les bases d'une *Commission financière internationale*, formée à raison de un membre par chaque puissance médiatrice. La Commission recevait le contrôle absolu sur la perception et l'emploi des revenus suffisant :

1° Au service de l'emprunt pour l'indemnité de guerre;

2° Au service des *autres dettes nationales.*

En parcourant quelques journaux du temps, on s'aperçoit que le peuple hellène n'admit pas sans honte ni colère cette immixtion soudaine de l'étranger dans les affaires du pays. Cependant le gouvernement, plus avisé, eut la sagesse de ne pas écouter les conseils pernicieux qui partaient d'en bas. La première séance de la Commission internationale était tenue officiellement le 27 octobre 1897 sous la présidence du ministre grec; elle

élaborait des travaux préparatoires qui durèrent une année et prirent fin au début de 1898. Le 7 mars 1898, le fonctionnement de la Commission était sanctionné par les Chambres helléniques et entrait dans l'organisme financier de l'État, le 10 mai de la même année.

La Commission s'inquiéta tout d'abord de trouver pour la Grèce les fonds voulus pour acquitter l'indemnité de guerre due à la Porte. Elle négocia sous la garantie de la Triple-Entente un emprunt 2 1/2 p. 100 (150 millions de francs), 92 millions de francs revinrent à la Turquie ; le solde servit à rembourser la dette flottante, et à parfaire le déficit du budget. Restait à organiser par catégories les services des anciens emprunts. La Commission financière internationale (que nous appellerons par abrégé la C. F. I) répartit ces emprunts en trois groupes :

Premier groupe ; monopoles et Funding Loan .	142 784 000
Deuxième groupe : 5 p. 100 1881, 1884, 1890 .	253 932 500
Troisième groupe : rente 1889 4 p. 100	155 000 000
Total	551 716 500

Il fut décidé que les trois groupes seraient amortis en capital et intérêts par versements

triennaux équivalents à 2 p. 100 de leurs intérêts respectifs.

Pour assurer ce service d'amortissement le gouvernement cédait le produit de ses divers monopoles et de quelques-uns des plus importants impôts :

Monopoles du sel, pétroles, allumettes, cartes, papiers à cigarettes, émeri de Naxos.

Impôts sur le tabac, le timbre.

Droits d'entrée du Pirée.

L'évaluation de ces ressources a été fixée à 39 600 000. Au cas ou le 85 p. 100 de cette somme ne serait pas récupéré, l'État s'est engagé à affecter les droits de douane des ports de Laurium, Patras, Volo, Corfou, évalués dans leur ensemble à 7 200 000 francs.

La C. F. I. prenait enfin droit de contrôle sur les demandes éventuelles d'emprunts futurs et empêchait le pays de retomber dans les anciens errements. Sa participation à la gestion des finances helléniques ramenait une confiance très grande, au profit du pays, et que l'écroulement de 1893, la défaite de 1897, avaient fortement ébranlée.

Grâce à l'appui moral de la C. F. I., l'État grec put trouver les fonds voulus pour rétablir son

budget et doter le pays de moyens économiques indispensables à son développement.

SITUATION DE LA DETTE HELLÉNIQUE CONTRACTÉE APRÈS 1898
(en *milliers* de drachmes).

DETTE OR

	A l'origine.	Au 31 décembre 1911.	Amortissements réalisés.
1902 4 p. 100, Chemins de fer helléniques	56 250	55 784	466
1907 5 p. 100 défense nationale	20 000	19 578	422
1910 4 p. 100 de 110 millions de francs	110 000	110 000	»
Total dette or . . .	186 250	185 362	888

DETTE DRACHMES

	A l'origine.	Au 31 décembre 1911.	Amortissements réalisés.
1900 5 p. 100, Pyrgos-Méligala	11 750	11 475	275
1907-1909 5 p. 100, Thessaliques	15 000	14 318	682
Total dette drachmes.	26 750	25 793	957

Total général de la dette publique hellénique ancienne et nouvelle (en *milliers* de drachmes).

	A l'origine.	Au 31 décembre 1911.	Amortissements réalisés.
Dette or	887 625	813 158	74 487
Dette drachmes	200 600	164 328	36 272
Dette totale	1 088 225	977 486	110 739

Mais par suite des amortissements réguliers poursuivis par la C. F. I., cette dette s'est peu à peu amoindrie pour tomber en 1912-13 à

Dette or	674 115 000
Dette drachmes.	149 798 000
Total	823 913 000

LES RESSOURCES

Le tableau suivant donne les diverses fluctuations des budgets grecs.

Années.	Recettes.	Dépenses.	Excédents.	Déficits.
		(En milliers de drachmes.)		
1899.	111 269	104 609	6 660	»
1900.	111 568	109 318	2 250	»
1901.	114 712	114 139	573	»
1902.	114 444	120 813	»	6 369
1903.	114 824	116 192	»	1 368
1904.	121 134	121 185	»	51
1905.	122 438	116 337	6 110	»
1906.	133 209	121 584	11 625	»
1907.	130 003	127 465	2 538	»
1908 (1)	136 633	134 043	2 600	»
1909 (1)	129 720	126 708	3 012	»
1910 (2)	141 560	140 026	1 535	»
1911 (2)	136 277	135 094	1 183	»
1912-13	144 068	143 326	742	»

En dépouillant ce dernier budget on relève que les plus fortes recettes proviennent des rubriques : impôts et droits et contributions. Ces rubriques

fournissent 124 500 000 francs environ sur 144 millions de recette.

Si on s'en tient au budget ordinaire, tel qu'il est présenté ci-dessus, on note que le budget se ferme sur un excédent depuis 1905. Mais à côté du budget ordinaire, l'État possède un budget extraordinaire, alimenté en grande partie par des ressources d'emprunts, et qui accuse parfois un déficit. Les emprunts nouveaux constituent de lourdes charges, mais la plupart ont été contractés dans un but productif, et en particulier pour l'établissement du réseau ferré. Mais le fait d'emprunter subsiste quand même, et, en dépit des réelles améliorations budgétaires constatées depuis 1905, les finances helléniques n'ont pas encore atteint l'aisance désirée.

Le rôle de la C. F. I. consiste à prélever sur chaque budget le quantum requis pour le service de l'amortissement de la dette hellénique. Si le rendement des revenus affectés à cette dette dépasse le minimum prévu, le surplus revient à raison de 40 p. 100 au gouvernement hellénique et le solde de 60 p. 100 est destiné par moitié au paiement des intérêts et au fonds d'amortissement de l'ancienne dette or. Les recettes des revenus affectés au ser-

vice de la dette ont fluctué dans les proportions suivantes :

DÉTAIL DES REVENUS

Nature des revenus.	RENDEMENT EN DRACHMES PAPIER 1907	1908	1909
Sel	2 977 883	2 740 271	3 133 703
Pétrole	5 382 270	5 030 049	5 017 570
Allumettes	1 851 832	1 868 339	1 949 347
Cartes à jouer	353 929	377 972	386 733
Papier à cigarettes	2 921 378	2 921 378	2 938 641
Tabac	7 060 000	7 228 105	7 165 600
Timbre	10 677 092	10 824 476	10 638 815
Émeri de Naxos	1 228 406	854 859	881 158
Revenus soumis aux plus-values	32 452 790	31 845 449	32 111 567
Douanes du Pirée	26 059 927	23 886 402	23 894 165
	58 512 717	55 731 851	56 005 732

Nature des revenus.	RENDEMENT EN DRACHMES PAPIER 1910	1911	1912
Sel	2 971 563	3 245 918	3 356 636
Pétrole	5 125 260	5 048 370	5 024 595
Allumettes	1 941 779	1 947 954	2 101 980
Cartes à jouer	431 320	416 277	386 274
Papier à cigarettes	2 992 000	2 992 000	2 992 000
Tabac	7 492 000	7 492 000	7 492 000
Timbre	10 862 070	12 330 064	10 722 851
Émeri de Naxos	1 321 809	1 047 746	815 986
Revenus soumis aux plus-values	33 137 801	34 520 329	32 892 322
Douanes du Pirée	25 038 699	27 243 165	24 323 432
	58 176 500	61 763 494	57 215 754

Si on ajoute pour les années 1911-1912, les revenus supplémentaires fournis par les droits de douane des ports de Patras, Volo, Corfou et Laurium, l'année 1911 laisse un revenu global de 76 289 000 drachmes, l'année 1912 laisse un revenu global de 70 634 000 drachmes.

Enfin, suivant les dernières statistiques, l'année 1913-1914 aurait laissé, ports ci-dessus compris, un global de revenus de 68 656 000 drachmes.

A l'aide de ces revenus la C. F. I. a assuré chaque année :

a) Les droits et dépenses de la Société de Régie.

b) Les frais d'administration de la C. F. I.

c) Le service de la dette extérieure.

d) Le service de la dette intérieure.

Ces diverses charges, déduites des revenus affectés, ont laissé chaque année un reliquat qui a été versé au gouvernement hellénique :

RELIQUATS VERSÉS AU GOUVERNEMENT HELLÉNIQUE

1908.	21 982 170,88	drachmes.
1909.	22 398 212,82	—
1910.	24 497 486,15	—
1911.	27 419 093,48	—
1912 (dernier officiel) . .	23 795 480,72	—

Le service de la C. F. I. a amené une heureuse diminution de la dette hellénique contractée avant la guerre balkanique.

CAPITAL NON AMORTI DE LA DETTE HELLÉNIQUE

	Dette en or.	Dette en drachmes papier.
	—	—
	Francs.	Drachmes.
Au 31 décembre 1908 . . .	709 515 000	164 638 404
— 1909 . . .	701 342 000	162 437 124
— 1910 . . .	692 530 500	160 225 844
— 1911 . . .	683 581 000	150 009 564
— 1912-13. .	674 115 000	149 798 284

Enfin il est à remarquer que tandis que diminue le capital de la dette non amortie, *les excédents de recettes* laissés au gouvernement après couverture du service annuel de la dette, augmentent de façon sensible laissant entendre que la situation financière de l'État s'est améliorée. Voici un tableau montrant la progression des excédents susdits :

Années.	Drachmes.
—	—
1905.	18 481 933,08
1906.	24 576 221,48
1907.	23 933 667,12
1908.	21 982 170,88
1909.	22 398 212,82
1910.	24 497 486,15
1911.	27 419 093,48
1912.	23 795 480,72
1913.	23,363 506,71
1914.	34,200,000 (en chiffres ronds).

LES NOUVELLES CHARGES APRÈS LA GUERRE BALKANIQUE

Malheureusement, et contre-balançant les effets de la gestion de la C. F. I. la guerre balkanique a imposé aux finances helléniques de nouvelles charges; la mobilisation, commencée en septembre 1912, ne cessa qu'en novembre 1913, après la signature du traité gréco-turc d'Athènes. Les effectifs réels ont été portés à 282 000 hommes. Les prisonniers faits et à nourrir étaient au nombre de 80 000.

En novembre 1913, les dépenses déclarées officiellement avaient atteint :

Pour l'armée.	292 115 000
Pour la marine.	87 370 000
Pour la subsistance des prisonniers. .	7 000 000
	411 485 000

Il y faudrait ajouter :

Les pensions de retraite.	100 000 000
La diminution des recettes ordinaires. . .	50 000 000
La détérioration du matériel de guerre. .	92 291 000
Le service des emprunts provisoires . . .	28 747 000
Au total	682 523 000

Or au jour de la mobilisation, l'État possédait pour toutes disponibilités :

Trésor reliquat disponible.	75 537 000
Excédents budget 1910-1911	19 318 000
Dépenses différées sur 1912-1913. . .	30 000 000
	124 855 000

La Banque nationale de Grèce, dans ces circonstances si difficiles, prêta à l'État un précieux concours. Elle avait su accumuler de grandes réserves d'or; elle devint le pourvoyeur des besoins de numéraires du gouvernement et prévint ainsi une hausse du change qui eût été particulièrement dangereuse. Ce fut elle qui escompta pour *10 millions de francs de bons du Trésor*, s'entremit pour réaliser, en décembre 1912, *un emprunt provisoire de 40 millions à 6 p. 100*, dont elle prit ferme 20 millions. En avril 1913, elle assurait encore l'émission d'un *nouvel emprunt provisoire de 50 millions*. En mai 1913 *elle avançait encore à l'État 40 millions*. L'ensemble de ces avances s'élevait à 170 millions lesquels joints aux ressources antérieures du Trésor, fixées ci-haut à 125 millions, mettaient à la disposition de l'État 295 millions de francs.

La rentrée des recettes publiques s'effectua d'autre part d'une façon plus facile qu'on ne s'y attendait; les recettes douanières de 1913 donnèrent plus que 1912 et fournirent 41 931 000 francs. Les monopoles et les produits affectés à la dette laissèrent une diminution peu sensible sur l'année précédente : 1913 fournit 68 656 000 francs. Les recettes des chemins de fer 1913 accusèrent 17 903 000 francs en augmentation sur 1912. Les dons privés affluèrent : ils fournirent de 15 à 20 millions (le don Zaharof atteignit 1 million).

Cependant, malgré ces fortes recettes, l'État se trouvait dans l'impossibilité de couvrir les dépenses extraordinaires engendrées par deux guerres. Il fallait, en outre, songer à la réfection des éléments de la Défense nationale. Or, à la signature de la paix, le Trésor n'avait pas plus de 4 millions dans ces coffres.

Un grand emprunt de liquidation s'imposait pour couvrir les emprunts provisoires, les dépenses différées, et les dépenses de réfection d'armement. Cet emprunt fut conclu le 2 février 1914, pour une somme de 500 millions, 5 p. 100 amortissable en cinquante ans. L'annuité à servir aux porteurs de l'emprunt étant de 27 millions de

francs. L'État donnait en garantie les excédents des revenus affectés à l'ancienne dette et qui atteignaient net 37 millions. 2° Les produits des douanes de Salonique et de Cavalla (15 500 000). 3° Les nouveaux droits sur les riz, sucres et pétroles (2 129 000). L'ensemble de ces garanties se montait à 55 millions, double de la valeur de l'annuité à servir à l'emprunt (27 338 000).

La première tranche de l'emprunt, 250 millions de francs, fut couverte 15 fois à Paris, la part réservée à la Grèce (17 500 000) fut couverte 3 fois.

Mais cette première tranche d'emprunt n'a pas été suffisante pour couvrir le déficit existant dans le budget hellénique. Le budget ordinaire de 1914 dont le projet fut présenté à la chambre hellénique par M. Alexandre Diomède, présente dépenses et recettes égales. Il n'en est pas de même du budget extraordinaire. Si l'on fusionne les deux budgets, on obtient la balance déficitaire suivante :

PROJET DE BUDGET 1914
(*fusion de l'ordinaire et de l'extraordinaire*).

1° Dépenses.

	Francs.	Francs.
Ordinaires	220 035 922	
Extraordinaires. . . .	184 763 590	
Amortissements . . .	180 087 207	584 886 719

2° Recettes.

	Francs.	Francs.
Ordinaires	224 198 027	
Extraordinaires. . . .	8 263 301	
Emprunts	281 005 227	513 466 555
Déficit 1914		71 420 164
Dont à ajouter le déficit des exercices 1912 et 1913.		106 000 000
Déficit total		177 420 164 [1]

Ce déficit sera couvert par le produit net de la seconde tranche de l'emprunt; mais il reste les besoins de l'avenir.

Le ministre les a évalués à 346 200 000 drachmes. Il est vrai qu'il prévoyait, dans ces futures dépenses, les 60 millions prévus pour l'acquisition d'un dreadnought type *Lorraine*, 60 millions pour le règlement des deux cuirassés américains; 96 millions pour les nouvelles voies ferrées, 35 millions pour les travaux publics, etc. La guerre a empêché la livraison du dreadnought type *Lorraine*, et d'un autre dreadnought livrable par les chantiers allemands; mais il reste les autres dépenses et aléas, et le ministre envisageait la possibilité d'avoir recours à un nouvel emprunt de *400 millions* garanti par les revenus affectés et les recettes des

1. Pour l'exercice 1914-1915 les recettes du Trésor Grec se seraient élevées à 505 125 527 francs.

douanes du Pirée, Laurium, Salonique et Cavalla.

Les emprunts effectués par la Grèce représentent pour le pays une très lourde charge ; cependant on ne peut nier que l'argent emprunté a été bien employé : sage réfection des ports, extension du réseau ferré, élargissement des forces militaires et navales. La victoire de 1913 a couronné l'effort très sérieux du pays pour se mettre à la hauteur des contingences économiques et politiques actuelles.

Mais la Grèce devra songer aussi à l'affranchissement financier, qui dépend avant tout du crédit moral. Or le crédit de l'État hellénique repose sur la confiance accordée par les grands États à la gestion de sa trésorerie et de ses finances. Cette gestion, on me dit qu'elle a tendu ces dernières années à sortir quelque peu de la zone de contrôle immédiat du ministre des Finances ; il n'y aurait eu aucun changement officiel dans le mécanisme financier du pays, mais des ingérences occultes auraient tenté de se substituer au ministre et de placer son autorité au second plan. Affaires d'administration, questions de paperasserie, peut-être. Je signale simplement le danger, sans le grossir ; on le conjurera en procédant à une sérieuse réorganisation administrative.

CHAPITRE VII

LES FINANCES PRIVÉES

LE CHANGE

Une production insuffisante, forçant le pays à des achats extérieurs, de lourds coupons de la dette extérieure à payer aux porteurs à l'étranger, maintinrent pendant longtemps en Grèce la monnaie d'or à un prix excessif.

Le développement de la production intérieure, la diminution de la dette extérieure, les fortes rentrées de numéraire adressé au pays par les émigrants, ont ramené le prix de la monnaie or à un niveau normal.

En 1898, pour se procurer *1 franc or* il fallait payer 1,56 drachme.

En 1912, pour se procurer *1 franc or* il ne faut payer que 1 drachme.

Le bénéfice de cette baisse du change a été fortement contesté.

Le change haut, c'est l'accroissement de la dette vis-à-vis du créancier étranger ; car cette dette se paie en *francs*.

Le change bas, c'est, pour le pays, l'accroissement des frais de la main-d'œuvre. Car la main-d'œuvre, aussi bien que tous les frais généraux, se paye en *drachmes*. — En 1898, et avec un franc or de rentrée sur ses ventes à l'étranger, le producteur grec pouvait libérer *1,56 drachmes de frais généraux et main-d'œuvre*. Aujourd'hui, le change étant bas, avec la même rentrée de 1 franc or, le producteur grec ne peut plus libérer que *1 drachme de frais généraux et main-d'œuvre*. La baisse du change augmente donc pour le producteur grec son prix de revient ; elle le désarme du même coup contre la concurrence d'importation...

Et voici précisément que le *consommateur* hellène y trouve son compte, égoïstement parlant ; les produits d'importation sont devenus moins coûteux avec la baisse du change ; ils lui sont livrés à un plus bas prix... Donc voici deux intérêts diamétralement opposés : *celui du producteur et celui du consommateur hellènes*. La baisse du change ne peut avantager l'un sans nuire à l'autre.

Les détracteurs du change bas font valoir enfin,

à juste titre, que la baisse du drachme a provoqué une dépréciation de la valeur immobilière.

CIRCULATION FIDUCIAIRE

Un autre problème fort délicat est venu se greffer sur la question du change. La Grèce a dû accroître sa circulation fiduciaire; or, cet accroissement cachait la menace d'une brusque hausse du change. Le cours forcé n'étant pas levé rendait le problème difficile à résoudre. La loi du 19 mars 1910, combinée avec le système préconisé par M. Jean Valaority a tourné la difficulté. Elle a permis de retirer de la circulation les anciennes coupures-papier de 1 et 2 drachmes et d'y substituer une nouvelle monnaie divisionnaire en argent, dont le quantum atteint à ce jour 14 millions. On a procédé à la préparation d'une nouvelle monnaie de nickel pur. La loi de 1910 a autorisé la Banque nationale de Grèce à émettre pour son propre compte des billets de banque au delà du quantum prévu par les lois antérieures, mais à seules fins *d'achat d'or et de change au pair*, jusqu'à concurrence de 150 millions de drachmes, et qui devront être vendus jusqu'à leur épuisement.

Au 31 mars 1913 la Banque nationale de Grèce

avait porté sa circulation à 128 234 000 équivalant presque au montant de la circulation à cour forcé. Ces mesures ont fortement contribué à maintenir le change au pair. Le marché monétaire allégé et la Banque nationale de Grèce renforçant progressivement ses réserves, le cours forcé se trouvera naturellement aboli sans qu'il ait été nécessaire de recourir à des emprunts d'État.

BANQUE NATIONALE DE GRÈCE

Cet établissement fut créé en 1841, au capital de 5 millions de drachmes, porté plus tard, en 1885, à 20 millions de drachmes. Il jouit du privilège d'émettre du papier-monnaie; ce privilège durera jusqu'en 1931 exclusivement. La Banque traite toutes affaires de guichets, commandite l'industrie nationale et constitue un bon appui pour les administrations publiques. Au mois de mai 1914 la situation de la Banque se présentait comme suit :

Or	26 000 000
Argent	2 000 000
Circulation fiduciaire	219 000 000
Comptes courants et dépôts	227 000 000
Portefeuille escompte	34 000 000
Avances sur valeurs mobilière	30 000 000

Il y a lieu de remarquer l'importance des dépôts confiés à la Banque nationale.

Les diverses crises traversées par les finances helléniques ont lié la Banque et l'État dans une étroite collaboration. Les emprunts de 1880, 1904, 1910, 1912 émis au profit de l'État, ont été lancés par la Banque nationale et parfois, comme c'est le cas pour l'emprunt 1910, garantis par elle. La Banque est dépositaire des revenus assurant le service de la Dette hellénique. Son importance a encore grandi en 1912 et l'on a vu le rôle considérable qu'elle a joué dans la partie financière de la guerre. Elle possède 44 bureaux auxiliaires répartis sur tous les points du royaume. Son siège central est à Athènes.

CAPITAUX FRANCAIS ENGAGÉS EN GRÈCE

On ne peut que se livrer à des estimations fort approximatives; elles donnent cependant une idée d'ensemble. M. Lebé a dressé une liste que je reproduis ci-bas, et qui donne une vue de nos apports financiers à la Grèce :

1° Emprunts d'État.

	Francs.
Emprunt de 1833	33 000 000
Ancienne dette	138 000 000

Emprunts d'État (suite).

	Francs.
Emprunt des chemins de fer helléniques . . .	5 000 000
— de 150 millions (indemnité de guerre).	32 000 000
— de la Défense nationale.	1 000 000
— de 110 millions	105 000 000
Autres emprunts d'intérêt public (communaux, de ports, etc.)	5 000 000

2° *Entreprises diverses.*

Banque nationale.	1 000 000
— d'Athènes.	35 000 000
— d'Orient	18 000 000
Chemins de fer helléniques	5 000 000
— Thessalie	6 300 000
— du Péloponèse.	3 500 000
Canal de Corinthe	3 600 000
Société privilégiée pour la protection des raisins de Corinthe	15 000 000
Société des vins et spiritueux	4 500 000
— des mines du Laurium français. . . .	12 000 000
— hellénique des mines du Laurium. . .	5 500 000
— des mines.	1 000 000
Mines de Séripho	3 000 000
Greck Iron Ce. Ld	1 000 000
Société du gaz d'Athènes	5 000 000
— des tramways	1 000 000
— d'électricité	24 000 000
— franco-hellénique d'explosifs	500 000
Participation à diverses entreprises.	3 000 000

3° *Propriétés d'établissements français.*

Propriétés appartenant à l'État français, fortune mobilière et immobilière appartenant à des sujets français résidant en Grèce, et divers .	5 000 000
Total	481 900 000

Mais il faut tenir compte de l'inconnu : sommes perdues ou improductives, fluctuations des cours des titres représentatifs de nos susdites créances, nouveaux achats de valeurs grecques, etc.; suivant d'autres estimations, tenant compte de ces divers facteurs, la valeur des capitaux français engagés en Grèce atteindrait *5 à 600 millions de francs.* L'estimation posée sur les mêmes bases inscrirait à l'actif de l'Angleterre 250 millions de francs, de la Russie 70 millions de francs; de l'Allemagne 20 millions de francs.

Notre contrôle est loin d'être proportionné à l'importance de notre créance; les entreprises que nous commanditons sont en majeure partie administrées soit par des Hellènes soit par des étrangers. Nous localisons notre activité au simple rôle de commanditaires. Pour ne citer qu'un exemple, la Banque d'Athènes, au capital de 40 millions de drachmes dont 35 versés par la France, et tirant la presque totalité de ses crédits des coffres français, ne comptait, il n'y a pas très longtemps encore, que trois Français sur 15 membres de son Conseil d'administration. Pourtant, le Français possède des qualités financières hors ligne. Les entreprises bancaires qu'il commandite trouveraient

intérêt à être administrées par des hommes venant de France, apportant leur vieille expérience et l'honnêteté caractéristique de notre race. Malheureusement, le Français répugne à s'expatrier; ensuite les contrôles directs se heurtent fréquemment, en Grèce, à des obstructions occultes. On me dit que, des administrateurs français chargés du contrôle de nos fonds, deux ou trois au plus habitent le pays. Or, c'est un leurre de croire qu'on peut administrer à distance, par correspondance, sur le vu de pièces, de « situations » harmonieusement présentées en rouge et en noir.

Nous devrions aussi imposer aux entreprises que nous commanditons un contingent plus considérable de personnel français. J'ai constaté par moi-même qu'une très grande banque hellène, travaillant presque exclusivement avec un capital et des crédits français, ne comptait dans sa succursale la plus active (celle d'Alexandrie) que deux employés français sur une soixantaine d'employés. Ceci tourne presque à l'incohérence et on peut s'estimer heureux quand elle n'aboutit pas à l'insécurité. Les événements l'ont plusieurs fois prouvé.

Sans refuser à la Grèce les avances dont elle a besoin, dont elle aura besoin, et qui la fera sûre-

ment se retourner encore vers nos coffres, nous devons absolument adopter vis-à-vis d'elle une politique financière plus pratique. Le pays a en vue de nouveaux emprunts; il entend mettre en valeur les régions conquises; l'entreprise est excellente et nos capitaux seront pressentis. Si nous entrons dans ces nouvelles avances, il serait dérisoire de retomber dans les errements passés.

En ayant le droit comme bailleurs de fonds, nous devrons imposer notre contrôle; par cela j'entends, non pas des revisions d'addition sur feuilles comptables... mais notre immixtion directe dans la gestion des fonds. Il est de mon devoir de parler franc : *ce contrôle* est précisément ce qui paraît déplaire aux négociateurs hellènes. Ordre, netteté, clarté, semblent trop souvent en Grèce un véritable épouvantail; les patriotes sincères, mais peu rompus aux affaires de finances, plus souvent aussi des intérêts occultes que gênerait un contrôle trop direct, opposent volontiers aux demandes amplement justifiées de contrôle, les formules conventionnelles « d'attentat à la Souveraineté du Pays », de « libertés nationales », ou de « mainmise étrangère ». En fait, cette mainmise, si tant est qu'elle existe, a bel et bien recréé

au profit du pays le crédit mort en 1893. Si nous finançons les entreprises des nouvelles régions, il nous faudra *élaborer nous-mêmes*, pour le soumettre à l'approbation du gouvernement hellénique, un programme d'ensemble, *qui sera étudié sur place par une Société française*, à compétence reconnue. Nos corps d'ingénieurs sont remarquables : leur compétence est très supérieure à celle de bien des corps étrangers. Leur travail direct sur les lieux préviendra bien des errements techniques et aussi des délais et discussions interminables. Nos avances pourront s'adapter à des entreprises *juxtaposées* et faites pour gagner l'une par l'autre.

Tout en reconnaissant les merveilleuses aptitudes du peuple hellène, j'insiste sur son horreur instinctive des discussions précises portant sur le détail; or ce défaut ne pardonne pas en matière de finances. C'est donc contre le caractère vague des renseignements obtenus, le manque de plan arrêté pour le développement des entreprises que nous devrons réagir avec la plus grande vigueur. Nous ne devrons pas hésiter, puisque nos apports de fonds et d'expérience seront au bénéfice commun, à passer outre aux petites blessures d'amour

propre que le bon rendement final efface tôt ou tard. La mission d'études s'attacherait à dresser des devis détaillés fixant les conditions techniques et financières applicables aux projets; elle arriverait ainsi, avant tous travaux, à se faire une idée précise du coût de chacune des entreprises en vue *et les demandes d'emprunts seraient limitées au strict nécessaire*; on éviterait de cette façon l'inutile immobilisation de capitaux empruntés sans but *défini*, ou leur emploi, faute de mieux, dans des entreprises à côté non encore étudiées.

Les travaux projetés pour les nouvelles régions sont considérables, ils demanderont bien des années; ce serait pure folie que de consentir un emprunt global dès le début. La couverture de l'amortissement et du coupon serait presque impossible. L'objet de la Société d'Études serait précisément de fixer l'importance des tranches d'emprunts *aux seuls moments utiles*, et de surveiller sur place le remploi des fonds, dans leur intégralité, aux travaux commandités par l'emprunt.

La Société d'Études ne serait pas exclusivement française; mais admettant que nous devenions les plus forts bailleurs de fonds des nouvelles régions, il sera je pense simplement équitable que notre

voix ait une prépondérance proportionnelle qui permettra à notre industrie de profiter d'un débouché lui revenant de droit. Les gages les meilleurs seraient, à mon avis, les travaux en voie d'exécution. Les leçons du passé doivent servir; les entreprises étrangères se sont souvent plaintes des vexations auxquelles elles sont soumises dès qu'elles commencent à fournir un rendement régulier. Les taxes à supporter par les entreprises devront faire l'objet d'accords bien définis et surtout, définitifs.

Enfin nos nationaux ne devront pas être éloignés systématiquement des cadres du personnel employé.

Nous éviterons bien des longueurs, bien des ennuis, en posant nos conditions, en détail et sur contrats, avant toute remise de fonds.

CHAPITRE VIII

LA GRÈCE INSULAIRE
ILES IONIENNES. ILES DE LA MER ÉGÉE
ILE DE CANDIE OU CRÈTE

ILES IONIENNES

Les statistiques sur l'économie des îles sont rares et éparpillées ; elles ont la plupart du temps un caractère privé et émanent de renseignements pris sur place auprès de personnes bien placées pour voir ; consuls, agents commerciaux, etc. Elles n'ont pas reçu la sanction officielle. Telles quelles, elles donneront une idée d'ensemble de la valeur des îles grecques.

Les îles Ioniennes s'étendent en chapelet à proximité des rives occidentales de la Grèce ; elles s'orientent du nord au sud en émergences plus ou moins importantes, dont les plus grandes sont Corfou, Leucade, Céphalonie, Zante. Cette partie de la vieille Grèce est célèbre par la beauté de ses sites. Une végétation de grande beauté se juxta-

pose à la plus riche agriculture. Paradis terrestre qui a séduit tous les voyageurs.

Ile de Corfou. — La plus belle et la plus riche; elle mesure 500 kilomètres carrés. Une eau abondante assure au sol une fertilité extrême. L'agriculture y devrait prospérer; mais l'indolence de l'indigène, le manque de voies de communication rapides font un obstacle à son développement. Les cultures maraîchères, les primeurs, et surtout plus de soin dans la récolte des olives et dans les méthodes de vinification pourraient assurer à Corfou des recettes bien supérieures à celles qu'elle accuse, et plus régulières. Les exportations font des écarts considérables suivant l'année (de 2 à 5 millions de francs).

Pourtant, la culture occupe la presque totalité de l'élément indigène qui compte plus de 95 000 âmes. Le Corfiote est d'une race fine et policée que l'on pourrait comparer à celle de notre Touraine, n'était son extrême nonchalance et son manque d'initiative.

L'île possède quelques fermes modèles : les travaux de laiterie sont confiés aux femmes; le beurre est de qualité supérieure. Le centre urbain est *Corfou*, qui porte le même nom que l'île; la ville

est remarquable par ses perspectives pittoresques et des environs charmants que le printemps et l'automne parent de tonalités incomparables. Le roi de Grèce vient s'y reposer parfois, goûter le repos dans une villa qui lui appartient en propre, perdue dans un cadre de cyprès et de citronniers, et du perron de laquelle l'œil découvre le splendide panorama de Corfou et de ses forteresses. L'empereur d'Allemagne a acheté, il y a environ neuf ans, la fameuse villa de l'impératrice Élisabeth d'Autriche; c'est « l'Achilléon », énorme édifice situé dans un décor de rêve. Sa majestueuse simplicité l'a malheureusement désigné à l'empereur comme champ d'activité à des désastreuses innovations; Guillaume II empruntant au Bouvard de Flaubert, montre une propension fâcheuse pour la rocaille, le marbre neuf et le décor artificiel. Des statues insuffisamment antiques, font tache parmi cette splendide nature. L'empereur prend volontiers, au cours de ses séjours à Corfou, l'allure d'un petit rentier. Il dîne parfois avec ses intendants, tapote les joues de la marmaille à qui l'impératrice se plaît à donner de petits thés bourgeois.

Corfou est un petit centre industriel : 3 moulins

à farine fonctionnant à la vapeur; 4 savonneries; 2 fabriques de glace artificielle; 2 moulins à huile; une stéarinerie; une imprimerie litho et typographique; une fabrique de conserves alimentaires; une fabrique de chapeaux de paille et une de parapluies. Le gouvernement fait imprimer à Corfou les formules officielles, timbres, jeux de cartes, papier à cigarette. Le monopole de l'entreprise a été conféré à G. Aspiolis frères. La stéarinerie Margaritti et Cie occupe une soixantaine d'ouvriers; une annexe produit des clous; une autre s'occupe de travaux frigorifiques.

On a découvert quelques gisements de fer près de la montagne de Santideka, et des demandes de concession ont été adressées au gouvernement. Corfou livre surtout des huiles, du savon, des vins, des laines et peaux. L'importance des livraisons est irrégulière.

Navigation. — Corfou possède un beau port, d'une bonne moyenne de fonds (18 brasses), situé entre la ville et l'île de Vido. Malheureusement les navires ne peuvent accoster à quai; la manutention s'effectue sur rade, quand le terrible vent du nord-est le permet... Le port possède un petit outillage; la pièce principale est une grue de 4 tonnes.

On a dégagé les abords du quai, créé une place ou il est question de construire des immeubles pour l'administration du port et le gouvernement.

Les mouvements du port sont alimentés par les pavillons autrichien, italien, grec et anglais. Le nôtre est absent. Les entrées atteignent environ 550 000 tonnes vapeurs et 6 000 tonnes voiliers; sorties à peu près équivalentes.

Le commerce français. — La langue française est fort répandue à Corfou; cet appoint faciliterait beaucoup nos relations; elles ont tendance à augmenter, sans être encore au niveau qu'elles pourraient atteindre. Des *importations régulières de farines* seraient très facilement absorbées par Corfou, non seulement pour son propre compte mais aussi pour l'Albanie. Une compagnie française de navigation, reliant par direct Marseille à Corfou, au moins une fois par mois, rendrait possible ces livraisons régulières. Les livraisons actuelles parviennent par transbordement dans les ports italiens ou grecs; elles arrivent en retard, avariées souvent.

La belle farine française ne serait pas sérieusement concurrencée. Les statistiques fixent à une centaine de mille francs la valeur de nos impor-

tations dans l'île de Corfou. Mais ces chiffres ne comprennent pas nos livraisons par voie de transbordement sur pavillon étranger, ni nos expéditions par colis postaux. Nos importations doivent atteindre en réalité bien près de 500 000 francs. Nos exportations de Corfou oscillent entre 250 et 700 000 francs suivant l'état des récoltes, olive et vigne.

Je pense qu'il est de quelque utilité à nos compatriotes de connaître les noms des maisons les plus importantes de Corfou, ainsi que des banques possédant succursale sur la place :

Banque nationale de Grèce.

Banque Ionienne, Limited (siège à Londres).

Banque David B. Nacmias.

Cambissi frères, commissionnaires en marchandises.

Anth. Mavrojanni, commissionnaires en marchandises,

Bonatti frères, commissionnaires en marchandises.

L. Dobay, brasserie et comestibles.

S. Risicary, brasserie et comestibles.

Margaritti et Cie, panification, produits de laiterie et comestibles.

G. Aspioti, cartes à jouer (monopole), imprimerie.

Dalietto et Cie, minotiers et pâtes alimentaires.

Callivocas et Cie, minotiers et pâtes alimentaires.

J. C. Cotzis, et Cie, minotiers et pâtes alimentaires.

Métallinos, quincaillerie.

Alessandro Dessilla, cuirs et peaux.

Fels et Cie, huiles et agents maritimes.

Viterbo et Cie, huiles et agents maritimes.

Battino frères, huiles et agents maritimes.

Giotopoulos, papetiers-libraires.

W. Joannidès, papetiers-libraires.

Sp. Goulis, papetiers-libraires.

A. Katoméris et Cie, manufactures, nouveautés et modes, parfumerie.

Giuseppe Mordo frères, manufactures, nouveautés et modes, parfumerie.

Papageorges et Cie, confiserie.

Café d'Europe, confiserie.

Gabriel Besso, manufactures.

Dem. Pappas, manufactures.

B. Borri et Fils, photographie.

Pharmacie française.

Bazar parisien.

Ces indications sont données sous toutes réserves de changements ultérieurs.

Ile de Paxo. — C'est un point sur l'eau, une petite émergence ayant tout au plus une vingtaine de kilomètres de développement côtier, et qui se dresse à une quinzaine de kilomètres au sud de la grande Corfou. Un chenal d'une douzaine de kilomètres la sépare du continent. L'île se prolonge par une structure sous-marine pour réapparaître à la surface à un kilomètre plus au sud; c'est *Antipaxo*.

Les habitants de Paxo cultivent l'olivier; la récolte produit de 18 à 20 000 barils d'huile dont les deux tiers sont absorbés par l'Italie et le reste par la France. Il est vrai qu'une partie des huiles dirigées sur l'Italie n'y font que transborder à destination de Nice et de Marseille. Paxo et Antipaxo achètent leurs produits de consommation locale à Corfou et Saint-Maure.

Ile Leucade (Saint-Maure). — C'est le quatrième grain du chapelet ionien; l'île touche de fort près la côte d'Acarnanie, au sud du golfe d'Arta dont elle est le flanc-garde maritime. Montagneuse, elle mesure 30 kilomètres de long sur 15 de large environ. La population, d'une trentaine de mille

âmes aurait tendance à diminuer; la fièvre d'émigration, la hantise de l'Amérique, ont passé par là. La vigne et l'olivier forment la base de la culture depuis le déficit provoqué dans les vignobles français par le phylloxéra. Le vignoble a entièrement remplacé le lin et le coton. Malheureusement, aujourd'hui, la France n'achète plus de vin; l'habitant recherche une autre source de profit; bon nombre de cultivateurs se décident à arracher leurs vignes pour les remplacer par de l'olivier, du blé, du maïs, des légumes.

Leucade n'a pas d'industrie locale; elle fait venir ses produits manufacturés d'Autriche-Hongrie, d'Italie, de Turquie, faute de communications directes, nous ne pouvons pas concurrencer ces importations. Elles dépassent pourtant 1 500 000 francs; nous ne figurons dans ces ventes que pour une cinquantaine de mille francs.

Leucade possède son port : *Saint-Maure*. Le tonnage d'entrées et sorties, y compris le cabotage, atteint par an 146 000 tonnes vapeurs et 14 000 tonnes voiliers.

Ile de Céphalonie. — Située à 10 kilomètres au sud de Saint-Maure; c'est la plus grande des îles Ioniennes et une des plus riantes. Elle mesure

50 kilomètres dans sa plus grande longueur, presque autant en largeur, montagneuse, son pic d'Étatos s'élève à 1 630 mètres et surplombe la partie méridionale. Bien que mesurant 900 kilomètres carrés, elle ne compte que 80 000 habitants au plus. Comme dans les autres îles ioniennes, la fièvre d'émigration a privé de bras l'agriculture de Céphalonie. Cependant la terre est ici d'une si grande fertilité, que malgré la pénurie de la main-d'œuvre, les vignobles, oliviers, blés s'étagent sur les pentes ou dans les plaines de Livako et du Kranioi. Le raisin, l'olive constituent la grande richesse de l'île. Le raisin donnait en 1912-13 *19 millions de livres vénitiennes* d'une valeur marchande de 3 millions de francs. Le vin donne 50 000 tonnes d'une valeur de 1 million de francs. La production d'huile varie suivant les années; on peut admettre le chiffre de 30 000 hectolitres d'une valeur de 2 500 000 francs; mais ces rendements ne sont pas fixes; ainsi 1911 donna une récolte d'huile considérable estimée à 4 millions de francs.

Argostoli est le port de Céphalonie, il baigne ses maisons au ras de l'eau, à l'entrée du golfe qui, orienté du sud au nord, semble vouloir couper

en deux l'île de Céphalonie. *Samos* s'abrite des vents du large, enfoncée dans la crique qui dentèle la côte est. *Ithaque* repose dans une position identique mais dans une île annexe, séparée de Céphalonie par le détroit étranglé de Viskardo. C'est la terre des échappées de verdure, du ciel et de la mer splendidement bleus, et des souvenirs classiques. Lord Byron y écrivit les premiers chapitres de son *Child-Harold.*

Navigation et mouvement commercial. — Les entrées et sorties du port d'Argostoli, non compris la cabotage avec les ports grecs, s'élève à environ 100 000 tonnes vapeurs et 3 000 tonnes voiliers. Le pavillon autrichien tient le premier rang, suivi de très loin par le hollandais. Notre pavillon n'est pas représenté. Nos livraisons pénètrent par transbordement à Patras, Syra, Corfou.

Les importations atteignent 6 millions de francs; nos ventes, y compris les colis postaux doivent atteindre 300 000 francs. L'Allemagne a fait un grand pas; elle vient bonne troisième et tend à supplanter la Russie qui tient encore le second rang. L'île importe surtout des céréales, lainages, bois, vins, liqueurs, épices, produits pharmaceutiques, peaux et cuirs, métaux, charbons, produits

chimiques et couleurs, étoffes soie et toiles, cordages, houblon.

Les exportations atteignent 5 250 000 francs représentés par 3 750 000 francs de raisin dit de Corinthe, 300 000 francs de vins, 350 000 francs d'huiles d'olive, etc. Ces chiffres sont moyens et varient suivant l'état des récoltes.

Ile de Zante. — C'est la plus méridionale des îles Ioniennes, elle est séparée de Céphalonie par un détroit d'une vingtaine de kilomètres. Sa superficie dépasse 4 400 kilomètres carrés. La nature de son sol est variable. Pour un tiers de bonnes terres, les deux tiers restant sont arrides et cahoteux. De fréquents tremblements de terre ont laissé des traces. La population est d'environ 40 000 âmes, ce qui est peu pour la superficie de l'île. Les deux tiers de la population s'adonnent à la culture; l'olivier, la vigne sont cultivés avec des méthodes encore primitives. L'émigration a élevé le prix de la main-d'œuvre, et le propriétaire de vignobles tire de médiocres bénéfices; bienheureux quand les grosses pluies, venant surprendre les travaux de séchage du raisin étendu au plein air, ne viennent pas perdre toute la récolte. En 1912-13, les récoltes ont été meilleures que précédemment; on a obtenu

19 millions de livres vénitiennes de raisins secs et 70 000 barils d'huile d'olive. L'industrie locale possède une usine à vapeur pour l'extraction des huiles, et des scieries à bois qui travaillent bien; car elles ont à confectionner une quantité de caisses pour l'exportation des raisins secs.

Navigation et mouvement commercial. — Le port d'accès de l'île est *Zante*. Il est situé sur la côte est, et regarde la côte de la Morée. On a construit un brise-lames au sud du port pour parer au ressac. Le mouvement des entrées et sorties atteint par an 129 000 tonnes vapeurs et 2 000 tonnes voiliers. Le cabotage est servi par des vapeurs et voiliers grecs, italiens, turcs. La progression du transit maritime de Zante est menacée par le chemin de fer du Péloponèse qui raccorde directement la Morée à la Grèce continentale.

L'île de Zante *exporte* près de 2 millions de francs de produits; dont raisins secs (1 500 000 francs), huiles d'olive (40 à 140 000 francs), huiles de grignon (de 30 à 130 000 francs), suivant l'état des recettes; et savons (50 000 francs).

L'Angleterre est fort acheteuse de raisins secs et d'huiles d'olive. Les *importations* sont en majeure partie de provenance autrichienne (19 000 quin-

taux sur un global de 50 000) et d'une valeur d'environ 1 500 000 francs. Notre commerce, privé de voies d'accès directes, ne figure que pour 16 à 1 700 quintaux aux entrées. — Zante achète de fortes quantités de bois, produits alimentaires, sulfates de cuivre, soufre, ferrailles, etc.

Les mouvements commerciaux de Zante sont fort irréguliers; ils varient au prorata du rendement des récoltes; les chiffres enregistrés constituent donc des moyennes qui peuvent varier dans la pratique, du simple au double, ainsi qu'il m'est apparu en compulsant des indications privées fournies à des dates différentes.

ILES DE LA MER ÉGÉE

Elles se classent en cinq groupes :

L'Eubée ;

Les Cyclades ;

Les Sporades ;

La Crète ;

Les nouvelles acquisitions de la mer Égée orientale.

L'Eubée. — L'Eubée étend sa forme d'énorme poisson le long des rivages de Béotie et d'Attique.

A certains endroits sa côte ouest est si rapprochée de la terre ferme qu'à la première vision sur la carte on est porté à croire qu'elle est rattachée au continent. Elle s'étend sur une longueur de 180 kilomètres et couvre une superficie de 4 000 kilomètres carrés. Cette belle région ne compte plus que 120 000 âmes, par suite de l'émigration. Cependant la culture s'est maintenue en excellente voie; toute la surface arable est utilisée; les paysans sont dans l'aisance; les deux tiers sont propriétaires. On cultive la vigne et l'olivier, des fruits et des céréales. La vigne, négligée sous la domination turque, a splendidement repris; elle couvre 100 000 stremmes. Les systèmes de culture se sont modernisés, et les grands propriétaires emploient des machines agricoles. L'Eubée peut produire 20 millions de litres de vin (blanc et rouge) et 400 000 litres d'huile.

Le blé couvre 250 000 stremmes et donne une récolte de 20 millions d'ocques.

La contrée tend à devenir un centre industriel assez important. La fabrication des vins sur place, la mouture des céréales, occupent distilleries et minoteries. D'autres usines s'occupent de filature de coton, de stéarinerie, de matières résineuses, du

tannage des peaux. Le gouvernement possède dans l'île une manufacture de tabac.

Chalcis, le grand centre de l'île, s'avance sur un petit promontoire à toucher la côte continentale. Le continent et l'île sont joints à cet endroit par un pont qui raccorde Chalcis au réseau ferré Pirée-Péloponèse. Chalcis, centre industriel et commercial, est en même temps une ville de garnison qui abrite un régiment d'infanterie et un corps de gendarmerie.

Iles Cyclades. — Elles forment la prolongation méridionale de l'Eubée et appartiennent à la même chaîne sous-marine. Les Cyclades comptent 220 îles dont 24 seulement sont de quelque intérêt au point de vue qui nous occupe. Les pluies rares, un soleil ardent, la nature du sol, donnent à ces îles un aspect caillouteux, dénudé et pauvre qui ne rappelle en rien les splendeurs de Zante et de Corfou. Andros, Tinos, *Syra*, Mikonos, Thermia, Seriphos, Paros, *Naxos*, Amorgos, Nios, Milo constituent les émergences les plus intéressantes. Ces îles sont desservies par de petits navires grecs, vieux et démodés qui manquent plutôt de confortable.

Syra est le centre industriel et commercial de la zone ; minoterie, fabrique d'amidon, tannerie, stéa-

rinerie, 4 filatures, fabrique de poudre, cartouches et plombs de chasse, 7 distilleries, 3 fonderies font vibrer d'une activité relativement très grande ce petit coin de terre. Des forges et chantiers ont agrandi leur grande cale de halage et perfectionné son fonctionnement; ils peuvent recevoir des navires de 5 000 tonneaux. Le port de Syra s'abrite derrière une jetée brise-lames de 380 mètres. L'abri, situé sous l'île du Phare est excellent par les gros vents du nord; l'entrée est commandée par pilotage. Le port accuse un mouvement moyen de 1 million de tonnes vapeurs et 30 000 tonnes voiliers. La Cie des Messageries maritimes visite Syra; ses prises en charge, aller et retour, atteignent près de 3 000 tonnes. Nous ne tenons que le quatrième rang dans le mouvement du port et nous sommes menacés par le pavillon allemand. Une compagnie autrichienne, 3 anglaises, une allemande desservent régulièrement Syra, indépendamment des nombreux navires grecs (81 vapeurs, 67 000 tonneaux) qui l'ont choisi comme point d'attache et de 300 voiliers hellènes (60 000 tonneaux) qui assurent le cabotage et poussent des pointes jusqu'en Italie, Autriche, Égypte et même jusqu'à Marseille. Le mouvement commer-

cial de Syra accuse 8 500 000 francs à *l'importation* et 2 750 000 francs à *l'exportation.*

L'Angleterre fournit bien près de la moitié des importations; la France vient ensuite avec des livraisons d'environ 1 million de francs; mais elle est menacée par la concurrence de la Turquie et des États-Unis. Les demandes de Syra à la France portent surtout sur les cuirs salés et secs, le plomb, la morue, les produits alimentaires.

Aux exportations, depuis 1910 l'Allemagne est devenue tout à coup la plus grande acheteuse des produits de Syra. Elle a quintuplé son chiffre d'achats qui atteint maintenant 675 000 francs, (France 100 000 francs). Nos demandes portent sur l'émeri de Naxos, la lie de vin, la pierre ponce, les olives, le tabac.

Des industries dont les produits se vendent à Syra il convient d'examiner celle de l'*émeri provenant de Naxos.* Le produit de la vente de l'émeri est affecté par l'État au service de la Dette hellénique. Naxos étant moins abordable, moins outillé que Syra pour les chargements sur vapeurs de grand tonnage, il a été créé à Syra, en 1899, un dépôt d'émeri de Naxos. Le minerai vient de Naxos par voiliers; dès son arrivée à Syra il est soigneu-

sement trié et mis dans un dépôt ; le stock est maintenu, par principe, entre 2 et 3 000 tonnes ; mais il arrive dans la pratique que ce stock reste à vide.

Suivant le rapport 1913-14 de la C. F. I., Naxos aurait livré à Syra, en 1912, 5 503 tonnes d'émeri lesquelles ajoutées au stock existant auraient porté celui-ci à 9 349 tonnes. De ce stock 7 847 tonnes auraient été exportées de Syra pendant la même période, laissant, déchets déduits, 1 060 tonnes en dépôt à Syra au 1er janvier 1913. Le rendement du minerai 1912 a atteint 816 000 francs en diminution très sensible sur la moyenne des années précédentes (1 028 000 francs). La C. F. I. a attiré maintes fois l'attention du gouvernement sur les conditions défectueuses dans lesquelles se poursuit l'extraction. Des grèves d'ouvriers sont venues encore compliquer la situation. Le commerce du *charbon* a pris extension à Syra. Trois grandes maisons fournissent les navires qui font escale ; leur stock disponible est maintenu entre 8 et 10 000 tonnes. Les navires s'arrêtant à Syra exclusivement pour faire du charbon sont exempts de tous droits de port et de phare, sauf deux centimes par tonne-registre, comme droit de santé.

Syra traite en grand des cédrats en saumure. Ce fruit est produit par les Cyclades, l'île de Crète, en fortes quantités. La récolte est envoyée en presque totalité à Syra. Là, le fruit subit une préparation qui assure sa conservation, puis est réexporté par quantités annuelles de 3 500 à 4 000 barils de 350 kilogrammes.

La *culture* de Syra est essentiellement maraîchère; une grande quantité de primeurs consommées en Grèce, Turquie, viennent de Syra. Les céréales récoltées sur place ne dépassent pas en quantité la consommation locale.

Les Sporades du nord. — Ces îles se groupent au nord des Cyclades; leur noyau principal est fort rapproché du golfe de Volo. On compte 20 Sporades du nord dont 4 seulement sont habitées. La nature est, ici, bien plus avenante que dans les Cyclades; les forêts de sapin alternent avec les pentes verdoyantes et la vie serait douce pour la population si elle n'était continuellement menacée par les tremblements de terre. Skyathos, Skopelos, Chilidromia, Panagia, Guira, Psathura, s'égrainent en un long chapelet courant de l'ouest au nort-est. Plus au sud, isolée du groupe, l'île de Skyros, la plus grande du système sporadien.

Ne pas confondre ce groupe des Sporades du nord avec les Sporades des anciens situées le long de la côte sud-ouest de l'Asie Mineure, entre Samos au nord et Rhodes au sud et qui, au cours de la guerre de Tripolitaine furent occupées par l'Italie puis baptisées « Dodécanèse » par la diplomatie européenne.

ILE DE CRÈTE

Soustraite en 1897 à la domination musulmane, mise en dépôt entre les mains des Puissances, cette île, tout récemment rattachée à la Couronne hellénique va pouvoir entreprendre le plein de son développement économique. Au cours du dernier siècle, la population de l'île a réservé la moitié de son temps à faire de la politique ; le gouvernement crétois était devenu un « chaos », une sorte d'administration anarchique préoccupée de factions et de rancunes. Aucun document officiel susceptible d'éclairer l'économiste sur la valeur de l'île. En recueillant les renseignements épars, pris à des sources privées, on garde l'impression que tout reste à faire dans cette grande île favorisée de la nature : chemins de fer, routes et ports manquent. On parle d'un projet de réfection du port de

Candie et qui serait financé par un goupe dont ferait partie la Banque d'Athènes.

Sous le rapport agricole, l'île, fortement arrosée, pourrait acquérir une grande valeur; mais jusqu'à présent les méthodes de cultures sont demeurées primitives et manquent de soin; les rendements sont fort inégaux. La terre de Crète produit de l'olivier, de la vigne, du cédrat, des caroubes.

Les exportations crétoises atteignent un global très approximatif de 16 500 000 francs fournis en majeure partie par la production agricole. Les plus fortes exportations portent sur les huiles d'olive (7 500 000 francs), les raisins (1 800 000), les caroubes (1 600 000), les savons (1 240 000). La France achète pour environ 1 million de francs d'huiles et de caroubes.

Les importations se montent à environ 37 millions de francs et portent sur les farines, fils et tissus coton, cuirs, sucres, bois de construction, riz, poissons salés, tissus laine. La France importe surtout des cuirs (600 000 francs).

Nous tenons le dernier rang dans les ventes à la Crète. Nos agents devraient visiter ce pays, et nos compagnies de navigation assurer des services réguliers, comme font les Autrichiens et les Italiens.

CHAPITRE IX

ORGANISATION MILITAIRE
L'ARMÉE, LA MARINE

L'ARMÉE

L'armée organisée date d'hier; mais les premiers cadres existaient déjà en 1833. Cependant entre les contingents qui assurèrent la victoire de 1913 et l'agglomération sans liaison bien définie, sans préparation militaire, sans armements sérieux, qui fit la guerre de 1897, aucune comparaison n'est possible. La mission militaire française, la valeur pratique de son enseignement, la qualité supérieure des armements et du matériel de campagne fournis par l'industrie française, ont transformé l'armée grecque et lui ont assuré une complète régénération. Aujourd'hui, cette armée compte pour sa part dans l'addition des forces européennes, et l'on comprend bien la fierté émue avec laquelle le pays la considère. Le plus opti-

miste des Hellènes n'eût pas osé prévoir, il y a dix ans, pareille métamorphose ; alors, le désastre de 1897 n'était pas encore effacé ; l'armée n'avait aucun prestige ; l'émigration rendait la conscription difficile ; l'instruction militaire était tombée à un niveau si bas qu'entre 1900 et 1903, environ 40 000 conscrits appelés sous les drapeaux repartirent chez eux « sans avoir fait le moindre exercice ou reçu la moindre instruction » (Percy Martin).

Venizelos, muni de pouvoirs à lui conférés par la Chambre, appuyé par l'opinion, résolut de refondre l'armée, de lui donner un corps et une âme. Demandant aide et conseil au gouvernement français, celui-ci lui adressa en 1911 une mission militaire dirigée par le général Eydoux. On connaît le travail admirable de ce général et de son État-major ; un mot de Venizelos l'a mis en valeur :

LA GRÈCE NE SERA JAMAIS ASSEZ RECONNAISSANTE A LA FRANCE DE LUI AVOIR ENVOYÉ LA MISSION MILITAIRE. — Cette mission était constituée par :

Général Eydoux, colonel Bousquier, commandant Charpy ; lieutenant-colonel Bordeaux, capitaine Romieux, capitaine Savary ; lieutenant-colonel Laval de Tournadre, capitaine Herbillon ; colonel d'artillerie Lepidi, commandant Hottsap-

pfel; commandant du génie Grosson-Dupleix, capitaine Pellia; sous-intendant Bonnier; médecin principal Arnaud, vétérinaire Lamargue.

Ces officiers, en même temps qu'ils commandaient leurs troupes ou leurs services, professaient les cours d'application et d'école qui préparèrent les candidats-officiers grecs à suivre avec fruit les enseignements de l'École de Guerre à Paris, doublés de stages dans nos régiments.

Dès son arrivée, la mission modernisa les méthodes d'enseignement précédemment employées dans l'armée grecque. Les grandes marches, les nouvelles méthodes d'avancées en déploiement, en fourrageurs, la liaison des diverses armes, tous les détails de la tactique imposée par l'utilisation des tirs à longue portée, rompirent l'armée grecque aux nouvelles contingences.

L'État, de son côté, n'hésitait pas à dépenser de grosses sommes à l'acquisition de batteries d'artillerie française, d'aéroplanes, d'appareils de télégraphie sans fil.

En 1903, l'effectif de paix ne dépassait pas 23 000 hommes.

En 1914, l'effectif de paix est monté à 60 000 hommes.

En 1912, et très probablement par suite de la confiance accordée au rôle bienfaisant de la Mission militaire française, des fonds considérables fournis tant par les bourses particulières que par le Trésor venaient grossir le budget alloué à l'armée. Celle-ci complétait son organisation sous les auspices de la loi de 1912. Elle se constituait (indépendamment de 6 bataillons d'Evzones) en *4 divisions de 3 régiments*, possédant chacune un régiment d'artillerie légère, non compris 2 régiments de grosse artillerie et les pièces de montagne. Un train des équipages était adjoint à chaque régiment.

Ensuite venaient les formations nouvelles : 2 régiments de génie; 2 compagnies de télégraphie sans fil; une compagnie d'aviateurs; une compagnie de commis pour le recrutement; une compagnie pour l'administration.

L'installation et l'ordinaire des troupes en temps de paix ont fait l'objet de soins attentifs et bénéficié d'améliorations. Le soldat après qu'il a prélevé sur sa solde quotidienne (40 lepta) le coût de sa nourriture et 1 lepta pour la caisse militaire, reste en possession de 12 lepta ou 10 centimes. Sa nourriture est saine et satisfait entièrement.

Des écoles militaires et navales, la plus importante est l'*Evelpides*, à Athènes. Une cinquantaine d'élèves en suivent les cours, enseignés par 12 professeurs. Les études durent cinq années. Il existe enfin une école secondaire d'infanterie et de cavalerie. Les élèves, classés après trois ans d'études, peuvent entrer dans les régiments avec grade de sous-lieutenant. Une autre école pour officiers de réserve a son siège à Corfou.

La force combative de l'armée grecque s'est accrue dans des proportions considérables, grâce à l'appui financier donné par la nation. Interpellé à la Chambre au sujet de la nouvelle organisation militaire, Venizelos répondait : « Je suis à même de déclarer à la Chambre que l'État est en mesure d'appliquer le plan de mobilisation de 1914 à tout instant. J'ai en outre le devoir d'affirmer que les dépenses militaires auxquelles la Grèce commença à procéder pendant le cours des deux guerres en vue de préparer l'avenir, dépassent toutes celles faites par les autres états balkaniques et suffisent à parer à toute éventualité. La Grèce compte posséder, aussitôt après l'application intégrale de la nouvelle organisation de l'armée, *cinq cent mille hommes* en temps de guerre. »

LA MARINE DE GUERRE

La Grèce possédait une force navale dès 1821. Durant la guerre contre le Turc, la marine, composée de 300 petits navires, de 60 à 100 tonneaux par unité, fit preuve de qualités combatives très brillantes. En 1866, la flotte nationale commence à prendre corps; des sociétés se fondent, les dons affluent : l'*Amiral Miaoulis* est construit.

En 1900, création d'un département de la flotte au ministère de la Marine. On crée de nouveaux impôts. Une grande loterie, jointe au produit des impôts, assure à la marine, en 1912 environ 2 millions de francs. Aujourd'hui le programme naval a pris une ampleur considérable. La Grèce a atteint la période critique des grosses unités; elle s'inquiète de posséder des dreadnoughts pour garder sa main libre dans les eaux de l'archipel, en face du Turc. Des commandes de gros tonnages ont été passées aux grands chantiers de construction européens. Athènes est devenu une sorte de rendez-vous, de bourse de constructions navales, où représentants français, anglais, italiens, allemands font leurs offres. Les discussions sont parfois longues et la commission chargée d'examiner les offres

assume une lourde tâche; car les tractations sont, paraît-il, nombreuses entre concurrences.

Aujourd'hui la marine hellénique présente une force qui n'est pas à dédaigner, surtout si on tient compte des unités inscrites au programme naval. Mais la guerre de 1914 a rompu les contrats concernant les dernières commandes : la France devait livrer un dreadnought de 23 000 tonnes et l'Allemagne un autre dreadnought de 19 500 tonnes. En l'état actuel, la flotte grecque compte 3 unités de 10 à 13 000 tonnes : *Ex-Idaho* (Kilkis), *Ex-Mississipi* (Lemnos) et *Georges-Averoff* et 3 garde-côtes vieux modèle : *Hydra*, *Psara* et *Spetzia*; 15 destroyers dernier type; 31 torpilleurs; enfin, 2 sous-marins.

LES DÉPENSES MILITAIRES

Elles se sont accrues en dix ans d'une façon considérable. La politique balkanique force la Grèce à se tenir en garde continuelle; les armements se renforcent de jour en jour, et dans des proportions qui apparaissent fort lourdes pour les ressources budgétaires. En 1904, l'armée et la marine absorbèrent 20 250 000 francs. En 1912-13, du fait de la guerre, ces mêmes charges absorbèrent *450 mil-*

lions de francs, déclanchant un emprunt extérieur qui est venu grossir la dette hellénique de plus de 250 millions de francs.

En 1914, le budget de la guerre prévoyait pour dépenses 63 millions et celui de la marine 67 millions, soit au total 130 millions de francs.

Ces dépenses laissent le budget de 1914 fortement déficitaire et la figuration du dernier emprunt dans les recettes du budget ne parvient même pas à combler le déficit qui demeure encore de plus de 71 millions de francs.

Ainsi les armements auraient absorbé, à peine émise, la première tranche du grand emprunt de 500 millions. Le ministre parle d'appeler la seconde tranche pour combler le déficit budgétaire existant.

CHAPITRE X

LA GUERRE BALKANIQUE ET LES NOUVELLES ACQUISITIONS
LA NOUVELLE GRÈCE

LES NOUVELLES ACQUISITIONS

La victoire de 1913 a reporté la frontière septentrionale à 160 kilomètres au nord; gagné au pays 100 kilomètres de côtes sur la mer Ionienne; 500 kilomètres de côtes prises à la Turquie sur l'archipel de la mer Égée, et sur cette côte, deux points inestimables : Salonique et Cavalla. Enfin les îles de Samothrace, Lemnos, Mytilène, Chio, Ikaria, qui bordent l'Asie Mineure turque, et l'annexion définitive de la Crète, couronnent ce grand œuvre.

Les nouvelles acquisitions portent la superficie du royaume de 64 000 à 120 000 kilomètres carrés et le chiffre de la population de 2 800 000 à 4 700 000 âmes.

Le revenu des nouvelles terres est, pour l'instant, estimé à 95 millions de francs, laissant prévoir pour 1918 un revenu de 155 millions de francs. La base du calcul ci-dessus est fournie par les recettes des provinces précédemment arrachées au joug turc.

Les notes personnelles qu'a bien voulu me communiquer M. J. Melot, le distingué ministre de Belgique à Athènes, me seront d'un fort soutien dans l'analyse économique des régions conquises.

PARTIE CONTINENTALE
LA NOUVELLE MACÉDOINE HELLÉNIQUE

Région des provinces orientales.

Cette région s'étend à l'est du Vardar, jusqu'à la frontière bulgare et comprend les zones de Salonique, Drama, Sérès et Cavalla. *L'Agriculture* de cette région souffrira très probablement de l'exode qui a suivi l'annexion de la Macédoine à la Grèce. Talaat Bey déclarait que l'annexion avait provoqué le départ de 200 000 Musulmans, tous bons agriculteurs. Ce chiffre semble exagéré ; mais on peut dire que le nombre d'émigrés turcs, serbes et bulgares

ayant quitté la Macédoine sans esprit de retour se monte à environ 75 000.

Le fameux *tabac de Cavalla* constitue la principale culture de cette zone. Des routes relient les centres producteurs au port de Cavalla; le tabac y arrive par charroi ou par portage à dos de mulets; la production a atteint de 1909 à 1912 une moyenne de 10 000 à 10 500 tonnes par an. Drama, Doxato, Zihna, Pravi, Sérès donnent à eux seuls les huit dixièmes de cette production; les prix pratiqués varient suivant les qualités, de 8 à 70 piastres. On peut se baser sur un prix moyen de 25 piastres ou 5 f. 60 le kilogramme, ce qui mettrait la valeur de la récolte à 59 millions. La manipulation du tabac, son triage, sont presque entièrement localisés à Cavalla; 15 000 ouvriers travaillent dans les manufactures du port, classant les feuilles par qualités et en préparant l'expédition.

Les plus gros acheteurs sont :

L'Autriche (3 à 5 000 tonnes), l'Amérique (2 à 3 000) la Hongrie (500 à 2 000), (l'Égypte (650 à 1 000). Les achats français semblent fort réduits (300 kilogrammes en une année.)

Le *poivre rouge* est une richesse de la région de Caradjova et de Vodina. Une cinquantaine de

villages de ces districts vivent presque exclusivement du revenu de ce produit. Ils exportent chaque année plus de 1 million d'ocques. La falsification du poivre rouge a compromis les intérêts de ces régions. Le gouvernement grec projette de soumettre les poivres rouges à un contrôle rigoureux avant que d'en autoriser l'exportation. Il entendrait aussi encourager, par des primes ou des taxes, l'extension des cultures de poivriers.

Cette zone orientale offre de brillantes perspectives à la culture du coton. Elle était pratiquée du reste au début du XIX[e] siècle; la région de la Strouma s'y montrait spécialement favorable et les résultats acquis satisfaisants. Après la régularisation du cours de la Strouma, il faudra donc s'inquiéter de tirer de cette zone tout ce qu'elle pourra donner et encourager au premier chef la culture cotonnière qui, bien conduite, est fort rémunératrice.

Mines. — Le sous-sol est aussi riche que le sol. Le régime turc n'en favorisait pas la mise en valeur; beaucoup de gisements sont demeurés inexploités; manganèse, cuivre, antimoine, zinc, fer, chrome, pyrite de cuivre, plomb argentifère existent en quantités que l'on croit abondantes. Le gouverne-

ment hellénique examine les demandes de prospection et paraît disposé à donner appui aux initiatives. Certaines exploitations sont déjà anciennes et en pleine activité : extraction du *manganèse* et de *magnésite* dans les régions de Musdelle et de Doxato; de pyrite de fer à Cassandra, et de magnésite, de *zinc* à Thasos. Il existe même des mines *d'or* et *d'argent*, les premières à proximité de Cavalla, les secondes dans la région de Sérès; elles furent exploitées dans l'antiquité. Il reste à savoir si le traitement des déchets laissés par ces anciennes exploitations donnerait une recette suffisante et pour couvrir les frais et laisser un reliquat de bénéfices.

Commerce.

Salonique est la grande porte commerciale d'une vaste région qui comprend non seulement la partie orientale dont nous traitons ici, mais encore la Macédoine tout entière, plus l'Épire, l'Albanie, la vieille Serbie.

La domination turque n'a rien su faire pour ce port, dont l'accès mal entretenu, ne présente pas une sécurité suffisante. *Salonique s'embourbe dans*

les alluvions du Vardar; chaque année qui passe compromet un peu de la vie du port. L'embouchure du Vardar se déforme, se déplace, et peu à peu s'avance du côté de la ville, gagnant 50 mètres par an. L'occupation grecque a sauvé Salonique d'une mort certaine par embouteillement, qui l'aurait frappée dans moins d'un demi-siècle, suivant les calculs de M. P. Risal. Il faudra à tout prix endiguer le Vardar, et le faire dévier vers le Kara Asmal; procéder à un reboisement pour retenir le splendide humus que le fleuve saccageur entraîne à la mer. Certaines innovations heureuses ont déjà marqué l'occupation grecque : le port a repris le travail avec le Silo installé depuis assez longtemps, mais demeuré inutilisé jusque-là. Ce silo comporte 28 cellules pouvant recevoir chacune 4 000 tonnes de céréales. Son fonctionnement est aussi simple que rapide; les wagons déversent directement leur stock dans les tamis de réception. Les céréales sont criblées, ventilées, pesées, au fur et à mesure de leur acheminement vers l'emmagasinage en cellule.

Des incendies nombreux ont détruit peu à peu l'antique Salonique. Des milliers de maisons en bois ont disparu dans les flammes, et les sinistres de

1890, 1896, 1898, demeureront légendaires. La ville, après avoir déblayé ses ruines, s'est reconstruite à la moderne; les rues, élargies, sont pavées; les cloaques ont disparu; des égouts charrient les immondices à la mer. Le maire Deunmeh Hamdy Bey fut l'initiateur de ces heureuses innovations. En 1890, une usine à gaz, en 1893, un tramway, en 1896, la captation des eaux potables, ont fait de Salonique une ville propre, aérée, saine, délivrée pour toujours des menaces du choléra.

Salonique, moderne babel, constitue une agglomération plutôt qu'un corps constitué; les races, les religions, les langues diverses s'y coudoient, s'observent et luttent entre elles. Grecs, Bulgares, Deunmehs, Turcs, Juifs vivent à côté les uns des autres, mais ne se mélangent pas. Les Juifs tiennent le haut du pavé : le 56 p. 100 de la population est juif, maître incontesté de la banque, du commerce, du barreau, de l'enseignement. Le samedi, le chômage est presque officiellement établi ; toute activité s'arrête.

Salonique est le nœud qui lie l'Occident européen à la nouvelle Grèce continentale. La possession de Salonique assure presque la clé économique des Balkans; ce n'est pas pour rien que sa posses-

sion a excité tant de convoitises. Cependant il est à craindre que du fait des nouvelles délimitations territoriales, Salonique voie se réduire sa zone d'influence. Monastir devenue serbe, l'Albanie rendue autonome, la Thrace aux Bulgares, feront des efforts pour conquérir, en empruntant de nouvelles voies, leur indépendance commerciale, et enlever même à Salonique les marchés des régions d'au delà. Salonique est donc appelée à traverser une crise de transition, dont le contre-coup s'est fait déjà sentir. Les pertes subies par la population du fait de la guerre balkanique de 1913, les nouvelles barrières douanières élevées par les royaumes environnants, ont provoqué un ralentissement d'affaires et une diminution dans les mouvements du port.

Ces mouvements sont intimement liés à la production de l'interland. On sait que cette production est vouée, faute d'organisation, à des hauts et des bas extrêmes. En outre, l'interland producteur exportant par Salonique a diminué des trois quarts de son étendue. Les mouvements d'importations se ressentiront du brusque arrêt des crédits européens consentis à Salonique avant la guerre balkanique et qui permettaient à la place de faire à ses clients de

l'intérieur des conditions de vente très avantageuses. Salonique était arrivé à vendre à l'interland 20 p. 100 meilleur marché que la concurrence.

En période normale, sous le régime ottoman, Salonique importait par an 120 millions de francs de marchandises et en exportait pour 35 à 40 millions de francs. Les statistiques arrêtées en fin juin 1914, sous régime grec, accusent pour le premier semestre 33 930 000 francs d'importations, laissant envisager pour l'année entière *68 millions de francs d'importations.*

Le commerce d'exportation accusait pour le premier semestre 1914 une sortie de 8 094 000 francs, laissant envisager pour l'année entière un global de 16 millions de francs d'exportations.

En résumé, le déficit probable provoqué par la période de transition actuelle accusera pour 1914 :

Importations	52 000 000	francs.
Exportations	18 000 000	—

Douanes. — Le régime turc appliquait une taxe invariable de 11 p. 100 *ad valorem.* Actuellement les marchandises payent une taxe d'entrée de *16,5 p. 100 àd valorem*, exception faite pour certains articles, au nombre de 15, considérés comme

de première nécessité : café, farine; sucre, alcool, sel, machines, fer, charbon, etc. Sur ce 16,5 p. 100, 1,5 p. 100 revient à la ville.

La guerre européenne aura plutôt tendance à augmenter encore le déficit à l'importation; les plus forts importateurs étaient l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne qui fournissaient à Salonique environ la moitié de ses importations. Les livraisons de ces pays seront nulles pour 1914 et 1915. Le départ de Salonique, pour Smyrne, Constantinople, Uskub, Monastir, de l'élément commercial mahométan et juif mécontent des conditions nouvelles, provoquera aussi un certain ralentissement d'affaires. Le crédit de la place a été ébranlé; les importateurs de manufactures ont souffert de la guerre et beaucoup perdu. Autrefois les affaires se traitaient à trois et six mois de date; aujourd'hui le gros du commerce se fait au comptant contre connaissement. Les autorités helléniques, la cité elle-même se préoccupent de prendre toutes mesures pour combattre cette stagnation. La *suppression des droits d'entrée à Salonique* pour les marchandises destinées aux territoires de l'interland rattachés à la Serbie et à la Bulgarie, a donné un heureux résultat. On s'inquiéterait d'autre part de

faire de Salonique *l'entrepôt des pays balkaniques et un centre industriel de premier ordre.*

Aux termes des déclarations officielles du gouvernement général de la Macédoine, il serait question d'adopter à Salonique le système appliqué « par l'Allemagne à Hambourg, Brême et Stettin, par le Danemark à Copenhague, par l'Italie à Gênes, et par l'Autriche à Trieste ». Et la déclaration d'ajouter : « Nous n'avons qu'à imiter ces nations; inutile d'inventer un système original et étrange ». Salonique serait donc déclarée *zone franche*; afin de développer l'industrie sur place, on appliquerait à la zone un *régime protectionniste.* Cependant pour être impartial, ce régime n'a pas que des partisans; plusieurs personnes sérieuses ne lui accordent qu'un crédit relatif.

En attendant, certaines initiatives, appuyées par le gouvernement, ont très heureusement accéléré la création *d'entrepôts privés* dont la douane a reconnu les privilèges. Les marchandises qui y sont entreposées échappent au dédouanage et au paiement des droits, à la condition qu'elles soient destinées à la réexportation. Ces entrepôts aideront le commerce de transit et aussi le développement de l'industrie locale; celle-ci évite les droits d'entrée

sur matières premières en les emmagasinant dans ces entrepôts privés, mais sous engagement de réexporter les dites matières sous forme de produits industriels. Le système est entré en fonction le 18 février 1913. La nature des marchandises emmagasinées a été des plus variées, mais on a surtout remarqué l'importance des entreposages de blés, sucres, riz et houilles.

Il faut souhaiter que ces mesures portent leurs fruits sans délais; Salonique est sous le coup imminent d'une crise financière qu'a masqué le moratorium prolongé, maintenu par le gouvernement. Le stock de la place est fort chargé et inécoulable faute de débouchés. En second lieu, les créances de Salonique sont importantes mais portent sur des localités exclues de l'interland, et leurs rentrées sont fort laborieuses. Enfin, le capital placé en propriétés ne pourrait porter aucun secours, car il serait difficile à réaliser. En résumé, l'actif de Salonique, mobilier et immobilier, est d'une réalisation difficile et le commerce, privé de capitaux de roulement, est menacé de crise.

Si je m'arrête à certains témoignages, aucune vente immobilière depuis deux ans et jusqu'en juillet 1914, n'a pu avoir lieu faute d'acquéreurs.

La création *d'une banque hypothécaire* serait un grand bien ; elle allégerait la situation immobilière, dégagerait par des avances sur immeubles une importante portion de capitaux, et surtout arracherait la place au régime de l'usure. Car depuis la paix balkanique, l'usurier règne en maître à Salonique ; il étrangle consciencieusement le débiteur ; il exige à échéance la mise aux enchères du gage de sa créance, terrain ou immeuble ; il s'en porte acquéreur lui-même, sans opposition de tiers, et à vil prix. Ces manœuvres ont entraîné une dépréciation anormale des biens immobiliers qui constituaient l'assiette de la fortune de Salonique ; le fisc lui-même y perd, ses perceptions diminuant avec les revenus taxables. Salonique réclame à grands cris une banque hypothécaire, commanditée par les banques locales qui trouveraient un avantage personnel à soutenir le marché et mettre leur clientèle à l'abri de la faillite.

Cavalla. — Cavalla ou Kavala, deuxième brandon de discorde. Parler des Grecs devant un Bulgare, ou des Bulgares devant un Grec, c'est amener aussitôt la conversation sur le chapitre de Cavalla.

Grecs ou Bulgares basent leurs récriminations sur

des arguments identiques, étudier ces arguments entraînerait trop loin; retenons seulement que Cavalla, pour avoir excité de si fortes convoitises, doit assurément avoir une valeur économique énorme. Suivant les statistiques parues en 1913-14 et concernant l'excercice 1911-12, le mouvement d'entrée et de sortie du port de Cavalla atteint un global de 378 000 tonnes registres dont 221 875 sous pavillon autrichien, 29 940 belge, 26 333 anglais, 15 145 américain, 11 590 allemand, 10 862 italien, et 5 425 français. Les marchandises importées représenteraient une valeur de 14 500 000 francs (dont 1 200 000 f. de bois et 2 300 000 francs de farines) et les marchandises exportées une valeur de 55 millions de francs. La nouvelle situation politique de Cavalla affecterait, dit-on, l'exportation des tabacs. Sous régime turc, la ville recevait ses tabacs de 12 centres de production qui donnèrent ensemble, en 1911-12, près de 12 millions de kilogrammes. Les nouvelles frontières ont fait passer trois des centres productifs (Djoumai Bala, Nevrokop et Chedjumaya) en territoire bulgare; ils produisaient 2 500 000 kilogrammes à déduire du global précédemment cité. Par contre, le centre de Sarizaban étant passé aux Grecs, son apport productif de

840 600 kilogrammes viendra combler partie du déficit.

Le reliquat déficitaire serait donc de 1 660 000 kilogrammes, laissant les réceptions de Cavalla à 11 720 000 moins 1 670 000, soit *10 060 000 kilogrammes*. Cependant les estimations douanières, plus larges, donnent pour la campagne 1913-14 un chiffre de 13 millions de kilogrammes.

Établissant une moyenne d'après ces maxima et minima on peut fixer sans risque d'exagération la production à *11 500* tonnes.

L'annexion laisse la perspective d'un raccord par voie ferrée de Cavalla à Drama, mettant le port en relation rapide et facile avec l'interland et en augmentant l'importance économique.

Il reste encore tout à faire pour mettre en pleine exploitation cette zone orientale des nouveaux territoires : services de distribution d'eau et d'électricité dans les principaux centres urbains, Sérès, Drama, Cavalla ; réfection de ce dernier port. Dans la zone du Vardar, régularisation des cours de la Strouma, travaux d'irrigation et drainage, assèchement des marais. La santé publique, les cultures y gagneraient. Actuellement les marais, le manque d'irrigation immobilisent 20 000 hectares. En outre,

les neuf dixièmes des terres cultivables demeurent en friches faute de main-d'œuvre, faute de connaissances techniques; les engrais, les machines agricoles ne sont pas connus du paysan macédonien. Cet état de choses remonte au temps où le paysan, pressuré par le bey, était maintenu systématiquement dans la peur et l'ignorance. Sous ce régime odieux, la Macédoine n'a pu mettre en valeur que le 7 p. 100 de sa surface cultivable, alors que dans les autres pays d'Europe, la France entre autres, le 75 p. 100 du patrimoine agraire est cultivé.

Donner au paysan un lotissement moins parcimonieux que sous le régime turc (ce lotissement ne devait pas dépasser 5 hectares par tête), lui assurer une entière sécurité, lui donner une instruction pratique des choses de la terre, telle sera la première tâche qui incombe au gouvernement hellénique.

Quant à nos industriels, à nos corps d'ingénieurs, ils ne devront pas se laisser devancer par la concurrence internationale dans la construction ou la réfection des voies ferrées; elles sont à l'état embryonnaire.

Régions des Provinces occidentales.

Elles vont du Vardar, à l'est, jusqu'aux frontières albanaise et serbe. Leur partie méridionale se juxtapose au territoire de l'Ancienne Grèce et se trouve encadrée entre la mer Ionienne et la mer Égée. Les parties constituant cette zone sont de valeurs économiques inégales. La partie ouest est fort montagneuse et se prête peu à une valorisation immédiate. Il faudra, avant tout, créer des voies d'accès. Les routes carrossables manquent; les chemins de fer n'ont pas encore pénétré. Il est question de relier Yanina à Vrakliori-Agrinion par une voie ferrée qui passerait par Arta. La création de cette ligne apparaît indispensable. En son état actuel la région se trouve dans un grand isolement. Elle se prêtera peut-être à la culture, car elle est fort arrosée; cependant le sol manque de chaux et d'acide phosphorique; le déboisement l'a dénudé; la population procède à des coupes déréglées qui finissent par mettre à nu les collines et laisser l'humus à la merci des glissements. Le régime des eaux s'en trouve bouleversé. Ces régions, toutes dénudées qu'elles soient, pourront encore servir

avant leur réfection à l'amélioration du cheptel.

Les régions confinant au Vardar et au golfe de Salonique sont d'un intérêt plus immédiat. La grande plaine du Vardar, les riches terres des districts de Verria et de Vodena, attenantes aux lacs poissonneux d'Ostrovo et de Yenitza; enfin la riche plaine d'Élassona, plus au sud, sont pleines de promesses. Mais ici il faudra lutter contre l'inondation, les débordements du Vardar qui noient les terres les plus fertiles d'Europe, et les rendent inutilisables. Ces territoires se caractérisent par l'abondance des chutes d'eau. La région de Vodena est fort favorisée sous le rapport de la houille blanche. Il ne reste plus qu'à capter ces forces naturelles qu'on estime à 18 000 chevaux-vapeur. Des essais heureux ont déjà été tentés. Quelques grandes fabriques, et surtout des filatures de coton, ont capté dans leur ensemble plus de 2 500 chevaux-vapeur. Quelques moulins, marteaux, foulons, ont suivi l'exemple. La houille blanche rendra très facile le transport de l'électricité à distance. Une usine génératrice installée sur une des chutes d'eau des montagnes de Vodena ou de Vladovo pourrait transmettre le courant dans un rayon de 100 kilomètres, et jusqu'à Salonique,

Vodena et Verria ne possèdant pas encore l'éclairage électrique.

Agriculture. — Les méthodes demeurent primitives et la terre n'est pas cultivée sur toute sa surface utilisable. Les *Tchiflicks* ou grands domaines appartenant à des riches propriétaires, demeurent en friche ou en jachère sur les deux tiers de leurs surfaces. Le propriétaire loue à bail une bonne partie de ses terrains à des familles paysannes; 50 p. 100 du produit des récoltes va au propriétaire, 40 p. 100 au paysan, 10 p. 100 à la semence et à la dîme. Les récoltes sont très inégales. Faute de voies de communications rapides, les produits de la moisson pourrissent souvent sur place. La régularisation du cours du Vardar, en faisant disparaître les inondations qui coupent les chemins, accroîtra d'une façon indirecte le rendement de la production ; en outre, l'endiguement des inondations libérera des terres merveilleuses bordant le fleuve ou situées sur son delta. Ces travaux demanderont des millions.

Les petites propriétés ou *Kephalokoria* donnent un rendement meilleur. Le propriétaire cultive la plupart du temps lui-même; il afferme parfois à un autre paysan moyennant 65 ocques de céréales par

stremne cultivé. Les cultures les plus répandues sont celles de l'avoine, du maïs, de l'orge; il est difficile d'en donner une valorisation précise. M. Melot arrive à une estimation de :

Pour la production en céréales . .	81 850 000 francs.
— d'huiles. . . .	41 000 000 —
— en tabac . . .	66 000 000 —
Pour toute la nouvelle Grèce . . .	188 850 000 francs.

Il est à remarquer que le rendement de la vieille Grèce, en produit, de même nature, n'atteint pas 160 millions de francs.

L'élève du vers à soie a pris de l'extension dans la région de Vodena. La fertilité du sol, l'abondance de l'eau permettent de faire la culture du mûrier dans d'excellentes conditions. En 1912-13, pendant la période novembre et décembre, ces régions exportaient via Salonique :

Vers la France	533 000 francs cocons.
Vers l'Italie	254 000 —
Vers l'Allemagne.	151 000 —

Les pêcheries des lacs de Macédoine donnent des rendements intéressants et qui demeurent affectés, comme par le passé, au service de la *Dette ottomane*. Le gouvernement hellénique s'applique

actuellement à réglementer l'impôt sur le produit de la pêche. Les anciennes redevances perçues par les beys riverains ont été abolies et les droits de pêche réduits de moitié.

Le commerce d'importation s'agrandira très certainement; la région est virtuellement neuve. La mise en culture, l'adaptation aux méthodes nouvelles, exigeront l'utilisation, partant, la livraison d'engrais et de machines agricoles. Telles filatures, en voie de création, auront besoin d'un matériel industriel : métiers, machines, turbines, dynamos, etc.

La production française pourra trouver ici un débouché facile et abondant *si elle fait des conditions aussi avantageuses que la concurrence*, c'est-à-dire du bon marché et *du crédit*. Pour parler clair, *si nos banques, revenues à la réalité des choses, se décident* à fournir à nos exportateurs, par voie d'escompte, des traites sur l'étranger, les capitaux de roulement *qui leur sont indispensables pour pouvoir accorder des crédits.*

Alors seulement, nos producteurs-exportateurs pourront songer à s'aligner avec la concurrence sur ce nouveau marché.

Déjà on prévoit pour ces nouvelles régions, et

avant la construction des voies ferrées Élassona, Servia, Verria, une réfection des routes qui permettra la création de services automobiles. La fourniture d'automobiles doit donc retenir l'attention de nos producteurs.

Chemins de fer et routes.

Le réseau ferré de la nouvelle Grèce se réduit au branchement de Salonique; il s'étale en trois directions :

Vers l'est : Salonique-Sérès-Anghista-Drama-Constantinople.

Vers le nord : Salonique-Uskub.

Vers l'ouest : Salonique-Ostrovo-Monastir.

La ligne Salonique-Constantinople fait un crochet pour desservir Gimuldina : il a été décidé de faire un raccord direct entre Salonique et Anghista; le parcours entre les deux stations sera ainsi réduit de 80 kilomètres. Les frais de construction sont évalués à 15 millions de francs. Les travaux ont commencé en 1914.

Le raccordement des lignes de l'ancienne Grèce au réseau de Salonique reste à exécuter; il est question de prolonger le Larissa-Synora par un rail qui suivrait la côte du golfe de Salonique et

atteindrait à Guida le réseau Salonique-Monastir. Cette ligne sera importante au double point de vue commercial et stratégique. On envisage la création d'une voie de pénétration dans la partie méridionale de la Macédoine, et qui suivrait le parcours Larissa-Tirnovo-Élassona-Verria. Une autre voie prolongerait la ligne existante Kalabaka. Le tracé longeant la frontière albanaise passerait à Kastoria et rejoindrait le rail Monastir-Salonique à Florina. Enfin le projet de prolongation du rail Kalabaka jusqu'à Yanina va recevoir une application immédiate. La ligne, vu les sinuosités du sol, parcourra 110 kilomètres et traversera plusieurs tunnels dont les plus importants perceront le mont Zigos et le mont Driskos; les frais atteindront 90 millions. La concession des travaux sera donnée à la Société des Batignolles.

Des *routes* qui parcourent la Macédoine, très peu sont en bon état. La plupart sont de simples chemins fort mauvais et que les charrois de la dernière guerre ont encore empiré. Salonique, Sérès et Drama sont ainsi reliées vers le sud à la Chalcidique; vers l'ouest à Vodena et à Verria. Monastir est relié par route à Larissa; Florina l'est de même à Kastoria et à Kozani.

Administration des nouveaux territoires macédoniens.

Sitôt après l'annexion des nouveaux territoires, le gouvernement hellénique a procédé à l'organisation des pouvoirs administratifs. Il n'a pas prétendu faire œuvre définitive; les mesures ordonnées pourront être modifiées sous les auspices de l'expérience. L'ancienne distribution par provinces, adoptée par la Porte, a été maintenue. Chaque province est sous la dépendance d'un préfet. Au début, le ministre de l'Intérieur à Athènes cumula ses fonctions avec celles de Gouverneur Général des provinces annexées et étudia les liens à créer entre ces provinces et l'autorité centrale. Le régime actuel est de transition; la législation hellénique n'est pas encore appliquée dans son intégralité; le gouvernement a pris soin de ne pas heurter en bloc les vieilles coutumes régionales; pour l'instant il se préoccupe plutôt d'étudier les ressources des régions, d'en estimer la valeur et de dresser les devis en vue de leur exploitation prochaine.

L'État a établi un registre des biens fonciers. La propriété a été recensée et inscrite; elle est maintenant à l'abri des nombreuses tentatives d'empié-

tement dont elle fut l'objet aux premiers jours de l'annexion et qui menaçaient surtout les domaines de l'État. Les impôts ont été perçus, partie à l'ancienne mode ottomane, partie suivant la législation grecque. Pendant le premier semestre 1913, les impôts directs ont produit 5 624 000 drachmes et les douanes 7 493 000 drachmes. Comme les impôts directs ne rentrent surtout qu'en fin d'année, le ministre des Finances estime qu'il faudrait tripler ce chiffre pour évaluer le rendement en impôts directs d'une année entière. Le gouvernement, encouragé par ces résultats, entendrait diminuer l'impôt sur la propriété foncière qui atteint environ le 55 p. 100 du revenu net. Le déficit laissé par cette réductiou serait comblé par de nouvelles taxes de consommation. Le gouvernement hellénique a décidé d'affecter à l'administration des nouveaux territoires les revenus qu'ils laisseront. En résumé et pour ce qui concerne la nouvelle Grèce la tâche du gouvernement devra se fixer :

a) A l'amélioration des voies de communication.

b) A l'extension de travaux d'irrigation, de desséchement, de régularisation des cours d'eaux, aux fins d'accroître les zones cultivables.

c) Au développement du cheptel.

d) A la protection des bois et forêts.

e) A la réglementation du régime de la propriété.

f) A l'organisation du crédit agricole et foncier.

g) A la protection des entreprises étrangères ayant pour but de valoriser le sol ou les grands centres.

Déjà l'État a pris d'heureuses initiatives ; l'ordre a succédé à l'état anarchique ; les bandes ont disparu et on peut maintenant parcourir le pays sans escorte. Le raccordement des voies macédoniennes et thessaliennes est en voie d'achèvement. L'immigration des Grecs persécutés est intense, bien accueillie, et donnera des bras à l'agriculture. Enfin, la culture du tabac, encouragée par une liberté plus grande, pourrait fort bien doubler son rendement.

ILES DE L'ASIE MINEURE

Citons pour mémoire les îles échelonnées sur les côtes de l'Asie Mineure, annexées à la Grèce après la guerre balkanique. Cette annexion a été reconnue par les puissances, mais non par la Turquie

qui entendait maintenir sur les îles en question sa suzeraineté nominale et n'en accorder que la gestion à la Grèce. Cette cote mal taillée aurait provoqué des conflits administratifs sans nombre; les puissances ne l'ont pas admis. Samothrace, Lemnos, Statio, Mytilène, Chio, Ikaria, Samos et les petits îlots adjacents sont aujourd'hui terre hellénique dépendant entièrement de la Couronne. Tenedos et Imbros étaient en 1913-14 toujours occupées militairement par les Grecs, constituant un gage de la stricte application des traités intervenus entre balkaniques, mais ne sont pas annexées. Elles sont d'une importance stratégique considérable en ce sens qu'elles commandent l'accès des Dardanelles et sont une base tout indiquée pour conduire une opération contre les détroits.

La nouvelle Grèce ouvre un champ tout neuf et prodigieusement riche à notre activité extérieure. Nous devrons savoir en tirer parti. Jusqu'à présent notre grand défaut national, en matière écomique, a été *le manque de coordination dans l'effort*. Sous notre régime actuel, diplomatie, finances et commerce suivent chacun leurs voies singulières. Nos trois forces, au lieu de se sou-

tenir, se contrecarrent, s'opposent, ou simplement s'ignorent. Tant que nous n'aurons pas arraché ce mal de notre organisme, nous ne ferons rien sur le marché international. *La liaison des armes* est aussi indispensable à la victoire économique qu'à une victoire militaire. Ce grand principe admis, et envisageant la question sous son jour pratique, nous ajouterons que :

a) Notre diplomatie trop chevaleresque, trop émotive, devra admettre que le moyen le plus sûr d'asseoir « l'influence française » réside moins dans les échanges de vues et les promesses de sympathies que dans le « donnant-donnant » imposant les meilleures conditions d'accès à notre commerce.

b) Notre banque devra admettre à son escompte comme la banque allemande *les traites sur l'étranger*, de façon à libérer d'immobilisations inutiles notre capital commercial et industriel, et mettre nos exportateurs en mesure de consentir les crédits requis, *exigés*, par les clients étrangers.

c) Notre commerce extérieur devra suivre au jour le jour l'évolution si rapide sur les marchés étrangers, des besoins, des goûts des clientèles indigènes, auxquelles les concurrences les

plus diverses apportent chaque jour, des produits « dernier cri ». Autant en France, la clientèle est conservatrice de ses goûts et routinière dans ses demandes, autant la clientèle étrangère recherche du nouveau. Malheureusement nos producteurs, trop renfermés dans leurs centres d'activité, se font, la plupart, une idée très fausse de la clientèle étrangère. Beaucoup, aveuglés par une dangereuse vanité patriotique, qui est notre petit défaut national, s'imaginent que la civilisation s'arrête aux frontières de France; que passé cette frontière, le client acceptera tout, « parce que cela vient de France ». C'est une erreur regrettable. Depuis de trop nombreuses années, à la suite du formidable essor du commerce allemand, le produit français, sauf en ce qui concerne les articles de mode, a perdu entièrement sa caractéristique de « produit type ». Il n'impressionne plus autant, je dirai plus, sur certains articles de consommation courante, ou d'usage courant, la clientèle, *à égalité de prix, achète, trop souvent hélas, de préférence l'article allemand.* Et ici, il me faut encore détruire une légende; l'article allemand répondant à la consommation ou à l'usage courant est, non seulement bon marché, bien présenté, mais souvent aussi *de*

bonne qualité (produits chimiques, verreries, parfumeries, présentées sous des appellations françaises, optique, etc.). Il faut donc bien se garder de croire, et le croit-on assez en France, que nos produits s'imposeront par leur seule qualité ou leur origine. S'ils s'imposent, ce sera par les facilités de commande et de paiement, et par la rapidité des livraisons. Et ces quelques mots impliquent un énorme labeur : Réfection de notre système bancaire, réorganisation de notre marine marchande, revision de nos tarifs de transports et de nos nolis.

TABLE DES MATIÈRES

568-16. — Coulommiers. Imp. PAUL BRODARD. — 2-16.

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

FÉLIX ALCAN ET R. LISBONNE, ÉDITEURS

EXTRAIT DU CATALOGUE

PHILOSOPHIE — HISTOIRE — SCIENCES — MÉDECINE
ÉCONOMIE POLITIQUE — STATISTIQUE — FINANCES

TABLE DES MATIÈRES

PARIS

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108 (6e)

—

OCTOBRE 1915

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

VOLUMES IN-16. — Brochés, 2 fr. 50.

Derniers volumes publiés :

Bauer (A.). La conscience collective et la morale.
Blondel. La psycho-physiologie de Gall.
Bonet-Maury (G.). L'unité morale des religions.
Bourdeau (J.). La philosophie affective.
Dide. Les idéalistes passionnés.
Dontchef-Dezeuze (Mme). L'image et les réflexes conditionnels d'après Pavlov.
Dugas. Penseurs libres et liberté de penser.
Estève (L.). Une nouvelle psychologie de l'impérialisme : Ernest Seillière.
Finnbogason (G.). L'intelligence sympathique.
Fouillée (Alfred). Humanitaires et libertaires.
Hachet-Souplet (P.). De l'animal à l'enfant.
Halbwachs (M.). La théorie de l'homme moyen.
Höffding (H.). Jean-Jacques Rousseau et sa philosophie.
Joussain (A.). Esquisse d'une philosophie de la nature.
Keller (Helen). Mon univers. Le monde d'une sourde-muette aveugle.
Le Roy (E.). Une philosophie nouvelle : H. Bergson. 3e éd.
Martin (E.). Psychologie de la volonté.
Palante (G.). Pessimisme et individualisme.
Paulhan (Fr.). L'esthétique du paysage.
Ribot (Th.). La vie inconsciente et les mouvements.
Schopenhauer. Sur les apparitions, et opuscules divers.
Segond (J.). L'intuition bergsonienne.
Seillière (E.). Mysticisme et domination.
Wilbois (G.). L'éducation de la volonté et du cœur.

Alaux. La philosophie de Victor Cousin.
Allier (R.). Philosophie d'Ernest Renan. 3e éd.
Arréat (L.). La morale dans le drame. 3e édit — Mémoire et imagination. 2e édit. — Les croyances de demain. — Dix ans de philosophie (1890-1900). — Le sentiment religieux en France. — Art et psychologie individuelle.
Aslan (G.). Expérience et invention en morale.
Avebury (J. LUBBOCK). Paix et bonheur.
Baldwin (J. M.). Le Darwinisme dans les sciences morales.
Ballet (G.). Langage intérieur et aphasie. 2e éd.
Bayet (A.). La morale scientifique. 2e édit.
Beaussire. Les antécédents de l'hégélianisme.
Bergson. Le rire. 12e édit.
Binet. Psychologie du raisonnement. 5e éd.
Blondel (Hervé). Les approximations de la vérité.
Bohn (G.). La nouvelle psychologie animale.
Bos (C.). Psychologie de la croyance. 2e éd. — Pessimisme, féminisme, moralisme.
Boucher (M.). Essai sur l'hyperespace. 2e éd.
Bouglé (C.). Les sciences sociales en Allemagne. — Qu'est-ce que la sociologie ? 2e éd.
Bourdeau (J.). Les maîtres de la pensée. 6e éd — Socialistes et sociologues. 2e édit. — Pragmatisme et modernisme.

VOLUMES IN-16 A 2 fr. 50.

Boutroux (E.). De la contingence des lois de la nature. 7e éd.

Brunschvicg. Introduction à la vie de l'esprit. 3e éd. — L'idéalisme contemporain.

Coignet (C.). Le protestantisme français au XIXe siècle.

Compayré (G.). L'adolescence. 2e édit.

Coste. Dieu et l'âme. 2e édit.

Cramaussel (Em.). Le premier éveil intellectuel de l'enfant. 2e edit.

Cresson (A.). Les bases de la philosophie naturaliste. — Le malaise de la pensée philosophique. — La morale de Kant. 2e éd.

Danville (G.). Psychologie de l'amour. 6e édit.

Dauriac (L.). La psychologie dans l'opéra français.

Delvolvé (J.). L'organisation de la conscience morale. — Rationalisme et tradition. 2e édit.

Dromard (G.). Les mensonges de la vie intérieure.

Dugas (L.). Psittacisme et pensée symbolique. — La timidité. 6e édit. — Psychologie du rire. 2e édit. — L'absolu.

Dugas et Moutier. La dépersonnalisation.

Duguit (L.). Le droit social, le droit individuel et la transformation de l'Etat. 2e éd.

Dumas (G.). Le sourire.

Dunan. Théorie psychologique de l'espace. — Les deux idéalismes.

Duprat. Les causes sociales de la folie. — Le mensonge. 2e édit.

Durkheim (E.). Les règles de la méthode sociologique. 6e éd.

Eichthal (E. d'). Correspondance de S. Mill et G. d'Eichthal. — Pages sociales.

Emerson. Essais choisis.

Encausse (PAPUS). Occultisme et spiritualisme. 3e éd.

Espinas (A.). La philosophie expérimentale en Italie.

Eucken (R.). Le sens et la valeur de la vie.

Faivre (E.). De la variabilité des espèces.

Féré (Ch.). Sensation et mouvement. 2e édit. — Dégénérescence et criminalité. 4e éd.

Ferri (E.). Les criminels dans l'art. 4e éd.

Fierens-Gevaert. Essai sur l'art contemporain. 2e éd. — La tristesse contemporaine. 5e éd. — Psychologie d'une ville. Bruges. 3e éd. — Nouveaux essais sur l'art contemporain.

Fleury (M. de). L'âme du criminel. 3e éd.

Fonsegrive. La causalité efficiente.

Fouillée (A.). La propriété sociale et la démocratie. 4e édit.

Fournière (E.). Essai sur l'individualisme. 2e édit.

Geley (G.). L'être subconscient. 3e édit.

Girod (J.). Démocratie, patrie et humanité.

Goblot (E.). Justice et liberté.

Godfernaux (A.). Le sentiment et la pensée. 2e édit.

Grasset (J.). Les limites de la biologie. 6e édit.

Greef (G. de). Les lois sociologiques. 4e édit.

Guyau. La genèse de l'idée de temps. 2e éd.

Hartmann (E. de). La religion de l'avenir. 7e édition. — Le darwinisme. 9e édition.

Herckenrath (C. R. C.). Problèmes d'esthétique et de morale.

Jaëll (Marie). L'intelligence et le rythme dans les mouvements artistiques.

James (W.). La théorie de l'émotion. 4e édit.

Janet (Paul). La philosophie de Lamennais.

Jankelevitch. Nature et société.

Joussain (A.). Le fondement psychologique de la morale.

Kostyleff (N.). La crise de la psychologie expérimentale.

Lachelier (J.). Du fondement de l'induction. 6e éd. — Etudes sur le syllogisme.

Lahy (J.-M.). La morale de Jésus.

Laisant (C.). L'éducation fondée sur la science. 3e éd.

Lampérière (Mme). Le rôle social de la femme.

Landry (A.). La responsabilité pénale.

Lange. Les émotions. 4e édit.

Lapie. La justice par l'Etat.

Le Bon (Gustave). Lois psychologiques de l'évolution des peuples. 11e éd. — Psychologie des foules. 19e éd.

VOLUMES IN-16 A 2 fr. 50.

Le Dantec (F.). Le déterminisme biologique. 3e éd. — L'individualité et l'erreur individualiste. 3e édit. — Lamarckiens et darwiniens. 4e éd. — Le chaos et l'harmonie universelle.

Lefèvre (G.). Obligation morale et idéalisme.

Liard. Les logiciens anglais contemporains. 5e éd. — Les définitions géométriques. 3e édit.

Lichtenberger (E.). Le Faust de Gœthe.

Lichtenberger (H.) La philosophie de Nietzsche. 13e éd. — Aphorismes de Nietzsche. 5e éd.

Lodge (O.). La vie et la matière. 2e édit.

Lubbock (J.) (LORD AVEBURY). Le bonheur de vivre. 2 vol. 12e éd. — L'emploi de la vie. 8e édit.

Lyon (G.). La philosophie de Hobbes.

Marguery (E.). L'œuvre d'art et l'évolution. 2e édit.

Mauxion. L'éducation par l'instruction. 2e éd. — Nature et éléments de la moralité.

Mendousse (P.). Du dressage à l'éducation.

Milhaud (G.). Le rationnel. — Les conditions et les limites de la certitude logique. 3e édit.

Mosso. La peur. 4e éd. — La fatigue intellectuelle et physique. 6e éd.

Murisier (E.). Les maladies du sentiment religieux. 3e éd.

Nordau (Max). Paradoxes psychologiques. 7e éd. — Paradoxes sociologiques. 6e édit. — Psycho-physiologie du génie. 5e éd.

Novicow. L'avenir de la race blanche. 2e édit.

Ossip-Lourié. Pensées de Tolstoï. 3e édit. — Philosophie de Tolstoï. 2e édit. — La philosophie sociale dans le théâtre d'Ibsen. 2e édit. — Nouvelles pensées de Tolstoï. — Le bonheur et l'intelligence. — Croyance religieuse et croyance intellectuelle.

Ostwald (W.). Esquisse d'une philosophie des sciences.

Palante (G.). Précis de sociologie. 5e édit. — La sensibilité individualiste.

Parisot et Martin. Les postulats de la pédagogie.

Parodi (D.). Le problème moral et la pensée contemporaine.

Paterson (W. R. SWIFT). L'éternel conflit.

Paulhan. Les phénomènes affectifs. 3e édit. — Psychologie de l'invention. 2e édit. — Analystes et esprits synthétiques. — La fonction de la mémoire. — La morale de l'ironie. 2e éd. — La logique de la contradiction.

Péladan. La philosophie de Léonard de Vinci.

Philippe (J.). L'image mentale.

Philippe (J.) et Paul-Boncour (G.). Les anomalies mentales chez les écoliers. 3e édit. — L'éducation des anormaux.

Pillon (F.). La philosophie de Charles Secrétan.

Pioger. Le monde physique.

Proal (L.). L'éducation et le suicide des enfants.

Queyrat. L'imagination chez l'enfant. 4e édit. — L'abstraction. 2e édit. — Les caractères et l'éducation morale. 4e éd. — La logique chez l'enfant. 4e éd. — Les jeux des enfants. 3e édit. — La curiosité.

Rageot (G.). Les savants et la philosophie.

Regnaud (P.). Précis de logique évolutionniste. — Comment naissent les mythes.

Renard (G.). Le régime socialiste. 6e édit.

Réville (A.). Histoire du dogme de la divinité de Jésus-Christ. 4e éd.

Rey (A.). L'énergétique et le mécanisme.

Ribot (Th.). La philosophie de Schopenhauer. 13e éd. — Les maladies de la mémoire. 23e éd. — Les maladies de la volonté. 27e éd. — Les maladies de la personnalité. 15e édit. — La psychologie de l'attention. 12e éd. — Problèmes de psychologie affective.

Richard (G.). Socialisme et science sociale. 3e éd.

Richet (Ch.). Psychologie générale. 8e éd.

Roberty (de). L'agnosticisme. 2e édit. — La recherche de l'unité. — Psychisme social. — Fondements de l'éthique. — Constitution de l'éthique. — Frédéric Nietzsche. — Concepts de la raison et lois de l'univers.

Roehrich (E.). L'attention spontanée et volontaire.

Rogues de Fursac (J.). Un mouvement mystique contemporain. — L'avarice.

Volumes in-16 à 2 fr. 50

Roisel. De la substance. — L'idée spiritualiste. 2e édit.

Roussel-Despierres. L'idéal esthétique.

Rzewuski. L'optimisme de Schopenhauer.

Schopenhauer. Le libre arbitre. 12e édition. — Le fondement de la morale. 11e éd. — Pensées et fragments. 26e édition. — Ecrivains et style. 2e édit. — Sur la religion. 2e édit. — Philosophie et philosophes. — Ethique, droit et politique. — Métaphysique et esthétique. — Philosophie et science de la nature. — Fragments sur l'histoire de la philosophie. — Essai sur les apparitions, et opuscules divers.

Segond (J.). Cournot.

Seillière. Introduction à la philosophie de l'impérialisme.

Simiand (F.). Méthode positive en science économique.

Sollier (P.). Les phénomènes d'autoscopie. — Morale et moralité.

Souriau (P.). La rêverie esthétique.

Spencer (Herbert). Classification des sciences. 9e édit. — L'individu contre l'Etat. 8e éd. — L'association en psychologie.

Stuart Mill. Correspondance avec G. d'Eichthal. — Auguste Comte et la philosophie positive. 8e éd. — L'utilitarisme. 7e édition.

Sully-Prudhomme. Psychologie du libre arbitre. 2e éd.

Sully - Prudhomme et Richet (Ch.). Le problème des causes finales. 4e éd.

Tanon. L'évolution du droit et la conscience sociale. 3e éd.

Tarde. La criminalité comparée. 7e éd. — Les transformations du droit. 7e éd. — Les lois sociales. 7e édit.

Taussat (J.). Le monisme et l'animisme.

Thamin. Éducation et positivisme. 3e éd.

Thomas (P.-F.). La suggestion, son rôle. 5e édit. — Morale et éducation. 3e éd.

Winter (M.). La méthode dans la philosophie des mathématiques.

Wundt. Hypnotisme et suggestion. 4e édit.

Ziegler (Th.). La question sociale. 4e éd.

VOLUMES IN-8. — Brochés, à 3 fr. 75, 5 fr., 7 fr. 50, 10 fr. et 12 fr. 50.

Derniers volumes publiés :

Abramowski. Le subconscient anormal, 7 fr. 50.

Année sociologique (L'). Tome XII (1909-1912), 15 fr.

Année philosophique. 20e année, 1913-1914, 5 fr.

Bechterew (W.). La psychologie objective, 7 fr. 50.

Berthelot (R.). Un romantisme utilitaire. 2 v. à 7 fr. 50.

Brochard (V.). Études de philosophie ancienne et moderne, 10 fr.

Brunschvicg (L.). Les étapes de la philosophie mathématique, 10 fr.

Cartault (A.), Les sentiments généreux, 5 fr.
— L'intellectuel, 5 fr.

Cellérier et Dugas. L'année pédagogique, 1re année, 1911-1912, 7 fr. 50; 2e année, 1912, 7 fr. 50; 3e année, 1913, 7 fr. 50.

Dauzat (A.). Le sentiment de la nature, 5 fr.

Draghicesco (D.). L'idéal créateur, 7 fr. 50.

Dugas (L.). L'amitié antique. 2e éd., 5 fr.

Dupréel (E.). Le rapport social, 5 fr.

Durkheim (E.). Les formes élémentaires de la vie religieuse, 10 fr.

Fauconnet (A.). L'esthétique de Schopenhauer, 7 fr. 50.

Finot (J.). Progrès et bonheur, 7 fr. 50.

Fouillée (A.). Esquisse d'une interprétation du monde, 3 fr. 75.

Gilson (Et.). La liberté chez Descartes et la théologie, 7 fr. 50.

Guyau (A.). La philosophie et la sociologie d'A. Fouillée, 3 fr. 75.

Halbwachs (M.). La classe ouvrière et les niveaux de vie, 7 fr. 50.

Ingenieros (J.). Principes de psychologie biologique, 7 fr. 50.

James (W.). L'idée de vérité, 5 fr.

Kostyleff (N.). Le mécanisme cérébral de la pensée, 5 fr.

La Valette-Monbrun. Maine de Biran critique et disciple de Pascal, 5 fr.

Le Dantec (F.). Contre la métaphysique, 3 fr. 75.

Leuba (J.-H.). La psychologie des phénomènes religieux, 7 fr. 50.

Lodge (O.). La survivance humaine, 5 fr.

Luquet (G.-H.). Les dessins d'un enfant, 7 fr. 50.

Mamelet (A.). Le relativisme philosophique chez Georg Simmel, 3 fr. 75.

Marceron (A.). La morale par l'Etat, 5 fr.

Maxwell (J.). Le concept social du crime, 7 fr. 50.

Ossip-Lourié. Le langage et la verbomanie, 5 fr.

Nayrac (J.-P.). Psych. et physiol. de l'attention. 2e éd., 3 fr. 75.

Palante. Les antinomies entre l'individu et la société, 5 fr.

Paulhan (Fr.). Esprits logiques et esprits faux. 2e éd. 7 fr. 50. — L'activité mentale. 2e éd., 10 fr.

Philosophie allemande (La) au XIXe siècle, 5 fr. *Conf. de l'E. des H. L. Soc.*

Rignano (E.). Essais de synthèse scientifique, 5 fr.

Roussel-Despierres (F.). Hiérarchie des principes et des problèmes sociaux, 5 fr.

Simmel (G.). Mélanges de philosophie relativiste, 5 fr.

Stefanescu (M.). Le dualisme logique, 5 fr.

Tardieu (E.). L'ennui, 2e éd., revue.

Terraillon (E.). L'honneur, 5 fr.

Weber (L.). Le rythme du progrès, 5 fr.

Wilbois (J.). Devoir et durée, 7 fr. 50.

Adam (Ch.). La philosophie en France (première moitié du XIXe siècle), 7 fr. 50.

Arréat. Psychologie du peintre, 5 fr.

Aubry (Dr L.). La contagion du meurtre, 5 fr.

Bain (Al.). La logique inductive et déductive. 5e édit. 2 vol., 20 fr.

Baldwin (J. M.). Le développement mental chez l'enfant et dans la race, 7 fr. 50.

Bardoux (J.). Psychologie de l'Angleterre contemporaine (*les crises belliqueuses*), 7 fr. 50. — Psychologie de l'Angleterre contemporaine (*les crises politiques*), 5 fr.

Barthélemy Saint-Hilaire. La philosophie dans ses rapports avec les sciences et la religion, 5 fr.

Barzelotti. La philosophie de H. Taine, 7 fr. 50.

Basch (V.). La poétique de Schiller. 2e éd., 7 fr. 50.

Bayet (A.). L'idée de bien, 3 fr. 75.

Bazaillas. Musique et inconscience, 5 fr. — La vie personnelle, 5 fr.

Belot (G.). Études de morale positive, 7 fr. 50.

Bergson (H.). Essai sur les données immédiates de la conscience. 12e édit., 3 fr. 75. — Matière et mémoire. 9e édit., 5 fr. — L'évolution créatrice. 15e éd., 7 fr. 50.

Berr (H.). La synthèse en histoire, 5 fr.

Berthelot (R.). Evolutionnisme et platonisme, 5 fr.

Bertrand (A.). L'enseignement intégral, 5 fr. — Les études dans la démocratie, 5 fr.

Binet (A.). Les révélations de l'écriture, 5 fr.

Bloch (G.). La philosophie de Newton, 10 fr.

Boex-Borel (J.-H.) (*J.-H. Rosny aîné*). Le pluralisme, 5 fr.

Boirac (E.). L'idée du phénomène, 5 fr. — La psychologie inconnue. 2e éd, 5 fr.

Bouglé. Les idées égalitaires. 2e éd., 3 fr. 75. — Essais sur le régime des castes, 5 fr.

Bourdeau (L.). Le problème de la mort. 4e éd., 5 fr. — Le problème de la vie, 7 fr. 50.

Bourdon. L'expression des émotions, 7 fr. 50.

Boutroux (Em.). Études d'histoire de la philosophie. 2e éd., 7 fr. 50.

Braunschvig. Le sentiment du beau et le sentiment poétique, 7 fr. 50.

Bray (L.). Du beau, 5 fr.

Brochard. De l'erreur, 5 fr.

Brugeilles (E.). Le droit et la sociologie, 3 fr. 75.

Brunschvicg (L.). Spinoza. 2e édit., 3 fr. 75. — La modalité du jugement, 5 fr.

Carrau (L.). Philosophie religieuse en Angleterre, 5 fr.

Cellérier (L.). Esquisse d'une science pédagogique, 7 fr. 50.

Chabot (Ch.). Nature et moralité, 5 fr.

Chide (A.). Le mobilisme moderne, 5 fr.

Clay. L'alternative. 2e éd., 10 fr.

Collins. Résumé de la philosophie de H. Spencer. 5e éd., 10 fr.

Cosentini. La sociologie génétique, 3 fr. 75.

Coste (A.). Principes d'une sociologie objective, 3 fr. 75. — L'expérience des peuples, 10 fr.

Couturat (C.). Les principes des mathématiques, 5 fr.

Crépieux-Jamin. L'écriture et le caractère. 6e éd., 7 fr. 50.

Cresson (A.). Morale de la raison théorique, 5 fr.

Croce (B.). Philosophie de la pratique, 7 fr. 50.

Cyon (E. de). Dieu et science. 2e édit., 7 fr. 50.

Darbon (A.). L'explication mécanique et le nominalisme, 3 fr. 75.

Dauriac. Essai sur l'esprit musical, 5 fr.

David (A.). Le modernisme bouddhiste, 5 fr.

Delacroix (H.). Histoire et psychologie du mysticisme, 10 fr.

Delbos. La philosophie pratique de Kant, 12 fr. 50.

Delvaille (J.). La vie sociale et l'éducation, 3 fr. 75.

Delvolvé (J.). Religion, critique et philosophie positive chez Bayle, 7 fr. 50.

Draghicesco. L'individu dans le déterminisme social, 7 fr. 50. — Le problème de la conscience, 3 fr. 75.

Dromard (G.). La sincérité, 5 fr.

Dubois (J.). Le problème pédagogique, 7 fr. 50.

Dugas (L.). Le problème de l'éducation. 2e éd. 5 fr. — L'éducation du caractère, 5 fr.

Dumas (G.). Saint-Simon et Auguste Comte, 5 fr.

Duprat (G.-L.). L'instabilité mentale, 5 fr.

Dupré et Nathan. Le langage musical, 3 fr. 75

Duproix. Kant et Fichte, 5 fr.

Durand (de Gros). Taxinomie générale, 5 fr. — Esthétique et morale, 5 fr. — Variétés philosophiques. 2e éd., 5 fr.

Durkheim (E.). De la division du travail social. 3e éd., 7 fr. 50. — Le suicide. 2e édit., 7 fr. 50. — L'année sociologique : 1re à 4e années (3e et 5e épuisées). Chacune, 10 fr. 6e à 10e (7e épuisée). Chacune, 12 fr. 50. Tome xi, 1906-1909, 15 fr.

Egger (V.). La parole intérieure. 2e éd., 5 fr.

Dwelshauvers. La synthèse mentale, 5 fr.

Ebbinghaus (H.). Précis de psychologie. 2e édit., 5 fr.

Espinas (A.). La philosophie sociale au xviiie siècle et la Révolution, 7 fr. 50.

Enriques. Les problèmes de la science et la logique, 3 fr. 75.

Eucken (R.). Les grands courants de la pensée contemporaine, 10 fr.

Evellin (F.). La raison pure et les antinomies, 5 fr.

Ferrero (G.). Les lois psychologiques du symbolisme, 5 fr.

Ferri (Enrico). La sociologie criminelle, 10 fr.

Ferri (Louis). La psychologie de l'association, 7 fr. 50.

Finot (J.). Le préjugé des races. 3e éd., 7 fr. 50. — Philosophie de la longévité. 12e éd., 5 fr. — Préjugé et problème des sexes. 5e édit., 5 fr.

Fonsegrive. Le libre arbitre. 2e éd., 10 fr.

Foucault (M.). La psychophysique, 7 fr. 50. — Le rêve, 5 fr.

Fouillée (Alf.). La pensée et les nouvelles écoles anti-intellectualistes. 2e édit., 7 fr. 50. — Liberté et déterminisme. 8e éd., 7 fr. 50. — Critique des systèmes de morale contemporains. 7e éd., 7 fr. 50. — La morale, l'art et la religion, d'après

Guyau. 8e éd., 3 fr. 75. — L'avenir de la métaphysique. 2e éd., 5 fr. — Evolutionnisme des idées-forces. 5e éd., 7 f. 50. — La psychologie des idées-forces. 2e édit. 2 vol., 15 fr. — Tempérament et caractère. 3e éd., 7 fr. 50. — Le mouvement idéaliste. 3e éd., 7 fr. 50. — Le mouvement positiviste. 2e éd., 7 fr. 50. — Psychologie du peuple français. 3e éd., 7 fr. 50. — La France au point de vue moral. 5e éd., 7 fr. 50. — Esquisse psychologique des peuples européens. 4e édit., 10 fr. — Nietzsche et l'immoralisme. 2e éd., 5 fr. — Le moralisme de Kant et l'amoralisme contemporain. 2e éd., 7 fr. 50. — Eléments sociologiques de la morale. 2e éd., 7 fr. 50. — La morale des idées-forces, 7 fr. 50. — Le socialisme et la sociologie réformiste, 7 fr. 50. — La démocratie politique et sociale en France, 3 f. 75.

Fournière (E.). Théories socialistes au XIXe siècle, 7 fr. 50.

Fulliquet (G.). L'obligation morale. 7 fr. 50.

Garofalo. La criminologie. 5e édit., 7 fr. 50. — La superstition socialiste, 5 fr.

Gérard-Varet (L.). L'ignorance et l'irréflexion, 5 fr.

Gley (E.). Psychophysiologie, 5 fr.

Gory (G.). L'immanence de la raison dans la connaissance sensible, 5 fr.

Gourd (J.-J.). Philosophie de la religion, 5 fr.

Grasset (J.). Demifous et demiresponsables. 5 fr. — Introduction physiologique à l'étude de la philosophie. 2e éd., 5 fr.

Greef (G. de). Le transformisme social. 2e éd., 7 fr. 50. — La sociologie économique, 3 fr. 75.

Groos (K.). Les jeux des animaux, 7 fr. 50.

Gurney, Myers et Podmore. Les hallucinations télépathiques, 5e éd., 7 fr. 50.

Guyau. La morale anglaise contemporaine. 6e éd., 7 fr. 50. — Les problèmes de l'esthétique contemporaine. 8e éd., 5 fr. — Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction. 9e éd., 5 fr. — L'irréligion de l'avenir. 16e éd., 7 fr. 50. — L'art au point de vue sociologique, 9e éd., 7 fr. 50. — Éducation et hérédité. 12e éd., 5 fr.

Halévy (E.) La formation du radicalisme philosophique. I. *La jeunesse de Bentham.* 7 fr. 50. II. *Evolution de la doctrine utilitaire*, 1789-1815. 7 fr. 50. III. *Le radicalisme philosophique.* 7 fr. 50

Hamelin (O.). Le système de Descartes, 7 fr. 50.

Hannequin. L'hypothèse des atomes. 2e éd., 7 fr. 50. — Etudes d'histoire des sciences et d'histoire de la philosophie. 2 vol., 15 fr.

Hartenberg (P.). Les timides et la timidité. 3e éd., 5 fr. — Physionomie et caractère. 2e éd. 5 fr.

Hébert. Evolution de la foi catholique, 5 fr. — Le divin, 5 fr.

Hémon (C). Philosophie de Sully-Prudhomme, 7 fr. 50.

Hermant et Van de Waele. Les principales théories de la logique contemporaine, 5 fr.

Hirth (G.). Physiologie de l'art, 5 fr.

Höffding (H.). La pensée humaine, 7 fr. 50. — Esquisse d'une psychologie fondée sur l'expérience. 4e édit., 7 fr. 50. — Histoire de la philosophie moderne. 2e édition. 2 vol., 20 fr. — Philosophie de la religion, 7 fr. 50. — Philosophes contemporains. 2e édit., 3 fr. 75.

Hubert et Mauss. Mélanges d'histoire des religions, 5 fr.

Ioteyko et Stefanowska. Psycho-physiologie de la douleur, 5 fr.

Isambert. Les idées socialistes en France (1815-1848), 7 fr. 50.

Izoulet. La cité moderne, 10 fr.

Jacoby. La sélection chez l'homme. 2e éd., 10 fr.

Janet (Paul). Œuvres philosophiques de Leibniz. 2e édition, 2 vol., 20 fr. — Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale. 4e éd. 2 vol., 20 fr.

Janet (Pierre). L'automatisme psychologique. 7e éd., 7 fr. 50.

Jastrow (J.). La subconscience, 7 fr. 50.

Jaurès (J.). Réalité du monde sensible. 2e édit., 7 fr. 50.

Jeudon (L.). La morale de l'honneur, 5 fr.

Karppe. Études d'histoire de la philosophie, 3 fr. 75.

Keim (A.). Helvétius, 10 fr.

Lacombe (A.). Individus et sociétés selon Taine, 7 fr. 50.

La Grasserie (R. de). De la psychologie des religions, 5 fr.

Lalande (A.). La dissolution opposée à l'évolution, 7 fr. 50.

Lalo (Ch.). Esthétique musicale scientifique, 5 fr. — L'esthétique expérimentale contemporaine, 3 f. 75 — Les sentiments esthétiques, 5 fr.

Landry (A.). Principes de morale rationnelle. 5 fr.

Lanessan (J.-L. de). La morale naturelle, 10 fr. — La morale des religions, 10 fr.

Lapie (P.). Logique de la volonté, 7 fr. 50.

Lauvrière. Edgar Poë. 10 fr.

Laveleye (E. de). De la propriété et de ses formes primitives. 5e édit., 10 fr.

Leblond (M.-A.). L'idéal du XIXe siècle. 5 fr.

Le Bon (Gustave). Psychologie du socialisme. 7e éd., 7 fr. 50.

Lechalas (G.). Études esthétiques, 5 fr. — Étude sur l'espace et le temps. 2e édition., 5 fr.

Lechartier. David Hume, moraliste et sociologue, 5 fr.

Leclère. Le droit d'affirmer, 5 fr.

Le Dantec (F.). L'unité dans l'être vivant, 7 fr. 50. — Limites du connaissable, 3e édit., 3 fr. 75.

Léon (Xavier). La philosophie de Fichte, 10 fr.

Leroy (E.-B.). Le langage, 5 fr.

Lévy (A.). La philosophie de Feuerbach, 10 fr.

Lévy-Brühl (L.). La philosophie de Jacobi, 5 fr. — Lettres de Stuart Mill à Comte. 10 fr. — La philosophie d'Aug. Comte. 3e éd., 7 fr. 50. — La morale et la science des mœurs. 5e éd., 5 fr. — Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures. 2e éd., 7 fr. 50.

Liard. Science positive et métaphysique. 4e édit., 7 fr. 50. — Descartes. 3e édit., 5 fr.

Lichtenberger (H.). Richard Wagner, poète et penseur. 5e édit., 10 fr. — Henri Heine penseur, 3 fr. 75.

Lombroso. La femme criminelle et la prostituée (avec pl.), 15 fr. — Le crime politique et les révolutions. 2 vol., 15 fr. — L'homme criminel. 3e édit. 2 vol., avec atlas, 36 fr. — Le crime. 2e éd., 10 fr. — L'homme de génie (avec pl.). 4e éd., 10 fr.

Lubac (E.). Système de psychologie rationnelle, 3 fr. 75.

Luquet (G.). Idées générales de psychologie, 5 fr.

Lyon (G.). L'idéalisme en Angleterre au XVIIIe siècle, 7 fr. 50. — Enseignement et religion, 3 fr. 75.

Malapert (P.). Les éléments du caractère. 2e éd., 5 fr.

Marion. La solidarité morale. 6e édit., 5 fr.

Martin (Fr.). La perception extérieure et la science pos., 5 fr.

Matagrin (A.). La psychologie sociale de Gabriel Tarde, 5 fr.

Maxwell (J.). Les phénomènes psychiques. 4e éd., 5 fr.

Ménard (A.). Psychologie de W. James, 7 fr. 50.

Mendousse (P.). L'âme de l'adolescent. 2e édit., 5 fr.

Meyerson (E.). Identité et réalité. 2e édit., 7 fr. 50

Morton Prince. La dissociation d'une personnalité, 10 fr.

Muller (Max). Nouvelles études de mythologie, 12 fr. 50.

Myers. La personnalité humaine. 3e éd., 7 fr. 50.

Naville (E.). La définition de la philosophie, 5 fr. — Les philosophies négatives, 5 fr. — Le libre arbitre. 2e édition, 5 fr. — Les philosophies affirmatives, 7 fr. 50.

Nordau (Max). Dégénérescence. 2 vol. 7e éd., 17 fr. 50. — Les mensonges conventionnels de notre civilisation. 10e éd., 5 fr. — Vus du dehors, 5 fr. — Le sens de l'histoire, 7 fr. 50.

Novicow. La morale et l'intérêt, 5 fr. — Luttes entre sociétés humaines. 2e éd., 10 fr. — Justice et expansion de la vie, 7 fr. 50. — Le darwinisme social, 7 fr. 50.

Oldenberg (H.). Le Bouddha. 2e éd., 7 fr. 50. — La religion du Véda, 10 fr.

Ossip-Lourié. La philosophie russe contemporaine, 5 fr. — Psychologie des romanciers russes au XIXe siècle, 7 fr. 50.

Ouvré. Formes littéraires de la pensée grecque, 10 fr.

Palante (G.). Combat pour l'individu. 3 fr. 75.

Paulhan (Fr.). Les caractères. 4e édit., 5 fr. — Les mensonges du caractère, 5 fr. — Le mensonge de l'art, 5 fr.

Payot. L'éducation de la volonté. 36e éd., 5 fr. — La croyance. 3e éd., 5 fr.

Pérès (J.). L'art et le réel. 3 fr. 75.

Perez (Bernard). Les trois premières années de l'enfant. 7e éd., 5 fr. — L'enfant de 3 à 7 ans. 4e éd., 5 fr. — L'éducation morale dès le berceau. 4e éd., 5 fr. — L'éducation intellectuelle dès le berceau. 2e éd., 5 fr.

Piat (C.). La personne humaine. 2e éd., 7 fr. 50. — Destinée de l'homme. 2e édit., 5 fr. — La morale du bonheur, 5 fr.

Picavet. Les idéologues, 10 fr.

Piderit. La mimique et la physiognomonie, 5 fr.

Pillon. L'année philosophique, 22 vol. (4e et 5e épuisées), chacune, 5 fr.

Pioger (J.). La vie et la pensée, 5 fr. — La vie sociale, la morale et le progrès, 5 fr.

Prat (L.) Le caractère empirique et la personne, 7 fr. 50.

Preyer. Éléments de physiologie, 5 fr.

Proal (L.). Le crime et la peine. 4e éd., 10 fr. — La criminalité politique. 2e éd., 5 fr. — Le crime et le suicide passionnels, 10 fr.

Rageot (G.). Le succès, 3 fr. 75.

Rauh (F.). Études de morale, 10 fr. — De la méthode dans la psychologie des sentiments. 2e éd., 5 fr. — L'expérience morale, 3 fr. 75.

Récéjac. La connaissance mystique, 5 fr.

Rémond et Voivenel. Le génie littéraire, 5 fr.

Renouvier. Les dilemmes de la métaphysique pure, 5 fr. — Histoire et solution des problèmes métaphysiques, 7 fr. 50. — Le personnalisme, 10 fr. — Critique de la doctrine de Kant, 7 fr. 50. — Science de la morale. Nouv. édit. 2 vol., 15 fr.

Revault d'Allonnes (G.). Psychologie d'une religion, 5 fr. — Les inclinations, 3 fr. 75.

Rey (A.). La théorie de la physique chez les physiciens contemporains. 7 fr. 50.

Ribéry. Classification des caractères. 3 fr. 75.

Ribot (Th.). L'hérédité psychologique. 9e éd., 7 fr. 50. — La psychologie anglaise contemporaine. 3e éd., 7 fr. 50. — La psychologie allemande contemporaine. 7e éd., 7 fr. 50. — La psychologie des sentiments. 8e éd., 7 fr. 50. — L'évolution des idées générales. 3e éd., 5 fr. — L'imagination créatrice. 3e éd., 5 fr. — Logique des sentiments. 4e éd., 3 fr. 75. — Essai sur les passions. 3e éd., 3 fr. 75.

Ricardou. De l'idéal, 5 fr.

Richard (G.). L'idée d'évolution dans la nature et dans l'histoire, 7 fr. 50.

Riemann (H.). Eléments de l'esthétique musicale, 5 fr.

Rignano (E.). Transmissibilité des caractères acquis, 5 fr.

Rivaud (A.). Les notions d'essence et d'existence chez Spinoza, 3 fr. 75.

Roberty (E. de). Ancienne et nouvelle philosophie, 7 fr. 50. — La philosophie du siècle, 5 fr. — Nouveau programme de sociologie, 5 fr. — Sociologie de l'action, 3 fr. 75.

Rodrigues (G.). Le problème de l'action, 3 fr. 75.

Roehrich (Ed.). Philosophie de l'éducation, 5 fr.

Romanes. L'évolution mentale chez l'homme, 7 fr. 50.

Roussel-Despierres (F.). Liberté et beauté, 7 fr. 50.

Russell. La philosophie de Leibniz, 3 fr. 75.

Ruyssen. Evolution psychologique du jugement, 5 fr.

Sabatier (A.). Philosophie de l'effort. 2e éd. 7 fr. 50.

Saigey (Émile). La physique de Voltaire, 5 fr.

Saint-Paul (G.). Le langage intérieur, 5 fr.

Schiller (F.). Etudes sur l'humanisme, 10 fr.

Schinz (A.). Anti-pragmatisme, 5 fr.

Schopenhauer. Aphorismes sur la sagesse dans la vie. 9e éd., 5 fr. — Le monde comme volonté et représentation. 6e éd., 3 vol., chacun, 7 fr. 50.

Séailles. Essai sur le génie dans l'art. 4e éd., 5 fr. — Philosophie de Renouvier, 7 fr. 50.

Segond (J.). La prière, 7 fr. 50.

Sighele. Foule criminelle, 5 fr.

Sollier. Psychologie de l'idiot et de l'imbécile. 2e éd., 5 fr. — Le problème de la mémoire, 3 fr. 75. — Le mécanisme des émotions, 5 fr. — Le doute, 7 fr. 50.

Souriau. L'esthétique du mouvement, 5 fr. — La beauté rationnelle, 10 fr. — La suggestion dans l'art, 2e édit, 5 fr.

Spencer (H.). Les premiers principes. 11e éd., 10 fr. — Principes de psychologie. 2 vol., 20 fr. — Principes de biologie. 6e éd., 2 vol., 20 fr. — Principes de sociologie. 5 vol., 43 fr. 75.

I. *Données de la sociologie*, 10 fr. — II. *Inductions de la sociologie. Relations domestiques*, 7 fr. 50. — III. *Institutions cérémonielles et politiques*, 15 fr. — IV. *Institutions ecclésiastiques*, 3 fr. 75. — V. *Institutions professionnelles*, 7 fr. 50.

— Justice. 3e éd., 7 fr. 50. — Rôle moral de la bienfaisance, 7 fr. 50. — Morale des différents peuples, 7.50. — Problèmes de morale et de sociologie. 2e éd., 7 fr. 50. — Essais sur le progrès. 5e éd., 7 fr. 50. — Essais de politique. 4e éd., 7 fr. 50. — Essais scientifiques. 4e éd., 7 fr. 50. — De l'éducation. 13e édit., 5 fr. — Une autobiographie, 10 fr.

Stapfer (P.). Questions esthétiques et religieuses, 3 fr. 75.

Stein. La question sociale au point de vue philosophique, 10 fr.

Stuart Mill. Mes mémoires. 5e éd., 5 fr. — Système de logique. 2 vol., 20 fr. — Essais sur la religion. 4e édit., 5 fr. — Lettres à Auguste Comte.

Sully (J.). Le pessimisme. 2e éd., 7 fr. 50. — Essai sur le rire, 7 fr. 50.

Sully-Prudhomme. La vraie religion selon Pascal, 7 fr. 50. — Le lien social, 3 fr. 75.

Tarde (G.). La logique sociale. 4e édit., 7 fr. 50. — Les lois de l'imitation. 6e éd., 7 fr. 50. — L'opinion et la foule. 3e édit., 5 fr.

Tassy (E.). Le travail d'idéation, 5 fr.

Thomas (P.-Félix). L'éducation des sentiments. 5e éd., 5 fr. — Pierre Leroux. Sa philosophie, 5 fr.

Tisserand (P.). L'anthropologie de Maine de Biran, 10 fr.

Udine (Jean d'). L'art et le geste, 5 fr.

Urtin (H.). L'action criminelle, 5 fr.

Vacherot (Et.). Essais de philosophie critique, 7 fr. 50. — La religion, 7 fr. 50.

Waynbaum (I.). La physionomie humaine, 5 fr.

Weber (L.). Vers le positivisme absolu par l'idéalisme, 7 fr. 50.

LES MAITRES DE LA MUSIQUE

ÉTUDES D'HISTOIRE ET D'ESTHÉTIQUE

Publiées sous la direction de M. Jean Chantavoine

Chaque volume in-8 de 250 pages environ, 3 fr. 50

LISTE PAR ORDRE D'APPARITION

Palestrina, par Michel Brenet. 3e édition.
César Franck, par Vincent d'Indy. 6e édit.
J.-S. Bach, par A. Pirro. 4e édit.
Beethoven, par Jean Chantavoine. 7e édit.
Mendelssohn, par Camille Bellaigue, 3e édition.
Smetana, par William Ritter.
Rameau, par Louis Laloy. 2e éd.
Moussorgsky, par M. D. Calvocoressi. 2e édition.
Haydn, par M. Brenet. 2e édit.
Trouvères et Troubadours, par Pierre Aubry. 2e édit.
Wagner, par Henri Lichtenberger. 4e édit.
Gluck, par Julien Tiersot. 3e éd.
Liszt, par J. Chantavoine. 3e éd.
Gounod, par C. Bellaigue. 2e éd.
Haendel, par R. Rolland. 3e éd.
Lully, par L. de la Laurencie.
L'Art Grégorien, par Amédée Gastoué. 2e édit.
J.-J. Rousseau, par J. Tiersot.
Schutz, par A. Pirro.
Meyerbeer, par L. Dauriac.
Mozart, par H. de Curzon.
Victoria, par H. Collet.
Les créateurs de l'Opéra-comique français, par G. Cucuel.

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Volumes in-16 et in-8.

DERNIERS VOLUMES PUBLIÉS :

L'ALLEMAGNE ET LA FRANCE EN EUROPE, par *P. Albin.* 1 vol. in-8. 7 fr.
LE « COUP » D'AGADIR, par *P. Albin.* 1 vol. in-16. . . . . . . 3 fr. 50
LA GUERRE ALLEMANDE, D'AGADIR A SARAJEVO, par *le même* (1911-1914). 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50
LA CRISE POLITIQUE DE L'ALLEMAGNE CONTEMPORAINE, par *W. Martin.* 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50
L'ALSACE-LORRAINE OBSTACLE A L'EXPANSION ALLEMANDE, par *J. Novicow.* 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50
BISMARCK (1815-1898), par *H. Welschinger.* 2e éd. In-8 av. portrait. 5 fr.
CENT PROJETS DE PARTAGE DE LA TURQUIE, par *T.-G. Djuvara.* 18 cartes. 1 vol. in-8 . . . . 10 fr.
L'UNITÉ FRANÇAISE, par *Ed. Driault.* 1 vol. in-16 . . . . . . 3 fr. 50
SYRIE, TRIPOLITAINE, ALBANIE, par *Dubosq.* 1 vol. in-16. . . . 3 fr. 50
LA TURQUIE ET LA GUERRE, par *A. Aulneau,* préf. de M. *Stephen Pichon.* 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50
LES EMPIRES GERMANIQUES ET LA POLITIQUE DE LA FORCE, par *J.-L. de Lanessan.* 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50
LE SOCIALISME ET L'ÉVOLUTION DE L'ANGLETERRE (1880-1911), par *Ed. Guyot.* 1 vol. in-8 . . . . 7 fr.
LE SYNDICALISME EUROPÉEN, par *Paul Louis.* 1 vol. in-16. . . 3 fr. 50
LA GUERRE, par MM. *Émile Bourgeois, Léon Renault, R.-G. Lévy, Général Malléterre, D. Bellet.* 1 vol. in-16 . . . . 3 fr. 50
AU SERVICE DE LA NATION, *lettres de volontaires* (*1792-1798*), publiées par le *Colonel Picard.* 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50
LES QUESTIONS ACTUELLES ET LE PASSÉ, par *A. Fribourg.* 1 vol. in-16 . . . . 3 fr. 50
LA SOCIÉTÉ JAPONAISE, par *Terhaki Kobayasui.* 1 vol. in-8. . . . 5 fr.
BONAPARTE A ANCONE, par *P. Bodereau.* 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50
L'UNITÉ FRANÇAISE, par *E. Driault,* préf. de *H. Welschinger.* 1 vol. in-16 . . . . 3 fr. 50
POLITIQUE CHINOISE, LE CÉLESTE EMPIRE AVANT LA RÉVOLUTION, par *J. Rodes.* 1 vol. in-16 . . . . 3 fr. 50
LA CHINE ET LE MOUVEMENT CONSTITUTIONNEL (1910-1913), par *le même.* 1 vol. in-16 . . . . 3 fr. 50
LE CÉLESTE EMPIRE AVANT LA RÉVOLUTION, par *le même.* 1 vol. in-16. 3 fr. 50
L'AFRIQUE DU NORD, par *A. Bernard, J. Ladreit de Lacharrière, C. Guy, A. Tardieu, R. Pinon, C. Jonnart, Général Lyautey, E. Rouire, J. Ch.-Roux, S. Pichon.* 1 vol. in-16, avec cartes . . . . . . 3 fr. 50
ÉTUDES ET LEÇONS SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, 7e série, par *A. Aulard.* 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50
LE MAROC, par *A. Bernard,* 3e éd., revue. 1 vol. in-8, avec cartes. 5 fr.
L'ITALIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE (1861-1912), par *E. Lémonon.* 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.
L'ŒUVRE LÉGISLATIVE DE LA RÉVOLUTION, par *L. Cahen* et *R. Guyot.* 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.
NOS HOMMES D'ÉTAT ET L'ŒUVRE DE RÉFORME, par *F. Maury.* 1 vol. in-16 . . . . 3 fr. 50
HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par *Th. Carlyle.* Nouvelle édition. 3 vol. in-18 . . . . 10 fr. 50
LA FRANCE SOUS LA MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE (1814-1848), par *G. Weill.* Nouvelle édition. 1 vol. in-16 . . . . 3 fr. 50
LES GRANDS PROBLÈMES DE LA POLITIQUE INTÉRIEURE RUSSE, par *R. Marchand.* 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50
LE PORTUGAL ET SES COLONIES, par *A. Marvaud.* 1 vol. in-8. . . 5 fr.

Austerlitz. La fin du Saint-Empire (1804-1806). (*Napoléon et l'Europe*, II), par *E. Driault*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.
La vie politique dans les deux mondes, publ. sous la dir. de *A. Viallate* et *M. Caudel*, avec la collab. de professeurs et d'anciens élèves de l'Ecole des Sciences Politiques. 7e année, 1912-1913. 1 fort. vol. in-8. 10 fr.

Précédemment publiés :

EUROPE

Les questions actuelles de politique étrangère en Europe, par *F. Charmes*, *A. Leroy-Beaulieu*, *R. Millet*, *A. Ribot*, *A. Vandal*, *R. de Caix*, *R. Henry*, *G. Louis-Jaray*, *R. Pinon*, *A. Tardieu*. Nouvelle édition, refondue et mise à jour. 1 vol. in-16 avec 5 cartes hors texte. 3 fr. 50
Histoire diplomatique de l'Europe (1815-1878), par *Debidour*, 2 vol. in-8 . . . . 18 fr.
La question d'Orient, par *E. Driault*. 6e édit. 1 vol. in-8. . 7 fr.
Les grands traités politiques. *Recueil des principaux textes diplomatiques depuis 1815 jusqu'à nos jours*, par *P. Albin*. Préface de *Maurice Herbette*. 1 vol. in-8. 2e édit. . . . . 10 fr.
L'Europe et la politique britannique (1882-1911), par *E. Lémonon*. Préface de M. *Paul Deschanel*. 2e édit. 1 vol. in-8 . . . . . . 10 fr.
La politique de Pie X, par *Maurice Pernot*. 1 vol. in-16 . . . 3 fr. 50

FRANCE ET COLONIES

Le Directoire et la paix de l'Europe, des traités de Bale a la deuxième coalition (1795-1799), par *R. Guyot*. 1 vol. in-8. . . 15 fr.
La politique douanière de la France, par *Ch. Augier* et *A. Marvaud*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50
La révolution française, par *H. Carnot*. 1 vol. in-16. Nouv. éd. 3 fr. 50
La théophilanthropie et le culte décadaire (1796-1801), par *A. Mathiez*. 1 vol. in-8. 12 fr.
Contributions a l'histoire religieuse de la révolution française, par *le même*. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50
Mémoires d'un ministre du trésor public (1789-1815), par le comte *Mollien*. Publié par *M. Gomel*. 3 vol. in-8. . . . . 15 fr.
Condorcet et la révolution française, par *L. Cahen*. 1 vol. in-8. 10 fr.
Cambon et la révolution française, par *F. Bornarel*. 1 vol. in-8. 7 fr.
Le culte de la raison et le culte de l'être suprême (1793-1794). *Étude historique*, par *A. Aulard*. 2e éd. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50
Études et leçons sur la révolution française, par *A. Aulard*. 7 vol. in-16. Chacun . . . . 3 fr. 50
Hommes et choses de la Révolution, par *E. Spuller*. In-16. 3 fr. 50
Les campagnes des armées françaises (1792-1815), par *C. Vallaux*. 1 vol. in-16, avec 17 cartes. . . . . 3 fr. 50
La politique orientale de Napoléon (1806-1808), par *E. Driault*. In-8. 7 fr.
Napoléon et la Pologne (1806-1807), par *Handelsman*. 1 vol. in-8. 5 fr.
De Waterloo a Sainte-Hélène, par *J. Silvestre*, 1 vol. in-16. 3 fr. 50
Le Conventionnel Goujon, par *L. Thénard et R. Guyot*. 1 vol. in-8. 5 fr.
Histoire du Second Empire (1848-1870), par *T. Delord*. 6 vol. in-8. 42 fr.
Histoire de dix ans (1830-1840), par *Louis Blanc*. 5 vol. in-8. Chacun. 5 fr.
Associations et sociétés secrètes sous la deuxième république (1848-1851), par *J. Tchernoff*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.
Histoire du parti républicain (1814-1870), par *G. Weill*. 1 v. in-8. 10 fr.
Histoire du mouvement social (1852-1910), par *le même*. In-8. 2e éd. 10 fr.
Histoire de la troisième république, par *E. Zevort* : I. *Présidence de M. Thiers*. 3e édit. 1 vol. in-8. 7 fr. — II. *Présidence du Maréchal*. (*Épuisé*) — III. *Présidence de Jules Grévy*. 2e édition. 1 vol. in-8. 7 fr. — IV. *Présidence de Sadi-Carnot*. 1 vol. in-8. . . . 7 fr.
Histoire des rapports de l'Eglise et de l'Etat en France (1789-1870), par *A. Debidour*. 2e éd. 1 vol. in-8 (*Couronné par l'Institut*). 12 fr.
L'Etat et les Eglises en France, par *J.-L. de Lanessan*. In-16. 3 fr. 50
La société française sous la troisième république, par *Marius-Ary Leblond*. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.

La liberté de conscience en France (1595-1905), par *G. Bonet-Maury*. 1 vol. in-8, 2e édit. . . . . 5 fr.
Les civilisations tunisiennes, par *P. Lapie*. 1 vol. in-16. . 3 fr. 50
Les colonies françaises, par *P. Gaffarel*. 6e éd. 1 vol. in-8. . . 5 fr.
L'œuvre de la France au Tonkin, par *A. Gaisman*. 1 v. in-16. 3 fr. 50
La France hors de France. *Notre émigration, sa nécessité, ses conditions*, par *J.-B. Piolet*. 1 vol. in-8. . . . . 10 fr.
L'Algérie, par *M. Wahl*. 5e éd., revue par *A. Bernard*. 1 vol. in-8. 5 fr.
Au Congo français. *La question internationale du Congo*, par *F. Challaye*. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.
La France moderne et le problème colonial (1815-1830), par *Ch. Schefer*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.
L'Eglise catholique et l'Etat en France sous la troisième république (1870-1906), par *A. Debidour*. Tome I. 1870-1889. 1 vol. in-8. 7 fr. Tome II, 1889-1906. 1 vol. in-8 . . . . 10 fr.
L'Eveil d'un monde. *L'œuvre de la France en Afrique occidentale*. par *L. Hubert*. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50
Régions et Pays de France, par *Fèvre et Hauser*. 1 vol. in-8 ill. 7 fr.
Notre empire colonial, par *H. Busson, J. Fèvre et H. Hauser*. 1 vol. in-8 avec gravures et cartes. . . . . 5 fr.
Napoléon et la Catalogne. *La Captivité de Barcelone (Février 1808-Janvier 1810)*. 1 vol. in-8 avec une carte hors texte. . . . . 10 fr.
La politique extérieure du Premier Consul (1800-1803). (*Napoléon et l'Europe*, I), par *E. Driault*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.
Les officiers de l'armée royale et la révolution, par le Lieut.-Colonel *Hartmann*. 1 vol. in-8 (*Couronné par l'Institut*). . . . 10 fr.
Thouret (1746-1794). *La vie et l'œuvre d'un constituant*, par *E. Lebègue*. 1 vol. in-8 . . . . 7 fr.
Essai politique sur A. de Tocqueville, par *R. Pierre Marcel*. In-8. 7 fr.
Histoire du catholicisme libéral en France (1828-1908), par *G. Weill*. 1 vol. in-16 . . . . 3 fr. 50

ALLEMAGNE

L'esprit public en Allemagne vingt ans après Bismarck, par *H. Moysset*. 1 vol. in-8. 5 fr.
L'effort allemand, par *L. Hubert*. 1 vol. in-16 . . . . 3 fr. 50
La restauration de l'empire allemand, par *A. de Ruville*. In-8. 7 fr.
Le grand-duché de Berg (1806-1813), par *Ch. Schmidt*. 1 vol. in-8. 10 fr.
Histoire de la Prusse, *de la mort de Frédéric II à la bataille de Sadowa*, par *E. Véron*. 6e éd. 1 vol. in-18. . . . . 3 fr. 50
Les origines du socialisme d'état en Allemagne, par *Ch. Andler*. 2e édit. In-8. . . . . 7 fr.
L'Allemagne nouvelle et ses historiens (*Niebuhr, Ranke, Mommsen, Sybel, Treitschke*), par *A. Guilland*. 1 vol. in-8 . . . . 5 fr.
La démocratie socialiste allemande, par *E. Milhaud*. 1 vol. in-8. 10 fr.
La Prusse et la Révolution de 1848, par *P. Matter*. 1 v. in-16. 3 fr. 50
Bismarck et son temps, par *le même*. 3 vol in-8, chacun. 10 fr. — I. *La préparation* (1815-1862). — II. *L'action* (1863-1870). — III. *Le triomphe et le déclin* (1870-1896). (*Ouvrage couronné par l'Institut.*)

ANGLETERRE

L'Europe et la politique britannique (1882-1911), par *E. Lémonon*. Préface de M. *Paul Deschanel*. 2e édit. 1 vol. in-8 . . . . . . 10 fr.
Histoire contemp. de l'Angleterre, par *H. Reynald*. 2e éd. In-16. 3 fr. 50
A travers l'Angleterre contemporaine, par *J. Mantoux*. In-16. 3 fr. 50

AUTRICHE-HONGRIE

La renaissance tchèque au xixe siècle, par *L. Leger*. 1 v. in-16. 3 fr. 50
Les Tchèques et la Bohême contemporaine, par *Bourlier*. In-16. 3 fr. 50
Le pays magyar, par *R. Recouly*. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50
La Hongrie rurale, sociale et politique, par *J. de Mailath*. In-8. 5 fr.
La question sociale et le socialisme en Hongrie, par *G. Louis-Jaray*. 1 vol. in-8 avec 5 cartes hors texte . . . . 7 fr.

ESPAGNE

La question sociale en Espagne, par *Angel Marvaud*. 1 vol. in-8. 7 fr.

GRÈCE et TURQUIE

La Turquie et l'hellénisme contemporain, par *V. Bérard*. 1 vol. in-16. 6ᵉ éd. (*Ouvrage couronné par l'Académie française*) . . . . 3 fr. 50
Bonaparte et les îles Ioniennes, par *E. Rodocanachi*. In-8. 5 fr.

ITALIE

Histoire de l'unité italienne (1814-1871), p. *Bolton King*. 2 v. in-8. 15 fr.
Bonaparte et les républiques italiennes, par *P. Gaffarel*. In-8. 5 fr.
Napoléon en Italie (1800-1812), par *E. Driault*. 1 vol. in-8. . 10 fr.

ROUMANIE

Histoire de la Roumanie contemp. (1822-1900), par *Damé*. In-8. 7 fr.

SUÈDE

Bernadotte roi (1810-1818-1844), par *C. Schefer*. 1 vol. in-8. . 5 fr.

AMÉRIQUE

Les questions actuelles de politique étrangère dans l'Amérique du Nord, par *A. Siegfried, P. de Rousiers, de Périgny, F. Roz, A. Tardieu*. 1 vol. in-16 avec 5 cartes hors texte . . . . 3 fr. 50
Histoire de l'Amérique du Sud, par *Alf. Deberle*. In-16. 3ᵉ éd. 3 fr. 50
L'Industrie américaine, par *A. Viallate*. 1 vol. in-8. . . . . . 10 fr.

CHINE et JAPON

Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales (1861-1902), par *H. Cordier*, de l'Instit. 3 vol. in-8, avec cartes. 30 fr.
L'expédition de Chine de 1857-58, par *le même*. 1 vol. in-8. . . 7 fr.
L'expédition de Chine de 1860, par *le même*. 1 vol. in-8 . . . . 7 fr.
En Chine. *Mœurs et institutions*, par *M. Courant*. 1 vol. in-16. 3 fr. 50
Le drame chinois, par *Marcel Monnier*. 1 vol. in-16. . . . 2 fr. 50
Le protestantisme au Japon (1859-1907), par *R. Allier*. In-16. 3 fr. 50
La question d'Extrême-Orient, par *E. Driault*. 1 vol. in-8. . . 7 fr.
Les questions actuelles de politique étrangère en Asie, par MM. le *Baron de Courcel, P. Deschanel, P. Doumer, E. Etienne*, le *Général Lebon, Victor Bérard, R. de Caix, M. Revon, Jean Rodes*, le Dʳ *Rouire*. 1 vol. in-16 avec 4 cartes hors texte . . . . 3 fr. 50
La Chine nouvelle, par *Jean Rodes*. 1 vol. in-16 . . . . 3 fr. 50

INDE

L'Inde contemp. et le mouvement national, par *E. Piriou*. In-16. 3 fr. 50

ÉGYPTE

La transformation de l'Égypte, par *Alb. Métin*. 1 vol. in-16. 3 fr. 50

QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES

Problèmes politiques et sociaux, par *E. Driault*. 2ᵉ éd. 1 vol. in-8. 7 fr.
Vue générale de l'histoire de la civilisation, par *le même*. 2 vol. in-16, illustrés. 3ᵉ édit. (*Récompensé par l'Institut*). . . . . . 7 fr.
Le monde actuel, par *le même*. *Tableau polit. et économ.* 1 v. in-8. 7 fr
Souveraineté du peuple et gouvernement, par *E. d'Eichthal*, de l'Institut. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50

Sophismes socialistes et faits économiques, par *Yves Guyot*. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50
Les missions et leur protectorat, par *J.-L. de Lanessan*. 1 v. in-16. 3 fr. 50
Le socialisme utopique, par *A. Lichtenberger*. 1 vol. in-16. 3 fr. 50
Le socialisme et la révolution française, par *le même*. 1 v. in-8. 5 fr.
L'ouvrier devant l'état, par *Paul Louis*. 1 vol. in-8. . . . . . 7 fr.
Histoire du mouvement syndical en France (1789-1910), par *le même*. 2e édit. 1 vol. in-16 . . . . 3 fr. 50
Le syndicalisme contre l'Etat, par *le même*. 1 vol. in-16.. 3 fr. 50
Histoire politique et sociale (1815-1911). (*Evolution du monde moderne*), par *E. Driault et Monod*. 1 vol. in-16 avec gravures et cartes. 2e édit. 5 fr.
La dissolution des assemblées parlementaires, par *Paul Matter*. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.
La France et l'Italie devant l'histoire, par *J. Reinach*. 1 vol. in-8. 5 fr.
Le socialisme a l'Etranger, par MM. *J. Bardoux, G. Gidel, Kinzo. Goraï, G. Isambert, G. Louis-Jaray, A. Marvaud, Da Motta de San Miguel, P. Quentin-Bauchart, M. Revon, A. Tardieu*. 1 v. in-16. 3 fr. 50
Figures disparues, par *E. Spuller*. 3 vol. in-16, chacun . . . 3 fr. 50
L'éducation de la démocratie, par *le même*. 1 vol. in-16. . . 3 fr. 50
L'évolution politique et sociale de l'église, par *le même*. 1 v. in-16. 3 fr. 50
La France et ses alliances, par *A. Tardieu*. 1 vol. in-16.. . 3 fr. 50
La Vie politique dans les Deux Mondes, publiée sous la direction de *A. Viallate* et *M. Caudel*. 1re année (1906-1907), à 7e année (1912-1913). Chacune 1 fort vol. in-8. . . . . 10 fr.
L'école saint-simonienne, par *G. Weill*. 1 vol. in-16. . . 3 fr. 50.

ART ET ESTHÉTIQUE

Collection fondée en 1913 et publiée sous la direction de M. Pierre Marcel.

Chaque volume in-8, avec 24 reproductions hors texte. 3 fr. 50.

LISTE PAR ORDRE D'APPARITION :

Titien, par H. Caro-Delvaille.
Greuze, par Louis Hautecœur.
Velazquez, par Aman-Jean.
Holbein, par E. Fougerat.
Hokousaï, par E. Focillon.
Puvis de Chavannes, par René Jean.
Giorgione, par Georges Dreyfous.

BIBLIOTHÈQUE FRANCE-AMÉRIQUE

Fondée en 1913.

GARNEAU (F.-X.). **Histoire du Canada.** 5e édit., revue, annotée et publiée avec un avant-propos par son petit-fils Hector Garneau. Préface de M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, président du comité France-Amérique. Tome I, 1913. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50
CROLY (H.). **Les Promesses de la Vie américaine.** Traduit de l'anglais par MM. Firmin Roz et Fenard. 1913. 1 vol. in-8. . . . . 3 fr. 50
Les Etats-Unis et la France, par E. Boutroux, P.-W. Bartlett, J.-M. Balwdin, L. Bénédite, W.-V.-R. Berry, d'Estournelles de Constant, L. Gillet, D.-J. Hill, J.-H. Hyde, Morton Fullerton. 1913. 1 vol. in-8, avec 18 planches hors texte . . . . 5 fr.

BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE DES SCIENCES SOCIALES

Secrétaire de la rédaction: DICK MAY, Secrét. gén. de l'Éc. des Hautes-Études sociales.
Vol. in-8 carré de 300 pages environ, cart. à l'anglaise, chacun. 6 fr.

Derniers volumes publiés :

L'hellénisation du monde antique, par MM. V. CHAPOT, G. COLIN, ALFRED CROISET, J. HATZFELD, A. JARDÉ, P. JOUGUET, G. LEROUX, AD. REINACH, TH. REINACH.
Morale religieuse et morale laïque, par MM. R. ALLIER, G. BELOT, G. CANTECOR, EUG. EHRHARDT, W. MONOD, TH. RUYSSEN, CH. WAGNER.
La vie à Paris au XVIIIe siècle, par MM. BERGMANN, CAHEN, IBELS, DE LA LAURENCIE, LETACONNOUX, MORNET, OLIVIER, ROUFF.
Les assurances sociales en France et à l'étranger, par P. PIC, professeur à la Faculté de droit de Lyon.
Les divisions régionales de la France, par MM. BLOCH, LAFEITTE, LETACONNOUX, LEVAINVILLE, MAURETTE, DE ROUSIERS, SCHWOB, VALLAUX, VIDAL DE LA BLACHE. Introd. de SEIGNOBOS.
Les aspirations autonomistes en Europe, par MM. J. AULNEAU, DELAISI, Y.-M. GOBLET, R. HENRY, H. LICHTENBERGER, MALET, MARVAUD, AD. REINACH, VIMARD. Préf. de SEIGNOBOS.
La méthode positive dans l'enseignement primaire et secondaire, par MM. BERTHONNEAU, A. BIANCONI, H. BOURGIN, L. BRUCKER, F. BRUNOT, G. DELOBEL, G. RUDLER, H. WEILL. Avant-propos de A. CROISET.
Les œuvres périscolaires, par MM. le Dr CALMETTE, le Dr P. GALLOIS, le D^r DE PRADEL, G. BERTIER, le Dr E. PETIT, T. COUDIROLLE, le Dr RÉGNIER, le Dr CAYLA, L. BOUGIER, le Dr P. LE GENDRE, le Dr DOLÉRIS. Préface de M. le sénateur Paul STRAUSS.
J.-J. Rousseau, par MM. A. CAHEN, D. MORNET, G. GASTINEL, V. DELBOS, J. BENRUBI, F. BALDENSPERGER, G. DWELSHAUVERS, F. VIAL, BEAULAVON, G. BELOT, C. BOUGLÉ, D. PARODI. Préface de M. LANSON, professeur à la Sorbonne.

PRÉCÉDEMMENT PUBLIÉS : LISTE PAR ORDRE D'APPARITION

L'individualisation de la peine, par R. SALEILLES, prof. à la Faculté de droit de l'Univ. de Paris, et G. MORIN, doc. 2e édition.
L'idéalisme social, par EUGÈNE FOURNIÈRE, 2e édit.
Ouvriers du temps passé, par H. HAUSER, 3e édit.
Les transformations du pouvoir, par G. TARDE, 2e édit.
Morale sociale, par MM. G. BELOT, MARCEL BERNÈS, BRUNSCHVICG, BUISSON, DARLU, DAURIAC, DELBET, GIDE, KOVALEVSKY, MALAPERT, le P. MAUMUS, DE ROBERTY, G. SOREL, le Pasteur WAGNER. Préface de É. BOUTROUX. 2e éd.
Les enquêtes, *pratique et théorie*, par P. DU MAROUSSEM.
Questions de morale, par MM. BELOT, BERNÈS, BUISSON, CROISET, DARLU, DELBOS, FOURNIÈRE, MALAPERT, MOCH, PARODI, SOREL.
Le développement du catholicisme social, depuis l'encyclique *Rerum Novarum*, par MAX TURMANN. 2e édit.
Le socialisme sans doctrines, par A. MÉTIN. 2e édit.
L'éducation morale dans l'Université, par MM. LÉVY-BRUHL, DARLU, M. BERNÈS, KORTZ, ROCAFORT, BIOCHE, Ph. GIDEL, MALAPERT, BELOT.

...

La méthode historique appliquée aux sciences sociales, par Ch. Seignobos, professeur à l'Univ. de Paris. 2e édit.
Assistance sociale. *Pauvres et mendiants*, par Paul Strauss.
L'hygiène sociale, par E. Duclaux, de l'Institut.
Essai d'une philosophie de la solidarité, par MM. Darlu, Rauh, F. Buisson, Gide, X. Léon, La Fontaine, E. Boutroux.
L'éducation de la démocratie, par MM. E. Lavisse, A. Croiset, Seignobos, Malapert, Lanson, Hadamard. 2e édit.
L'exode rural et le retour aux champs, par Vandervelde.
La lutte pour l'existence et l'évolution des sociétés, par J.-L. de Lanessan, ancien ministre.
La concurrence sociale et les devoirs sociaux, par le même.
La démocratie devant la science, par C. Bouglé, 2e édit. rev.
L'individualisme anarchiste. *Max Stirner*, par V. Basch.
Les applications sociales de la solidarité, par MM. P. Budin. Ch. Gide, H. Monod, Paulet, Robin, Siegfried, Brouardel. 2e éd.
La paix et l'enseignement pacifiste, par MM. Fr. Passy. Ch. Richet, d'Estournelles de Constant, E. Bourgeois, A. Weiss, H. La Fontaine, G. Lyon.
Études sur la philosophie morale au XIXe siècle, par MM. Belot, A. Darlu, M. Bernès, A. Landry, Ch. Gide, E. Roberty, R. Allier, H. Lichtenberger, L. Brunschvicg.
Enseignement et démocratie, par MM. A. Croiset, Devinat, Boitel, Millerand, Appell, Seignobos, Lanson, Ch.-V. Langlois.
Religions et sociétés, par MM. Th. Reinach, A. Puech, R. Allier, A. Leroy-Beaulieu, le Bon Carra de Vaux, H. Dreyfus.
Essais socialistes, par E. Vandervelde.
Le surpeuplement et les habitations à bon marché, par H. Turot et H. Bellamy.
L'individu, l'association et l'État, par E. Fournière.
Les trusts et les syndicats de producteurs, par J. Chastin.
Le droit de grève, par MM. Ch. Gide, H. Berthélemy, P. Bureau, A. Keufer, C. Perreau, Ch. Picquenard, A.-E. Sayous, F. Fagnot, E. Vandervelde.
Morales et religions, par MM. G. Belot, L. Dorison, Ad. Lods, A. Croiset, W. Monod, E. de Faye, A. Puech, le baron Carra de Vaux, E. Ehrardt, H. Allier, F. Challaye.
La nation armée, par MM. le général Bazaine-Hayter, C. Bouglé, E. Bourgeois, Cne Bourguet, E. Boutroux, A. Croiset, G. Demeny, G. Lanson, L. Pineau, Cne Potez, F. Rauh.
La criminalité dans l'adolescence, par G.-L. Duprat.
Médecine et pédagogie, par MM. Albert Mathieu, Gillet, S. Méry, P. Malapert, Lucien Butte, le Dr Pierre Régnier, le Dr L. Dufestel, Louis Guinon, Nobécourt. Préf. de E. Mosny.
La lutte contre le crime, par J.-L. de Lanessan.
La Belgique et le Congo, par E. Vandervelde.
La dépopulation de la France, par le Dr J. Bertillon.
L'enseignement du français, par MM. Bourgin, Croiset, Crouzet, Lacabe-Plasteig, Lanson, Maquet, Prettre, Rudler, Weil.
La séparation de l'Église et de l'État, par J. de Narfon.
Neutralité et monopole de l'enseignement, par MM. V. Basch, E. Blum, A. Croiset, G. Lanson, D. Parodi, Th. Reinach, F. Lévy-Wogue et R. Pichon.
La lutte scolaire en France au XIXe siècle, par MM. Buisson, Cahen, A. Dessoye, Fournière, Latreille, Lebey, Roger, Lévy, Seignobos, Schmidt, Tchernoff, Toutey et Letagonnoux.

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE

Volumes in-8, cartonnés à l'anglaise.

Sauf indication spéciale, tous ces volumes se vendent 6 francs.

Derniers volumes publiés :

DUBOIS (R.). **La vie et la lumière** (avec 48 fig. dans le texte).
LANESSAN (J.-L. de). **Transformisme et créationisme.**
PEARSON (K.). **La grammaire de la science** (*La Physique*). 9 fr.
CYON (E. de). **L'oreille**, illustré.
CRESSON (A.). **L'espèce et son serviteur.** *Sexualité, moralité.* illustré.

Précédemment parus :

ANDRADE (J.). **Le mouvement**, illustré.
ANGOT. **Les aurores polaires**, illustré.
ARLOING. **Les virus**, illustré.
BAGEHOT. **Lois scientifiques du développement des nations**, 7e édition.
BAIN (A.). **L'esprit et le corps**, 7e édition.
— **La science de l'éducation**, 12e édition.
BENEDEN (VAN). **Les commensaux et les parasites dans le règne animal**, 4e édition, illustré.
BERNSTEIN. **Les sens**, 5e édition, illustré.
BERTHELOT, de l'Institut. **La synthèse chimique**, 10e éd.
— **La révolution chimique.** *Lavoisier*, 2e édition, ill.
BINET. **Les altérations de la personnalité**, 2e édition.
BINET et FÉRÉ. **Le magnétisme animal**, 5e éd., illustré.
BOURDEAU (L.). **Histoire du vêtement et de la parure.**
BRUNACHE. **Le centre de l'Afrique.** *Autour du Tchad*, ill.
CANDOLLE (A. de). **Origine des plantes cultivées**, 4e édit.
CARTAILHAC. **La France préhistorique**, 2e éd., illustré.
CHARLTON BASTIAN. **L'évolution de la vie**, avec figures dans le texte et 12 planches hors texte.
COLAJANNI. **Latins et Anglo-Saxons.** 9 fr.
CONSTANTIN (Cne). **Le rôle sociologique de la guerre et le sentiment national.**
COOKE et BERKELEY. **Les champignons**, 4e éd., illustré.
COSTANTIN (J.). **Les végétaux et les milieux cosmiques** (*Adaptation, évolution*), illustré.
— **La nature tropicale**, illustré.
— **Le transformisme appliqué à l'agriculture**, illustré.
CUÉNOT (L.). **La genèse des espèces animales.** (*Couronné par l'Académie des sciences.*) Illustré. 12 fr.
DAUBRÉE, de l'Institut. **Les régions invisibles du globe et des espaces célestes**, 2e édition, illustré.
DEMENY (G.). **Les bases scientifiques de l'éducation physique**, 5e éd., illustré.
— **Mécanisme et éducation des mouvements**, 4e éd. 9 fr.

DEMOOR, MASSART et VANDERVELDE. **L'évolution régressive en biologie et en sociologie**, illustré.
DRAPER. **Les conflits de la science et de la religion**. 12e éd.
DUMONT (Léon). **Théorie scientifique de la sensibilité**, 4e éd.
GELLE (E.-M.). **L'audition et ses organes**, illustré.
GRASSET (J.). **Les maladies de l'orientation et de l'équilibre**, illustré.
GROSSE (E.). **Les débuts de l'art**, illustré.
GUIGNET (E.) et E. GARNIER. **La céramique ancienne et moderne**, illustré.
HUXLEY (TH.-H.). **L'écrevisse**, 2e édition, illustré.
JACCARD. **Le pétrole, le bitume et l'asphalte**, illustré.
JAVAL. **Physiologie de la lecture et de l'écriture**, 2e éd. illustré.
LAGRANGE (F.). **Physiologie des exercices du corps**, 10e éd.
LALOY. **Parasitisme et mutualisme dans la nature**, ill.
LANESSAN (J.-L. de). **Principes de colonisation.**
LE DANTEC. **Théorie nouvelle de la vie**, 5e éd., illustré.
— **Évolution individuelle et hérédité**, 2e édit.
— **Les lois naturelles**, illustré.
— **La stabilité de la vie.**
LOEB. **La dynamique des phénomènes de la vie**, illustré. 9 fr.
LUBBOCK. **Les sens et l'instinct chez les animaux**, illustré.
MALMÉJAC. **L'eau dans l'alimentation**, illustré.
MEUNIER (Stanislas). **La géologie comparée**, illustré.
— **Géologie expérimentale**, 2e éd., illustré.
— **La géologie générale**, 2e édit., illustré.
MEYER (de). **Les organes de la parole**, illustré.
MORTILLET (G. de). **Formation de la nation française**, 2e édition, illustré.
NIEWENGLOWSKI. **La photographie et la photochimie**, illust.
NORMAN LOCKYER. **L'évolution inorganique**, illustré.
PERRIER (ED.), de l'Institut. **La philosophie zoologique avant Darwin**, 3e édition.
PETTIGREW. **La locomotion chez les animaux**, 2e éd., ill.
QUATREFAGES (A. de), de l'Inst. **L'espèce humaine**, 15e édition.
— **Darwin et ses précurseurs français**, 2e édition.
— **Les émules de Darwin**, 2 vol.
RICHET (Ch.), de l'Institut. **La chaleur animale**, illustré.
ROCHÉ. **La culture des mers en Europe**, illustré.
ROUBINOVITCH (Dr J.). **Aliénés et anormaux.** (*Couronné par l'Académie de Médecine.*) Illustré. 6 fr.
SCHMIDT. **Les mammifères dans leurs rapports avec leurs ancêtres géologiques**, illustré.
SECCHI (Le Père). **Les étoiles**, 3e édit., 2 vol. illustrés.
SPENCER (H.) **Introduction à la science sociale**, 14e éd.
— **Les bases de la morale évolutionniste**, 7e édition.
STALLO. **La matière et la physique moderne**, 3e édition.
STARCKE. **La famille primitive.**
STEWART (BALFOUR). **La conservation de l'énergie**, 6e éd.
THURSTON. **Histoire de la machine à vapeur**, 3e éd., 2 vol.
TOPINARD. **L'homme dans la nature**, illustré.
VRIES (H. de). **Espèces et variétés**, 1 vol. 12 fr.
WURTZ, de l'Institut. **La théorie atomique**, 8e édition.

NOUVELLE COLLECTION SCIENTIFIQUE

DIRECTEUR : ÉMILE BOREL, professeur à la Sorbonne.

VOLUMES IN-16 A 3 FR. 50 L'UN.

Derniers volumes publiés.

La conception mécanique de la vie, par JACQUES LŒB, avec 58 figures.

Le combat, par le général PERCIN. 2e éd.

Le hasard, par EM. BOREL.

Henri Poincaré, l'œuvre scientifique, l'œuvre philosophique, par V. VOLTERRA, J. HADAMARD, P. LANGEVIN, P. BOUTROUX.

Le froid industriel, par L. MARCHIS, professeur à la Faculté des sciences de Paris. Avec 104 fig.

Le système du monde *des Chaldéens à Newton*, par J. SAGERET. Ill.

L'aviation, par PAUL PAINLEVÉ, ÉMILE BOREL et CH. MAURAIN. 6e édit., revue et augmentée. Avec 48 figures.

La question de la population, par P. LEROY-BEAULIEU, membre de l'Institut, professeur au Collège de France. (*Récompensé par l'Institut.*) 3e édit.

Les atomes, par Jean PERRIN, professeur de chimie physique à la Sorbonne. Avec gravures. 5e édit. (*Couronné par l'Académie des sciences.*)

Le Maroc physique, par L. GENTIL, prof. adjoint à la Sorbonne, directeur de l'Institut de recherches scientifiques de Rabat. Avec cartes.

Précédemment parus.

Éléments de philosophie biologique, par F. LE DANTEC, chargé du cours de biologie générale à la Sorbonne. 3e éd.

La voix. *Sa culture physiologique. Théorie nouvelle de la phonation*, par le Dr P. BONNIER. Avec grav. 4e éd.

De la méthode dans les sciences (*1re série*) :
Avant-propos, par P.-F. THOMAS. — *De la science*, par ÉMILE PICARD. — *Mathématiques pures*, par J. TANNERY. — *Mathématiques appliquées*, par P. PAINLEVÉ. — *Physique générale*, par M. BOUASSE. — *Chimie*, par M. JOB. — *Morphologie générale*, par A. GIARD. — *Physiologie*, par F. LE DANTEC. — *Sciences médicales*, par PIERRE DELBET. — *Psychologie*, par TH. RIBOT. — *Sciences sociales*, par E. DURKHEIM. — *Morale*, par L. LÉVY-BRUHL. — *Histoire*, par G. MONOD. 2e éd.

De la méthode dans les sciences (*2e série*) :
Avant-propos, par ÉMILE BOREL. — *Astronomie, jusqu'au milieu du XVIIIe siècle*, par B. BAILLAUD. *Chimie physique*, par JEAN PERRIN. — *Géologie*, par LÉON BERTRAND. — *Paléobotanique*, par R. ZEILLER. — *Botanique*, par LOUIS BLARINGHEM. — *Archéologie*, par SALOMON REINACH. — *Histoire littéraire*, par GUSTAVE LANSON. — *Statistique*, par LUCIEN MARCH. — *Linguistique*, par A. MEILLET. 2e édition.

L'éducation dans la famille. *Les péchés des parents*, par P.-F. THOMAS, professeur au lycée Hoche. 4e édit. (*Couronné par l'Institut.*)

La crise du transformisme, par F. LE DANTEC. 2e édit.

L'énergie, par W. OSTWALD, traduit par E. PHILIPPI, 3e édit.

Les états physiques de la matière, par CH. MAURAIN, professeur à la Faculté des Sciences de Caen. 2e édit. avec figures.

La chimie de la matière vivante, par JACQUES DUCLAUX.

L'évolution des théories géologiques, par STANISLAS MEUNIER, professeur au Muséum d'Histoire naturelle. Avec gravures.

Le transformisme et l'expérience, par E. RABAUD, maître de conférences à la Sorbonne. Avec gravures.

L'évolution de l'électrochimie, par W. OSTWALD, traduit par E. PHILIPPI.

L'artillerie de campagne. *Son histoire, son évolution, son état actuel*, par E. BUAT, lieutenant-colonel d'artillerie. Avec 75 grav.

Science et philosophie, par J. TANNERY, de l'Institut. Avec une notice biographique par E. BOREL.

COLLECTION MÉDICALE

ÉLÉGANTS VOLUMES IN-12, CARTONNÉS A L'ANGLAISE, A 6, 4 ET 3 FRANCS.

DERNIERS VOLUMES PUBLIÉS :

Bréviaire de l'arthritique, par le Dr M. DE FLEURY, membre de l'Académie de médecine. 4 fr.

Manuel de pathologie. *A l'usage des sages-femmes et des mères,* par le Dr H. DUFOUR, médecin de l'hôpital de la Maternité, avec 53 grav. dans le texte et 14 planches en couleur hors texte. 6 fr.

La médecine préventive du premier âge, par le Dr P. LONDE, ancien interne des hôpitaux de Paris. 4 fr.

Manuel de psychiatrie, par le Dr ROGUES DE FURSAC, médecin en chef des asiles de la Seine. 4e édit., revue et augmentée. 4 fr.

La démence précoce. *Étude psychologique, médicale et médico-légale,* par le Dr CONSTANZA PASCAL, médecin des asiles publics d'aliénés. 4 fr.

Hygiène de l'alimentation dans l'état de santé et de maladie, par le Dr J. LAUMONIER, avec gravures. 4e édition, entièrement refondue. 4 fr.

PRÉCÉDEMMENT PARUS :

Manuel de pratique obstétricale à l'usage des sages-femmes, par le Dr E. PAQUY, avec 107 gravures dans le texte. 4 fr.

Essais de médecine préventive, par le Dr P. LONDE. 4 fr.

La joie passive, par le Dr R. MIGNARD. Préface du Dr G. DUMAS. 4 fr.

Guide pratique de puériculture, à l'usage des docteurs en médecine et des sages-femmes, par le Dr DELÉARDE. 4 fr.

La mimique chez les aliénés, par le Dr G. DROMARD. 4 fr.

L'amnésie, par les Drs G. DROMARD et J. LEVASSORT. 4 fr.

La mélancolie, par le Dr R. MASSELON, médecin adjoint à l'asile de Clermont. (*Couronné par l'Académie de médecine.*) 4 fr.

Essai sur la puberté chez la femme, par Mlle le Dr MARTHE FRANCILLON, ancien interne des hôpitaux de Paris. 4 fr.

Les nouveaux traitements, par le Dr J. LAUMONIER. 2e éd. 4 fr.

Les embolies bronchiques tuberculeuses, par le Dr CH. SABOURIN, médecin du sanatorium de Durtol, avec gravures. 4 fr.

Manuel d'électrothérapie et d'électrodiagnostic, par E. ALBERT-WEIL. Av. 88 grav. (*Cour. par l'Acad. de méd.*) 2e éd. 4 fr.

La mort réelle et la mort apparente, *diagnostic et traitement de la mort apparente,* par le Dr S. ICARD, avec gravures. 4 fr.

L'hygiène sexuelle et ses conséquences morales, par le Dr S. RIBBING, prof. à l'Univ. de Lund (Suède). 4e édit. 4 fr.

Hygiène de l'exercice chez les enfants et les jeunes gens, par le Dr F. LAGRANGE, lauréat de l'Institut. 9e édit. 4 fr.

De l'exercice chez les adultes, par *le même.* 7e édition. 4 fr.

Hygiène des gens nerveux, par le Dr LEVILLAIN, avec gravures. 6e éd. 4 fr.

L'éducation rationnelle de la volonté. *Son emploi thérapeutique*, par le Dr Paul-Emile Lévy. Préface de M. le prof. Bernheim. 8e édition. 4 fr.

L'idiotie. *Psychologie et éducation de l'idiot*, par le Dr J. Voisin, médecin de la Salpêtrière, avec gravures. 4 fr.

La famille névropathique. *Hérédité, prédisposition morbide, dégénérescence*, par le Dr Ch. Féré, médecin de Bicêtre. Avec gravures. 2e édition. 4 fr.

L'instinct sexuel. *Évolution, dissolution*, par *le même*. 3e éd. 4 fr.

Le traitement des aliénés dans les familles, par *le même*. 3e édition. 4 fr.

L'hystérie et son traitement, par le Dr Paul Sollier. 2e éd., revue. 4 fr.

Manuel de percussion et d'auscultation, par le Dr P. Simon, professeur à la Faculté de médecine de Nancy, avec grav. 4 fr.

La fatigue et l'entraînement physique, par le Dr Ph. Tissié, avec gravures. Préface de M. le prof. Bouchard. 3e édition. 4 fr.

Les maladies de la vessie et de l'urèthre chez la femme, par le Dr Kolischer; trad. de l'allemand par le Dr Beuttner, de Genève; avec gravures. 4 fr.

Grossesse et accouchement, *Etude de socio-biologie et de médecine légale* par le Dr G. Morache, professeur de médecine légale à l'Université de Bordeaux. 4 fr.

Naissance et mort, *Étude de socio-biologie et de médecine légale*, par *le même*. 4 fr.

La responsabilité, *Étude de socio-biologie et de médecine légale*, par *le même*.

Traité de l'intubation du larynx *de l'enfant et de l'adulte, dans les sténoses laryngées aiguës et chroniques*, par le Dr A. Bonain, avec 42 gravures. 4 fr.

Pratique de la chirurgie courante, par le Dr M. Cornet, Préface du Pr Ollier, avec 111 gravures. 4 fr.

Dans la même collection :

COURS DE MÉDECINE OPÉRATOIRE

de M. le Professeur **Félix Terrier**.

Petit manuel d'antisepsie et d'asepsie chirurgicales, par les Drs Félix Terrier, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et M. Péraire, ancien interne des hôpitaux, avec grav. 3 fr.

Petit manuel d'anesthésie chirurgicale, par *les mêmes*, avec 37 gravures. 3 fr.

L'opération du trépan, par *les mêmes*, avec 222 grav. 4 fr.

Chirurgie de la face, par les Drs Félix Terrier, Guillemain et Malherbe, avec gravures. 4 fr.

Chirurgie du cou, par *les mêmes*, avec gravures. 4 fr.

Chirurgie du cœur et du péricarde, par les Drs Félix Terrier et E. Reymond, avec 79 gravures. 3 fr.

Chirurgie de la plèvre et du poumon, par *les mêmes*, avec 67 gravures. 4 fr.

MÉDECINE

Dernières publications :

ALBERT-WEIL (E.). **Éléments de radiologie.** *Diagnostic et thérapeutique par les rayons X.* 1 vol. grand in-8, avec 261 fig. 15 fr.

BEURMANN (de) ET GOUGEROT. **Les sporotrichoses.** 1 fort vol. gr. in-8 avec 181 fig. et 8 planches. (*Cour. par l'Acad. de méd.*) 20 fr.

BOIGEY (Dr M.). **Introduction à la médecine des passions.** 1 vol. in-16. 3 fr. 50

BLONDEL. **La conscience morbide.** *Essai de psycho-pathologie générale.* 1 vol. in-8. 6 fr.

BOIGEY (M.). **Introduction à la médecine des passions.** 1 vol. in-16. 3 fr. 50

BONNIER (P.). **L'action directe sur les centres nerveux.** *Centrothérapie.* 1 vol. in-8, avec fig. 5 fr.

— **L'anxiété.** *Etats anxieux. Trac. Phobies. Obsessions. Mélancolie. Dépression. Aboulie. Neurasthénie.* 1 vol. in-8, avec fig. 1 fr.

DELBET (P.) et MOCQUOT (P.). **Varices du membre inférieur.** *Pathogénie et traitement.* 1 vol. in-8, avec 20 pl. h. t. en noir et en coul. et 101 fig. (*Annales de la Clinique chirurgicale du Prof. Pierre Delbet*, t. II.) 18 fr.

DUPOUY. **Les opiomanes.** *Mangeurs, buveurs et fumeurs d'opium.* 1 vol. in-8. 5 fr.

DONTCHEF-DEZEUZE. **L'image et les réflexes conditionnels dans les travaux de Pavlov.** 1 vol. in-16. 2 fr. 50

HALLOPEAU (P.), chirurgien des Hôpitaux de Paris. **La désarticulation temporaire dans le traitement des tuberculoses du pied.** 1 vol. in-8, avec 35 pl. h. texte (*Annales de la Clinique chirurgicale du Prof. Pierre Delbet*, t. I). (*Recomp. par l'Acad. de méd.*) 10 fr.

JUQUELIER (P.), médecin en chef des asiles de la Seine, et VINCHON (J.). **Les limites du vol morbide.** Préf. du Dr A. VIGOUROUX. 1 vol. in-16. 3 fr. 50

KOSTYLEFF. **Le mécanisme cérébral de la pensée.** 1 vol. in-8. 5 fr.

LABADIE-LAGRAVE et Pr LEGUEU. **Traité médico-chirurgical de gynécologie**, QUATRIÈME ÉDITION REVUE ET AUGMENTÉE. 1 vol. gr. in-8 avec 496 gravures dans le texte. 30 fr.
(*Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences et par l'Académie de médecine.*)

LEWIS (Th.), professeur à l'Ecole de médecine de Londres. **Les désordres cliniques du battement du cœur.** Trad. par P. CHAUVET. Préf. du Prof. J. TEISSIER. 1 vol. in-8 écu, avec 47 fig. 3 fr. 50

MEREDIC (A.). **Traitement chirurgical moderne des kystes hydatiques non suppurés du foie** (*Annales de la clinique chirurgicale du professeur Pierre Delbet*, t. III). 1 vol. gr. in-8. 5 fr.

Manuel pratique de Kinésithérapie. Publié en 7 fascicules in-8 se vendant séparément, ou en 2 forts vol. in-8, *ensemble.* 25 fr.

Fasc. I. *Le rôle thérapeutique du mouvement. Notions générales* (WETTERWALD). *Maladies de la circulation* (E. ZANDER Jor). Avec 75 fig. 3 fr.

— II. *Gynécologie* (H. STAPFER). Avec 12 fig. 4 fr.

— III. *Maladies respiratoires* (*méthode de l'exercice physiologique de la respiration*) (G. ROSENTHAL). Avec 50 figures. 5 fr.

— IV. *Kinésithérapie orthopédique* (R. MESNARD). Av. 91 fig. 3 fr.

— V. *Maladies de la nutrition* (WETTERWALD). *Maladies de la peau* (R. LEROY). Avec 47 figures. 4 fr.

— VI. *Les traumatismes et leurs suites* (L. DUREY). Avec 32 fig. 4 fr.

— VII. *La rééducation motrice* (R. HIRSCHBERG). Avec 38 fig. 3 fr.

OBERLAENDER (F.-M.) ET KOLLMANN (A.). **La blennorrhagie chronique et ses complications.** Traduit par le Dr C. LEPOUTRE. 1 vol. gr. in-8 avec 178 fig. et 3 planches en couleurs hors texte. 15 fr.

RÉGIS (Prof. E.) et HESNARD (A.). **La psycho-analyse des névroses et des psychoses.** *Ses applications médicales et extra-médicales.* 1 vol. in-16. 3 fr. 50

STEWART (Dr PURWES). **Le diagnostic des maladies nerveuses.** Traduction et adaptation française, par le Dr GUSTAVE SCHERB. Préface de M. le Dr E. HELME. 1 vol. in-8 avec 208 fig. et diagrammes. 15 fr.

PRÉCÉDEMMENT PARUS :

Pathologie et thérapeutique médicales.

CAMUS ET PAGNIEZ. **Isolement et psychothérapie.** *Traitement de la neurasthénie.* Préface du Pr DÉJERINE. 1 vol. gr. in-8. 9 fr.

Conférence internationale du cancer (2e). Tenue à Paris du 1er au 5 octobre 1910. Travaux publiés sous la direction de M. le Prof. Pierre DELBET et du Dr R. LEDOUX-LEBARD. 1 vol. gr. in-8. 20 fr.

CORNIL (V.), RANVIER, BRAULT ET LETULLE. **Manuel d'histologie pathologique.** 3e édition, entièrement remaniée.

TOME I, par MM. RANVIER, CORNIL, BRAULT, F. BEZANÇON et M. CAZIN. *Histologie normale. Cellules et tissus normaux. Généralités sur l'histologie pathologique. Altération des cellules et des tissus. Inflammations. Tumeurs. Notions sur les bactéries. Maladies des systèmes et des tissus. Altérations du tissu conjonctif.* 1 vol. in-8, avec 387 grav. en noir et en coul. 25 fr.

TOME II, par MM. DURANTE, JOLLY, DOMINICI, GOMBAULT et PHILIPPE. *Muscles. Sang et hématopoïèse. Généralités sur le système nerveux.* 1 vol. in-8, avec 278 grav. en noir et en couleurs. 25 fr.

TOME III, par MM. GOMBAULT, NAGEOTTE, A. RICHE, R. MARIE, DURANTE, LEGRY, F. BEZANÇON. *Cerveau. Moelle. Nerfs. Cœur. Larynx. Ganglion lymphatique. Rate.* 1 vol. in-8, avec 382 grav. en noir et en couleurs. 35 fr.

TOME IV ET DERNIER, par MM. MILIAN, DIEULAFÉ, DECLOUX, RIBADEAU, DUMAS, CRITZMANN, COURCOUX, BRAULT, LEGRY, HALLÉ, KLIPPEL et LEFAS. *Poumon. Bouche. Tube digestif. Estomac. Intestin. Foie. Rein. Vessie et urèthre. Pancréas.* 2 vol. in-8. 45 fr.

DESCHAMPS (A.). **Les maladies de l'énergie.** *Les asthénies générales. Épuisements, insuffisances, inhibitions.* (Clinique et Thérapeutique). Préface de M. le professeur RAYMOND. 1 vol. In-8. 2e édit. 8 fr.

DUBUISSON (P.) ET VIGOUROUX (A.). **Responsabilité pénale et folie.** 1 vol. in-8. 7 fr. 50

FINGER (E.). **La syphilis et les maladies vénériennes.** Trad. par les Drs SPILLMANN et DOYON. 3e édit. Avec 8 pl. h. texte. 12 fr.

FLEURY (M. de), membre de l'Académie de médecine. **Introduction à la médecine de l'esprit.** 9e édit. 1 vol. in-8. 7 fr. 50

— **Les grands symptômes neurasthéniques.** 4e éd. In-8. 7 fr. 50

— **Manuel pour l'étude des maladies du système nerveux.** 1 vol. gr. in-8, avec 132 grav. en noir et en couleurs, cart. à l'angl. 25 fr.

FRENKEL (H. S.). **L'ataxie tabétique.** 1 vol. in-8. 8 fr.

HARTENBERG (P.). **Psychologie des neurasthéniques.** 2e édition. 1 vol. in-16. 3 fr. 50

— **L'hystérie et les hystériques.** 1 vol. in-16. 3 fr. 50

JANET (P.), de l'Institut ET RAYMOND (Prof. F.). **Névroses et idées fixes**. TOME I. *Etudes expérimentales*, par P. JANET. 2e éd. 1 vol. gr. in-8 avec 68 gr. 12 fr.; TOME II. *Fragments des leçons cliniques*, par F. RAYMOND et P. JANET. 2e éd. 1 vol. grand in-8, avec 97 grav. 14 fr. (*Couronné par l'Académie des Sciences et par l'Académie de médecine.*)

JANET (P.) ET RAYMOND (F.). **Les obsessions et la psychasthénie**. TOME I. — *Etudes cliniques et expérimentales*, par P. JANET. 2e édit. 1 vol. gr. in-8, avec grav. dans le texte. 18 fr.; TOME II. — *Fragments des leçons cliniques*, par F. RAYMOND et P. JANET. 2e édit. 1 vol. in-8 raisin, avec 22 grav. dans le texte. 14 fr.

JANET (P.). **L'état mental des hystériques**. 2e édition. 1 vol. in-8, avec gravures dans le texte. 18 fr.

JOFFROY (Prof.) ET DUPOUY. **Fugues et vagabondage**. 1 vol. in-8. 7 fr.

LE DANTEC (F.). **Introduction à la pathologie générale**. 1 fort vol. gr. in-8. 15 fr.

LEPINE (Prof. R.). **Le diabète sucré**. 1 vol. gr. in-8. 16 fr.

MACKENSIE (Dr J.). **Les maladies du cœur**. Traduit par le Dr FRANÇON. Préface du Dr H. VAQUEZ. 1 vol. in-8 avec 280 fig. 15 fr.

MARIE (Dr A.). **Traité international de psychologie pathologique**. TOME I : *Psychopathologie générale*, par MM. les Prs GRASSET, DEL GRECO, Dr A. MARIE, Prof. MALLY, MINGAZZINI, Drs DIDE, KLIPPEL, LEVADITI, LUGARO, MARINESCO, MÉDÉA, L. LAVASTINE, Prof. MARRO, CLOUSTON, BECHTEREW, FERRARI, Prof. CARRARRA. 1 vol. gr. in-8, avec 353 gr. dans le texte. 25 fr.

TOME II : *Psychopathologie clinique*, par MM. les Prs BAGENOFF, BECHTEREW, Drs COLIN, CAPGRAS, DENY, HESNARD, LHERMITTE, MAGNAN, A. MARIE, Prs PICK, PILCZ, Drs RICHE, ROUBINOVITCH, SÉRIEUX, SOLLIER, Pr ZIEHEN. 1 vol. gr. in-8, avec 341 gr. 25 fr.

TOME III ET DERNIER. *Psychologie appliquée*, par MM. les Prof. BAGENOFF, BIANCHI, SIKORSKY, G. DUMAS, HAVELOCK-ELLIS, Drs CULLERRE, A. MARIE, DEXLER, Prof. SALOMONSEN. 1 vol. gr. in-8 avec grav. 25 fr.

MOSSÉ. **Le diabète et l'alimentation aux pommes de terre**. 1 vol. in-8. 5 fr.

REVAULT D'ALLONNES (G.). **L'affaiblissement intellectuel chez les déments**. 1 vol. in-8. 5 fr.

SERIEUX et CAPGRAS. **Les folies raisonnantes**. 1 vol. in-8. 7 fr.

SOLLIER (P.). **Genèse et nature de l'hystérie**. 2 vol. in-8. 20 fr.

Pathologie et thérapeutique chirurgicales.

BOECKEL (J. et A.). **Des fractures du rachis cervical sans symptômes médullaires**. 1 vol. in-8 avec pl. (*Cour. par l'Acad. de méd.*). 8 fr.

CORNIL (le prof. V.). **Les tumeurs du sein**. 1 vol. gr. in-8, avec 169 fig. dans le texte. 12 fr.

DURET (H.). **Les tumeurs de l'encéphale**. *Manifestations et chirurgie*. 1 fort vol. gr. in-8, avec 300 figures. 20 fr.

ESTOR (le prof.). **Guide pratique de chirurgie infantile**. 1 vol. in-8, avec 165 gravures. 2e édition, revue et augmentée. 8 fr.

HENNEQUIN ET LOEWY. **Les luxations des grandes articulations**, *leur traitement pratique*. 1 vol. in-8, avec 125 gr. 16 fr.

LABADIE-LAGRAVE et Pr LEGUEU. **Traité médico-chirurgical de gynécologie**, QUATRIÈME ÉDITION REVUE ET AUGMENTÉE. 1 vol. gr. in-8 avec 496 gravures dans le texte. 30 fr. (*Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences et par l'Académie de médecine.*)

LE DAMANY (Dr P.). **La luxation congénitale de la hanche.** 1 fort vol. gr. in-8 avec 486 fig. 15 fr.

LEGUEU (Prof. F.). **Traité chirurgical d'urologie.** Préface de M. le Prof. GUYON. 1 fort vol. gr. in-8 de VIII-1382 p., avec 663 grav. dans le texte et 8 pl. en couleurs hors texte, cartonné à l'angl. 40 fr.

— **Leçons de clinique chirurgicale** (Hôtel-Dieu, 1901). 1 vol. grand in-8, avec 71 gravures dans le texte. 12 fr.

MONOD (Pr Ch.) ET VANVERTS (J.) **Chirurgie des artères,** *Rapport au XXIIe Congrès de chirurgie.* 1 vol. in-8. 2 fr.

NIMIER (H.). **Blessures du crâne et de l'encéphale par coup de feu.** 1 vol. in-8, avec 150 fig. 15 fr.

NIMIER (H.) ET LAVAL. **Les projectiles de guerre.** 1 v. in-12, av. gr. 3 fr.

— **Les explosifs, les poudres, les projectiles d'exercice,** *leur action et leurs effets vulnérants.* 1 vol. in-12, avec grav. 3 fr.

— **Les armes blanches,** *leur action et leurs effets vulnérants.* 1 vol. in-12, avec grav. 6 fr.

— **De l'infection en chirurgie d'armée.** 1 v. in-12, avec gr. 6 fr.

— **Traitement des blessures de guerre.** 1 vol. in-12, ill. 6 fr.

REVERDIN (Pr J.-L.). **Leçons de chirurgie de guerre.** *Des blessures faites par les balles des fusils.* 1 vol. in-8, avec 7 pl. 7 fr. 50

TERRIER (F.) ET AUVRAY (M.). **Chirurgie du foie et des voies biliaires.** — TOME I. *Traumatismes du foie et des voies biliaires. — Foie mobile. — Tumeurs du foie et des voies biliaires.* 1 vol. gr. in-8, avec 50 gravures. 10 fr.

TOME II. *Echinococcose hydatique commune. — Kystes alvéolaires. — Suppurations hépatiques. — Abcès tuberculeux intra-hépatique. — Abcès de l'actinomycose* 1 vol. gr. in-8, avec 47 gravures. 12 fr.

Thérapeutique. Pharmacie. Hygiène.

BOSSU. **Petit compendium médical.** 6e éd. 1 v. in-32, cart. 1 fr. 25

BOUCHARDAT. **Nouveau formulaire magistral.** 35e édition. *Collationnée avec le Codex de 1914.* 1 vol. in-18, cart. 4 fr.

BOUCHARDAT ET DESOUBRY. **Formulaire vétérinaire,** 6e édit. 1 vol. in-18, cartonné. 4 fr.

BOUCHUT ET DESPRÉS. **Dictionnaire de médecine et de thérapeutique médicale et chirurgicale,** mis au courant de la science par les Drs MARION, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris et F. BOUCHUT. 7e édition, très augmentée, 1 vol. in-4, avec 1097 fig. dans le texte et 3 cartes. Broché, 25 fr.; relié. 30 fr.

HARTENBERG (Dr P.). **Traitement des neurasthéniques.** 1 vol. in-16. 3 fr. 50

LAGRANGE (F.). **La médication par l'exercice.** 1 vol. grand in-8, avec 68 grav. et une carte en couleurs. 3e éd. 12 fr.

— **Les mouvements méthodiques et la « mécanothérapie ».** 1 vol. in-8, avec 55 gravures. 10 fr.

— **Le traitement des affections du cœur par l'exercice et le mouvement.** 1 vol. in-8 avec figures. 6 fr.

— **La fatigue et le repos.** 1 vol. in-8, publié avec le concours du Dr DE GRANDMAISON. 1 vol. in-8. 6 fr.

LAHOR (Dr CAZALIS) et Lucien GRAUX. **L'alimentation à bon marché saine et rationnelle.** 1 vol. in-16. 2e édit. 3 fr. 50

LÉVY (Dr P.-E.). **Neurasthénie et névroses.** *Leur guérison définitive en cure libre.* 2e édit. 1 vol. in-16. 5 fr.

RICHET (Pr CH.). **L'anaphylaxie.** 2e édit. 1 vol. in-16. 3 fr. 50

UNNA. **Thérapeutique des maladies de la peau.** Traduit de l'allemand par les Drs DOYON et SPILLMANN. 1 vol. gr. in-8. 8 fr.

Anatomie. Physiologie.

CHASSEVANT. **Précis de chimie physiologique.** 1 vol. in-8. 10 fr.
CYON (E. DE). **Les nerfs du cœur.** 1 vol. gr. in-8 avec fig. 6 fr.
DEBIERRE. **Atlas d'ostéologie.** 1 vol. in-4, avec 253 grav. en noir et en couleurs, cart. toile dorée. 12 fr.
GLEY (E.). **Études de psychologie physiologique et pathologique.** 1 vol. in-8, avec gravures. 5 fr.
LE DANTEC. **L'unité dans l'être vivant.** *Essai d'une biologie chimique.* 1 vol. in-8. 7 fr. 50
— **Traité de biologie.** 3e éd. 1 vol. grand in-8, avec fig. 15 fr.
RICHET (Ch.), professeur à la Faculté de médecine de Paris. **Dictionnaire de physiologie,** publié avec le concours de savants français et étrangers. Formera 12 à 15 volumes grand in-8, se composant chacun de 3 fascicules; chaque volume, 25 fr.; chaque fascicule, 8 fr. 50. Huit volumes parus.
TOME I (*A-Bac*). — TOME II (*Bac-Cer*). — TOME III (*Cer-Cob*). — TOME IV (*Cob-Dig*). — TOME V (*Dig-Fac*). — TOME VI (*Fiam-Gal*). — TOME VII (*Gal-Gra*). — TOME VIII (*Gra-Hys*). — Tome IX (*Hys-Lob*).
SNELLEN. **Échelle typographique pour mesurer l'acuité de la vision.** 17e édition. 4 fr.

Anthropologie criminelle.

AUBRY (Dr P.). **La contagion du meurtre.** 3e édit., 1896, 1 vol. in-8 5 fr.
DUPRAT (G.-L.). **La criminalité dans l'adolescence.** 1 vol. in-8. Cartonné (*Couronné par l'Institut*). 6 fr.
FÉRÉ (Ch.). **Dégénérescence et criminalité.** 4e éd., 1907. 1 vol. in-18. 2 fr. 50
FERRI (Enrico). **La sociologie criminelle.** 1906, in-8. 10 fr.
— **Les criminels dans l'art et la littérature.** 3e éd., 1908. 1 vol. in-16. 2 fr. 50
FLEURY (M. de). **L'Ame du Criminel.** In-18. 2e éd., 1907. 2 fr. 50
GAROFALO. **La criminologie.** 1 vol. in-8, 5e édit. 7 fr. 50
PROAL (Louis). **La criminalité politique.** 2e édit., 1 vol. in-8. 5 fr.
— **Le crime et la peine.** 4e édit., 1 vol. in-8. 10 fr.
— **Le crime et le suicide passionnels.** 1 vol. in-8. 10 fr.
SIGHELE. **La foule criminelle.** 2e édit., 1 vol. in-8. 5 fr.
TARDE (G.). **La criminalité comparée.** 7e édit., 1 vol. in-18. 2 fr. 50
TARNOWSKY (Dr Pauline). **Les femmes homicides.** 1 fort vol. gr. in-8, avec 40 pl. hors texte et tableaux anthropométriques. 15 fr.

Hypnotisme.

BINET. **La psychologie du raisonnement**, étude expérimentale par l'hypnotisme. 4e édit., 1907. 1 vol. in-18. 2 fr. 50
DURAND DE GROS. **Le Merveilleux scientifique.** Mesmérisme, Braidisme, Fario-Grimisme. 1894. 1 vol. grand in-8. 6 fr.
— **Les mystères de la suggestion.** 1 br. in-8. 1896. 1 fr.
GELEY (G.). **L'être subconscient.** 1 vol. in-12. 3e éd. 2 fr. 50
HESNARD. **Les troubles de la personnalité dans les états d'asthénie psychique.** Préface de M. le Prof. Regis. 1909. 1 vol. gr. in-8. 6 fr.
JASTROW (J.). **La subconscience.** Préface de M. le Dr JANET. 1 vol. in-8. 7 fr. 50
MAXWELL (J.). **Les phénomènes psychiques.** Recherches, observations, méthodes. Préface du professeur Ch. RICHET. 4e édit., revue. 1 vol. in-8. 5 fr.
MYERS. **La personnalité humaine.** *Sa survivance.* 3e édit. 1910. 1 vol. in-8. 7 fr. 50

REVUE DE MÉDECINE

Directeurs : MM. les Professeurs BOUCHARD, de l'Institut; CHAUFFARD, CHAUVEAU, de l'Institut; LANDOUZY, de l'Institut; LÉPINE, correspondant de l'Institut; PITRES; ROGER et VAILLARD. Rédacteurs en chef : MM. LANDOUZY et LÉPINE. Secrétaire de la Rédaction : JEAN LÉPINE. Secrétaire adjoint : R. DEBRÉ.

REVUE DE CHIRURGIE

Directeurs : MM. les Professeurs E. QUÉNU, PIERRE DELBET, PIERRE DUVAL, F. LEJARS, A. DESMONS, F. GROSS, E. FORGUE, VINCENT, ALEXANDRE BÉRARD. Rédacteur en chef : E. QUÉNU. Secrétaire de la rédaction : X. DELORE.

La *Revue de Médecine* et la *Revue de Chirurgie* paraissent tous les mois; chaque livraison de la *Revue de Médecine* contient de 5 à 6 feuilles grand in-8, *avec gravures*; chaque livraison de la *Revue de Chirurgie* contient de 10 à 14 feuilles grand in-8, *avec gravures.*

34e année, 1915.

PRIX D'ABONNEMENT :

Pour la Revue de Médecine. Un an, du 1er janvier, Paris. 20 fr. — Départements et étranger. 23 fr. — La livraison : 2 fr.

Pour la Revue de Chirurgie. Un an, du 1er janvier, Paris. 30 fr. — Départements et étranger. 33 fr. — La livraison : 3 fr.

Pour les deux Revues réunies : un an, Paris, 45 fr.; départ. et étranger. 50 fr.

JOURNAL DE L'ANATOMIE

et de la Physiologie normales et pathologiques

de l'homme et des animaux.

Rédacteurs en chef : MM. les professeurs RETTERER et TOURNEUX. Avec le concours de MM. BRANCA, G. LOISEL et A. SOULIÉ.

51e année, 1915. — PARAIT TOUS LES DEUX MOIS.

ABONNEMENT, un an. : Paris, **30** fr.; départ et étr., **33** fr. La livr. **6** fr.

JOURNAL DE PSYCHOLOGIE

normale et pathologique

DIRIGÉ PAR LES DOCTEURS

PIERRE JANET, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France, ET G. DUMAS, Professeur à la Sorbonne.

12e année, 1915. — PARAIT TOUS LES DEUX MOIS.

ABONNEMENT, un an, du 1er janvier, **14** fr. — La livraison, **2** fr. **60**

REVUE ANTHROPOLOGIQUE

faisant suite à la *Revue de l'École d'Anthropologie de Paris.*

Recueil mensuel publié par les professeurs de l'École d'Anthropologie.

ABONNEMENT, un an, du 1er janvier : France et Étranger, **10** fr.

La livraison, **1** fr.

COLLECTION DES ÉCONOMISTES
ET PUBLICISTES CONTEMPORAINS

FORMAT IN-8.

VOLUMES RÉCEMMENT PUBLIÉS :

ARNAUNÉ (A.), ancien directeur de la Monnaie, conseiller maître à la Cour des Comptes, membre de l'Institut. **La monnaie, le crédit et le change.** 5e édition, revue et augmentée. 1 vol. in-8. . . . . . 8 fr.

— **Le commerce extérieur et les tarifs de douane.** 1 vol. in-8. . 8 fr.

BLOCH (R.) et CHAUMEL (H). **Traité théorique et pratique des conseils de Prud'hommes.** 1 vol. in-8. . . . . 12 fr.

EVESQUE (Maurice). **Les finances de guerre au XXe siècle**, préface d'*André Sayous*. 1 vol. in-8. . . . . 12 fr. 50

— **Le moratorium des dépôts en banque et des comptes courants**, préface de *Yves Guyot*. 1 vol. in-8 . . . . 6 fr.

FIGARD. **Lendemains financiers d'une guerre. Léon Say. ministre des Finances après 1870-71**, préface d'*André Liesse*. 1 vol. in-8. . . 3 fr.

LEROY-BEAULIEU (P.), de l'Institut. **Traité de la science des finances.** 8e édition, revue et augmentée. 2 forts vol. in-8. . . . . . . 25 fr.

MARTIN (E.). **Histoire financière et économique de l'Angleterre (1066-1902).** 2 vol. in-8. . . . . 20 fr.

PINOT (P.) et COMOLET-TIRMAN (J.). **Traité des retraites ouvrières.** 2e éd., revue et mise à jour. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

RAFFALOVICH (A.). **Le marché financier (1913-1914).** 1 vol. gr. in-8. 15 fr.

PRÉCÉDEMMENT PARUS :

ANTOINE (Ch.). **Cours d'économie sociale.** 4e édition, revue et augmentée. 1 vol. in-8. . . . . 9 fr.

BLUNTSCHLI. **Théorie générale de l'Etat**, traduit de l'allemand par M. DE RIEDMATTEN. 3e édition. 1 vol. in-8. . . . . 9 fr.

COLSON (C.), de l'Institut. **Cours d'économie politique**, professé à l'Ecole nationale des ponts et chaussées.

Livre I. — *Théorie générale des phénomènes économiques.* 2e édition revue et augmentée. . . . . 6 fr.
— II. — *Le travail et les questions ouvrières.* 3e tirage. . . 6 fr.
— III. — *La propriété des biens corporels et incorporels.* 2e tirge. 6 fr.
— IV. — *Les entreprises, le commerce et la circulation.* 2e tirge. 6 fr.
— V. — *Les finances publiques et le budget de la France.* . 6 fr.
— VI. — *Les travaux publics et les transports.* . . . . 6 fr.

— SUPPLÉMENT ANNUEL aux *Livres IV, V et VI* (1911), broch. in-8. 1 fr.

COURCELLE-SENEUIL, de l'Institut. **Traité théorique et pratique d'économie politique.** 3e édition, revue et corrigée. 2 vol. in-18. 7 fr.

— **Traité théorique et pratique des opérations de banque.** *Dixième édition, revue et mise à jour*, par A. LIESSE, professeur au Conservatoire des arts et métiers. 1 vol. in-8. . . . . 9 fr.

EICHTHAL (Eugène d'), de l'Institut. **La formation des richesses et ses conditions sociales actuelles**, *notes d'économie politique*. . . 7 fr. 50

HAUTEFEUILLE. **Des droits et des devoirs des nations neutres en temps de guerre maritime.** 3e édit. refondue. 3 forts vol. in-8. 22 fr. 50

— **Histoire des origines, des progrès et des variations du droit maritime international.** 2e édition. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

LEROY-BEAULIEU (P.), de l'Institut. **Traité théorique et pratique d'économie politique.** 5e édition revue et augmentée. 5 vol. in-8. . . 36 fr.

— **Essai sur la répartition des richesses** et sur la tendance à une moindre inégalité des conditions. 3e édit., revue et corrigée. 1 vol. in-8. 9 fr.

— **L'Etat moderne et ses fonctions.** 4e édition. 1 vol. in-8. . . . 9 fr.

— **Le collectivisme,** *examen critique du nouveau socialisme. — L'Evolution du Socialisme depuis 1895. — Le syndicalisme.* 5e édit., revue et augmentée. 1 vol. in-8. . . . . 9 fr.

— **De la colonisation chez les peuples modernes.** 6e édition. 2 vol. in-8. 20 fr.

LIESSE (A.), professeur au Conservatoire national des arts et métiers, **Le travail** *aux points de vue scientifique, industriel et social.* 1 vol. in-8. . . . . 7 fr 50

MARTIN-SAINT-LÉON (E.), conservateur de la bibliothèque du Musee Social. **Histoire des corporations de métiers,** *depuis leurs origines jusqu'à leur suppression en 1791.* 2e éd., revue. 1 fort vol. in-8. (*Couronné par l'Académie française*) . . . . 10 fr.

NEYMARCK (A.). **Finances contemporaines.** — Tome I. *Trente années financières, 1872-1901.* 1 vol. in-8, 7 fr. 50. — Tome II. *Les budgets, 1872-1903.* 1 vol. in-8, 7 fr. 50. — Tome III. *Questions économiques et financières, 1872-1904.* 1 vol. in-8, 10 fr. — Tomes IV-V : *L'obsession fiscale, questions fiscales, propositions et projets relatifs aux impôts depuis 1871 jusqu'à nos jours.* 2 vol. in-8. — Tomes VI et VII. *L'épargne française et les valeurs mobilières (1872-1910).* 2 vol. in-8. . . 15 fr.

NOVICOW (J.). **Le problème de la misère et les phénomènes économiques naturels.** 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

PASSY (H.), de l'Institut. **Des formes de gouvernement et des lois qui les régissent.** 2e édition. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

PAUL-BONCOUR. **Le fédéralisme économique et le syndicalisme obligatoire,** préface de WALDECK-ROUSSEAU. 1 vol. in-8. 2e édit . . . 6 fr.

RAFFALOVICH (A.). **Le marché financier.** Années 1891. 1 vol. 5 fr.; 1892, 1 vol. 5 fr.; 1893 à 1894, *épuisés*; 1894-1895 à 1896-1897, chacune 1 vol. 7 fr. 50; 1897-1898 et 1898-1899, chacune 1 vol. 10 fr.; 1899-1900 à 1901-1902, *épuisés*; 1902-1903 à 1911-1912, chacune 1 vol. . . . 12 fr.; 1912-1913; 1913-1914, chacune. . . . . 15 fr.

RICHARD (A.). **L'organisation collective du travail,** préface par Yves GUYOT. 1 vol. grand in-8. 6 fr.

ROSSI (P.), de l'Institut. **Cours d'économie politique.** 5e éd. 4 v. in-8. 15 fr.

— **Cours de droit constitutionnel,** 2e édition. 4 vol. in-8. . . . . 15 fr.

STOURM (R.), de l'Institut. **Les systèmes généraux d'impôts.** 3e édition, revisée et mise au courant. 1 vol. in-8 . . . . 10 fr.

— *Cours de finances.* **Le budget, son histoire et son mécanisme.** 7e édition. revue et mise au courant. 1 vol. in-8. . . . . 10 fr.

VILLEY (ED.). **Principes d'économie politique.** 3e édit. 1 vol. in-8. 10 fr.

WEULERSSE (G.). **Le mouvement physiocratique en France de 1856 à 1870.** 2 vol. in-8 . . . . 25 fr.

BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

VOLUMES RÉCEMMENT PUBLIÉS :

BOURGEOIS (Léon). **Solidarité.** 1 vol. in-16. 7e éd. . . . . 3 fr. 50

GEORGES-CAHEN. **Le logement dans les villes.** 1 vol. in-16. . . 3 fr. 50

Concentration des entreprises industrielles et commerciales (La), par A. FONTAINE, L. MARCH, P. DE ROUSIERS, F. SAMAZEUILH, A. SAYOUS, G. VEILLAT, P. WEISS. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50

DUGUIT (L.). **Les transformations générales du droit privé depuis le code Napoléon.** 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50

Femme (La). *Sa situation réelle. Sa situation idéale*, par J. A. Thomson, Mme Thomson, Mlle L. I. Lumsden, Mme Lendrum, Mlle Sheavyn, M. T. S. Clouston, Mlle F. Melville, Mlle E. Pearson, M. R. Lodge. Préface de Sir Oliver Lodge. 1 vol. in-16 . . . . 3 fr. 50

Grands marchés financiers (Les). *France* (Paris et province), *Londres, Berlin, New-York*, par A. Aupetit, L. Brocard, J. Armagnac, G. Delamotte, G. Aubert. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50

GUYOT (YVES). **La gestion par l'Etat et les municipalités.** 1 vol. in-16 . . . . 3 fr. 50

JÈZE, JOSEPH-BARTHÉLEMY, RIEST et LE ROLLAND. **Les causes et les conséquences de la guerre.** 1 vol. in-8. . . . . 3 fr. 50

— **Problèmes de politique et finances de guerre.** 1 vol. in-16. 3 fr. 50

LANDRY et NOGARO. **La crise des finances publiques en France, en Angleterre et en Allemagne.** 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50

LANESSAN (J.-L. de). **Nos forces militaires.** 1 vol. in-16. . . 3 fr. 50

LAYCOCK (F. U.). **L'économie politique dans une coque de noix.** Trad. par Mlle Didier. Introduction de Yves Guyot. 1 vol. in-16. . 3 fr. 50

MORIDE (P.). **Les maisons à succursales multiples** *en France et à l'étranger*. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50

PAYEN (E.). **La réglementation du travail réalisée ou projetée.** *Ses illusions, ses dangers*. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50

VANDERVELDE (E.). **La coopération neutre et la coopération socialiste.** 1 vol. in-16. 3 fr. 50

VANDERVELDE (E.), L. DE BROUCKÈRE et L. VANDERMUSSEN. **La grève générale en Belgique** (août 1913). 1 vol. in-16 . . . 3 fr. 50

PRÉCÉDEMMENT PARUS :

ANTONELLI (E.). **Les actions de travail dans les sociétés anonymes à participation ouvrière.** Préface d'Aristide Briand. 1 vol. in-16. 2 fr. 50

AUCUY (M.). **Les systèmes socialistes d'échange.** 1 vol. in-16. 3 fr. 50

BASTIAT (Frédéric). **Œuvres complètes**, précédées d'une *Notice* sur sa vie et ses écrits. 7 vol. in-18. . . . . 24 fr. 50

I. *Correspondance. — Premiers écrits.* 3e édition, 3 fr. 50; — II. *Le Libre-Echange.* 3e édition, 3 fr. 50; — III. *Cobden et la Ligue.* 4e édition, 2 fr. 50; — IV et V. *Sophismes économiques. — Petits pamphlets.* 6e édit. 2 vol. *ensemble*, 7 fr.; — VI. *Harmonies économiques.* 9e édition, 3 fr. 50; — VII. *Essais. — Ébauches. — Correspondance.* . . 3 fr. 50

BELLET (D.). **Le chômage et son remède.** Préface de Paul Leroy-Beaulieu. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50

BOURDEAU (J.). **Entre deux servitudes.** *Démocratie, socialisme, syndicalisme, impérialisme*, etc. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50

BROUILHET (Ch.). **Le conflit des doctrines dans l'économie politique contemporaine.** 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50

CHALLAYE. **Syndicalisme révolutionnaire et syndicalisme réformiste.** 1 vol. in-16. . . . . 2 fr. 50

COURCELLE-SENEUIL (J.-G.). **Traité théorique et pratique d'économie politique.** 3e édit. 2 vol. in-18. . . . . 7 fr.

— **La société moderne.** 1 vol. in-18. . . . . 5 fr.

DEPUICHAULT. **La fraude successorale par le procédé du compte-joint.** Préface de M. Paul Leroy-Beaulieu. 1 vol. in-16 . . . 3 fr. 50

DOLLEANS. **Robert Owen (1771-1858).** 1 vol. in-18. . . . . . 3 fr. 50

DUGUIT (L.) **Le droit social, le droit individuel et la transformation de l'Etat.** 1 vol. in-16, 2e édit. . . . . 2 fr. 50

EICHTHAL (E. D'), de l'Institut. **La liberté individuelle du travail et les menaces du législateur.** 1 vol. in-16. . . . . 2 fr. 50

Forces productives de la France (Les), par MM. P. Baudin, P. Leroy-Baulieu, Millerand, Roume, J. Thierry, E. Allix, J.-C. Charpentier, H. de Peyerimhoff, P. de Rousiers, D. Zolla. 1 vol. in-16. 3 fr. 50

GAUTHIER (A.-E.), sénateur, ancien ministre. **La réforme fiscale par l'impôt sur le revenu.** 1 vol. in-18. . . . . 3 fr. 50

GUYOT (Yves). **Les chemins de fer et la grève.** 1 vol. in-16. 3 fr. 50
LACHAPELLE (G.). **La représentation proportionnelle en France et en Belgique.** 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50
LESEINE (L.) et SURET (L.). **Introduction mathématique à l'étude de l'économie politique.** 1 vol. in-16 avec figures. . . . . 3 fr.
LIESSE, professeur au Conservatoire des arts et métiers. **La statistique, ses difficultés, ses procédés, ses résultats.** 2e éd. 1 vol. in-18. 2 fr. 50
— **Portraits de financiers.** OUVRARD, MOLLIEN, GAUDIN, BARON LOUIS, CORVETTO, LAFFITE, DE VILLÈLE. 1 vol. in-18. . . . . 3 fr. 50
MARGUERY (E.). **Le droit de propriété et le régime démocratique.** 1 vol. in-18. . . . . 2 fr. 50
MAURY (F.). **Le port de Paris.** 3e édit. 1 vol. in-16. . . . . . . 3 fr. 50
MERLIN (R.), biblioth. archiviste du Musée social. **Le contrat de travail, les salaires, la participation aux bénéfices.** 1 v. in-18. . . . 2 fr. 50
MILHAUD (Mlle Caroline). **L'ouvrière en France.** 1 vol. in-18. 2 fr. 50
MILHAUD (E.). **L'imposition de la rente.** *Les engagements de l'État, les intérêts du crédit public, l'égalité devant l'impôt.* 1 vol. in-16. 3 fr. 50
MOLINARI (G. DE). **Questions économiques à l'ordre du jour.** In-18. 3 fr. 50
— **Les problèmes du XXe siècle.** 1 vol. in-18. . . . . 3 fr. 50
— **Théorie de l'évolution.** *Économie de l'histoire.* 1 vol. in-16. 3 fr. 50
NOUEL (R.). **Les sociétés par actions,** *leur réforme*, préface de P. BAUDIN. 1 vol. in-16. 3 fr. 50
PAWLOWSKI (A.). **La Confédération générale du travail.** Préface de J. BOURDEAU. 1 vol. in-16. . . . . 2 fr. 50
— **Les syndicats jaunes.** 1 vol. in-16. . . . . 2 fr. 50
— **Les syndicats féminins et les syndicats mixtes en France.** 1 vol. in-16. . . . . 2 fr. 50
PIC (P.), prof. à la Faculté de droit de Lyon. **La protection légale des travailleurs et le droit international ouvrier.** 1 vol. in-16 . . 2 fr. 50
Politique budgétaire en Europe (La), par MM. A. LEBON, G. BLONDEL, R.-G. LÉVY, A. RAFFALOVICH, C. LAURENT, C. PICOT, H. GANS. 1 vol. in-16 . . . . 3 fr. 50
RICHARD (M.). **Le régime minier.** 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50
STUART MILL (J.). **Le gouvernement représentatif.** Traduction et *Introduction*, par M. DUPONT-WHITE. 3e édition. 1 vol. in-18. 4 fr.

DICTIONNAIRE DU COMMERCE

DE L'INDUSTRIE ET DE LA BANQUE

DIRECTEURS :

MM. Yves GUYOT et Arthur RAFFALOVICH

2 volumes grand in-8. Prix, brochés. . . . . 50 fr.
— — reliés. . . . . 58 fr.

NOUVEAU DICTIONNAIRE

D'ÉCONOMIE POLITIQUE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

M. LÉON SAY et de M. JOSEPH CHAILLEY-BERT

Deuxième édition.

2 vol. grand in-8 raisin et un Supplément : prix, brochés. . . . . . **60** fr.
— — demi-reliure chagrin. . . . . **69** fr.

COMPLÉTÉ PAR 3 TABLES : **Table des auteurs, Table méthodique et Table analytique.**

PETITE BIBLIOTHÈQUE
ÉCONOMIQUE
FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE M. J. CHAILLEY-BERT

Prix de chaque volume in-32, orné d'un portrait
Cartonné toile. . . . . **2 fr. 50**

18 volumes publiés :

I. — VAUBAN. — **Dîme royale**, par G. MICHEL.
II. — BENTHAM. — **Principes de Législation**, par Mlle RAFFALOVICH.
III. — HUME. — **Œuvre économique**, par Léon SAY.
IV. — J.-B. SAY. — **Economie politique**, par H. BAUDRILLART, de l'Institut.
V. — ADAM SMITH. — **Richesse des Nations**, par COURCELLE-SENEUIL, de l'Institut. 2e édit.
VI. — SULLY. — **Économies royales**, par J. CHAILLEY-BERT.
VII. — RICARDO. — **Rentes, Salaires et Profits**, par P. BEAUREGARD, de l'Institut.
VIII. — TURGOT. — **Administration et Œuvres économiques**, par L. ROBINEAU.
IX. — JOHN STUART MILL. — **Principes d'économie politique**, par L. ROQUET.
X. — MALTHUS. — **Essai sur le principe de population**, par G. de MOLINARI.
XI. — BASTIAT. — **Œuvres choisies**, par de FOVILLE, de l'Institut. 2e édit.
XII. — FOURIER. — **Œuvres choisies**, par Ch. GIDE.
XIII. — F. LE PLAY. — **Économie sociale**, par F. AUBURTIN. Nouvelle édit.
XIV. — COBDEN. — **Ligue contre les lois-céréales et Discours politiques**, par Léon SAY, de l'Académie française.
XV. — KARL MARX. — **Le Capital**, par VILFREDO PARETO. 4e édit.
XVI. — LAVOISIER. — **Statistique agricole et projets de réformes**, par SCHELLE et Ed. GRIMAUX, de l'Institut.
XVII. — LÉON SAY. — **Liberté du Commerce, finances publiques**, par J. CHAILLEY-BERT.
XVIII. — QUESNAY. — **La Physiocratie**, par Yves GUYOT.

Chaque volume est précédé d'une introduction et d'une étude biographique, bibliographique et critique sur chaque auteur.

BIBLIOTHÈQUE
DE LA
LIGUE DU LIBRE-ÉCHANGE

Prix de chaque vol. in-32, cartonné toile. . . . . **2 fr.**

Volumes parus :

GUYOT (Yves). **L'A B C du libre-échange.**
SCHELLE (G.). **Le bilan du protectionnisme en France.**

HISTOIRE UNIVERSELLE DU TRAVAIL

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

de **G. RENARD**, professeur au Collège de France.

Sera publiée en 12 volumes

Chaque volume in-8, avec gravures. . . . . 5 fr.

Volumes parus :

CAPITAN (L.) et LORIN (H.). **Le travail en Amérique avant et après Colomb.** 1 vol. avec 27 grav. et 6 pl. en couleurs *hors texte*.

NOGARO (B.) et OUALID (W). **L'évolution des transports, du commerce et du crédit depuis cent cinquante ans.** 1 vol. avec 28 gravures.

PAUL LOUIS. **Le travail dans le monde romain.** 1 vol. avec 41 gravures.

RENARD (G.) et DULAC (A.). **L'évolution industrielle et agricole depuis cent cinquante ans.** 1 vol. avec 31 gravures.

PÉRIODIQUES

REVUE PHILOSOPHIQUE

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

DIRIGÉE par **Th. RIBOT**

40e année, 1915. — PARAIT TOUS LES MOIS.

Un an, du 1er janvier : Paris, **30** fr. ; Départ. et Etranger, **33** fr.
La livraison, **3** fr.

JOURNAL DES ÉCONOMISTES

74e ANNÉE, 1915.

Paraît le 15 de chaque mois.

RÉDACTEUR EN CHEF : **M. YVES GUYOT**

Ancien ministre,

ABONNEMENT :

France et Algérie : UN AN. . . . . **36** fr. ; SIX MOIS. . . . . . . **19** fr.
Union postale : UN AN. . . . . **38** fr. ; SIX MOIS. . . . . . . **20** fr.
LE NUMÉRO. . . . . **3** fr. **50**

Les abonnements partent de Janvier, Avril, Juillet ou Octobre.

REVUE HISTORIQUE

Dirigée par MM. Ch. BÉMONT, et Chr. PFISTER.

(40e année, 1915). — Paraît tous les deux mois.

Abonnement du 1er janvier, un an : Paris, 30 fr. — Départements et étranger, 33 fr. — La livraison, 6 fr.

361-15. — Coulommiers. Imp. PAUL BRODARD. — 12-15.

568-15.— Coulommiers. Imp. Paul BRODARD. — 2-16.